This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08172477 9
Digitized by Google

Digitized by Google

*DM
Merc

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

CONTENANT

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles, les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 5 JANVIER 1782.

A PARIS,
Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

Digitized by Google

TABLE

Du mois de Décembre 1781.

PIÈCES FUGITIVES.
Vers à Mlle Jourdain, 3
A un Riche Insolent, 4
Extrait d'un Mémoire sur Lycurgue, 6
Air d'Adèle de Ponthieu, 15
Vers pour mettre au bas du Portrait de Louis XVI, 49
L'Inconséquence, Epigramme, ibid.
Aux Mânes de M. de Maurepas, 157
A M. Mayer, ibid.
A une Jolie Fileuse, 158
A M. l'Abbé de Cournand, ib.
Troisième Lettre à Mde... 160
Claudine à la Cour, 205
La Linotte, Fable, 207
Le Serin, Conte, 209
Vers sur la Mort de M. de Maurepas, 253
*L'Optimisme, Epître à M. le Vicomte de T****, 254
A un Ami, 261
Extrait du Traité de Plutarque, 261
Enigmes & Logogryphes, 18, 50, 169, 219, 269

NOUVELLES LITTÉR.
Histoire Naturelle des Oiseaux, 20
Herbier de la France, 27
Legs d'un Père à ses Filles, 31
Encyclopédie Méthodique, 51
Maximes de la Bruyère, 170
Fragmens d'un Poëme sur l'Affranchissement des Serfs, 222
Le Nouvel Anacréon François, 232
Histoire Générale des Provinces-Unies, 236
L'Art de Nager, 239
Second Livre des Métamorphoses en vers François, 271
Traité des Erections des Bénéfices, 282
L'Antonéide, ou la Naissance du Dauphin & de Madame, 288

SPECTACLES.
Académie Royale de Musiq. 35
Comédie Françoise, 192, 240
Comédie Italienne, 243
Académie des Sciences, 195

SCIENCES ET ARTS.
Extrait d'une Lettre de l'Auteur de la Description de l'Art d'exploiter les Mines de Charbon de Terre, à M. de Joubert, 244
Découverte, 297

VARIÉTÉS.
Lettre à l'Auteur du Plutarque François, 38
Gravures, 43, 155, 200, 247, 29[illegible]
Annonces Littéraires, 46, 156, 201, 249, 29[illegible]

A Paris, de l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT, rue de la Harpe, près S. Côme, 1782.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 5 JANVIER 1782.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

Les Amours en marche vers le Berceau du DAUPHIN.

DE par Vénus, Déesse de Cythère,
Sous grosse amende, il fut enjoint naguère
A ses Sujets, Grâces, Jeux, Ris, Amours,
De se munir de leurs plus beaux atours,
Pour s'en aller tous en pélerinage,
Comme vassaux, au DAUPHIN rendre hommage.
Point ne fallut les tirer de leurs nids;
(Trop zélés sont pour semblable message,
Trop sont ardens à marcher pour LOUIS).
Le jour éclos, chacun de sa toilette
Sortit pimpant, & de fleurs fit cueillette.
On avoit pris les riches brodequins,
Les flèches d'or & les brillans patins,

Carquois d'ivoire, écharpes les plus belles,
Bref, l'attirail des fêtes solemnelles.
Les voilà donc le bourdon à la main,
Papillonnant comme nombreux essaim;
Onc on ne vit de si bel équipage;
Tous, deux à deux, rangés selon leur âge,
Lutins ailleurs, ici sages, posés,
Comme il convient, marchoient les yeux baissés;
Si qu'on eût dit, à leurs airs chatemites,
Que las du monde, ils s'alloient faire Hermites.
L'un au Dauphin va remettre ses traits,
Comme un hommage à ses tendres attraits:
L'autre, ingénu, montre avec complaisance
Jolis bijoux, passe-temps de l'enfance.
Tel lui présente ample moisson de cœurs
(Tous les François avoient donné les leurs);
Tel précédé de la chèvre Amalthée,
Répand les dons de la corne enchantée,
Et court offrir le breuvage innocent
Qui doit nourrir ce Jupiter naissant.
Celui qui file auroit-il de la parque
Subtilement dérobé le fuseau?
Entre ses mains la trame du Monarque
Grossit à l'œil & brave le ciseau;
Qu'il file bien nos plaisirs & sa gloire:
Ah! qu'il promet de matière à l'histoire!
La marche enfin par un grouppe charmant
Est terminée; on voit un chœur brillant:
Maints voix tendre & légère, argentine,

Digitized by Google

Du chaste hymen célèbre les doux nœuds ;
Tantôt concerte un triomphe à Lucine ;
Porte tantôt jusqu'au ciel mille vœux ;
Chante Louis, père d'un peuple heureux ;
Le rejetton qui vient d'éclore ;
L'Auguste Reine qu'on adore :
Ce n'est ni Junon ni Pallas ;
Ce n'est point la morgue éternelle
De ces froides beautés dont l'Olympe est si las ;
C'est la plus tendre mère avec tous les appas
De Flore & du Printems, quand il se renouvelle.
Mais au Palais Amours sont introduits
Par le Respect qui fait garde à la porte :
On harangua (dès l'enfance il importe
Qu'on accoutume un Prince à tels ennuis) :
On vit aussi les Dieux & les Déesses
D'un air riant accourir au Berceau
Pour faire tous à l'envi leur cadeau,
Et prodiguer à l'enfant leurs caresses.
Mars lui fait don d'un baudrier ;
Et pour attacher cette armure,
Qui présage un vaillant guerrier,
Vénus détache sa ceinture.
Le père, dit Minerve, exemple des bons Rois,
De mes plus tendres soins fut l'objet autrefois ;
Je formerai le fils sur les vertus du père ;
Je les embellirai de celles de la mère.
Mais comme, auprès de ce cher Nourrisson,
Il s'agissoit d'établir maint office,

Digitized by Google

Amours briguoient d'entrer à son service ;
On les choisit pour former la maison ;
Pour Grand-Maître d'abord on nomma Cupidon :
Sans autre choix aux Grâces, ses suivantes,
Fut décerné l'emploi de Gouvernantes ;
Plaisirs & Jeux servirent de Menins :
On crut pouvoir vivre sans Médecins.
Pour le fretin de la race emplumée,
Petits oisons de mince renommée,
Leur titre fut de simples Officiers ;
Pourvoir à tout, trotter, faire message,
Monter la garde en petits estaffiers,
Ad honores grossir un équipage,
Bref, le servir, ce fut-là leur partage.
Depuis ce temps, oubliant leur séjour,
Ils ont fixé leur demeure à la Cour.
Vénus eut beau, sur sa rive isolée,
Revendiquer sa cohorte envolée ;
Fut répondu que plus sage Vénus,
Plus bel amour les avoit retenus.

(Par M. Frémont, ancien Professeur d'Éloquence dans l'Université de Pont-à-Mousson ; il prend chez lui des Élèves, rue des Fossés S. Victor, la deuxième porte-cochère après la rue des Boulangers.)

La Neige, Conte.

Après plusieurs annonces trompeuses
son retour, le Printemps étoit enfin arr
Il souffloit un vent doux qui réchauffoit
airs. On voyoit la neige se fondre, les gaz
reverdir, & les fleurs percer la terre.
n'entendoit que le chant des oiseaux.
petite Louise étoit déjà allée à la campa
avec son père. Elle avoit entendu les p
mières chansons des pinçons & des merl
& elle avoit cueilli les premières violet
Mais le temps changea encore une fois
s'éleva tout-à-coup un vent de nord viol
qui siffloit dans la Forêt & couvroit
chemins de neige. La petite Louise er
toute tremblante dans son lit, en rem
ciant Dieu de lui avoir donné un gîte si d
à l'abri des injures de l'air.

Le lendemain matin, lorsqu'elle se le
ah! tout, tout étoit blanchi: il étoit tor
pendant la nuit une si grande quantité
neige, que les passans en avoient jusq
aux genoux.

Louise en fut attristée. Les petis oise
le paroissoient bien d'avantage. Com
toute la terre étoit couverte à une gra
épaisseur, ils ne pouvoient trouver au
grain, aucun vermisseau pour appa
leur faim.

Tous les habitans emplumés des forêt

A iv

Digitized by Google

réfugioient dans les villes & dans les villages pour chercher des secours auprès des hommes. Des troupes nombreuses de moineaux, de linottes, de pinçons & d'alouettes, s'abattoient dans les chemins & dans les cours des maisons, & furetoient des pattes & du bec dans les amas de débris, afin d'y trouver quelque nourriture.

Il vint près d'une cinquantaine de ces hôtes dans la cour de la maison de Louise. Louise les vit; elle entra toute affligée dans la chambre de son père. Qu'as-tu donc, ma fille, lui dit-il? Ah, mon papa, lui répondit-elle, ils sont tous là dans la cour, ces pauvres oiseaux, qui chantoient si joyeusement il n'y a que deux jours; ils semblent transis de froid, & ils demandent de quoi manger: voulez-vous me permettre de leur donner un peu de grain?

Bien volontiers, lui dit son père. Louise n'en attendit pas d'avantage. La grange étoit de l'autre côté du chemin; elle y court avec sa Bonne chercher des poignées de millet & de chenevis, qu'elle vint ensuite répandre dans la cour. Les oiseaux voltigeoient par troupes autour d'elle, & cherchoient le moindre petit grain. Louise s'occupoit à les regarder, & elle en étoit toute réjouie; Elle alla chercher son père & sa mère, pour venir aussi les regarder, & se réjouir avec elle.

Mais les poignées de grain furent bientôt dévorées. Les oiseaux s'envolèrent sur les

bords des toits, & ils regardoient Louise d'un air triste, comme s'ils avoient voulu lui dire : n'as-tu rien de plus à nous donner ?

Louise comprit leur langage. Elle part comme un trait, & court chercher de nouveau grain. En traversant le chemin, elle rencontra un petit garçon qui n'avoit pas, à beaucoup près, un cœur aussi compatissant que le sien. Il portoit à la main une cage pleine d'oiseaux, & il la secouoit si rudement, que les petites bêtes alloient à tout moment donner de la tête contre les barreaux.

Cela fit de la peine à Louise. Que veux-tu faire de ces oiseaux, demanda-t-elle au petit Garçon ? Je n'en sais rien encore, répondit-il ; je vais chercher à les vendre ; & si personne ne veut les acheter j'en régalerai mon chat.

Ton chat, répliqua Louise ? ton chat ? Ah ! le méchant enfant !

Oh ! ce ne seroient pas les premiers qu'il auroit croqué tout vifs, & en balançant sa cage comme une escarpolette, il alloit s'éloigner à grands pas.

Louise l'arrêta, & lui demanda combien il vouloit de ses oiseaux :

Je les donnerai tous à un liard la pièce ; il y en a dix-huit.

Eh bien, je les prends tous, dit Louise ; elle se fit suivre du petit garçon, & courut demander à son père la permission d'acheter ses oiseaux.

Digitized by Google

Son père y consentit avec plaisir : il céda même à sa fille une chambre vuide pour y loger ses hôtes.

Jacquot (ainsi s'appeloit le méchant garçon) se retira fort content de son marché ; & il alla dire à tous ses camarades, qu'il connoissoit une petite Demoiselle qui achetoit tous les oiseaux.

Au bout de quelques heures, il se présenta tant de petits Paysans à la porte de Louise, qu'on eût dit que c'étoit l'entrée du Marché. Ils se pressoient tous autour d'elle sautant l'un au-dessus de l'autre, & soulevant des deux mains leur cage, pour lui demander la préférence chacun en faveur de ses oiseaux.

Louise acheta tous ceux qui lui étoient présentés, & les porta dans la chambre où étoient les premiers.

La nuit vint. Il y avoit bien long-temps que Louise ne s'étoit mise au lit avec un cœur aussi satisfait. Ne suis-je pas bien heureuse, se disoit-elle, d'avoir pu sauver la vie à tant d'innocentes créatures & de pouvoir les nourrir ! Lorsque l'Été viendra, j'irai dans les champs & dans la forêt ; tous mes petits hôtes chanteront leurs plus jolies chansons, pour me remercier des soins que j'ai eus pour eux. Elle s'endormit sur cette réflexion, & elle rêva qu'elle étoit dans une forêt de la plus belle verdure. Tous les arbres étoient couverts d'oiseaux qui voltigeoient sur les branches, en gazouillant,

ou qui nourrissoient leurs petits, & elle sourioit dans son sommeil.

Elle se leva de fort bonne heure, pour aller donner à manger à ses petits hôtes, dans la volière & dans la cour; mais elle ne fut pas aussi contente ce jour là qu'elle l'avoit été la veille. Elle savoit le compte de l'argent qu'elle avoit mis dans sa bourse; & il ne devoit pas lui en rester beaucoup. Si ce temps de neige dure encore quelques jours, dit-elle, que vont devenir les autres oiseaux? Les méchans petits garçons vont les donner tout vifs à leur chat, & faute d'un peu d'argent je ne pourrai pas les sauver.

Dans ces tristes pensées, elle tire lentement sa bourse, pour compter encore son petit trésor.

Mais quel est son étonnement de la trouver si lourde! Elle l'ouvre, & la voit pleine de pièces de monnoie de toute valeur, mêlées & confondues ensemble. Il y en avoit jusques aux cordons. Elle court vite à son père, & lui raconte, avec des transports de surprise & de joie, ce qui vient de lui arriver.

Son père la prit contre son sein, l'embrassa, & laissa couler des larmes sur les joues de Louise.

Ma chère fille, lui dit-il, tu ne m'as jamais donné tant de satisfaction que dans ce moment; continue de soulager les créatures qui souffrent; à mesure que ta bourse s'épuisera, tu la verras se remplir.

Digitized by Google

Quelle joie pour Louiſe ! Elle courut dans la volière, ayant ſon tablier plein de millet & de chenevis. Tous les oiſeaux voltigeoient autour d'elle, en regardant leur dejeûner d'un œil d'apétit. Elle deſcendit enſuite dans la cour, & offrit un ample repas aux oiſeaux affamés.

Elle ſe voyoit alors près de cent penſionnaires qu'elle nourriſſoit : c'étoit un plaiſir, un plaiſir ! jamais les poupées ni les joujoux ne lui en avoient tant donné.

L'après-midi, en mettant la main dans le ſac de chenevis, elle trouva ces paroles écrites dans un billet. *Les habitans de l'air volent vers toi, Seigneur, & tu leur donnes la nourriture ; tu étends ta main, & tu raſſaſies de tes bienfaits tout ce qui reſpire.* Son père l'avoit ſuivie. Elle ſe tourne vers lui & lui dit : je ſuis donc à préſent comme Dieu ? Les habitans de l'air volent vers moi ; & lorſque j'étends la main, je les raſſaſie de mes bienfaits.

Oui, ma fille, lui dit ſon père ; toutes les fois que tu fais du bien à quelque créature, tu es comme Dieu. Quand tu ſeras plus grande, tu pourras ſecourir tes ſemblables, comme tu ſecours aujourd'hui les oiſeaux, & tu reſſembleras alors à Dieu bien davantage. Ah ! quel bonheur pour l'homme, lorſqu'il peut agir comme Dieu !

Pendant huit jours, Louiſe étendit ſa main, & raſſaſia tout ce qui avoit faim autour d'elle. Enfin la neige ſe fondit, les champs

Digitized by Google

reprirent leur verdure, & les oiseaux qui n'avoient pas osé s'écarter de la maison, tournèrent leurs aîles vers la forêt.

Mais ceux qui étoient dans la volière y restoient renfermés; ils voyoient le Soleil, voloient contre la fenêtre, becquetoient les vitrages : c'étoit en vain; leur prison étoit trop forte pour eux. Louise n'imaginoit pas encore leur peine.

Un jour qu'elle leur apportoit leur provision, son père entra quelques momens après elle; elle fut bien aise de voir qu'il vouloit être témoin de ses plaisirs.

Ma chère Louise, lui dit-il, pourquoi ces oiseaux ont-ils l'air si inquiet? Il semble qu'ils desirent quelque chose. N'auroient-ils point laissé dans les champs des compagnons qu'ils seroient bien aises de revoir?

Vous avez raison, mon papa. Ils me semblent tristes depuis que les beaux jours sont revenus. Je vais ouvrir la fenêtre & les laisser envoler.

Je pense que tu ne ferois pas mal, lui répondit son père; tu répandrois la joie dans tout le pays; tous ces petits prisonniers iroient retrouver leurs amis, & ils voleroient au-devant d'eux comme tu cours au devant de moi lorsque j'ai été quelque temps absent de la maison.

Il n'avoit pas fini de parler, que déjà toutes les fenêtres étoient ouvertes. Les oiseaux s'en apperçurent, & en deux minutes il n'en resta pas un seul dans la char-

bre : on voyoit les uns raser la terre du bout de l'aile, les autres s'élever dans les airs, quelques-uns s'aller percher sur les arbres voisins, & ceux-là passer & repasser devant la fenêtre avec des chants de joie.

Louise alloit tous les jours se promener dans la campagne. De tous côtés elle voyoit ou elle entendoit des oiseaux. Tantôt une alouette partoit à ses pieds, & chantoit sa joyeuse chanson en s'élevant dans les nues. Tantôt c'étoit une fauvette qui frédonnoit la sienne, en se balançant sur la plus haute branche d'un buisson. Et lorsqu'elle en entendoit quelqu'un se distinguer par son ramage, Louise disoit : voilà un de mes pensionnaires : on connoît à sa voix qu'il a été bien nourri cet hiver.

Nota. Cette Pièce, de M. Berquin, est tirée d'un Ouvrage intitulé l'*Ami des Enfans*, dont il paroît un Volume, chez Pissot & Barrois le jeune, Libraires, quai des Augustins.

Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de l'Énigme est *les Grâces*; celui du Logogryphe est *Écrin*, où se trouvent *crin* & *cri*.

Digitized by Google

ÉNIGME.

JE suis cher aux tendres amans ;
Combien en me voyant ont répandu de larmes !
Je suis privé de sentimens ;
Cependant à l'Amour je puis prêter des armes.
Qui m'aura pourra tout avoir
S'il me tient d'une ame sincère ;
J'ai des yeux & ne peux rien voir ;
Si je savois parler je pourrois ne pas plaire ;
Car alors, cher Lecteur, je ferois tout savoir,
Soit à ma grande sœur, ou bien à mon grand frère.

(Par M. Isambert du Freney, Secrétaire de M. le Duc de.....)*

LOGOGRYPHE.

PETIT & grand, je suis unique en France ;
On m'y chérit avec raison ;
Suivant les goûts, je suis chair ou poisson ;
Mais le palais en sent la différence.
Dans mes sept pieds, souvent mis en chanson,
Quand avec soin on les combine,
On trouve un végétal d'où coule la résine ;
Une saine liqueur qu'on frelate à Paris ;
Un aliment commun, bien préférable au riz,
Quoiqu'en ait dit un Savant Journaliste,

Digitized by Google

Que les fils de Cujas ont rayé de leur liste;
Chez les Latins une négation
Dont le renversement est préposition;
Un adjectif François qui peint l'humeur altière
Du fat imitateur du Comte de Tuffière;
Contre l'épilepsie un bon médicament;
Et du chat en courroux l'obscène jurement.
C'en est assez, Lecteur, le sexe me devine;
Dans les modes du jour ma figure domine.

(Par M. Coutouly, Médecin de MONSIEUR, Membre de l'Académie d'Angers.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉLÉMENS de la Langue Françoise, par M. Fauleau. A Paris, chez l'Auteur, rue du Hasard-Richelieu, au coin de la rue Traversière; Nyon, Libraire, au Collége des Quatre-Nations; Colas, Libraire, Place de Sorbonne; Esprit, Libraire, au Palais Royal, 1781. in-8°. de 285 pag. Prix, 3 liv. 12 sols.

LE principal mérite qui nous paroît distinguer cette nouvelle Grammaire de toutes les précédentes, & la rendre encore utile après tant d'autres, est une méthode singulière, dont M. Fauleau est l'inventeur, & qui doit être très favorable à l'instruction. Elle consiste dans une division toujours uni-

Digitized by Google

forme, & par-là même plus propre à se graver dans la mémoire. Ici tout est divisé par trois ; au lieu des huit parties d'oraison si connues chez les Grammairiens ; savoir, le nom, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction & l'interjection, on en compte neuf ici, & le participe n'en est pas ; ce qui causeroit un grand chagrin à ce Grammairien sensible, qui disoit d'un ton si pénétré : *Les participes ne sont pas connus en France.*

Les neuf parties d'Oraison, selon M. Fauleau, sont le nom, l'article, le pronom, le verbe, la préposition, l'adverbe, la conjonction, la particule, l'interjection.

La prédilection marquée de l'Auteur pour le nombre trois, peut le faire soupçonner d'avoir introduit cette énumération nouvelle des parties du discours, pour se ménager la facilité de les diviser par trois.

Numero Deus impare gaudet.

L'Ouvrage entier est divisé en trois Livres, chaque Livre en trois Chapitres, chaque Chapitre en trois articles.

Les trois Livres traitent, le premier, des parties du discours ; le second, de la construction ; le troisième, de la pureté du langage.

Le premier Chapitre du premier Livre traite des parties *nominales* du discours, c'est-à-dire, de celles qui servent à nommer les objets de nos idées ; elles sont au nom-

Digitized by Google

bre de trois: 1°. Le nom. 2°. L'article. 3°, Le pronom.

Le second Chapitre traite des parties *verbales*, c'est-à-dire, de celles qui servent à parler de ces mêmes objets; elles sont encore au nombre de trois: 1°. Le verbe principalement. 2°. Subsidiairement, dit l'Auteur, la préposition. 3°. L'adverbe.

Le troisième Chapitre comprend les *succursales*, ainsi nommées, parce que c'est par leur secours que nous faisons de la parole tous les usages autres que ceux de nommer les objets ou d'en parler; celles-ci sont toujours au nombre de trois: 1°. La conjonction. 2°. La particule. 3°. L'interjection.

Même division pour les deux autres Livres.

Livre second, de la construction.

Chapitre premier, de la concordance; & sous ce Chapitre, trois articles: 1°. De la concordance du nom. 2°. De la concordance du pronom. 3°. De la concordance du verbe.

Chapitre second, du régime, & de même trois articles: 1°. Des différentes sortes de régime. 2°. Des fonctions respectives des parties du discours. 3°. Des marques distinctives des membres de la phrase.

Chapitre troisième, de la syntaxe, trois articles encore: 1°. Des différentes espèces de membres de la phrase. 2°. De la syntaxe particulière. 3°. De la syntaxe générale.

Livre troisieme, de la pureté du langage.

Chapitre premier, de la prononciation.

Digitized by Google

Article 1^er^. de l'accent. 2^e^. De l'aspiration. 3^e^. De la quantité.

Chapitre second, du sens figuré. 1°. De la catachrèse. 2°. De la métonymie. 3°. De la synecdoche.

Ces termes Grecs de rhétorique & de grammaire, n'effrayent plus personne depuis que Boileau s'est moqué de l'ignorance de Pradon, qui les prenoit pour des termes de Chimie.

Enfin, le dernier Chapitre du troisième & dernier Livre traite du gallicisme, & ses trois articles roulent : le 1^er^. sur les différentes espèces de gallicisme. Le 2e. sur le gallicisme relatif au nom. Le 3^e^. sur le gallicisme relatif au verbe.

Cette recherche du nombre ternaire, pourroit ne paroître qu'un badinage & qu'un jeu d'esprit, si l'Auteur n'avoit pas eu l'art de lui donner l'air naturel; si les différens articles ne paroissoient pas s'attirer, & pour ainsi dire s'appeler les uns les autres par le voisinage & la convenance; si cette division étoit visiblement ou inutile ou incomplette.

Il y a environ quinze ans qu'un de ces Ecrivains, que le *Scribendi Cacoethes* a tant multipliés parmi nous depuis quelques-temps, fit imprimer à grands frais trois gros Volumes *in*-4°. qui n'étoient que le foible commencement d'un Ouvrage dont on n'auroit jamais vû la fin, si par malheur il eût réussi, c'étoit une *Bibliothèque des Artistes*

Digitized by Google

& des Amateurs; l'Auteur prétendoit y traiter *de omni scibili.* Il avoit inventé pour chaque Science une division qu'il appliquoit également à toutes. Cette division, empruntée des nombres, paroissoit tenir, dans l'esprit de l'Auteur, à ces propriétés mystérieuses, à ces vertus secrettes qu'une philosophie chimérique avoit autrefois attribuées aux nombres. L'Auteur avoit cru que dans chaque science, dans chaque art, tous les points de division se rapportoient aux nombres un, deux, trois, quatre, sept & douze; par-tout il trouvoit l'unité, le binaire, le ternaire, le quaternaire, le septénaire, le duodénaire.

Dans la grammaire, par exemple, disoit-il, l'*unité*, c'est l'alphabet; le *binaire*, ce sont les voyelles & les consonnes; le *ternaire*, genres, nombres, cas; le *quaternaire*, lettre, syllabe, mot, discours; le *septénaire*, les sept caractères prosodiques; savoir, l'accent aigu, l'accent grave, l'accent circonflexe, la cédille, l'apostrophe, la dièrèse, le tiret; le *duodénaire*, les neuf parties d'oraison & les trois figures de la grammaire; savoir, pour les parties d'oraison, le nom, l'article, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection; & pour les figures de la grammaire, le pléonasme, la syllepse & l'hyperbare; quelquefois il trouvoit à répéter, pour chaque science, chacun de ses nombres, même le duonénaire, &

c'étoit alors qu'il triomphoit. Par exemple, il trouvoit pour la grammaire un double *duodénaire*. Nous avons vu le premier, il n'est pas mal forcé. Voici le second.

Point, virgule, deux points, (. , :)
Point & virgule, interrogation, (; ?)
Admiration, parenthèse, trois points, (! ( ) . . .)
Guillemets, petitque, longue, brève, (» « « » atq ; — ᴗ)

Il trouvoit la même chose dans la Théologie, dans la Mythologie, dans la Rhétorique, dans l'Agriculture, par-tout.

Il n'a paru de ce Livre que le *ternaire*, c'est-à-dire, trois volumes ; le Public ne goûta pas cette numération puérile, dont l'Auteur étoit cependant bien content :

Sic nos servavit Apollo.

Il n'en sera pas de même de la division de M. Fauleau ; elle est souvent nécessaire ; & soit par la nature des choses, soit par l'art de l'Auteur, elle paroît presque toujours juste.

D'ailleurs, l'Ouvrage est plus estimable encore par le fond que par la forme ; rien de plus clair que les principes de l'Auteur, rien de plus juste que leur application ; il montre, & dans le texte & dans les notes, une profonde connoissance du méchanisme de notre langue.

Il regarde dans son introduction une langue quelconque comme une machine dont

les hommes se servent pour se communiquer leurs idées, & il nous semble qu'il a mis quelque recherche d'esprit à suivre, jusques dans les moindres rapports, cette comparaison d'une langue avec une machine.

ÉPITRE à un Anonyme qui a rendu la Liberté à deux cens Prisonniers pour mois de Nourrice le jour de la Naissance de Mgr. le Dauphin, par M. Richard. A Paris, chez les Marchands de Nouveautés.

SOULAGER la classe malheureuse des Citoyens, donner aux riches l'exemple d'une sorte de bienfaisance publique, & se dérober à la reconnoissance, en s'enveloppant du voile le plus impénétrable de la modestie, c'est s'élever jusqu'aux fonctions de la Providence, c'est mériter la gloire la plus pure & la plus touchante. L'homme de génie qui a eu le plus de titres à tous les genres de gloire, Voltaire, a dit :

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.

Si la fortune n'accompagne pas toujours les talens, & s'il est donné à peu de Gens de Lettres d'exercer la bienfaisance, au moins doit-on les applaudir lorsqu'ils s'efforcent d'y participer en quelque sorte en la célébrant ; & qu'à l'exemple de Diogène, qui remuoit son tonneau quand les Athéniens construisoient des flottes, ils cherchent à rendre leurs talens utiles.

Digitized by Google

Nos états sont divers, nos devoirs sont communs;
Ainsi, la tendre fleur nous donne ses parfums,
La campagne ses blés, les arbres leurs ombrages,
Les rochers leurs métaux, les prés leurs pâturages.

Œuvres du Philosophe sans Souci.

Nous ne pouvons donc que louer l'Auteur de l'Epître à un Anonyme. Il y a des occasions où la critique seroit indécente.

L'esprit est indulgent quand le cœur est sensible.

Œuvres de M. le Marquis de St-Marc.

Voici comment l'Auteur débute:

Toi qui, suivant la voix de ton cœur magnanime,
Sous le voile secret d'un modeste Anonyme,
Répands sur l'infortune un déluge de biens,
Et de deux cens captifs fais tomber les liens,
Pourquoi te dérober à notre juste hommage?
Montre-toi, de Dieu même on croira voir l'image;
C'est ainsi qu'il étend sur les foibles humains,
Pour alléger leurs maux, ses invisibles mains;
Et dans l'immensité des biens qu'il nous dispense,
C'est ainsi qu'en lui-même il a sa récompense.

Toutes ces idées sont intéressantes, & le reste de la Pièce y répond. Il y a même plusieurs morceaux pleins de poésie & bien travaillés. La description de la joie de la Nation à la naissance de Mgr. le Dauphin mérite d'être citée.

Ah! que ma foible main ne peut-elle tracer,

Par des traits que le temps ne dût point effacer,
Le tableau qu'à mes yeux cet heureux jour présente!
Tous les rangs confondus, la jeunesse bouillante,
Oubliant, pour danser au son des chalumeaux,
Le vin qui fuit la tonne & ruisselle à grands flots;
Des vieillards rajeunis les plaisirs plus tranquilles;
La bombe qui sans cesse, au milieu de nos villes,
En sifflant vole au Ciel, &, semblable aux éclairs,
Illuminant nos jeux, éclatte dans les airs,
La France toute en feux, la France glorieuse,
N'offrant plus, en un mot, qu'une Famille heureuse,
Qui n'a qu'un même cœur & le donne au Dauphin.

On peut reprendre quelques taches dans ces vers; mais l'Auteur, dans un envoi à Mde ***, sollicite l'indulgence d'une manière si agréable, qu'il y auroit de la mauvaise humeur à le juger sévèrement.

J'ai célébré la Bienfaisance,
Tu la pratiques chaque jour;
Nous méritons, toi de l'amour,
Et moi, quelque peu d'indulgence.
Mon cœur (je le dis sans détour)
A payé sa dette d'avance;
Puisse le tien, aimable Hortence,
S'acquittant de même à son tour,
Combler ma plus douce espérance.

L'Epître à un Anonyme est suivie d'une Pièce sur la naissance de Madame Royale; dont

dont l'idée est très ingénieuse. Elle prouve que M. Richard a de la facilité, ce qui d'ordinaire est la marque du talent.

ALMANACH LITTÉRAIRE, ou *Étrennes d'Apollon, pour l'année* 1782. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût; Esprit, Libraire, au Palais Royal, &c.

CET Almanach, qui paroît depuis six ans avec beaucoup d'exactitude, a obtenu le succès qu'il mérite. Rien de plus varié que la Collection qu'il renferme. Elle présente tour à tour des Anecdotes anciennes, dont la plupart sont peu connues; des Anecdotes plus récentes; des Pièces fugitives de nos Poëtes modernes qui n'avoient pas encore été imprimées; des Lettres de Voltaire à Mme de Chambonin & à des Littérateurs distingués, parmi lesquelles on en trouve de très-piquantes; quelques morceaux de Prose; d'autres mêlés de Prose & de Vers; enfin, une Notice des principaux Ouvrages mis au jour dans le cours de cette année. La manière dont chaque article est placé, ressemble peut être un peu à ce qu'on appelle du désordre, mais c'est de ce désordre même que naît la variété de cet Almanach, qu'on ne lit pas sans intérêt.

Les détails que contiennent les Lettres de Voltaire à Mme de Chambonin, demandent

Digitized by Google

à être lus en entier ; un Extrait ne suffiroit pas pour les faire connoître, & en ôteroit le charme. Nous allons pourtant citer un fragment de la dix neuvième, parce qu'on y reconnoît & l'esprit & le caractère de l'Auteur, parce qu'il contient une maxime morale qu'on peut rendre publique utilement, & dont plus d'une personne peut profiter. « Mon cher ami Groschar, vous » vous divertissez à Paris, car vous n'écri-» vez point ; mais pourrai-je, moi, vous » divertir à mon tour ? On va jouer *Zu-» lime*, qui pourtant ne vaut pas *Mahomet*. » N'allez donc pas partir de Paris sans voir » *Zulime*. Mais ne pouvez vous donc point » voir un homme plus tendre, plus aima-» ble, plus sûr de son succès que toutes » les Tragédies du monde ? C'est mon ange » gardien, c'est M. d'Argental ; c'est lui qui » vous dira le sort de *Zulime*, car il sait » bien ce que le Public en doit penser. » Comme on a son bon ange, on a aussi » son mauvais ange, & malheureusement » c'est Tiriot qui fait cette fonction. Je sais » qu'il m'a rendu de fort mauvais offices, » mais je les veux ignorer ; il faut se respec-» ter assez soi-même pour ne se jamais » brouiller ouvertement avec ses anciens » amis, & il faut être assez sage pour ne » point mettre ceux à qui on a rendu ser-» vice à portée de nous nuire, &c. »

Parmi les Pièces de Poésie qu'on lit dans cet Almanach, on en remarque deux de

M. Rochon de Chabannes *, dont l'une, intitulée le Portrait d'Elvire, est écrite avec beaucoup de goût, d'esprit & de grâces ; l'autre est une Chanson de table d'un mari à sa femme, dont l'idée est piquante & joyeuse. Les bornes de cet article ne nous permettent point de les faire connoître, & nous donnons la préférence sur celles-ci & sur les autres Pièces que nous avons sous les yeux, à un Apologue de M. Bret, dont le fond est neuf & très-original. Le voici :

La Fête des Laboureurs.

Des Laboureurs honorant la science,
Un bon Seigneur délibéra, dit-on,
De les fêter en hommes d'importance.
A donc, il fit dans le canton
Publier qu'après la moisson
Ces disciples de Triptolême
Pouvoient venir en son château
Chanter Cérès, épuiser son caveau
D'un vin exquis réservé pour lui-même,
Tant il prisoit l'honneur d'un jour si beau.
Ce jour venu, nombreuse est l'assemblée ;
Il les reçoit poliment à l'entrée ;
Leur tend la main, les appelle ses fils ;
Et sur leur front, par le soleil noircis,

* Nous parlerons dans un des Mercures prochains d'une Comédie de cet Auteur représentée à Strasbourg, & qui a [illegible] titre, *la Tr*[illegible].

Au bruit du clairon qui raisonne,
Place lui-même une couronne
Où Flore brille à travers les épis.
Certain Rustaud vient à la file,
Baisse le chef pour être couronné.
Quel est ton droit, maître imbécille,
Lui dit le Seigneur étonné ?
— Qui ? moi ? Je suis, ne vous déplaise,
Membre du corps, je suis le voiturier.
— Retire-toi ; le simple journalier
N'est rien ici ; tu peux à l'aise
Avec mes gens t'enivrer si tu veux.
Et le Rustaud de s'en aller honteux,
Tandis qu'avec ses Laboureurs à table
Notre bon Seigneur du festin
Fait les honneurs, d'amitié les accable,
Et les retient pour l'an prochain.
Or, dites-vous, à quoi bon cette Fable ?
C'est un avis à maint *sarcinateur*,
Qui tous les ans, dans les jardins du Pinde,
Va recueillir & le fruit & la fleur,
Les porte au marché, puis se guinde
Et s'égale au cultivateur.
Si jamais Phébus au Parnasse
Veut vous fêter, Messieurs les beaux esprits,
C'est bien justice qu'il en chasse
Les colporteurs de vos écrits.

Nous ne citerons que deux Anecdotes

que nous choiſirons parmi la foule de celles que l'Éditeur a recueillies.

« Une femme de qualité fit un jour cette » queſtion à J. J. Rouſſeau : Que renferment donc, Monſieur, vos Mémoires ſi » fameux? — Madame, répondit le Philoſophe de Genève, j'y ai dit tout le mal » qu'on ne ſait pas de moi, & tout le bien » que je ſais des autres. — En ce cas-là, reprit la Dame, le Livre ſera court. »

« Un jour Louis XIV dit le plus ſérieuſement du monde à un Seigneur de ſa » Cour dont il connoiſſoit l'ambition démeſurée : » Savez-vous l'Eſpagnol? — Non, Sire. — Tant pis. » Ce Seigneur crut qu'en apprenant vîte cette Langue, il parviendroit à être Ambaſſadeur; il y donna donc tous ſes ſoins, & le ſut en très-peu de temps. Se repréſentant alors devant le Monarque : « Sire, » j'ai appris l'Eſpagnol. — Le ſavez-vous au » point de le parler avec les Eſpagnols » même. — Oui, Sire. — Je vous en félicite : eh bien, vous pourrez lire Dom » Quichotte dans l'original. »

Il y a quelque temps que l'on a imprimé dans le Journal de Paris quatre vers adreſſés à Mgr. le Dauphin. Les lettres initiales du nom de leur Auteur ſont G. D. L. B. Voici les vers.

Ah! Monſeigneur! que votre ſort eſt doux!
Non d'être né pour gouverner la France,
Mais de ne pas avoir la moindre connoiſſance
De tous les mauvais vers que nous forgeons pour vous.

Digitized by Google

On trouva ces vers fort plaisans. Malheureusement pour M. G. D. L. B. on retrouve dans le Recueil dont nous parlons, quatre vers que fit Voltaire, après avoir parcouru un gros Recueil de Poésies faites sur la naissance de Mgr. le Duc de Bourgogne, & qui contiennent la même Epigramme qui a fait le succès des premiers que nous avons cités.

Rejetton de cent Rois, espoir fragile & tendre
D'un Héros adoré de nous,
Que vous êtes heureux de ne pouvoir entendre
Les mauvais vers qu'on fait pour vous !

Parmi les notices des principaux Ouvrages qui ont paru en 1781, on en distingue plusieurs qui sont très-bien faites, quelques-unes qui sont fort négligées, & un assez grand nombre dont le ton est beaucoup trop louangeur. Nous savons que l'honnêteté & la délicatesse de l'Editeur lui ont fait un devoir d'être très-avare de critiques; mais en suivant son systême, que beaucoup de gens approuveront, il peut éviter aussi de donner de trop grands éloges à des Ouvrages qui en sont réellement indignes. Il est de son intérêt de suivre ce conseil, & de se resserrer plutôt dans les bornes d'une notice toute simple, que de louer ce qui n'est pas louable. Nous l'engageons encore à se montrer un peu plus sévère dans le choix des différens morceaux de poésie ou de prose auxquels il fait accueil. Nous en avons remarqué un assez grand nombre qu'il auroit dû refuser d'admettre. Parmi

Digitized by Google

ces morceaux, se trouve une Ode anacréontique de l'Auteur de cet article, où le mot *charmant* est répété deux fois à côté du mot *charmes*, dans l'espace de vingt-quatre petits vers. Cette négligence est réellement condamnable, sur-tout dans un homme qui s'est donné le droit de juger les autres. L'Éditeur en conséquence devoit la proscrire, & plutôt écouter la voix du Public qui demande, avec raison, qu'on lui présente un choix de bonnes choses, que celle de l'amitié; parce que les sacrifices auxquels elle conduit, se font toujours au préjudice du plaisir des Lecteurs éclairés, &, par une suite nécessaire, nuisent au succès des Recueils.

(Cet Article est de M. de Charnois.)

BIBLIOTHÈQUE *Universelle des Romans*; nouvelle Edition, *in*-4°. Tomes I & II. Prix, 8 liv. chacun. A Paris, au Bureau de ce Journal, rue Neuve Ste Catherine.

CETTE Edition, faite avec beaucoup de soin, semble, par le format, appartenir aux grandes Bibliothèques, & ne devoir être, pour ainsi dire, d'aucun usage pour les gens du monde, & sur-tout pour les Dames. On en juge autrement quand on considère la finesse du papier & le nombre des pages borné à cinq cens, ce qui rend les Volumes très-légers, alors on voit que l'Éditeur s'est proposé de rendre la lecture de cet

Digitized by Google

Proſt de Royer vient de nous donner le premier volume. Le Dictionnaire de Brillon, dont il annonce une nouvelle édition, étoit ſans contredit un des meilleurs recueils d'Arrêts qui eût paru juſqu'à préſent ; & M. Proſt de Royer en rend la collection d'autant plus utile & d'autant plus précieuſe, qu'il s'eſt appliqué à corriger les défauts de cet Auteur ; qu'il joint au texte de Brillon ce que la Juriſprudence a introduit de nouveau depuis plus de ſoixante ans, & qu'il traite une multitude de queſtions relatives à la Police, à l'Adminiſtration, à l'Agriculture, aux Arts, au Commerce, à la Marine & à la Guerre, objets importans ſur leſquels Brillon n'avoit rien dit, & qui n'ont été éclaircis que par les écrits lumineux que le ſiècle préſent a produits.

On trouve, ſous chaque mot particulier, une définition exacte tirée des Loix Romaines, ou des Juriſconſultes les plus renommés ; lorſque le Droit Romain ne peut ſervir de guide à M. P. de R., cette définition eſt ſuivie de l'indication des titres du corps de Droit qui traitent la matière dont il rapporte les principes généraux, & auxquels il joint ceux que fourniſſent les Ordonnances, les Coutumes & les Arrêts de réglemens. A ce tableau ſuccèdent les Arrêts particuliers, dont l'Auteur détaille les motifs, & dont il fait voir la connexion avec les principes qu'il a établis d'abord.

Nos Lecteurs ne s'attendent pas que nous

leur donnions un extrait de ce nouveau Dictionnaire, qui n'est essentiellement lui-même qu'un extrait des principes sur chaque matière ; cependant, pour les mettre à portée de juger & d'apprécier le travail de M. P. de R., nous allons examiner le mot *Accident*, & détailler la manière dont il est traité.

L'Auteur commence par définir l'accident un événement fâcheux, que n'a pas prévu celui qui y est exposé : il explique ensuite les causes qui y donnent lieu, la force majeure, l'imprudence, la machination d'un tiers, la faute de ceux qui auroient dû les prévenir : il indique les titres du Droit Romain, où toutes ces questions sont traitées : il en rapporte les principes généraux, & donne des exemples pour en faciliter l'intelligence : il divise les accidens par les choses qui y donnent lieu, telles que les animaux, les bâtimens, les voitures, la chasse, &c... Il examine comment & jusqu'où les maîtres peuvent être tenus des accidens causés par leurs domestiques & si les enfans doivent être poursuivis à cet égard : il discute enfin jusqu'à quel point l'auteur d'une blessure ou d'un meurtre involontaire, peut être tenu des dommages & intérêts.

Tous ces objets sont traités avec beaucoup de précision, & M. P. de R. rapporte sur chacun d'eux les loix générales & les Arrêts particuliers, qui doivent guider le Jurisconsulte dans la décision des espèces, qui

B vj

Digitized by Google

seront soumises à sa décision : il a également soin d'indiquer sur chaque question les Auteurs qui l'ont traitée avec plus de solidité.

Ce nouveau Dictionnaire a un mérite bien supérieur à la compilation de Brillon ; par le tableau réduit des principes du Droit & de la Jurisprudence ; l'ordre & la division des matières ; les vues nouvelles de l'Auteur & les réformes qu'il indique dans notre Jurisprudence actuelle ; l'Auteur a été à portée d'en connoître les abus & les inconvéniens, dans le Barreau, les Hôpitaux, la Municipalité, & dans la place importante de Lieutenant de Police d'une grande Ville, qu'il a remplie avec distinction pendant plusieurs années.

SPECTACLES.*

RÊVE DE L'OBSERVATEUR.

UN rêve ! eh ! pourquoi pas ? Quel est celui de mes Lecteurs qui osera croire qu'il ne rêve point les trois quarts de la journée ? Ce seroit encore un rêve qu'une pareille idée. Enfin, je rêvois il y a deux heures, & je rêvois que j'étois mort. Chacun rêve comme il peut. En un clin-d'œil, mon om-

* N°. 51, 22 Décembre 1781, page 243, on a oublié d'annoncer que l'article de *Jeanne de Naples* n'a pas été rédigé par M. de Charnois.

Digitized by Google

bre parut devant les juges des Enfers. Minos me regarda, & me dit : N'étois-tu point Critique là-haut ? Oui, lui répondis-je. Eh bien, reprit-il, les fureurs de l'amour-propre, la haine, la vengeance, les intrigues, la calomnie, les persécutions, tout s'est réuni pour te faire expier tes fautes par des tourmens anticipés. Vole à l'Élisée, pars. Aussi prompt que la pensée, je m'élance & j'arrive à l'entrée d'un bosquet qu'alloient quitter Boileau & Molière. Avec quel plaisir je leur offris l'hommage que leur doit tout homme qui connoît les services qu'ils ont rendus aux Mœurs & aux Lettres! L'Auteur des Satyres m'écouta d'un air sérieux, mais celui du Tartufe me sourit. Tu seras des nôtres aujourd'hui, me dit-il avec bonté. Nous avons beaucoup entendu parler de la décadence de l'Art Dramatique en France, & nous profitons, pour nous en instruire par nous-mêmes, d'un des privileges accordés aux ombres heureuses. Elles peuvent aller de temps en temps dans l'autre monde observer la situation des Arts dans lesquels elles ont acquis quelque renom. Suis-nous, tu peux nous être utile, & c'est un titre pour te faire partager la faveur dont nous jouissons. Aussitôt nous fûmes transportés à l'Opéra. On y donnoit l'*Iphigénie en Aulide* du Chevalier Gluck. Boileau écoutoit avec l'attention d'un satyrique les effets que le Musicien vouloit produire & qu'il produisoit sur toutes les âmes sensibles. Molière prêtoit l'oreille avec complai-

sance il témoignoit sa sensibilité par le jeu de sa physionomie spirituelle & animée. Et j'admirois Lulli ! s'écria Despréaux. Et tu avois raison, lui dit Molière; mais ce que j'entends est plus admirable encore. Il faut pourtant convenir que les progrès que l'Art Musical a faits pendant cent ans ont doublé les ressources d'un Compositeur; & que si Gluck mérite sa réputation pour avoir, en homme de génie, tiré parti de tous les moyens que son Art lui donnoit dans la fin du dix-huitième siècle, le Florentin n'a pas moins mérité la sienne pour avoir beaucoup fait avec peu de chose, pour avoir créé la musique du Théâtre sans avoir eu de modèle. A la bonne-heure, dit Boileau; mais ceci est sublime, & me feroit aimer les vers de Quinault. Alors parut une femme d'une grande taille, d'une fort belle figure, & cette femme venoit pour jouer le rôle de Clytemnestre.* Je dis à Molière que cette femme débutoit. — Ah ! ah ! il faut l'observer avec soin. A la fin de la représentation, comme il vit que j'aurois bien voulu lui demander ce qu'il en pensoit, il me prévint. Ami, me dit-il, quand j'étois Directeur de Troupe, je formois les sujets que je voulois faire débuter; je leur

* Mlle Lonjeau. Cette Actrice, après avoir débuté à la Comédie Italienne en 1778, a paru, avec succès, sur le Théâtre de Bordeaux, d'où elle a été appelée pour venir ici doubler Mlle Duplant, dans l'emploi des Mères & des Reines.

ssissois quelques rôles, à l'aide desquels ils obtenoient des applaudissemens. Réduits ensuite à se servir de leur propre intelligence, on cessoit de les goûter, & les hommages se tournoient en chagrins. A-t'on encore cette habitude? Oui, lui dis-je. — Tant pis, je ne jugerai pas ton Actrice. Il y a du désordre & de l'abandon dans son jeu; mais j'y vois quelquefois de la sécheresse & de la prétention. Elle est, parbleu, belle femme; ses moyens ne répondent pourtant pas à l'emploi qu'elle a pris. Sa voix est trop foible pour la grande expression. Entends-tu ce qu'elle chante? — Non, mais on prétend que la timidité en est cause en grande partie. Boileau me regarda d'un air courroucé; Molière fit un éclat de rire, & nous nous trouvâmes, sans que j'aie pu savoir comment, au parquet de la Comédie Italienne. On y remettoit *l'Epouse Suivante*, Comédie en un acte & en prose. Boileau me demanda le nom de son Auteur; je lui nommai Chévrier. Quoi! s'écria-t-il, on parle encore de ce frénétique qui abusa sans cesse de l'esprit qu'il avoit reçu du ciel, de ce caustique impudent qui a deshonoré la carrière des Arts, & qui feroit regretter la découverte de l'impression, si elle n'avoit pas servi à mettre au jour le contre-poison de ses Ouvrages scandaleux... Paix, dit Molière; on commence. Nous vîmes la fille d'un Artisan devenue l'épouse d'un homme de condition, abandonnée par lui, & faisant le

rôle d'une Femme-de-chambre auprès de la personne que son mari devoit épouser par ordre d'une mère impérieuse. Nous vîmes les époux se reconnoître, s'aimer encore, & nous vîmes, à la fin, la mère devenir flexible, &, malgré le préjugé qui proscrit les mésalliances, approuver le mariage de son fils avec une fille née dans la dernière classe des Citoyens. Despréaux alloit parler quand Molière l'en empêcha. Garde le silence, lui dit-il, tu as de l'humeur : plus tranquille que toi, je serai plus juste. Il y a des choses agréables dans cette petite Comédie ; mais, & ce n'est pas la seule qui mérite ce reproche, elle offre un exemple dangereux. Tous les hommes sont nés égaux sans doute, mais dans un pays policé les conditions doivent être inégales. Le bien de l'Etat, le bonheur des familles, l'équilibre de la politique, la saine Philosophie, tout s'oppose ou doit s'opposer aux mésalliances. Les mariages qui en résultent sont souvent funestes aux deux époux, & toujours à l'un d'eux. C'est dans l'intention de prouver cette vérité que j'ai composé *George-Dandin*, dont tout le monde n'a pas senti le but moral. Le Théâtre ne doit jamais offrir de modèles qui puissent nuire aux préjugés nécessaires. Qu'un père pardonne dans le silence à un fils qui a fait une folie de cette nature, à la bonne heure. *

* On doit sentir que c'est à ce titre que le sévère Despréaux revient sur la terre pour y observer la situation de l'Art Dramatique.

Digitized by Google

Non, non, reprit le fougueux Législateur du Parnasse ; Un père même, un père est un imbécille quand il est assez foible pour pardonner de telles extravagances. Eh ! moi bleu, dit le bon Molière, tu parles toujours comme si tu n'avois pas cessé d'être homme. Quand ce discours finit, nous nous trouvâmes dans une des coulisses du Theâtre François. Après que Boileau eut écouté quelques tirades d'une Tragédie qu'on y jouoit, il me demanda si l'*Impromptu de Versailles* ne se trouvoit plus dans les Œuvres de Molière. Je l'assurai du contraire. Je ne l'aurois jamais cru, me dit-il, à la manière dont cette Tragédie est jouée. Mon cher contemplateur, reprit il en parlant à Molière, que dis tu du mépris que l'on fait de tes leçons ? Que l'homme est le même dans tous les siècles, répondit l'Auteur de l'*Avare*. La petite Pièce commença. Elle étoit folle, mais jolie. Molière pleura de joie en la voyant représenter ; Boileau se dérida. Veux-tu, lui dit Molière, venir embrasser l'Acteur qui joue le rôle du Valet : c'est la perfection de l'Art fondue dans tout ce que la Nature a de vérité. * — Tu peux l'embrasser pour toi & pour moi, j'y consens ; Molière saisit l'instant où une jolie femme s'approcha pour parler à l'oreille du Comédien ; & il l'embrassa, ce qui fut regardé par ce dernier comme une faveur de la jolie

---

* Il est inutile de nommer ce Comédien. Tout le monde le reconnoîtra. *Rara avis in terris.*

femme. Boileau parla de retourner aux enfers; mais Molière voulut jeter un coup d'œil sur les spectacles dont les prétendus gens de goût ont chassé le peuple pour lequel ils sont faits. Nous volâmes au fond d'un Fauxbourg afin d'y juger celui de tous ces Théâtres qui a le plus de vogue. J'observois les deux ombres illustres; leur étonnement ne se pouvoit peindre; enfin, après un quart d'heure de patience, elles partirent, comme de concert, d'un éternuement si vigoureux, que les voûtes de la salle se brisèrent: Je m'éveillai à ce bruit, & je me trouvai au coin de ma cheminée, le coude appuyé sur une Tragédie moderne. Puisque tout le monde écrit ses rêveries, me dis-je, je puis bien rendre mon songe public, & je pris la plume & j'écrivis, & vraisemblablement beaucoup de personnes qui me liront, ne me conseilleront pas de continuer mon rêve.

GRAVURES.

Exposition Anatomique des organes des sens jointe à la Névrologie entière du corps humain, avec des conjectures sur l'électricité animale, accompagnée de Planches coloriées, par M. d'Agoty père, *in-folio*, contenant quarante-six feuilles de Discours & huit Planches coloriées. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire, rue Christine. La première de ces Planches, composée de neuf figures, représente la coupe verticale de la tête, pour bien saisir la situation des ventricules, la moëlle allongée, la faux, & le cervelet, &c.; une coupe

du crâne & de l'orbite pour démontrer l'œil en situation avec une grande multitude de nerfs & d'artères; coupe de la face d'un squelette pour voir l'orbite de profil & la gouttière lacrymale; la même coupe vue en face; la coupe du nerf optique & des autres nerfs de l'œil; coupe du globe de l'œil & nerf optique; coupe du globe de l'œil entr'ouvert pour laisser voir le bouton médullaire, la partie percée qui reçoit les images, & que la rétine tapisse & couvre; la partie antérieure de cette coupe: on voit à travers le crystallin la pupille. La deuxième Planche, composée de deux figures, représente la base du cerveau & l'origine de tous les nerfs, de la moëlle allongée & une coupe des ventricules; la coupe des ventricules latéraux & leur communication. La troisième représente l'anatomie particulière de l'oreille. La quatrième, composée de deux figures, représente la base du crâne, la sortie des nerfs, la coupe pour voir l'œil, & celle de l'os pierreux pour l'oreille interne, en outre la ramification de la sixième & cinquième paires. La cinquième Planche contient toutes les parties du nez, du palais & de la langue. Les sixième, septième & huitième Planches composent la Névrologie entière du corps humain. Les descriptions anatomiques qui accompagnent ces Planches & les conjectures de l'Auteur sur l'électricité animale, sont faites pour intéresser également les Chirurgiens, les Médecins & toutes les Personnes qui étudient cette partie de la Physique.

Les Baigneuses surprises, Estampe gravée d'après le Tableau de l'Albane, par J. J. Avril, faisant pendant à Diane qui change Actéon en cerf, d'après le même Peintre. Prix, 6 livres chacune. A Paris, chez Avril, rue de la Huchette, porte-cochère en face de la rue Zacharie. On trouve à la même adresse le *Croc-en-Jambe*, d'après Rubens, gravé par J. J. Avril. Prix, 6 liv.

Portrait de Hyder-Aly. A Paris, au nouveau Magasin d'Estampes Angloises, Place du Palais Royal, où l'on trouve une Collection très-nombreuse d'Estampes Angloises au même prix qu'elles se vendent à Londres. Il faut s'adresser pour la correspondance à M. Sellier, & affranchir les lettres.

Plan d'élévation & Coupe du grand escalier de l'Archevêché de Paris, exécuté en quatre Planches sur les Dessins de M. Desmaisons, Architecte du Roi, avec une cinquième Planche intitulée : *Remplissage d'entre-colonnes en styles.* Prix, 2 livres. A Paris, chez M. Panseron, rue des Maçons.

Plan colorié des positions de l'Armée de Cornwallis, & des attaques des forces combinées de France & des Etats-Unis, levé sur les lieux par les Ingénieurs de l'Armée Françoise. Prix, 1 liv. 4 sols A Paris, chez le Rouge, Ingénieur, rue des Grands Augustins. — On trouve chez le même Ingénieur, *le Neuvième Cahier des Jardins Anglo-Chinois*, contenant Romainville, Bisi, divers projets pour le Jardin du Président Molé, Ablois, partie de S. Cloud, Cassines près de Londres, Arc-de-triomphe, en 15 planches. Prix, 6 liv. — *Les changemens faits au Clocher du Portail de S. Sulpice*, par M. Chalgrin, Architecte du Roi. Prix, 2 liv.

Herbier colorié de l'Europe, premier Cahier *in-fol.* gr. pap. Prix, 15 l. A Paris, chez M. Buchoz, Médecin Botaniste, rue de la Harpe, vis-à-vis la Place Sorbonne. On sait qu'une partie des Plantes qui sont indigènes en France, le sont également en Angleterre, en Allemagne, en Danemark, &c. L'Auteur se propose de réunir toutes les Plantes de l'Europe en un seul Ouvrage, afin d'éviter les répétitions des mêmes objets qui se trouvent épars dans une multitude de Livres particuliers de Botanique, dont l'acquisition est aujourd'hui fort dispendieuse. Ce premier cahier nous a paru fait avec beaucoup de soin;

nous rendrons compte des suivans à mesure qu'ils paroîtront.

MUSIQUE.

CONCERTO *pour le Clavecin ou Forte-piano, avec accompagnement de deux Violons, Alto & Basse, deux Hautbois, deux Cors*, composé & exécuté au Concert de la Reine, par M. l'Abbé Vogler. Prix, 4 liv. 4 sols. A Paris, chez Sieber, Musicien, rue S. Honoré, vis-à-vis l'Hôtel d'Aligre, N°. 92, où l'on trouve plusieurs nouveautés.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ALMANACH *des Rendez Vous*, pour l'année 1782. Cet Almanach, nécessaire à tous les Gens d'Affaires, se distribue chez Lambert & Baudouin, Imprimeurs-Libraires, rue de la Harpe, près Saint Côme. — *Les Hochets Moraux*, ou *Contes pour la première enfance*, dédiés à L. A. S. Mademoiselle d'Orléans & Mademoiselle de Chartres, par M. Monget, chez les mêmes Libraires.

Almanach Bienfaisant, ou *Étrennes aux Belles*, format in-18. — *Almanach plaisant*, ou *Étrennes aux beaux Esprits*, même format. — *Almanach pensant*, ou *Étrennes aux Philosophes*, même format. — *Almanach chantant*, ou *Étrennes aux jolies Voix*, même format. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue Mauconseil, à côté de la Comédie Italienne; Desenne, Libraire, au Palais Royal; & la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

Les Étrennes du Goût, ou *l'Art d'embellir les Dames*, format *in*-24. A Paris, chez Desvente, Libraire, Hôtel de Danemarck, rue Jacob.

Digitized by Google

Almanach pour cette année 1782, *supputé par* Mathieu Laensbergh, à Liége; & à Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

Recueil de toutes les Prières de l'Écriture Sainte, rangées dans le même ordre qu'elles se trouvent dans l'Ancien & le Nouveau Testament, avec des Prières pour réciter dans les familles le matin & le soir, aussi composées des propres paroles de l'Écriture Sainte, des Pères & des Offices de l'Église. Volume *in*-12. Prix, 2 liv. relié, 2 liv. 10 sols en papier fin. A Paris, chez Simon, Imprimeur du Parlement, rue Mignon-Saint-André-des-Arcs.

La Morte d'Abelle, Poëma, tedesco del Signor Gesner, tradotto del Signor Abata Mugnozzi Romano, Professore di Lingua Italiana in Parigi, Volume *in*-12. A Paris, chez l'Auteur, rue Montorgueil, vis-à-vis le Passage du Saumon; Jombert, Libraire, rue Dauphine. Le Traducteur de ce Poëme a eu l'attention de marquer tous les accens de la Langue Italienne, afin d'en faciliter la lecture à ceux qui l'apprennent.

Lettres sur l'Opéra, par M. C.... Vol. *in*-12. A Paris, chez Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine.

État de la Noblesse, année 1782, pour servir de supplément à tous les Ouvrages historiques, chronologiques, généalogiques, & de suite à la Collection des Étrennes de la Noblesse, 2 Vol. *in*-12. Prix, 4 livres 10 sols brochés. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins; Onfroy & Boucher, Libraires, quai de Gêvres.

On trouve les Livres suivans chez Lamy, Libraire, quai des Augustins; 1°. *La Vérité sortant du puits*

Digitized by Google

hermétique, ou *la vraie quintessence solaire & lunaire*, *Beaume radical de tout être & origine de toute vie*, *Confection de la Médecine universelle*, Volume *in*-12 : 2°. *Le grand éclaircissement de la Pierre Philosophale pour la transmutation de tous les métaux*, par Nicolas Flamel, Vol. *in*-12 : 3°. *Histoire des Révolutions de Taïti*, *avec le Tableau du Gouvernement*, *des Mœurs*, *des Arts & de la Religion des Habitans de cette Isle*, par Messire Pontavéry, grand Earée de Taïti, Ouvrage traduit du Taïtien en François par Mlle B. D. B. D. B. *in*-12, 2 Parties. Prix, 2 liv. 8 sols.

Questions de Droit, *de Jurisprudence & d'Usage des Provinces de Droit Écrit du ressort du Parlement de Paris*, mises en ordre alphabétique par M. Mallebay de la Mothe, Conseiller du Roi, quatrième Édition, revue, corrigée & considérablement augmentée, Volume *in*-8°. Prix, 5 livres broché. A Paris, chez Froullé, Libraire, Pont Notre-Dame.

Calendrier Dauphin. Prix, 12 sols. A Paris, chez Lottin l'aîné, Imprimeur-Libraire du Roi, rue S. Jacques.

Avis aux bonnes Ménagères des Villes & des Campagnes sur la meilleure manière de faire leur pain, nouvelle Édition, revue & corrigée, par M. Parmentier, Volume *in*-12. A Paris, chez Barrois l'aîné, Libraire, quai des Augustins.

Étrennes Lyriques, *Anacréontiques*, pour l'année 1782, Volume *in*-12. A Paris, chez l'Auteur, rue des Nonaindières, au coin de celle de la Mortellerie.

Manuel d'Épictete, traduit par M. N. dédié au Roi, petit format. A Paris, chez Didot l'aîné, Im-

Digitized by Google

primeur-Libraire, rue Pavée; Debure l'aîné, Libraire, quai des Augustins.

Géographie comparée, ou *Analyse de la Géographie ancienne & moderne*, sixième Livraison, renfermant la Géographie physique & la Géographie ancienne de l'Espagne, Volume *in*-8°., par M. Mentel. A Paris, chez l'Auteur, rue de Seine, à l'Hôtel de Mayence, près du Notaire; Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet; Nyon le jeune, Libraire, quai des quatre Nations.

Nota. Le second Livre d'*Ovide* en vers François annoncé dans le dernier Numéro, se trouve, ainsi que le premier, chez Monory, rue des Fossés Saint-Germain-des-Prés; la Veuve Duchesne, rue Saint Jacques, Esprit, au Palais Royal; Hardouin, Libraires, rue des Prêtres-Saint-Germain.

TABLE.

Les Amours en marche vers le Berceau du Dauphin.	3	*Bibliothèque Universelle des Romans*,	31
La Neige, Conte,	7	*Dictionnaire de Jurisprudence & des Arrêts*,	33
Enigme & Logogryphe,	15	*Rêve de l'Observateur*,	36
Elémens de la Langue Françoise,	16	*Gravures*,	42
Epître à un Anonyme,	22	*Musique*,	45
Almanach Littéraire,	25	*Annonces Littéraires*,	*ibid.*

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 5 Janvier Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 4 Janvier 1782. DE SANCY.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.
SAMEDI 12 JANVIER 1782.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

VERS à M. DES..., Histor. de la Maison de Bourbon.

INTERPRÈTE d'une Patrie
Qui s'honore de tes talens,
Et plus encore énorgueillie
De tes nobles vertus & de tes sentimens,
Je viens t'offrir un pur encens,
Ennemi de la flatterie.
Il est des Poëtes adroits
Dont sans cesse la Muse nomme
Les beaux Esprits régnans, les Artistes, les Rois,
Pour partager la gloire d'un grand homme;
Mais tu distingueras l'air de la vérité
Et le style de la tendresse
De celui de la vanité,
Bien permise pourtant alors qu'on t'intéresse.

Digitized by Google

Si j'obtins ce bonheur pour des vers qu'*Erato*
Me fit noter ſans art & ſans étude,
Quand tu les applaudis je crois ouïr *Clio*
Encourager ſa ſœur & vanter ſon prélude.
On ne prélude pas toujours ;
Et cette lyre des Amours,
Montée enfin par Polymnie,
Enfantera dans ſes tranſports
De fiers accens, de doux accords,
La plus raviſſante harmonie,
Lorſqu'à de grands objets volera mon génie.
Alors, peut-être alors, ô Def...
Je chanterai la gloire des Héros,
Des *Condés* les foudres de guerre,
Dont la valeur héréditaire
Fut toujours ſi chère au Dieu Mars ;
A *Friedberg*, comme à *Lens*, maîtriſant les haſards,
Et ne dépoſant leur tonnerre
Que pour cultiver les Beaux-Arts
Dans le ſein des vertus qui conſolent la terre.
Des Bourbons, dont ta plume a fini les portraits,
Je dirai les exploits d'éternelle mémoire ;
Je publîrai leurs auguſtes bienfaits,
Source d'une plus pure gloire ;
Et Clio, Clio me promet
De n'arracher aucun feuillet
De mes vers ni de ton Hiſtoire.

(Par M. Bérenger, de l'Académie de Marſeille, & Honoraire de celle d'Arras.)

VERS

Sur la Naissance de Mgr. le DAUPHIN.

GRAND Roi, plaignez le sort d'un pauvre Chevalier,
Qui, d'une façon bien cruelle,
Vient de se voir humilier;
Et par qui, Sire, encor ? par qui ? par la Gabelle.
Il vous naît un Dauphin; & c'est un Financier
Qui le plus dignement, au bruit de la nouvelle,
De lui même, en ce lieu, sans ordre & le premier,
Par sa noble dépense, a fait briller son zèle;
Jeu, Largesses, Festins, Bal, Artificier,
(Ces Messieurs sont en fonds, pour ne rien oublier),
Tout en fut... Mais qui peut les prendre pour modèles?
Et moi! moi! qu'on a vu si gaiment déployer
Pour vous dans cent combats l'amour le plus fidèle;
Moi! pour vous prêt encore à me sacrifier,
Je n'ai pu, Sire, hélas! brûler qu'une chandelle!

(*Par un vieux Chevalier de S. Louis.*)

Note de l'Auteur. Le Financier en question s'est vraiment distingué, non par un faste ridicule, mais par le goût & l'honnête profusion qui ont présidé à ses fêtes, où les pauvres n'ont pas été oubliés : quel Militaire n'envieroit d'être à sa place pour se montrer aussi bon Citoyen que lui?

Digitized by Google

Pour mettre sous le Portrait de M. DE BROSSES, *premier Président du Parlement de Dijon, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.*

CHEF d'un auguste Aréopage,
Au bonheur des humains il consacra ses ans :
Minerve le ceignit du laurier des Savans,
Et Salluste lui doit hommage.

(Par M. Bulle, son ancien Secrétaire.)

BOUQUET A SOPHIE.

LA fleur des champs moins que vous est modeste,
Et moins que vous la rose a de fraîcheur.
Le lys superbe, à la tige céleste,
A moins que vous de grâce & de blancheur.
Oui, chaque fleur est par vous effacée.
L'immortelle est l'image de mon cœur,
Et je vous l'offre unie à la pensée.

(Par M. de Saint-Ange.)

Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de l'Énigme est *le Portrait*; celui du Logogryphe est *Dauphin*, où se trouvent *pin*, *vin*, *pain*, *ni*, *in*, *vain* & *phu*.

Digitized by Google

ÉNIGME.

MA tête menace les cieux.
Meurt-t'on ? je fais une gambade.
Quand on veut rendre hommage aux Dieux,
On me donne la bastonade.

(*Au Palais Bourbon, le* 30 *Décembre* 1781.)

LOGOGRYPHE.

J'AI six pieds & je suis femelle ;
Mais plaignez-moi, mon cher Lecteur,
Ma destinée est bien cruelle,
J'en perds deux dès l'instant qu'avec moi j'ai ma sœur,
Je perds en même-temps mon sexe & ma figure.
Il est vrai toutefois que par ce changement,
Je suis de la moitié plus solide & plus sûre ;
Ma perte m'enrichit ; devinez à présent.
J'ai les pronoms de deux personnes ;
Un meuble où les Auteurs déposent leur esprit ;
Quatre voyelles ; deux consonnes ;
Et ce que tout Lecteur cherche dès-qu'il me lit.

(*Par M. S.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Traduction des Odes d'Horace, avec des Observations critiques, & Poésies lyriques, suivies d'un Discours sur l'Ode, & de quelques autres Pièces de prose, par M. de Reganhac. 2 Volumes *in*-12. A Paris, de l'Imprimerie de Valade, & se trouve chez Laporte, Libraire, rue des Noyers, 1781.

Horace a dû trouver & a trouvé parmi nous en effet des Traducteurs sans nombre. Ce Poëte Philosophe, chez qui ces deux qualités se soutiennent mutuellement sans jamais se nuire, a de quoi plaire à tous les goûts, parce qu'il sait réunir tous les tons. Mais aucune de ces Traductions n'avoit satisfait encore l'homme de goût, qui, nourri dans les principes de la saine Littérature, exige qu'un Traducteur conserve tout-à-la-fois & le génie de sa langue & la physionomie de son original, & qui réprouve avec la même sévérité celui qui ne peut faire lire son Auteur qu'en le dénaturant, & celui qui ne sauroit être exact sans être barbare. Tous les Traducteurs d'Horace connus ont encouru l'un ou l'autre anathême. Quant à M. de Reganhac, la façon dont il s'exprime

sur les devoirs d'un Traducteur, pourroit seule nous répondre du mérite de sa Traduction. Nous allons citer à cette occasion deux pages de sa Préface, parce qu'elles renferment une excellente leçon justifiée par un exemple.

« Un grand Poëte n'a pas besoin de ré» flexion ; & son instinct poétique l'éclaire » assez pour mettre quelquefois, quand l'oc» casion l'exige, au commencement d'une » phrase, ce dont il veut que son Lecteur » soit d'abord frappé, pour placer à la fin » ce qu'il desire d'imprimer plus profondé» ment dans son ame, & pour jeter dans » le milieu ce qu'il y a de moins important. » Cet arrangement est distinctement marqué » dans le quatrain suivant, pris de l'Ode » seconde du premier Livre d'Horace :

Audiet cives acuisse ferrum,
Quo graves Persæ melius perirent,
Audiet pugnas, vitio parentum
Rara Juventus.

« En voici une Traduction qui semble, » au premier coup-d'œil, en exprimer tout » le sens, en rendant la valeur de chaque » mot latin, & qui néanmoins est très» infidelle.

« *La jeunesse Romaine, si peu nombreuse » par le crime de ses pères, apprendra nos » combats impies ; elle saura que nous avons » éguisé contre nous-mêmes le fer qui eût dû*

Digitized by Google

» *servir à exterminer les Perses, nos ennemis*
» *implacables.*

» En quoi pèche cette Traduction ?... J'y
» applique, si j'ose emprunter cette expres-
» sion des Géomètres, ma règle du rapport
» interne, & je vois qu'elle contredit &
» défigure l'original au lieu d'en être l'image.
» Car le principal but du Poëte est ici d'ex-
» primer l'égarement, les ravages & l'im-
» piété des guerres civiles. Sa strophe com-
» mence par une image touchante : *nous*
» *avons éguisé le fer contre nous-mêmes :*
» image destinée à ébaucher le sentiment
» pathétique mis à la fin, *cette jeunesse si*
» *peu nombreuse par les fureurs de ses pères.*
» Il y a entre eux une réflexion fugitive,
» *les Perses, qu'il eût mieux valu exterminer ;*
» mais elle est étrangère au but principal,
» & disparoît comme un éclair. C'est tout
» le contraire dans la version proposée.

» Elle met à l'entrée le sentiment pro-
» fond qui finit le quatrain ; elle continue
» par l'image qui n'étoit destinée qu'à le
» préparer, & qui en paroît moins vive ; &
» elle place à la fin la réflexion purement
» accessoire que le Poëte avoit jetée au mi-
» lieu ; en sorte que, contre son intention,
» c'est sur cette réflexion, presque indiffé-
» rente, que se réunit dans la phrase Fran-
» çoise toute la lumière d'un tableau bien
» autrement ordonné par la passion créatrice.

« Conformons maintenant dans une Tra-
» duction plus régulière, la disposition du

» François à celle du Latin, & nous verrons
» aussitôt le vrai but du Poëte rétabli, la
» source de ses mouvemens dévoilée, &
» leur rapide succession représentée avec
» une énergie fort approchante du texte.

» *La jeunesse Romaine saura que nous*
» *avons éguisé contre nous mêmes le fer qui*
» *auroit dû servir à exterminer les Parthes,*
» *nos implacables ennemis : elle apprendra*
» *nos combats impies, cette jeunesse si peu*
» *nombreuse par le crime de ses pères.* »

Il faut en convenir, d'après des principes aussi bien raisonnés, on peut juger que M. de Reganhac étoit destiné à enrichir notre langue d'un Horace François. Cependant, pour ajouter à cette preuve préliminaire, nous allons mettre sous les yeux de nos Lecteurs quelques morceaux de sa Traduction. Commençons par la belle Ode morale, *Tyrrhena Regum.* Il faut avertir auparavant que, dans la version des Odes en quatrains, le nouveau Traducteur, pour conserver le plus fidèlement possible les formes de l'original, a figuré, comme on va voir, la séparation primitive des quatrains, lors même qu'ils sont liés entre eux par la continuité du sens; attention bien moins minutieuse qu'on n'imagineroit d'abord.

« Rejetton des Rois d'Étrurie, Mécène,
» un carteau d'excellent vin qui n'a pas été
» entammé, une ample moisson de roses,
» & une cassolette d'essence extraite pour
» vos cheveux, vous attendent depuis long-

» temps chez moi. Qu'aucun obstacle ne
» vous retarde. Voulez-vous toujours con-
» templer les rivages de Tibur, la colline
» d'Æfule, & les sommets où régna le par-
» ricide Télégon ? »

Nous croyons pouvoir nous dispenser de transcrire le Latin, persuadés que tous les Amateurs de l'antiquité ont Horace dans leur mémoire ou sous leur main ; mais nous nous permettrons quelques observations critiques, ou plutôt nous proposerons quelques doutes à M. de Reganhac. Nous désirerions, par exemple, qu'en traduisant un Poëte, on ne fît entrer dans sa prose aucun mot qui ne pût être admis dans la poésie. D'après ce principe, nous aurions proscrit *entamé* & *extraite*.

« Dérobez-vous à l'abondance, mère du
» dégoût, & à ce palais dont le comble se
» perd dans les nues ; & n'admirez pas sans
» cesse la vaine pompe, l'opulence & le
» fracas de Rome.

» Quelquefois la simplicité a mis une va-
» riété piquante dans les plaisirs des Grands ;
» & sous un toit rustique, un repas frugal
» sans dais & sans lits de pourpre, leur a dé-
» ridé le front. »

Horace respire dans cette Traduction ; & le style du Traducteur n'y perd rien de son élégance. Qu'on nous permette de rapporter ici la version de cette dernière strophe par Sanadon.

« Les Grands aiment à se délasser d'un

» plaisir par un autre. Souvent un repas que » la frugalité règle, que la propreté assai» sonne, dans une maison peu accommodée, » sans tapisserie, sans lits de pourpre, fait » tomber les rides du front & dissipe les » plus noirs chagrins. »

Combien, malgré son faux air d'élégance, cette Traduction prête à la critique! *aiment à se délasser d'un plaisir par un autre*, n'est point dans Horace. *Que la frugalité règle, que la propreté assaisonne*, tout cela est paraphrasé, d'autant plus que *règle* n'est pas heureux. *Une maison peu accommodée*, n'est ni élégant ni François. *Fait tomber les rides du front*, est une expression assez poétique; mais & *dissipe les plus noirs chagrins*, est une redondance. D'ailleurs, il falloit dire, fait tomber les rides de leur front, du front des Grands; la pensée d'Horace n'est pas une généralité; il l'applique aux Grands en particulier, *divitibus*. Revenons au nouveau Traducteur, en avouant pourtant que *munda* n'est pas rendu dans sa version.

« Déjà le père d'Andromède fait briller » ses feux; la constellation qui précède la » canicule se déchaîne; le lion exerce ses » fureurs, & le soleil brûle les campagnes.

» Les Bergers, avec leurs troupeaux lan» guissans, cherchent les ombrages & les » eaux; ils s'enfoncent dans l'épaisseur des » forêts, retraite des horribles faunes, & » les zéphirs ne caressent plus nos rivages. »

M. de Reganhac auroit pu & dû conser-

ver *taciturna*, qui complette l'image, *nos rivages taciturnes*. Sans doute l'amour de la précision lui a fait faire ce sacrifice. On ne fera pas le même reproche à Sanadon. Voici comment il a traduit ces cinq mots latins, *caretque ripa vagis taciturna ventis : les zéphirs suspendent leurs haleines, & ne mêlent plus leur agréable murmure au gazouillement des eaux ; tout est dans le silence & dans le repos*. Il nous semble entendre Covielle, qui sert de truchement au prétendu fils du Grand Turc, dans le moment où celui-ci dit au Bourgeois Gentilhomme, *Bel-men*, interpréter ainsi ce seul mot : *il dit que vous alliez vîte avec lui vous préparer pour la cérémonie, afin de voir ensuite votre fille, & de conclure le mariage.*

M. de Reganhac avoit déjà donné une Traduction du premier Livre des Odes d'Horace en 1751 ; & nous n'avons été nullement surpris des éloges que lui donne l'Abbé Goujet, Auteur de la Bibliothèque Françoise, dans *les additions* de son quinzième Volume. Nous allons rapporter les propres paroles de ce Bibliographe, qui confirment notre jugement sur cette nouvelle Traduction. « Je ne sais, dit-il, qui est l'Auteur d'une » Traduction du premier Livre des Odes » (d'Horace) qui a paru à Toulouse en 1751. » Elle est en prose, & elle m'a paru rendre » avec élégance les pensées & même l'élé» gance du Poëte Latin ; & j'ai entendu dire

» à des Écrivains de réputation & de mé-
» rite, qu'il seroit à souhaiter que l'Ano-
» nyme ne se fût pas borné au premier Li-
» vre des Odes. La Traduction de celui-ci
» est précédée d'une Lettre de l'Auteur à
» Madame de Montegut *de Segla, Maîtresse*
» *des Jeux Floraux*, digne par ses connois-
» sances & la délicatesse de son esprit de
» tous les éloges qui lui sont donnés dans
» cette Lettre, qui contient d'ailleurs de
» judicieuses réflexions sur Horace, de bons
» principes sur la Traduction, & une cen-
» sure qui m'a paru juste de celle de M.
» Dacier; la version est suivie de plusieurs
» autres observations critiques sur les Tra-
» ductions de ce même Livre, par le Père
» Sanadon, Jésuite, & par le même M.
» Dacier. »

On vient de voir que l'Abbé Goujet trouve des réflexions judicieuses dans une Lettre imprimée à la tête de ce premier Livre. Il auroit ajouté à ses éloges, s'il avoit lû tous les morceaux de prose que M. de Reganhac vient de joindre à sa Traduction, & qui sont analogues à la poésie lyrique. Nous invitons sur tout nos Lecteurs à lire un *Discours sur l'Ode*, qu'on trouve au second Volume, & qui renferme les principes les plus sains & les mieux raisonnés. Dans les notes dont parle aussi l'Abbé Goujet, l'Auteur a fait entrer de temps en temps des remarques qui servent à apprécier la Traduction de l'Abbé Batteux, Ouvrage

qu'il regarde comme fait à la hâte, & auquel il reproche de la dureté, de la froideur & de la sécheresse.

On lira avec le même plaisir une trentaine d'Odes que M. de Reganhac a imitées en vers. Ce n'est pas que toutes aient le même degré de bonté. M. de Reganhac est trop bon juge pour admirer tout également dans les poésies lyriques de J. B. Rousseau ni même dans celles d'Horace. Il n'a pas espéré sans doute avoir atteint à cette perfection, qui ne compâtit point avec l'humanité. Il nous pardonnera donc de lui reprocher quelques endroits foibles, & quelquefois l'absence de cette flamme poétique, qui donne à l'Ode le caractère de l'inspiration. Il nous semble, par exemple, avoir manqué cette fameuse Ode anacréontique, *donec gratus eram.* Mais les endroits qui donnent lieu à ces observations critiques, sont bien rachetés par l'élégante facilité qui règne dans tout le reste. Nous allons citer en preuve l'imitation de l'Ode, *Non semper imbres.*

Toujours les vents & les orages
N'irritent pas le sein des flots :
Toujours la chûte des nuages
Ne désole pas nos enclos.

Le cours réglé de la Nature
Borne le règne des frimats :
Nos bois reprennent leur verdure,
Nos vergers leurs rians appas.

Pourquoi les sons de votre lyre
N'expriment-ils que les douleurs ?
Que le jour naisse, qu'il expire,
Il vous trouve, il vous laisse en pleurs.

Le vieillard qui vécut trois âges,
Regretta moins Antilochus :
Priam eut des larmes plus sages
Pour Hector & pour Troïlus.

Qu'une langueur pusillanime
Ne dégrade plus votre voix :
D'un triomphateur magnanime
Célébrez les nouveaux exploits.

Voyez le tigre en vain rébelle
Rouler des flots moins insolens ;
Que votre génie étincelle
A l'aspect des Gelons tremblans !

César leur prescrit des barrières ;
Et, dociles à cette loi,
Ont-ils reconnu nos frontières,
Ils reculent avec effroi.

Après avoir traduit avec élégance & fidélité en vers & en prose, les Odes d'Horace, après avoir donné d'excellens préceptes sur le poëme lyrique ; il ne manquoit plus à M. de Reganhac que de s'exercer lui-même comme créateur dans ce genre de poésie ; & il l'a fait avec assez de succès pour pouvoir se

Digitized by Google

vanter (s'il n'avoit autant de modestie que de talent) d'avoir donné complettement dans ses deux Volumes un cours théorique & pratique de l'Ode. On a lu avec plaisir, dans un de nos Mercures de l'année dernière, celle aux Souverains, ce qui nous dispense d'en parler ici. Nous allons en faire connoître une autre faite à l'occasion de la paix d'Aix-la-Chapelle.

De Tyr, de Granique & d'Arbelle,
Jadis le vainqueur furieux,
Par une audace criminelle,
N'obtint qu'un honneur odieux:
De sa vaine magnificence,
De sa fastueuse clémence
Le sage n'est point ébloui;
Ce barbare dompte & ravage,
Et sa politique partage
Des États trop vastes pour lui.

Les attraits d'une fausse gloire,
Grand Roi, ne t'ont jamais séduit;
Et dans les champs de la Victoire,
L'équité seule t'a conduit.
Vengeur d'un Prince qui t'appelle,
Tu pars, & l'Univers chancelle;
Mille remparts sont abattus.
Contre tes projets animées,
La terre enfante des Armées;
Tu parois, elles ne sont plus.

Mais ton invincible courage
Sème en vain la mort & l'horreur ;
Des Princes que ta gloire outrage,
Elle accroît l'aveugle fureur.
Fontenoy, Laufeld !... quels spectacles !
Poursuis ; par de nouveaux miracles
Soumets tes rivaux à la paix ;
Brise leur confiance altière :
Pour eux & pour l'Europe entière
Tes victoires sont des bienfaits.

Il y auroit bien peu d'expressions à reprendre dans ces trois strophes, & il y en a de belles, comme *soumets tes Rivaux à la paix.* Après une autre strophe sur Berg-opzoom & Maestricht, le Poëte s'écrie :

Il est donc vrai, le Ciel propice
De mon Prince exauce les vœux !
Les Rois écoutent la justice,
Et l'Univers devient heureux.
O paix ! que tes nœuds soient durables !
De ses conquêtes mémorables
Le seul prix suffit à son cœur.
Vainqueur des Peuples & des Princes,
C'est en leur rendant leurs Provinces
Qu'il en est le triomphateur.

Suit une apostrophe aux *Conquérans sans humanité*, qui contraste avec le portrait de Louis. Voilà certainement l'harmonie & le ton lyrique.

QUELLE ardeur nouvelle m'anime!
Quel doux espoir flatte mes vœux!
Les Nymphes de la double cîme
Mettent l'avenir sous mes yeux.
Au sein de cet heureux empire,
A grands flots le commerce attire
Des biens qu'il répand à grands flots;
Il va dans des climats stériles
Convertir en moissons utiles
Et leurs pierres & leurs métaux.

TEL l'Océan reçoit sans cesse,
Et dans son sein nourrit toujours
Les fleuves qui font la richesse
Des climats qu'embellit leur cours:
Les vapeurs qu'exhalent ses plaines
Abreuvent les pins & les chênes
Au sommet des monts verdoyans;
Et dans leurs cavités affreuses,
Distillent ces larmes heureuses
D'où naît le feu des diamans.

A deux expressions près, *mettent l'avenir sous mes yeux*, & *cavités affreuses*, (*mettent* est froid, & *cavités* peu poëtique.) ces deux strophes nous ont paru belles, aussi-bien que ces deux autres, que le Poëte adresse aux *Argonautes nouveaux*.

C'EST à votre heureuse industrie
Que Neptune doit ses autels;

De l'homme elle étend la Patrie
Et l'empire des immortels.
Non moins ignorés que les astres,
Qui, bravant l'œil des Zoroastres,
Se perdent dans l'azur des cieux,
Sans vous, dans le sein d'Amphitrite,
D'heureux climats que l'homme habite,
Ne seroient connus que des Dieux.

Leur Monarque, puissant & sage,
Nous a liés par nos besoins :
Du monde il commença l'ouvrage,
Il est achevé par vos soins.
Du couchant jusques à l'aurore,
Sa providence fait éclore,
Mais sépare nos biens divers ;
Votre seconde providence
Réunit par-tout, & dispense
Les trésors de tout l'Univers.

Votre seconde providence est une très-belle idée. En voilà assez pour faire juger le talent lyrique de M. de Reganhac. La correction qui règne dans ses Ouvrages étonnera bien plus quand on saura qu'il n'a jamais fait que se montrer un moment dans la Capitale. Il a passé sa vie dans la Province où il est né. A Dieu ne plaise que nous cherchions à marquer du dédain pour tout ce qui est étranger à Paris ! Nous croyons que l'esprit & le génie sont au moins aussi

Digitized by Google

naturalisés dans la Province qu'ailleurs; mais nous pensons que le goût a besoin du commerce de la Capitale. Quoi qu'il en soit, M. de Reganhac a bien mérité de la République des Lettres par son Volume de Traduction en prose; mais il devroit completter ce bienfait. Nous l'exhortons à traduire Horace en entier. Une traduction en vers a plus de mérite; mais une traduction en prose est plus utile comme ouvrage classique: non que nous croyons la prose capable de rendre un Poëte; mais elle peut servir à faire connoître son génie, sinon par sentiment, au moins par réflexion.

Collection Académique, composée de Mémoires, Actes ou Journaux des plus célèbres Académies & Sociétés Littéraires de l'Europe, concernant l'Histoire Naturelle, la Botanique, la Physique, la Chimie, la Médecine, l'Anatomie, la Méchanique, &c. Tome VI[e]. de la partie Françoise, contenant *la suite des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris.* A Paris, chez l'Éditeur, rue de la Harpe, à l'ancien Collége de Bayeux, 1781. *in-4°.*

Les Savans desirent & attendent avec impatience la suite de la Collection Académique. La partie Françoise dont nous annonçons le sixième volume, est d'autant plus nécessaire, que l'édition originale est épuisée

Digitized by Google

& qu'il n'y a pas d'apparence qu'on la réimprime jamais.

Ce Tome VI^e, qui comprend cinq années depuis 1726 jusqu'à 1730 inclusivement, n'est ni moins curieux ni moins intéressant que les précédens. L'heureuse découverte du plomb sonnant, par M. Lémery, vérifiée par M. de Réaumur, est la première qu'il présente, & elle a quelque chose de frappant, en ce qu'elle conduit à faire des cloches de plomb. Quoique les Aurores boréales n'aient plus rien de nouveau pour nos yeux accoutumés à observer ces météores, on lira pourtant avec plaisir les détails de celles qui parurent en 1726, 1729 & 1730. Celle de 1729, qui dura depuis six heures du soir jusqu'à cinq heures du matin, eut une singularité très-remarquable & peut-être unique; on vit un arc lumineux qui du point Nord-Est de l'horison, se terminoit au point Sud-Ouest en passant par le Zénith; elle formoit donc une moitié parfaite d'un grand cercle vertical.

On ignoroit, avant les expériences de M. de Mairan, que le fer se moulât plus parfaitement que les autres métaux. Quoi de plus curieux en Physique que la belle expérience par laquelle M. Dufay voulut reconnoître jusqu'où les rayons du soleil réfléchis pouvoient s'étendre dans l'air en conservant encore assez de force pour brûler lorsqu'ils seroient réunis? Le même Acadé-

Digitized by Google

micien a découvert la fausseté du double tourbillon que Descartes avoit prétendu se former autour de tout aimant, & a fait voir qu'il n'y avoit qu'un courant de matière magnétique qui entroit toute par le nord de l'aimant & sortoit par le sud, pour rentrer ensuite par le nord. La Physique, qui contient encore plusieurs autres découvertes & observations curieuses, est terminée par la nouvelle construction des Thermomètres de M. de Réaumur, dont l'usage est si répandu par tout.

La Chimie est très-riche dans ce Volume. Six Mémoires de M. Geoffroy le cadet, sur l'inflammation de certaines liqueurs huileuses ou sulphureuses par les acides, sur le froid qui résulte ordinairement du mêlange des huiles essentielles avec l'esprit-de-vin, sur la dissolubilité de plusieurs verres, sur les huiles essentielles des plantes, sur différends vitriols & sur l'alun, sur le vinaigre concentré par la gelée; l'analyse des eaux minérales de Passy & de celles de Bourbon-l'Archambaut, par M. Boulduc; les recherches du même Académicien sur le sel naturel de Dauphiné, qu'il a reconnu être le véritable sel de glauber, c'est-à-dire, un acide vitriolique porté sur la base terreuse du sel marin; ses procédés pour faire le sublimé corrosif, beaucoup plus simples & plus expéditifs que l'opération ordinaire; les Mémoires de M. Bourdelin sur les sels lixiviels; ceux de M. Lemery sur le borax, où il développe

la nature & les propriétés de ce sel, & fait voir la manière dont il agit, non seulement sur nos liqueurs, mais encore sur les métaux dans la fusion desquels on l'emploie; ceux de M. Dufay sur la potasse, sur la révivification de l'eau forte; sur la teinture & la dissolution de plusieurs espèces de pierres, les agathes, les marbres, &c. Les expériences de M. Petit sur la précipitation du sel marin dans la fabrique du salpêtre; de nouveaux phosphores, des végétations chimiques très-agréables; enfin, les opérations, aussi savantes qu'ingénieuses, par lesquelles M. de Réaumur a reconnu les véritables matières qui entrent dans la porcelaine de la Chine. Il a découvert que nous avions en France, sinon le même Kao-lin & le même Pe-tun-tsé des Chinois, au moins des matières fondantes qui peuvent les remplacer; & il donne des principes sûrs pour les employer avec autant de succès qu'eux. Tels sont les principaux objets que contient la partie Chimique.

Nous n'entreprendrons pas d'énoncer ici tous les animaux, quadrupèdes, oiseaux, insectes & autres dont il est parlé dans l'Histoire Naturelle; l'histoire des teignes qui rongent les laines & les pelleteries, des salamandres, de la civette & de son sac odorant, du porc-épic & de ses piquans, des chenilles qui plient & roulent des feuilles de plantes & d'arbres, &c, y est très-détaillée. Les Memoires de M. Hans-Sloane offrent

quantité d'ossemens fossiles : on y verra le systême de M. de Réaumur sur la formation du corail, &c, &c.

La Botanique est moins étendue. M. Marchant a observé les fleurs de tannée. Il a suivi cette végétation singulière du tan, depuis sa naissance jusqu'à la fin, & il a cru devoir la ranger dans le genre de l'éponge. M. de Jussieu a fait voir la nécessité d'établir dans la nouvelle méthode des plantes, une classe particulière pour les *fungus*, à laquelle doivent se rapporter non-seulement les champignons & les agarics, mais encore les *lichen* : il a fait plus, il a divisé fort heureusement cette classe en deux sections, dont la marque distinctive est une figure applatie en manière de feuillages étendus sur la terre, sur des rochers & sur des troncs d'arbres auxquels ils sont attachés par plusieurs petits poils fort courts sortant des nervures du revers de ces feuillages, ou qui pendent des arbres & des rochers auxquels ils ne tiennent que par une sorte d'empâtement qui tient lieu de racines. La seconde, est celle des champignons, dont la différence essentielle est de n'avoir nulle figure de feuille, d'être d'une substance plus charnue, & de représenter le plus souvent un parasol ou un globe. Ces sections se divisent en genres qui se sous-divisent en espèces. M. Duhamel a observé une maladie singulière du safran, qu'il a découverte & décrite avec la saga-

cité

cité d'un Physicien accoutumé à porter la lumière dans tous les sujets qu'il traite. Il a étudié l'art de la greffe, & par une suite d'expériences utiles, il est parvenu à le perfectionner. Personne, avant lui, n'avoit fait attention à l'effet que les changemens de temps produisent sur les plantes aquatiques; il a démontré que cet effet étoit très-sensible & très-prompt, lors même qu'elles sont couvertes de deux ou trois pieds d'eau. Le même Botaniste a donné l'Anatomie de la poire. Les mouvemens de la sensitive ont été observés & décrits par M. de Mairan. On trouvera encore ici la description de plusieurs plantes, tant indigènes qu'étrangères.

La partie Anatomique commence par l'Anatomie comparée des yeux de l'homme & des animaux, matière que M. Petit, le Médecin, a continué de traiter dans une suite de Mémoires pendant les années 1726, 1727, 1728, 1729 & 1730. Les mouvemens des lèvres ont été expliqués, mais différemment, par Messieurs Maloët & Senac. Celui-ci a donné, de plus, une description exacte du diaphragme, de sa structure & de ses usages. Nous avons des observations du célèbre M. Winslow, sur la rotation, la pronotion, la supination & d'autres mouvemens en rond, sur les mouvemens de la tête, du cou, & du reste de l'épine du dos. Ce savant Anatomiste a traité cette matière en maître de l'Art. Les recher-

Digitized by Google

ches Anatomiques de M. Hunaud ſur la ſtructure & l'action de quelques muſcles des doigts, & ſur les os du crâne de l'homme, terminent cette partie, dans laquelle on trouvera auſſi quantité d'obſervations curieuſes ſur des faits & des queſtions particulières, envoyées à l'Académie, ainſi que l'extrait d'un Ouvrage de M. Helvétius, intitulé : *Eclairciſſement concernant la manière dont l'air agit ſur le ſang dans les poumons.*

Un os trouvé dans la ſubſtance du cœur d'un ſujet mort à l'âge de 72 ans ; un foie ſingulièrement prolongé ; un autre prolongé juſqu'à la rate ; le péritoine adhérant à la partie convexe du foie, & ce viſcère tellement rapproché du diaphragme & des fauſſes côtes, que les quatre premières de ces côtes s'étoient enfoncées dans le foie, & y avoient tracé chacune un ſillon qui repréſentoit leur direction, & aſſez exactement leur longueur & leur largeur ; une hydropiſie du péritoine ; un dérangement extraordinaire du ventricule & du colon, placés contre nature dans la cavité gauche de la poitrine, où ils entroient en perçant le diaphragme ; un déſordre dans les gros vaiſſeaux ſanguins ; une ſuperfœtation ; une gonorrhée bâtarde ; un gros calcul trouvé dans le rein d'un homme de 28 ans ; une eſpèce d'épidémie vermineuſe ; une exoſtoſe de l'os de la mâchoire ; une hydrophtalmie ou hydropiſie de l'œil ; une rupture incom-

Digitized by Google

plette du tendon d'achille; une loupe extraordinaire à la cuisse, pesant près de quarante livres; une espèce d'ankylose accompagnée de circonstances singulières; un abscès au foie; une altération singulière du crystallin & de l'humeur vitrée de l'œil: telles sont les maladies & les principaux accidens dont ce volume contient la description, & souvent le traitement & la guérison. On y trouvera aussi, dans la partie de la Chirurgie, un extrait du Traité de la taille au haut-appareil, par M. Morand, & un Mémoire de M. Lamorier sur une nouvelle manière d'opérer la fistule lacrymale, envoyé à l'Académie, par la Société Royale de Montpellier.

Les Mémoires de M. Couplet sur la force des revêtemens qu'il faut donner aux levées de terre, aux digues, chaussées, &c, avec sa belle théorie des voûtes, & un grand nombre de machines ou inventions approuvées par l'Académie, remplissent la partie de la méchanique. Suivent les Observations Météorologiques faites pendant les années 1727, 1728, 1729 & 1730, par M. Maraldi, mort cette dernière année, & dont l'éloge termine ce volume.

RÉFLEXIONS PHILOSOPHIQUES sur la Civilisation & sur le moyen de remédier aux abus qu'elle entraîne, par M. de la Croix, Avocat, VIe Cahier *in*-8°. A Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint Jacques.

Ce sixième Cahier, qui complette le premier Volume, n'est pas moins intéressant que ceux qui l'ont précédé par l'importance des sujets qui y sont traités.

Dans le premier Chapitre, l'Auteur, après avoir pesé, comparé les avantages & les inconvéniens qui peuvent résulter de la publicité donnée à l'instruction des affaires criminelles, démontre combien il seroit important pour le salut de l'innocence accusée, que tous les jugemens qui doivent flétrir ou frapper un Citoyen fussent précédés d'une défense publique.

M. de la Croix ne s'est pas dissimulé l'objection qu'on pourroit lui faire. « Mais, » dira-t-on, ces brigands que la Justice a » surpris chargés de leurs vols ou teints en» core du sang qu'ils ont versé, seront-ils » tous admis indistinctement à venir s'é» crier en pleine Audience qu'ils sont in» nocens, qu'ils vont mourir victimes de » l'erreur ou de l'iniquité? Les Tribunaux » retentiront alors tous les jours de la voix » des scélérats ou de celle des Avocats qui » ne rougiront pas de se montrer leurs dé-

» fenſeurs. Je ſeiis toute la force de cet
» abus, j'en découvre toute l'étendue;
» néanmoins je ne diſſimulerai pas que je
» préférerois de faire perdre beaucoup de
» momens à la Juſtice, plutôt que d'enle-
» ver même à un criminel un ſeul moyen
» de défendre ſa vie contre la loi qui a le
» glaive levé ſur lui. Mais tout en plaidant
» la cauſe de l'humanité, il faut ſavoir faire
» des ſacrifices.

» Je ſouſcrirois donc à refuſer la faveur
» de l'Audience aux accuſés qui auront été
» déjà *repris de Juſtice*, & punis de peine
» afflictive, aux vagabonds, aux voleurs,
» aux aſſaſſins pris en *flagrant délit*, & qui
» dans leurs interrogatoires auroient fait
» l'aveu de leurs crimes; mais je la réclame
» pour le Citoyen, pour le père de famille
» condamné à mort ou à l'eſclavage par un
» prémier jugement. Le Gentilhomme a le
» privilége de ne pouvoir être jugé que par
» la Grand Chambre aſſemblée, pourquoi
» n'accorderoit-on pas au domicilié celui
» de ne pouvoir être condamné à perdre la
» vie ou la liberté qu'après avoir été défendu
» à l'Audience? »

L'Auteur, qui ſent que les raiſonnemens les plus juſtes ſont toujours foibles contre d'anciens uſages, a voulu les appuyer d'un exemple frappant. Il rend compte dans le Chapitre ſuivant d'une nouvelle erreur dans la Juſtice qui a coûté la vie à un innocent, dont la mémoire vient d'être réhabilitée. Ce

Digitized by Google

récit est de nature à faire sur tous ceux qui le liront, l'impression la plus profonde, & à convaincre les Arbitres de l'honneur & de la vie des hommes qu'ils ne peuvent trop se tenir en garde contre de simples apparences. L'Auteur termine son récit par cette réflexion : « S'il est incontestable qu'une lumière » de plus ajoutée à celles qui éclairent les » Tribunaux où l'on décide de l'honneur & » de la vie des Citoyens eût, en 1776, sauvé » les jours à un innocent, & un père à des » orphelins, pourquoi nos vœux tarde» roient-ils encore à être exaucés ? En reje» ter l'accomplissement dans l'avenir, n'est» ce pas s'exposer à des erreurs aussi funes» tes que celle dont nous avons cru devoir » perpétuer le souvenir ? »

Dans le Chapitre qui suit, M. de la Croix se montre le défenseur des enfans de quatorze ans qu'une loi impitoyable envoye aux galères pour crime de *faux-saunage*. Il fait sentir la dureté de cette loi qui flétrit & dégrade des enfans dont tout le crime est souvent d'avoir cédé à l'autorité respectable de leur père.

Oui sans doute, s'écrie t-il, « la Nature, » l'Humanité demandent qu'on brise les » fers de ces adolescens flétris en sortant de » l'enfance, parce qu'ils ont eu le malheur » de recevoir le jour d'un père indigent, de » naître près des rivages de la mer, de n'a» voir pu, dans une éducation grossière, » prendre aucune idée des droits du Souve-

Digitized by Google

» rain sur une denrée devenue nécessaire à
» l'homme, & qu'un vaste élément sem-
» bloit lui offrir généreusement. »

Il s'élève également contre la disposition de l'ordonnance qui condamne aux galères le faux-saunier qui n'a pas pu payer dans le délai d'un mois l'amende de 300 livres; il fait voir que cette loi punit plus sévèrement l'indigence que la fraude, ce qui est un grand vice dans une législation.

« Certainement l'homme qui, pouvant
» payer une amende de 200 livres ou de
» 300 liv. fait la contrebande, est plus
» coupable que le misérable entraîné par le
» besoin au-delà des bornes de l'obéissance.
» Cependant la loi, satisfaite de l'argent du
» premier le laisse paisible & honoré dans
» sa maison, tandis qu'elle arrache l'autre
» de ses foyers, confisque sa personne, &
» lui fait essuyer la honte & le supplice des
» forçats. »

Comme il seroit dangereux que la prévarication trouvât un abri dans son indigence, M. de la Croix indique un moyen de la forcer, sans la flétrir, à s'acquitter envers l'État.

« Les raisons de justice qui ont récem-
» ment déterminé le Souverain à ne plus
» souffrir que les simples débiteurs fussent
» confondus avec les criminels dans les
» mêmes prisons, rompront sans doute un
» jour la chaîne qui lie le crime à la foi-
» blesse, la paisible indigence au vol & à

Digitized by Google

» la rébellion. En voyant deux galériens traî-
» nant un Boulet du même poids, couverts
» d'une *casaque* également honteuse, trai-
» tés avec une pareille dureté, renfermés
» dans le même *Bagne*, qui pourroit dis-
» tinguer un Voleur, un Faussaire, d'avec
» un Père de Famille, dont le seul crime
» est d'avoir osé prendre dans sa source le
» sel qu'il n'avoit pas le moyen de payer ?
» Pour parvenir à faire disparoître cette
» confusion si humiliante, si cruelle pour la
» pauvreté, je n'imagine rien de plus con-
» venable que d'établir dans chaque Inten-
» dance divers atteliers, dont l'objet seroit
» déterminé par la nature du sol de la Pro-
» vince, par ses productions & par ses
» besoins. On y classeroit les *Débiteurs de*
» *l'État*, (alors bien distingués des crimi-
» nels) les mendians, ceux qui en sortant
» des Galères ne pourroient offrir de sûreté
» à l'ordre public. On auroit les égards de
» justice & d'humanité pour la constitution
» physique, l'industrie, la profession & les
» mœurs des individus. Un tarif exact fixe-
» roit le prix du travail en raison de son
» utilité. Le Faux-saunier, trouvant le
» moyen de s'acquitter envers l'État, pour-
» roit, après quinze ou dix-huit mois,
» retourner dans le sein de sa famille, sans
» avoir été deshonoré par des travaux flé-
» trissans. »

Dans le Chapitre intitulé : *Des Perturbateurs*, l'Auteur propose, pour simplifier

Digitized by Google

la législation criminelle, de commencer par séparer les délits qui touchent à l'ordre public, d'avec les délits domestiques; de considérer tous les Sujets qui se seroient rendus coupables des premiers, comme de véritables perturbateurs, qu'on placeroit sur une échelle de justice. Il a esquissé cette division, de manière à mettre le Législateur dans la voie de l'équité & d'une sage modération.

Dans le Chapitre de *l'Adultère*, l'Auteur exalte la Loi qui fixe parmi nous la peine de la Femme Adultère à celle de l'authentique.

« On ne peut trop, dit-il, admirer la
» sagesse & la modération de cette Loi. Il
» seroit bien à desirer que toutes celles qui
» sont relatives aux crimes, celle, entr'au-
» tres, qui concerne le vol domestique,
» fussent dictées dans le même esprit.
» Comme il n'y a que le mari d'offensé,
» elle n'accorde qu'à lui la faculté de requé-
» rir punition; mais elle le préserve des
» emportemens de sa colère, en condam-
» nant d'abord la coupable à une simple
» clôture; elle donne à cette parjure deux
» ans pour fléchir son Juge, & l'amener au
» pardon. »

« Elle lui conserve pendant ce temps
» ses vêtemens ordinaires, & le principal
» ornement de sa beauté, afin qu'elle ne
» perde pas tout-à-fait l'empire que lui don-
» noient ses attraits, & que, rappelée dans
» le monde, elle n'y paroisse pas dégradée. »

Digitized by Google

« Si le mari demeure inflexible pendant
» cette suspension accordée à la foiblesse & à
» l'indulgence, la Loi présumant alors que
» le mari irrité a répudié pour toujours sa
» criminelle compagne, & qu'il persiste à
» demander vengeance, s'arme de sévérité
» envers la coupable, lui enlève une partie
» des charmes dont elle a abusé, la couvre
» des habits de la pénitence, & la sépare
» pour jamais du monde où elle a porté le
» scandale. »

M. de la Croix a terminé ce premier volume par ces réflexions.

« Je suis déjà loin du point d'où je suis
» parti; cependant il me reste encore bien
» des pas à faire avant d'atteindre le terme
» où je dois m'arrêter. Peut être même n'y
» arriverai-je jamais. Agité par cette crainte,
» je me suis hâté de traiter dans ce premier
» volume les sujets qui m'ont paru tou-
» cher de plus près à la tranquillité publique.
» Exalté par de faux principes, je n'ai point
» contesté à la puissance souveraine la fa-
» culté de punir le coupable, dans sa liberté,
» dans sa personne, même dans son exis-
» tence, lorsqu'il avoit osé renverser l'ordre
» des propriétés, attaquer les jours de ses
» semblables: & pourquoi me serois-je
» montré le protecteur de ce véritable enne-
» mi de l'État, plus dangereux & plus cou-
» pable cent fois que l'étranger, qui
» gémit souvent en lui-même des injustices
» & des meurtres qu'on lui commande, &

» auquel cependant nous ne faisons pas
» scrupule de donner la mort ? J'ai préféré
» d'élever ma foible voix en faveur du mal-
» heureux, que sa condition ou son indi-
» gence exposent plus aisément qu'un autre
» au soupçon du crime. J'ai tâché de le ga-
» rantir d'une captivité trop funeste, *d'une*
» *instruction* trop rigoureuse, de répandre
» sur l'innocence opprimée les dédommage-
» mens qu'elle a le droit d'attendre du pou-
» voir ; protecteur du foible, j'ai indiqué
» les moyens d'établir une proportion plus
» équitable entre les peines & les délits,
» d'épargner à l'humanité bien des crimes
» en rendant le châtiment utile tout-à-la-
» fois à l'État & au coupable. »

« Quelques-unes de ces vues ont déja été
» couronnées par le succès ; peut-être les
» autres obtiendront-elles un jour le même
» honneur. Heureux celui qui peut se dire
» en mourant : je n'ai point passé stérilement
» sur la terre ; j'ai semé, dans le chemin que
» j'ai parcouru, des vérités qui sont deve-
» nues utiles à mes semblables. Si pendant
» le cours de ma vie je n'ai retiré de mon
» travail ni honneur ni richesses, je dois
» m'en consoler, puisqu'il faudroit m'en
» séparer aujourd'hui, & que l'envie me
» les eût peut-être contestés de mon vivant.
» Il est un Juge suprême des actions des
» Hommes ; celui là est véritablement juste :
» il a vu mes efforts, il a compté mes
» contradictions, mes sacrifices : c'est de

» lui ; c'est de lui seul que j'en veux rece-
» voir le prix. »

Le Libraire prévient dans un Avertissement, que cet Ouvrage ne paroîtra plus que par volume, & qu'il délivrera le premier à ceux qui ne le prendront pas en feuilles séparées, moyennant *cent sols*, au lieu de six francs que se vendent les six numéros divisés.

NOUVEAUX Élémens de la Science de l'Homme, par M. Barthès, Chancelier de l'Université de Médecine de Montpellier, Tome premier, *in*-8°. A Montpellier, chez Jean Martel l'aîné, Imprimeur ordinaire du Roi & des Etats.

POUR saisir tout de suite l'objet de cet Ouvrage, il faut entendre l'Auteur nous exposer ses vues & son plan. « La Science
» de l'Homme, dit-il dans un court Dis-
» cours préliminaire, est la première des
» Sciences, & celle que les Sages de tous les
» temps ont le plus recommandée.
» Ils ont eu principalement en vûe la
» connoissance des facultés intellectuelles
» & des affections morales de l'Homme ;
» mais cette connoissance ne peut être
» exacte & lumineuse, si l'on n'est très-
» éclairé sur la physique de la nature hu-
» maine.
» Indépendamment de son utilité dans la
» Métaphysique & la Morale, la Science

Digitized by Google

» de l'homme physique présente à la curio-
» sité un aussi grand attrait qu'aucune des
» autres Sciences naturelles, & elle ac-
» quiert le plus grand degré d'intérêt lors-
» qu'on voit qu'elle fait la base des con-
» noissances nécessaires à l'Art de guérir.

» Quelque importante que soit la Science
» de l'homme, ceux qui l'ont cultivée pro-
» fondément sont forcés de reconnoître
» qu'elle a fait peu de progrès jusqu'à pré-
» sent, & même beaucoup moins à propor-
» tion que n'en ont fait d'autres Sciences
» utiles.

» La cause de cette différence me paroît
» être qu'on a beaucoup négligé dans l'étude
» de l'homme les règles fondamentales de
» la vraie méthode de philosopher.

» On ne peut attendre de grands pro-
» grès dans une Science où la méthode phi-
» losophique a été négligée, que lorsqu'on
» y renouvelle le corps entier de la Doc-
» trine, conformément aux vrais principes
» de cette méthode.

» C'est ainsi que le vice essentiel de la
» manière de philosopher qui régnoit au
» temps de Bâcon, avoit rendu nécessaire
» une semblable réforme de toutes les
» Sciences, & faisoit dire avec raison à ce
» Philosophe : *C'est en vain qu'on espère*
» *de grands progrès dans la Science, lors-*
» *qu'on se borne à sur-ajouter ou à enter les*
» *connoissances nouvelles sur les anciennes;*
» *mais il faut reconstruire le système entier*

» *des Sciences dans leurs premiers principes,*
» *si l'on ne veut y être borné à un mouve-*
» *ment comme circulaire, qui ne permet que*
» *des progrès presqu'insensibles.* Je me pro-
» pose de donner dans cet Ouvrage un
» essai de la forme nouvelle que doit
» prendre la Physiologie ou la Science de
» la nature humaine. L'objet de ce Dis-
» cours préliminaire est de rendre plus sen-
» sible la nécessité de cette réforme, &
» d'annoncer la manière dont je me pro-
» pose de la commencer. »

On voit par ce morceau que l'Auteur, qui a l'honneur d'être à la tête d'une des plus illustres Ecoles de Médecine, considère & étudie la Science qu'il cultive, à la manière de tous les hommes de génie, dans tous ses rapports avec toutes les branches de la Science humaine. Il se place dans ces grands points de vûe d'où l'on embrasse dans la même contemplation plusieurs Sciences à-la-fois, & où l'on saisit ces grands résultats qui, une fois consacrés par l'adoption des bons esprits, deviennent une partie du corps des Sciences. On voit encore que M. Barthès ne craint pas de chercher les grandes vérités par une marche nouvelle, & qu'il ose même l'avouer avec cette candeur des hommes qui se sentent capables de tout ce qu'ils se proposent; & cette manière de philosopher dans un Ecrivain qui réunit une grande force & une grande justesse d'esprit à de vastes connoiss-

Digitized by Google

ſances eſt un mérite de plus, & un garant des plus heureux travaux.

Ce premier Volume eſt deſtiné à préſenter les obſervations & les penſées de l'Auteur *ſur le principe vital.*

« J'appelle principe vital de l'homme, » dit-il, la cauſe qui produit tous les phé- » nomènes de la vie dans le corps humain. » Le nom de cette cauſe eſt aſſez indiffé- » rent, & peut être pris à volonté. Si je » préfère celui de principe vital, c'eſt qu'il » preſente une idée moins limitée que les » noms de ſenſibilité, d'irritabilité & autres » par leſquels on a déſigné la cauſe des » fonctions de la vie.

» Le principe vital de l'homme eſt ſans » doute uni intimement à ſon intelligence » & à ſes organes; mais pour mieux con- » noître les forces de ce principe, il faut » les conſidérer ſéparément des affections » de l'ame penſante & de celles du corps » ſimplement organiſé; car dans l'étude des » ſujets fort compliqués la foibleſſe de » l'eſprit humain lui rend de ſemblables » abſtractions abſolument néceſſaires.

» La doctrine des forces du principe » vital de l'homme doit être naturellement » précédée de l'hiſtoire des opinions qu'on » a eues & qu'on peut avoir ſur la nature » de ce principe. Quoique la diſcuſſion de » ces opinions ne doive mener qu'à des » doutes & à des vraiſemblances, elle » ſera utile pour empêcher qu'on ne ſe

Digitized by Google

» fasse de ce principe des idées fausses & » nuisibles aux progrès de la Science : » c'est pourquoi je donnerai à cette recher- » che les premiers Chapitres de cet Essai. »

L'Auteur entre ensuite dans l'exposition de son propre systême; mais il n'admet jamais que des idées qui lui paroissent sortir des faits observés & reconnus dans la Physique & dans la Médecine. Il s'est tracé invariablement les principes qui devoient diriger toutes ses recherches & ses méditations.

« Mon objet, dit-il, est de rappeler les » faits à des analogies simples & très-éten- » dues, pour approcher de plus en plus de » la connoissance des forces, des fonctions » & des affections du principe vital. Si » ces analogies que je propose sont bien » formées, il en résultera un corps de doc- » trine nouvelle qui sera du genre le plus » utile pour assurer les progrès de la Science » de l'homme, & pour fonder solidement » les principes de l'Art de guérir. »

Le genre de cet Ouvrage & le genre de ce Journal ne nous permettent pas d'entrer plus avant dans l'analyse & l'examen du Livre que nous annonçons. Il ne peut être entendu ni apprécié que par les hommes exercés aux idées métaphysiques; eux seuls peuvent sentir si un Ecrivain répand de plus grandes lumières ou une plus grande obscurité dans l'étude des Sciences; car c'est là le propre des Ouvrages de métaphysique, qui font toujours à l'esprit de l'homme un grand

bien ou un grand mal. Nous avons re[m]que dans le Livre de M. Barthès un es[prit] très-fort & très-étendu, de vastes conn[ois]sances bien liées, une marche qui [mène] aux grandes découvertes. Il nous a p[aru] aussi qu'il auroit pu mettre plus de r[ma]teté dans ses idées & plus de cl[arté] dans son style; mais, à tous les égards, [le] jugement de son Ouvrage appartient à [des] juges plus instruits que nous, & il [les] trouvera dans les grands Physiciens & [les] grands Médecins de nos jours.

SPECTACLES.

Les Deux Soirées, Conte qui n'en est pas

IL est un réduit public, situé au sein de [la] Capitale, où se rassemblent ordinairem[ent] nos oisifs, nos nouvellistes & les juges mod[er]nes de nos Arts. Nous étions au premier jour [de] cette année; on venoit de représenter, p[our] la première fois, *la Double Épreuve*, [ou] *Colinette à la Cour*, Comédie-Opéra en tr[ois] Actes, musique de M. Grétry, & je me p[ro]posois d'écouter ce qu'en diroient les Ar[is]tarques qui y tiennent leurs assises. Je tour[nai] mes pas vers ce réduit. Un homme me p[ré]cédoit, il entre. A son aspect, la voûte [re]tentit d'un bruit pareil à celui que produi[t la] foudre quand ses éclats sont répétés par u[n]

longue suite d'échos. Cet homme s'intéressoit à l'Ouvrage qu'on venoit de jouer, & principalement à la musique. Le succès avoit été un peu équivoque ; en conséquence on l'entoura, on lui parla, on le harcela, on le persécuta. D'un ton moitié railleur & moitié résigné, mon homme prend froidement un tabouret, s'y place, & dit : « Parlez, » Messieurs, parlez, les rieurs sont pour » vous. » Aussitôt chacun de prononcer, de blâmer le Poëme, de demander comment on avoit pu songer à prendre un sujet si agréablement traité par Favart, dans Ninette à la Cour, pour en faire un Drame sans intérêt, décousu, écrit avec une négligence impardonnable, & chargé d'accessoires qui en arrêtoient & en prolongeoient la marche à chaque instant. Le Musicien n'étoit pas plus ménagé. Travailler sur un Ouvrage comme celui-là ! s'écrioit-on. Porter à l'Opéra le Comique bouffon, dénaturer le genre propre à ce Spectacle ! Et c'est un homme de mérite, un Compositeur charmant, qui donne le premier exemple d'une pareille tentative ! En vérité, c'est une chose impardonnable. Mais, Messieurs, dit l'homme au tabouret : Et le Seigneur Bienfaisant ?.... Le Seigneur Bienfaisant ! s'écrie un gros Monsieur, n'est pas du genre bouffon. Il m'offre tout simplement des vendangeurs en joie & sans caricature, & les situations intéressantes dont il est plein condamnent absolument votre comparaison. Chaque moment amenoit au réduit un nou-

veau juge; le bruit redoubloit, on ne s'entendoit plus, je levai le siège & je partis. Deux jours après, en sortant de la seconde représentation du même Ouvrage, je revois mon homme; il étoit gai, le succès avoit été complet. Il prend sa route pour le même lieu. Je le suis encore. Il entre la tête levée, le visage rayonnant de plaisir; il parle haut, questionne avec fermeté. Les Auditeurs lui répondent sans le regarder. Quant aux applaudissemens que l'Ouvrage vient d'avoir, ils demandent ce que cela prouve; & là-dessus, on cite vingt productions représentées avec succès, & qui sont tombées dans l'oubli. Le choc recommence bientôt. A voir la fureur avec laquelle on s'attaquoit de part & d'autre, on auroit cru qu'il s'agissoit de l'affaire d'État la plus importante. Je serois peut-être sorti sans tirer plus de fruit de ma seconde démarche que de ma première, quand un homme d'un caractère grave, & qui avoit jusqu'alors écouté en silence, prit la parole, & dit: « Bon Dieu! Messieurs, sommes-nous » au sabat? Si nous voulons nous éclairer mu» tuellement, parlons de manière à nous en» tendre. » D'une voix unanime on le pria de dire son avis. Le voici à peu-près dans les mêmes termes dont il s'est servi. — « C'est peu » de chose que le titre d'une Comédie; je ne » sais pas pourquoi il est si souvent mal » choisi. Celui du nouvel Opéra n'est pas » juste, Colinette feint d'aimer le Prince Al» phonse pour tenter de corriger Julien de sa

» jalousie ; le Prince feint de son côté d'aimer
» Colinette, pour exciter celle de la Com-
» tesse Amélie : ce n'est pas là une double
» épreuve, c'est une double ruse. Mais pas-
» sons vîte. En imitant Favart, il falloit tâcher
» de rester à côté de lui. Pourquoi donner de
» la coquetterie à Colinette avant qu'elle ait
» lieu de se plaindre de son amant ? c'est pri-
» ver ce personnage d'une partie de l'intérêt
» qu'il pouvoit inspirer. Pourquoi instruire
» tout-à-coup le Public de ce qu'on projette,
» & lui laisser voir clairement le nœud & le
» dénouement ? c'est briser l'effet de la curio-
» sité. Chez Favart, Ninette feint de la
» coquetterie pour se venger de la brutalité
» de Colas. Astolphe a réellement pris du
» goût pour la jeune Paysanne, & ses com-
» bats entre le desir de satisfaire son goût
» & ce qu'il doit à Emilie, les cha-
» grins de celle-ci, la générosité de Ni-
» nette, tout se réunit pour attacher. L'i-
» mitateur s'est privé volontairement de
» tous ces avantages. Le caractère de sa
» Comtesse est du Marivaudage tout pur.
» Son troisième acte est nul, puisque l'action
» principale est terminée à la fin du second.
» On a accumulé les fêtes peut-être un peu
» légèrement. Au premier Acte, on voit
» l'une auprès de l'autre une Pipée & la
» fête du May ; c'est confondre les plaisirs
» du Printems avec ceux de l'Automne. Au
» second Acte, on est un peu surpris de
» voir deux personnes qui logent dans le

Digitized by Google

» même Château, se donner chacune une fête
» dans la même journée. Tout cela n'est pas
» plus vraisemblable que la singulière obsti-
» nation de la Comtesse qui se croit outragée
» dans la fête qu'on lui donne, qui la croit ima-
» ginée pour une autre femme, tandis qu'une
» Bohémienne lui chante des couplets où elle
» l'instruit de tout ce que le Prince espère.
» Voilà ce que je pense du Poëme, où il y a
» d'ailleurs quelques détails agréables. Quant
» à la Musique, on l'a peut-être jugée très-
» sévèrement. J'y vois partout de l'esprit, de
» la finesse, de la grâce. Je vois des morceaux
» d'ensemble bien entendus, des Duos rem-
» plis d'expression, des Airs de Ballets pleins
» de fraîcheur. J'avoue aussi que j'y trouve des
» réminiscences, des traits communs, des
» idées mal apperçues, de la grosse bouffon-
» nerie; mais je vous propose une question. La
» voici. L'expression que la musique peut prê-
» ter au Comique bouffon n'est-elle pas dif-
» ficile à saisir & à varier, surtout à l'Opéra?
» Je le crois. Si la musique est un langage
» conventionnel, ce langage rentre dans les
» principes rigoureux des Arts; il exige de
» la noblesse même dans les nuances qui se
» rapprochent de la nature la plus simple,
» & les bons esprits doivent se révolter
» contre tout ce qui blesse les conven-
» tions de l'art. L'Artiste qui s'en écarte,
» marche, pour ainsi dire, sans boussole,
» il lui est facile de s'égarer. Plus il a de mé-
» rite, plus il est jugé rigoureusement, & je

Digitized by Google

» crois que notre charmant Grétry en est
» là. Au surplus, cette production lui fait en-
» core beaucoup d'honneur, malgré les re-
» proches qu'on peut lui faire. Vous me de-
» manderez peut-être si je crois le Comique
» bouffon propre à être porté sur la Scène Ly-
» rique? Je ne le crois pas. La Comédie est
» du ressort de ce Théâtre, sans doute ; mais
» elle doit y avoir un caractère relevé. Si
» elle ne l'a pas, elle forcera les Acteurs de ce
» Spectacle à descendre à l'habitude d'un jeu
» comique capable de détruire chez eux celle
» du jeu noble, & qui convient au grand gen-
» re. Leur voix qu'ils doivent, dans l'ancien
» système, accoutumer à prendre des accens
» fiers & soutenus, ne pourra se plier à la
» facilité qu'exige un système Bouffon, & le
» travail qu'ils feront les rendra foibles
» dans l'un & dans l'autre. Aura t'on deux
» troupes ? L'Académie Royale de Musique
» a déjà bien de la peine à se tirer d'af-
» faires avec les charges qu'elle a ; doublez-
» les, vous la ruinez sans ressource. La
» danse seule peut gagner à cette inno-
» vation ; & j'ose dire que si l'on s'obstine
» à travailler dans le genre qu'on nous pré-
» sente aujourd'hui, nous aurons ici d'ex-
» cellens Danseurs, mais jamais de Musi-
» ciens. Enfin, pour être juste, je conviens
» que Mlle Audinot a joué le rôle de Coli-
» nette avec beaucoup d'intérêt & d'esprit ;
» que Melle Guimard & le jeune Vestris m'ont
» enchanté; que les Ballets sont charmans, &

» que Dauberval y a montré comme exécu- » tant & comme Compositeur, tout le talent » qu'on peut desirer ; mais, pour ma part, com- » me ami du Théâtre, je redoute ce qu'un pa- » reil ouvrage peut entraîner d'inconvéniens » funestes à l'Opéra. Voilà mon avis ; & je » ne prétends pas qu'il soit fait pour prou- » ver à personne qu'il ait eu tort ou raison » de prendre du plaisir aux représentations de » la Double Épreuve. » Pendant ce dis- cours l'homme au tabouret prenoit une gla- ce, qu'il abandonnoit pour sourire au discou- reur quand il abondoit dans son sens, & qu'il reprenoit d'un air sérieux quand il ne le trouvoit pas de son avis. A la fin, le Par- leur qui m'avoit toujours regardé, se re- tourna & ne vit personne autour de nous. Comment, dit-il, nous ne sommes que trois ici ! Pourquoi donc tous ces Messieurs nous ont-ils quittés ? Monsieur, lui dis-je, rien de plus naturel : voilà, sur certains esprits, l'effet que produisent toujours la sagesse & la raison.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

LE *Guide de Flandre & de Hollande*, par M. B. Volume *in*-12. A Paris, chez Colombier, Libraire, rue des Mathurins.

Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile & de Malthe, par M..... Avocat en Parlement, de plusieurs Académies, à Mademoiselle.........., à Paris, en 1776, 1777 & 1778, 6 Volumes *in*-12.

Digitized by Google

A Amsterdam, & à Paris, chez B. Morin, Libraire, rue S. Jacques.

Essais de Sermons prêchés à l'Hôtel-Dieu de Paris, par M. M... Docteur en Théologie, Volume *in*-12. A Paris, chez Berton, Libraire, rue Saint Victor, vis-à vis le Séminaire Saint Nicolas.

L'Amusement des Amateurs, Almanach dédié à Mgr le Dauphin. A Paris, chez Girard, Marchand de Musique, rue du Roule.

Géographie comparée, sixième Livraison, renfermant la Géographie physique & la Géographie ancienne de l'Espagne, *in*-8°., par M. Mentel. A Paris, chez l'Auteur, rue de Seine, à l'Hôtel de Mayenne, & chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet; Nyon le jeune, Libraire, quai des Quatre-Nations.

On vient de mettre en vente à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, *le Vingtième Cahier des Quadrupèdes enluminés*. Prix, 7 liv. 4 sols.

TABLE.

Vers à M. Def...., 49
Sur la Naissance de Mgr. le Dauphin, 51
Pour mettre sous le Portrait de M. de Brosses, 52
Bouquet à Sophie, 52
Enigme & Logogryphe, 53
Traduction des Odes d'Horace, 54
Collection Académique, 68
Réflexions Philosophiques sur la Civilisation, 76
Nouveaux Elémens de la Science de l'Homme, 84
Les Deux Soirées, Conte qui n'en est pas un, 89
Annonces Littéraires, 95

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 12 Janvier. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 11 Janvier 1782. DE SANCY.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 19 JANVIER 1782.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LE NOUVEL AN.

SATURNE est le vieux nom du Temps;
Les ans composent sa famille;
Il serre de ses doigts pesans,
Au lieu de sceptre, une faucille.
Mais à Rome, où fumoit l'encens
Pour ce Dieu très-peu tutélaire,
On accusoit ce mauvais père
De dévorer tous ses enfans.
Trop vieux pour devenir plus sage,
Trop dur pour modérer la rage
De son appétit importun,
Il vient encor, l'antropophage,
De manger l'an quatre-vingt-un.
Il change en épines les roses;

Oui, mais par ſes métamorphoſes
Le laid par fois ſe change en beau.
Et voilà bien ce que j'éprouve ;
Car, ſans y ſonger, je me trouve,
Au nouvel An, un cœur nouveau.
L'An dernier j'avois, taciturne,
A peine vu le jour venir,
Que, rival de l'oiſeau nocturne,
Je le trouvois lent à finir.
Je ceſſois d'aimer, c'eſt tout dire ;
L'ennui venoit de toutes parts
Me défendre en bâillant le rire ;
Rien n'attachoit plus mes regards....
Ah ! je n'avois pas vu Thémire.

FORTUNE, idole des mortels,
Malgré tes Prêtres, tes Auſpices,
Je me moquois de tes caprices
Juſques aux pieds de tes autels,
De toi toujours prêt à médire,
Ton vieux bandeau me faiſoit rire ;
Je calculois tous tes faux pas ;
Je ne voyois dans le fracas
Qu'une triſte monotonie ;
Dans la richeſſe, un embarras ;
Dans les grandeurs, une folie.
Ah ! reçois ma palinodie.
J'abjure mon impiété ;
J'immole à ta divinité

Digitized by Google

Ma sauvage philosophie.
Le zèle succède au mépris ;
Plein de respect pour tes richesses,
Je te les demande à grands cris.
Paye, ô la Reine des Déesses,
Mon repentir par un souris,
Et mon encens, par tes largesses.
Ce zèle imprévu te surprend :
Veux-tu savoir ce qui l'inspire?
Jadis j'étois indifférent ;
Mais aujourd'hui j'aime Thémire.

O DÉESSE de la Santé!
Dont on néglige la présence,
Mais qui fais pleurer ton absence
A la plaintive humanité !
Je voyois tes biens sans envie.
Pour toi, Divinité chérie,
Mon cœur n'avoit point soupiré ;
Tes bienfaits prolongent la vie,
Et ma vie avoit trop duré.
Ah ! daigne exaucer ma prière ;
Sur moi que tes yeux satisfaits
Répandent leur douce lumière ;
Et que tes utiles bienfaits
S'étendent sur ma vie entière !
Je ne te demandois plus rien,
Déesse, je dois m'en dédire.
J'étois aveugle. Ah ! j'en convien,

La vie, oui, la vie est un bien ;
Car je suis aimé de Thémire.

Si j'ai pu toucher en ce jour
Ces deux Déités qu'on adore,
Et la Déesse d'Épidaure,
Et l'aveugle sœur de l'Amour ;
Aux oreilles de leur clémence,
Si mes vœux se sont fait ouir ;
Si j'obtiens de leur bienfaisance,
Et les grandeurs pour éblouir,
Et l'or pour fixer l'abondance,
Et la santé pour en jouir ;
O, qui plus que moi dans la vie
Pourra goûter plus de douceur ?
Mais, si dès-lors à mon bonheur
Le Ciel alloit porter envie ;
Si votre équité, Dieux puissans,
A tant de biens ne peut souscrire :
Ah ! reprenez tout ; j'y consens....
Mais laissez-moi toujours Thémire.

Du Caractère & de l'importance de l'Homme de Mer, considéré comme Navigateur.

L'Homme de Mer habite l'Océan ; sa Patrie est le monde ; tous les hommes sont ses compatriotes. Par lui le genre-humain est une vaste famille, réunie par l'échange récipro-

que des besoins & des plaisirs : l'Homme de Mer est l'agent de ce commerce, comme le feu est celui de la Nature ; il le crée, l'étend, le vivifie, l'alimente.

Il est desiré de toutes les Nations, puisqu'il leur porte l'abondance : il doit en être chéri, il doit les aimer (1) ; il donne aux Nations barbares la connoissance de nos loix, de nos découvertes en tout genre, & les prépare à jouir d'un bonheur dont elles n'ont pas même l'idée ; (2) il accroît celui des peuples civilisés, en leur procurant sans cesse de nouvelles jouissances.

Destiné à combattre tous les élémens & à les soumettre (3), à vaincre tous les obs-

(1) L'homme honnête & sensible s'attache aux personnes qu'il oblige.

(2) Quelques Moralistes ont beau dire ; les peuples civilisés sont plus heureux que les peuples sauvages ; ceux-ci font toujours quelques pas vers la civilisation ; & c'est un sentiment confus du bonheur qu'ils y trouveront qui les y conduit ; c'est la marche que tous les peuples ont suivie ; & pourquoi seroit-elle si générale, si elle ne nous conduisoit pas à un but avantageux ? La Nature ne trompe pas ainsi des êtres qu'elle a créés pour être aussi heureux qu'ils peuvent l'être, &c.

(3) L'eau est le véritable élément du Marin comme elle l'est du poisson, auquel il semble la disputer. Le feu, le plus redoutable de tous, est enchaîné par la prudence du Marin ; & lorsqu'il est nécessaire, il le porte dans les quatre Parties du Monde pour protéger sa Nation.

Digitized by Google

tacles, à affronter & surmonter tous les dangers, à faire tous les sacrifices, son âme doit être forte, son esprit orné de connoissances, ses vûes grandes, son caractère noble.

Fier comme l'élément qu'il habite, libre comme celui qui le meut, il doit avoir des principes de conduite faits pour tous les temps & pour tous les lieux. Il méprise un vil intérêt, & ne s'occupe point à acquérir l'approbation du petit cercle qui l'environne (1); son ambition est plus vaste, & l'estime du genre humain est le but où il aspire; la seule récompense digne de lui.

Né pour vivre avec tous les hommes, il doit être sans préjugés, respecter ceux des peuples qui habitent les pays qu'il parcourt, & les disposer, par une conduite sans reproche, à goûter & adopter nos loix religieuses & civiles, & à chérir & estimer sa Nation.

Envoyé des hommes éclairés, Missionnaire de la Divinité même, il prêche d'exemple: juste, droit, franc, vrai, désintéressé, humain, bienfaisant, ami de tous les hommes, il est par-tout dans sa patrie; enfin, il est l'homme par excellence, le véritable Cosmopolite. Ah! si le Ciel daignoit créer quelques êtres de cette trempe, on verroit bientôt naître le siècle d'or sur la terre.

Pour connoître l'importance de l'Homme

---

(1) C'est l'ambition des âmes étroites, & le vrai moyen d'en former, &c.

de Mer, remontons dans l'antiquité la plus reculée, & consultons l'Histoire Sacrée & Prophane, nous y verrons Noé sauver le genre humain dans l'arche; Jason, conquérir la Toison d'Or; Icare, oser le premier traverser la mer Égée. On y verra les Tyriens & les Carthaginois puissans & riches, parce qu'ils étoient Marins, & les Romains vaincre ces derniers en les imitant dans la profession de cet Art plus qu'humain; Salomon s'enrichit par les flottes qu'il envoyoit annuellement à Ophir; les Perses & les Grecs, se disputer l'empire des mers pour parvenir à une véritable Puissance; enfin, l'Empire du monde entier décidé par la bataille d'Actium.

Suivons l'Art & les succès de la Navigation dans toutes ses progressions, nous verrons les Pisans, les Génois & les Vénitiens jouer un rôle dans l'Europe, selon le degré de leur puissance sur mer, & tomber presque dans l'oubli, lorsque des Nations plus heureuses ou plus habiles leur en ont ravi l'empire.

Christophe Colomb découvre un nouveau monde; Vasco de Gama nous montre le chemin des Indes; Magellan, celui de la mer du Sud; Sébastien Canot pénètre dans l'Amérique Septentrionale, &, de nos jours, Cook s'immortalise par ses découvertes dans l'hémisphère austral. Le monde s'agrandit, notre esprit s'éclaire, & notre âme s'élève dans la même proportion; les grands Hommes en tout genre naissent & se succèdent

rapidement, & les modernes surpassent la gloire des anciens, parce que des Marins se sont élevés au-dessus de l'humanité. (1) C'est à eux que l'Angleterre doit sa puissance, la Hollande sa liberté, le Portugal son existence, l'Espagne ses riches & ses vastes possessions, la France son opulence.

Nous leur devons la connoissance de la véritable forme & de l'étendue du globe que nous habitons; c'est par leurs talens, par leur audace que tous les humains savent qu'ils ont des frères dans tous les lieux que le soleil éclaire. Si leurs découvertes ont été quelquefois funestes au genre humain (2), c'est par une fatalité cruelle: l'homme commence toujours par des fautes; mais la Nature, qui le rappelle sans cesse aux sentimens de la fraternité, amène à pas lents ces temps fortunés où nous ne ferons plus qu'un même peuple.

Je crois avoir assez prouvé l'importance de l'Homme de Mer; mais ai-je peint son vrai caractère? Hélas! je l'ai tracé tel qu'il devroit être, & non tel qu'il est. Aurois-je

---

(1) C'est une chose remarquable que Descartes, Newton, les Bernoulli, Léibnitz, &c. &c. tous ces grands Hommes, à qui nous avons tant d'obligations, n'aient paru qu'après la découverte du nouveau monde, &c.

(2) Les massacres des Américains par les Espagnols; une maladie affreuse, & nos guerres odieuses & infructueuses.

le bonheur de le rappeler à ses devoirs, en lui montrant tout ce qu'il peut, en lui apprenant tout ce qu'il vaut! n'aurois je formé qu'une chimère qui n'aura jamais de réalité? Eh! pourquoi les hommes, après avoir été pendant tant de siècles le jouet & la victime d'un intérêt vil & mal entendu, n'ouvriroient-ils pas leurs âmes à la connoissance d'un intérêt plus noble & plus vrai, à celle de leur bonheur réel? Heureuse illusion! daignez me séduire tant que j'existerai, & bannir loin de moi l'accablante vérité qui détruiroit une espérance aussi flatteuse!

Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de l'Énigme est *Cloche*; celui du Logogryphe est *Moitié*, où se trouvent *moi*, *toi* (pronoms) *tome* & *mot*.

ÉNIGME.

Aux Lecteur, je crains d'être long; j'ai dessein
De ne déduire ici dans toutes leurs espèces,
Mes attributs nombreux: A la fois mon destin
Est d'être médisant, flatteur, dur, anodin.
Tantôt balourd, tantôt badin;
Bigarré, chamarré, formé de mille pièces,
On me prendroit pour Arlequin.

Rarement bien nourri, souvent pauvre & mesquin ;
Aux Auteurs de mes jours, pour prix de leurs tendresses,
En bon fils je donne du pain.
Je cours dans tout Paris pour eux à cette fin ;
Par-tout on me rencontre ; & des plus fortes presses
Que ce gouffre en cent lieux voit naître dans son sein,
Je m'échappe, écrasé, pour aller le matin
Encor tout en sueur, au lever des Duchesses ;
D'où je vais amuser, (sans en être plus vain)
Et le triste Marais & le pays Latin.
Je suis peu curieux, & toujours je voyage ;
J'ai même été jusqu'à Pékin.
Jeune, j'étois galant ; mais tout change avec l'âge :
Vieux (cet article à part) je me pique de tout,
Spécialement de bon goût.
Pour preuve, à mon vrai nom, pour donner plus de lustre,
J'ai fait pour mon surnom choix d'un nom très-illustre.
Le premier, qui souvent fit rougir plus d'un front,
Jadis l'objet de maint hommage,
N'est que trop fréquemment dans ce siècle un outrage ;
Mais la gloire toujours couronna le second.

LOGOGRYPHE.

J'AIME la mort & le carnage.
Autrefois les Romains trembloient à mon aspect ;
Aujourd'hui les enfans, sans crainte ni respect,
Me réduisent en esclavage.
Né pour la liberté, je suis fier dans les fers ;
Plus j'y parle à tort, à travers,
Plus je parois une merveille.
De mes sept pieds le départ est heureux.
Otez m'en trois, je plais à tous les yeux ;
Otez m'en quatre, & je charme l'oreille.
De me décomposer, si l'on est curieux,
On trouve en moi ce dont l'hommage,
Plaît aux Dieux, aux Belles, aux Rois ;
Un des présens du Ciel, du plus utile usage ;
Ce que veulent trouver aussi riche que sage
Des parens prévoyans qui méditent un choix ;
Ce que cherche en risquant sa perte
Le Commerçant ambitieux ;
Ce qu'il craint & qui déconcerte
Tous ses projets ingénieux ;
Ce qui de la gaîté de l'ivrogne joyeux
Renferme la source fumeuse ;
Ce qui cache souvent la beauté vertueuse ;
Ce que plus d'un Marin ne passe qu'en tremblant.
Est-ce là tout ?.... J'aurois d'autres secrets, peut-être ;

Digitized by Google

Garde sur-tout, Lecteur, si tu veux me connoître,
De te tromper du noir au blanc.
(*Par Madame B. de L. V.........*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DISCOURS prononcé dans l'Église Métropolitaine d'Auch, pour la Bénédiction des Guidons du Régiment du Roi, Dragons, le 28 Septembre 1781, par Messire Marc-Antoine de Noé, Evêque de Lescar, *in*-4°. A Pau, chez P. Daumon, Imprimeur du Roi.

TOUS les peuples ont eu une espèce de Religion militaire, & le culte s'est toujours trouvé mêlé parmi les armes. Les Romains plaçoient leurs Dieux & leurs Aigles à la tête de leurs armées; les nations les plus barbares ont tracé sur leurs étendards la figure & le symbole de ce qu'ils avoient de plus sacré dans leurs superstitions. Les Israëlites, dans leurs marches & dans leurs combats, furent pendant long-tems précédés de l'Arche d'Alliance & du Serpent d'airain. Constantin fit élever la Croix au milieu de ses légions; nos anciens Rois alloient prendre l'Oriflamme sur la tombe du premier Apôtre de la France.

L'esprit de ces coutumes s'est conservé

parmi nous ; dans l'usage où est l'Eglise de consacrer par des prières les signes de la guerre : la bénédiction des Drapeaux du Régiment de Catinat, a fourni à Massillon le sujet d'un discours assez médiocre, qui ne paroît pas avoir servi de modèle à M. l'Evêque de Lescar ; quoiqu'il y ait des idées semblables dans l'un & l'autre, il ne faut pas croire que le second soit calqué sur le premier. Massillon entretient ses Auditeurs des périls de l'état d'un guerrier, & des moyens d'y acquérir la véritable gloire. M. de Noé montre que la Religion fortifie la valeur & la perfectionne, qu'elle lui donne une base solide, un intérêt puissant, des régles sûres, qu'elle l'anime par ses motifs, qu'elle l'épure par son esprit & par ses maximes. L'un a échoué dans son sujet ; l'autre l'a traité de manière à mériter tous les suffrages. On trouve dans le Discours de celui-ci des preuves satisfaisantes ; un développement heureux, des idées neuves, & ce ton d'éloquence qui sied au Pontife & au Citoyen. Point de déclamations, point de lieux communs, point de bel esprit: gravité, simplicité, noblesse, douceur, force, clarté, harmonie ; telle est la manière de l'Auteur, déjà connu dans la République des Lettres par son application à l'étude, & surtout par son amour pour les grands Ecrivains de la Grèce & de Rome.

L'Orateur commence sa première Partie par justifier la Religion du reproche qu'on

lui fait d'affoiblir la valeur & de rétrécir l'ame de l'homme dévoué à la profession des armes. Il prouve qu'une Religion qui a formé des Monarques humains, des Sujets fidèles, de saints Législateurs, de pieux Pontifes, peut former de généreux défenseurs de la Patrie. D'un côté, il fait voir les motifs humains qui animent les vertus guerrières, les loix de l'honneur & les ressorts de la discipline; de l'autre, les motifs sacrés, les récompenses & les châtimens du Ciel. Après avoir mis ces motifs dans la balance, qu'il fait pencher du côté de la Religion, il remonte jusqu'au principe de la loi que Dieu impose aux guerriers d'être courageux: nos Lecteurs ne seront pas fâchés de trouver ici ce beau morceau de Philosophie Chrétienne.

« Tout homme en naissant contracte l'obligation d'aimer sa Patrie; & en se nourrissant dans son sein, il ratifie l'engagement de vivre & de mourir pour elle. » Mais la Patrie ayant divers besoins, » n'exige pas de tous ses enfans les mêmes » sacrifices: les uns versent leur sang dans les » combats; les autres arrosent nos campa- » gnes de leurs sueurs; d'autres, levant les » mains au Ciel, prient pour notre pros- » périté, ou pleurent sur nos crimes, tan- » dis que d'autres, veillant sur le dépôt des » Loix, maintiennent parmi les Citoyens » les droits de l'équité & de la Justice. Mais » si tout-à-coup fondant sur nous, un

» ennemi cruel ravageoit nos possessions,
» enlevoit ou égorgeoit nos frères, renver-
» soit nos Temples, nos Loix, nos Autels,
» & menaçoit l'état d'une subversion en-
» tière; au premier cri d'effroi & de dou-
» leur de la Patrie éplorée, descendant de
» leurs Tribunaux, suspendant leurs sacri-
» fices, s'arrachant de leurs cloîtres, accou-
» rant de leurs déserts, Juges, Prêtres, Cé-
» nobites, Solitaires, viendroient grossir la
» troupe des guerriers, donner l'exemple
» du zéle & du courage, & s'ils ne sa-
» voient combattre, du moins ils sauroient
» mourir.

» Tout homme naît donc Soldat, quoi-
» que tout Soldat ne porte point les armes.
» Mais le jour que la Patrie, croyant avoir
» besoin de son bras, appelle un Citoyen à
» son secours, ou que ce Citoyen venant
» s'offrir de lui-même, elle veut bien agréer
» ses services, il reçoit le caractère de
» Ministre armé pour sa défense, il devient
» une victime honorable dévouée à la sûreté
» publique, & par un engagement solen-
» nel, il resserre ses premiers nœuds, il
» retourne à sa destination originaire. C'est
» donc le jour que, succédant au Trône de
» leurs pères, nos Rois viennent prendre
» sur l'autel le glaive pour nous protéger,
» & le sceptre pour nous conduire; le
» jour que, marchant sur les traces de ses
» ancêtres, notre jeune Noblesse fait les
» premiers pas dans la carrière où ils se sont

Digitized by Google

» illustrés ; le jour que, la Patrie sonnant
» l'alarme, invite le Citoyen qui n'a pas
» fait choix d'une profession, à prendre parti
» sous ses Enseignes, ou, qu'arrachant le
» Pâtre à ses troupeaux, le Cultivateur à sa
» charrue, elle lui dit : cesse de me nour-
» rir, & viens me défendre ; c'est en ce
» jour que tous ces enfans de l'État passent
» dans la classe honorable de ses défenseurs :
» là sous les yeux du Dieu des armées qui
» fait la revue de ses nouveaux soldats,
» chacun d'eux en se revêtant de ses armes,
» reçoit comme en dépôt la sûreté de nos
» Campagnes, le repos de nos Villes, la
» vie, la liberté de ses frères ; il devient
» l'épée & le bouclier de celui qui n'en a
» point, ou dont le bras, trop foible pour
» les porter, ne sauroit en faire usage ; &
» Dieu lui dit comme à Josué, comme à
» Gedeon, comme à tous les chefs de son
» peuple : Allez, voici mes ordres ; soyez
» vaillans ; &c. » Voilà des idées grandes,
vraies ; puisées dans les rapports les plus
exacts & les plus conformes à l'ordre établi.

Après avoir assigné les motifs religieux comme le plus ferme appui de la valeur du guerrier, le Prélat poursuit ainsi : « Combien,
» dit-il, l'ordre du Dieu des armées doit
» élever, agrandir l'ame, annoblir les fonc-
» tions du Soldat, & donner d'autorité au
» Chef qui le commande ! Dès ce moment
» tout change de face aux yeux du Chrétien ;
» un dépôt, qui n'étoit que respectable, de-

» vient ſacré ; une profeſſion qui n'étoit que
» noble, devient ſainte ; les ſignes des com-
» bats contractent ſous la main du Prêtre
» une vertu divine, comme les inſtrumens
» deſtinés au culte des Autels ; & de profane
» qu'eût été le guerrier, il devient un perſon-
» nage religieux. Pour lui l'abandon du dépôt
» qui lui eſt confié ſeroit un ſacrilège ;
» la crainte en préſence de l'ennemi, un
» renoncement à ſa foi ; la fuite, une apoſ-
» taſie qu'il redoutera plus que les périls les
» plus certains, & que la mort la plus
» cruelle. » L'Orateur fait voir enſuite l'in-
ſuffiſance de l'honneur & de la diſcipline;
il place le Soldat Chrétien ſous l'œil péné-
trant du Dieu des combats, qui le fortifie,
l'anime & l'embrâſe : « Un Soldat de Tu-
» renne, plein de l'idée de ce grand homme,
» l'avoit ſans ceſſe devant les yeux, & le
» trouvoit par-tout ; un Soldat du Dieu
» vivant marche toujours en ſa préſence.
» Ce n'eſt point le Tribun, ce n'eſt point
» le Centurion qu'il redoute ; c'eſt l'œil de
» l'Être Suprême, cet œil ſi vif, ſi péné-
» trant, qui le voit en tout tems, qui le ſuit
» en tous lieux ; c'eſt ce témoin incorrupti-
» ble qui dépoſeroit de ſa fuite ; ce Juge
» inexorable, qui le puniroit de ſa lâcheté. »
M. de Noé ſe fait une objection, & ſe de-
mande comment le pécheur dans la mêlée,
accuſé par ſes remords, pourra ſoutenir la
vue du danger ; ira-t-il affronter le trépas
au riſque de tomber en des mains qui ne

sont grace à aucun coupable, & ne fuira-t'il pas plutôt devant l'ennemi, pour avoir le tems de pleurer & d'expier ses crimes?
« Religion sainte, s'écrie l'Orateur, venez » au secours de cette ame qui s'agite & qui » s'abuse. Vous seule avez excité, vous » seule pouvez calmer ses craintes; vous » avez ouvert l'abîme sous les pas du pé- » cheur, refermez-le devant les yeux du » pénitent... Me voici donc, grand Dieu, » dira-t'il; je sais que par ma fuite & par » ma honte je pourrois peut-être échapper » au péril qui m'environne, mais il faudroit » toujours retomber entre vos mains: ... » frappez, grand Dieu; couvert de mon » sang répandu pour la Patrie & pour mes » frères, j'oserai paroître devant vous. »
M. l'Evêque de Lescar considère la mort du Soldat contrit, comme une pénitence de sang, qui efface en un instant la tache, & expie la peine du péché. Il regarde comme de vrais Martyrs les guerriers qui expirent sur un champ de bataille. « Oui, s'é» crie-t'il, vous êtes les Martyrs du devoir, » les Martyrs de la charité Chrétienne & na- » tionale, les dignes rivaux des Martyrs de » la Loi, généreux Martyrs de la Patrie. »
La première Partie de ce Discours est terminée par le portrait d'un Guerrier courageux dont le Prince a oublié les services, qui, pour toute récompense, demande que Dieu l'appelle à lui du milieu des combats, & qu'il le dérobe aux dégoûts de ses der-

niers ans, par une mort aussi glorieuse que celle de Bayard, de Turenne, & du plus vaillant des Maccabées. L'Orateur peint aussi le Héros Chrétien mourant au sein du carnage; & de quelque manière qu'il envisage son sujet, il prouve que toujours prêt à combattre & déterminé à mourir, le guerrier qui prend pour motif de sa valeur la Loi de Dieu, ses châtimens, ses récompenses, l'emporte de beaucoup sur les guerriers dont tout autre intérêt animeroit le courage.

La seconde Partie a pour objet de démontrer que la valeur est perfectionnée par la Religion. « La valeur, dit M. de Leschau, » cette force de l'ame qui s'exerce contre » les obstacles & les périls, qui les appelle » pour les combattre, & ne cherche que » la gloire d'en triompher, ressemble au » glaive, qui tantôt instrument, & tantôt » vengeur du crime, frappe indifférem» ment sur l'innocent & le coupable, selon » le bras qui en dirige les coups. Guidée » par la raison & la justice, elle fait les » héros; égarée par l'ambition, elle fait les » conquérans, les ravisseurs injustes; poussée » par la vengeance, l'avarice & l'orgueil, » elle rend le Général cruel, le Soldat » féroce...... engourdie par la mollesse, » elle tombe dans la langueur qui dégrade » le guerrier, & perd les plus florissantes » armées; enivrée par la présomption, qui » ne compte que les bras, elle dégénère en

» un instinct aveugle qui succombe bientôt
» sous les efforts mesurés d'une valeur for-
» tifiée & dirigée par l'instruction.

» Mais sitôt que la Religion s'empare
» d'un cœur, elle détruit ou empêche de
» naître, *par son esprit*, les vices d'où pro-
» viennent les désordres & les abus ; elle
« oppose un esprit de modération à la soif
» des conquêtes ; un esprit de douceur à la
» violence ; la sévérité des mœurs à la mol-
» lesse ; le desir & le devoir de s'instruire à
» l'ignorance présomptueuse qui rejette
» toute instruction ; & par la réunion de
» règles aussi sages que saintes, elle con-
» serve à la valeur son activité & son
» éclat, & la rend une vertu digne de
» l'admiration de la Terre & du Ciel. »

M. de Noé, pour peindre le Prince énorgueilli de sa puissance, emploie les propres termes de l'Ecriture, & fait parler ainsi Nabuchodonosor au Général de ses armées : « Allez, marchez, n'épargnez ni les hom-
» mes ni les campagnes, abattez, détrui-
» sez jusqu'aux Temples, & que Roi de la
» Terre entière, Nabuchodonosor en soit
» aussi le Dieu. « Mais si la Religion pénètre jusqu'au cœur d'un semblable Prince, bientôt il révoque ses ordres, il se borne à combattre l'ennemi qui ose attaquer ses frontières, ou insulter ses Sujets. Comme la Religion arrête le Monarque ambitieux, & le détourne d'une guerre injuste, elle réprime aussi la violence du Général & du Sol-

dat dans une guerre même légitime ; elle offre le spectacle d'un guerrier suspendant la fureur du combat pour panser les blessures d'un ennemi qui rend les armes, épargnant les édifices publics, les monumens des arts, l'humble toît du Laboureur, s'interdisant tous les maux qu'il n'est pas obligé de faire, & gémissant de tous ceux dont il ne peut se dispenser.

Les Athlètes, les Soldats de Rome, de Sparte & d'Athènes, ne sont plus ; mais au défaut de l'art qui les avoit formés, au défaut de ces exercices du champ de Mars, de ces Loix du Cirque & du Gymnase, il nous reste un Code religieux qui les remplace : l'Evangile prescrit la tempérance & la frugalité, l'empire sur les sens, l'amour du travail, la fuite des plaisirs, l'horreur de la mollesse. « Suivez ces loix, soyez » Chrétiens, guerriers magnanimes, & » bientôt vôtre troupe, aussi distinguée par la » force que par le courage, supérieure à la » fatigue & aux périls, ne redoutera ni la » chaleur des plus longs jours, ni les fri» mats des plus longues nuits, ni la faim » ni la soif... & pour mettre en fuite un » ennemi à moitié vaincu par sa mollesse, » vous n'aurez qu'à vous montrer ; comme » pour triompher d'un ennemi aussi robuste » que courageux, vous n'aurez qu'à vous » rendre de plus en plus habiles dans la » science des combats. » La Religion prescrivant à chaque homme de s'instruire des

devoirs de son état, semble faire une loi particulière de l'étude & de l'application à un corps de guerriers, qui réunit à lui seul les fonctions & les devoirs de tous les autres; à des Dragons, qui exercent tour-à-tour chaque partie de l'art des combats. Ici l'Orateur termine le développement des moyens saints que fournit la Religion pour perfectionner la valeur. Mais ce n'est pas-là que s'arrêtent ses vues religieuses & patriotiques. Après avoir parlé des Invalides & de l'École Militaire, il forme des vœux pour voir élever après la guerre un troisième monument, rival des deux autres, où les cendres de nos guerriers, recueillies & honorées, nous rappelleroient ce qu'ils ont été, & encourageroient ceux qui viendront après nous à marcher sur leurs traces. Elevée sur des débris d'armes, de forteresses & de vaisseaux, une colonne présenteroit à la postérité les noms & les exploits de ceux qui se seroient le plus distingués; un Autel seroit dressé au pied de la colonne, & sur cet Autel la Religion invoqueroit le Ciel en présence du Peuple & des Chefs de la Nation.

Au premier rang paroîtroient les veuves, les mères, les enfans qui auroient à pleurer un époux, un fils, un père; l'Orateur le plus éloquent, le plus homme de bien, le plus capable de sentir nos pertes, & d'exprimer nos regrets, seroit chargé de louer les Héros, objets de cette auguste &

pieuse cérémonie. C'est ainsi que M. l'Evêque de Lescar a su transporter dans l'éloquence de la Chaire, mais sans déroger à la dignité de la tribune Évangélique, les idées sublimes des Grecs dont la connoissance lui est si familière, de ces peuples passionnés pour la gloire, qui ne payoient point les grandes actions avec de l'or, mais qui récompensoient & faisoient naître les grands hommes avec des couronnes, des vases, des inscriptions, des statues. On reconnoît dans le Discours dont nous venons de rendre compte, un descendant des Héros François; un Prélat qui, dans le temps de la maladie épizootique, établit deux caisses, l'une de prêt, l'autre de don, pour réparer les désastres de ce fléau. La Lettre Pastorale qu'il publia dans cette circonstance, est digne de servir de modèle à l'Episcopat. Le Discours qu'il vient de prononcer est en même-temps un chef-d'œuvre de Patriotisme & de Philosophie Chrétienne. La voix publique nous a appris, qu'il avoit fait l'impression la plus vive sur les auditeurs du Pontife citoyen. *R.*

Histoire des Hommes. A Paris, chez les Auteurs, maiſon de M. Buhot, rue Baſſe du Rempart, Porte S. Denis. *in*-12, & *in*-8°.

Nous avons annoncé dans un des Mercures de cette année cette Hiſtoire des Hommes, dont les Auteurs ont déjà livré au Public douze Volumes de la partie hiſtorique ancienne, & ſix Volumes de la partie hiſtorique moderne. Celle-ci finit au Règne de Louis XIII incluſivement : la partie ancienne termine ſon douzième Volume après la ruine de Carthage. Il ſeroit bien difficile de donner ici une analyſe détaillée de chaque Volume. La briéveté d'un Extrait ne la comporteroit point. On ne peut prononcer un jugement que ſur la maſſe de l'Ouvrage entier, & donner un réſumé de l'examen qu'on en a fait dans le ſilence du cabinet. Nous allons donc nous borner à donner une idée du ſyſtême des Auteurs, de leur ſtyle & de leurs motifs. Nous nous permettrons auparavant quelques réflexions ſur l'Hiſtoire, & on pourra les appliquer à l'Hiſtoire des Hommes dont nous parlons.

Une Hiſtoire générale, univerſelle eſt à coup-ſûr une Hiſtoire mal faite ; l'intérêt ſe perd dans cette confuſion de perſonnages, de faits & d'époques. Une Hiſtoire générale rarement atteint au but qu'un bon Hiſtorien doit ſe propoſer, celui d'inſtruire.

Les

Les parties les plus importantes échappent à ses crayons, fatigués de décrire les opérations militaires & les fastes trompeurs de la politique. La finance, partie si essentielle, cette sève qui porte la vie du tronc jusqu'aux derniers rameaux de l'arbre de l'État, est absolument négligée; la science économique d'un Gouvernement, à peine est-elle apperçue; les progrès ou la décadence des mœurs sont un tableau entièrement négligé. On ne trouve dans ces grandes Histoires précisément que ce qu'on ne devroit point y trouver, des combats; & dans chaque Règne quarante personnages qui investissent le trône & arrachent au Monarque des ordres mal combinés & des pouvoirs téméraires. Le reste de la Nation disparoît entièrement; son commerce, ses arts, sa dégradation ou son accroissement, sa richesse ou sa misère; tous ces grands objets ne sont que des points imperceptibles qu'on remarque à peine dans l'étendue immense des fastes du monde. La philosophie, cette source compatissante de l'humanité, est venue enfin donner un nouveau caractère à tous nos écrits. L'éloquence, en renonçant à des figures oiseuses, a puisé sa chaleur & ses mouvemens dans l'ame sensible & éclairée de l'Historien. Son œil a osé fixer le tyran. Dans les profondeurs ténébreuses de la politique elle a porté la lumière, & ne s'est point bornée à dire avec timidité: voilà ce qu'on a fait, manière impuissante des Ecrivains igno-

rans & timides; elle a dit, on a mal fait; & indiquant des moyens, elle a ajouté; voilà ce qu'on auroit dû faire. Toutes les classes de citoyens; tous les ordres de la Monarchie se sont rangés autour de l'Historien philosophe. Sur chacun d'eux il a jeté un regard, & à chacun d'eux il a réservé une place proportionnée au degré d'intérêt qu'il inspiroit. L'Histoire n'a plus été ni militaire, ni politique, ni économique; elle est devenue l'Histoire des hommes & des mœurs.

L'Histoire des Hommes a été écrite dans les vues philosophiques. Les Auteurs ont rapporté dans tous les genres les principaux faits, en ont recherché les causes; ils ont été peu jaloux de rassembler tous les événemens qui, après tout, se ressemblent dans tous les âges, & sont parfaitement indifférens aux générations suivantes; ils ont écrit l'histoire de l'humanité; celle-ci est permanente. L'homme sera toujours une leçon pour l'homme, & l'esprit d'une Nation sera toujours lié à l'esprit du siècle qui l'a précédé. Combien d'Histoires inutiles & volumineuses qu'on devroit rejeter universellement, sans en excepter peut-être celle de France par le Père Daniel! Combien de gros Volumes de recherches sur une ville, sur un hameau, sur un monument qui importoient peu à la postérité, & qui décèlent la petitesse des Ecrivains, & la sotise de ceux qui les admirent. Tacite n'est certainement

Digitized by Google

pas si volumineux sur les Annales de l'Empire Romain, que les Bénédictins sur celles de l'Ordre de Cîteaux. Depuis Bélus jusqu'à Louis XIV, il n'y a pas dix Peuples dont il convienne d'écrire l'histoire; & encore dans ce petit nombre d'Empires qui ont fait époque dans les Annales de la terre, il faudroit retrancher le temps de leur formation & celui de leur décadence. Les hommes ne sont bons à examiner ni quand la stupidité en fait des sauvages, ni quand le luxe en fait des barbares. Le nouveau Monde n'offriroit qu'un moment brillant pour la plume d'un Tacite, c'est l'époque de sa conquête. On a écrit les Annales de la France depuis Pharamond; mais pour tout homme qui n'est pas François, c'est à Louis XI que commence son Histoire.

« Je desirerois (dit un des Auteurs de » l'Histoire des Hommes) qu'on lut l'Histoire dans le même esprit qu'on doit » l'écrire; qu'on ne supposât pas qu'une » Nation a toujours été la première de l'Europe, parce qu'elle l'est devenue; qu'on » ne louât pas d'anciennes loix adoptées par » l'ignorance, & interprêtées par le despotisme. L'Histoire ancienne est en général plus faite que la nôtre pour » plaire & pour instruire. Les institutions » de la Grèce & de Rome étoient moins » versatiles que celles de l'Europe moderne; leurs Héros avoient un carac-

Digitized by Google

» tère plus marqué, leurs tyrans même im-
» primoient à leurs crimes une ſorte de
» grandeur qu'accompagne toujours la cé-
» lébrité. Tout a conſpiré à augmenter le
» charme de cette Hiſtoire, l'étendue de la
» ſcène où ont joué les principaux Acteurs,
» le climat qu'ils habitoient, ſi favorable au
» développement du génie, & l'avantage
» ineſtimable d'avoir produit de grands
» Ecrivains pour peindre leurs grands
» Hommes. »

De cette manière d'entrevoir l'Hiſtoire, on doit conclure que les Auteurs de l'Ouvrage dont nous parlons doivent parfaitement remplir le vaſte plan qu'ils s'étoient tracé.

Il nous ſemble qu'après avoir fourni une carrière de dix-huit Volumes, le ſtyle des Ecrivains devroit être jugé. Nous allons cependant ouvrir au haſard un Volume, & tranſcrire ce qui ſe préſentera ſous nos yeux.

« Quand une Ville eſt deſtinée à périr, les
» déſaſtres font naître les déſaſtres. Lorſ-
» que Scipion parut en Afrique, Aſdrubal
» le rébelle ſouhaita de réunir au comman-
» dement de l'armée d'obſervation celui
» des troupes de la Place. Aſdrubal le Nu-
» mide, qui étoit Gouverneur de Carthage,
» refuſa de ſe laiſſer dépouiller par ſon ri-
» val. Alors celui-ci l'accuſa de trahiſon,
» & le fit maſſacrer par ſes ſatellites. Ce
» crime, dont l'impunité décèle la foi-
» bleſſe de Carthage, accéléra ſa cataſtro-

» phe. Scipion commença ses opérations » militaires en faisant donner l'assaut pendant la nuit à un quartier de la Ville » qu'on nommoit *Mégare*. Les murs d'abord » ne purent être escaladés; mais le Général, » en se retirant, ayant apperçu une tour » abandonnée par la garnison, y jeta quelques soldats d'élite qui s'élancèrent de ce » poste sur le rempart, brisèrent les portes, » & introduisirent les légions dans Mégare. » Les Carthaginois, qui crurent l'ennemi » maître de la Ville entière, se retirèrent » en désordre dans la citadelle.

» Asdrubal, au point du jour, voyant le » triomphe des Romains, se vengea d'eux » en Cannibale; il fit avancer sur le mur de » la citadelle tous les prisonniers, de manière qu'ils pussent être vus par les légions. Là, il épuisa à les tourmenter son » génie fécond en barbaries. Scipion, pour » ne laisser aucun relâche à un ennemi à » demi vaincu, & qui n'avoit plus que le » courage de la férocité, fit élever dans » toute la largeur de l'isthme un mur de » douze pieds, flanqué d'espace en espace » de tours & de redoutes. Ce prodigieux » ouvrage, qui embrassoit un intervalle de » vingt-cinq stades, fut achevé en moins » d'un mois. Non content de ce plan formidable d'attaque, le Consul fit fermer » l'entrée du port par une digue. Les Carthaginois de leur côté ne se découragèrent » pas: ils ouvrirent un nouveau canal; &

Digitized by Google

» lorſqu'on s'y attendoit le moins, ils parurent en mer avec une flotte de cinquante galères, conſtruites des vieux matériaux qui ſe trouvoient dans leurs magaſins. Il y eut une bataille navale, où l'on combattit de part & d'autre avec toute la bravoure du patriotiſme. La nuit ſeule ſépara les combattans; mais comme l'entrée du nouveau canal ſe trouvoit très-étroite, les galères Carthaginoiſes ayant trop de difficulté à pénétrer dans le port, ſe rangèrent le long d'une terraſſe ſpacieuſe, élevée originairement contre les murs pour y deſcendre les marchandiſes, & cette retraite forcée procura la victoire aux Romains.... Le Conſul, maître de Carthage, fit avancer ſes légions au pied de la citadelle. Le ſeptième jour on vit deſcendre des eſpèces de phantômes, le viſage livide, luttant avec peine ſoit contre la faim, ſoit contre le déſeſpoir; ils ne demandoient que la vie. Scipion la leur accorda; il n'excepta que les transfuges. En vertu de la capitulation, cinquante mille Carthaginois des deux ſexes traversèrent le camp des Romains, & allèrent ſe répandre dans les déſerts de l'Afrique: pour les transfuges, qui étoient au nombre d'environ neuf cent, ils ſe retranchèrent dans le Temple d'Eſculape, ſitué ſur la cime d'un rocher. Aſdrubal étoit encore à leur tête; mais ce tyran de Carthage ayant profité

» d'un moment où il n'étoit point obſervé, » deſcendit de ſon aſyle, & ſe rendit à Sci- » pion, ce qui amena le dernier acte de » cette ſanglante tragédie.

» Dès que l'épouſe d'Aſdrubal apprit ſa » fuite & ſon opprobre, elle parut ſur le » portique du Temple, parée avec toute la » recherche du luxe le plus raffiné, & te- » nant par la main ſes deux enfans. Sci- » pion, dit cette Héroïne, je n'invoque » point contre toi la juſtice des Dieux: » en anéantiſſant Carthage, tu ne fais qu'u- » ſer du droit de la guerre; mais puiſſe le » Ciel & Rome conjurés faire ſubir le plus » grand des ſupplices à ce ſcélérat qui s'eſt » fait un jeu de trahir ſa femme, ſes enfans, » ſa patrie & ſes Dieux! Pour moi, je me » punis de lui avoir donné ma main; j'aime » mieux mourir ſur le bûcher de Didon que » de vivre enchaînée à ton char de triom- » phe. — A ces mots elle égorge ſes deux » fils, met le feu au Temple, s'y précipite, » & y périt avec tous les transfuges.

» Carthage n'ayant plus d'habitans, Sci- » pion y entra en triomphe, en abandonna » le pillage à ſes ſoldats pendant quelques » jours, & la fit raſer juſqu'aux fondemens. » Ce grand événement, qui amena la diſ- » ſolution de l'Empire de Carthage, arriva » la troiſième année de la cent cinquante- » huitième Olimpiade, ce qui répond à » l'an 2034 de l'ère de Calliſthène.

» Les Romains, non contens de faire un

Digitized by Google

» désert de cette superbe Capitale de l'Afri-
» que, dévouèrent à toutes les Divinités
» infernales le téméraire qui oseroit la re-
» bâtir, tant l'ombre même de la postérité
» d'Annibal inquiétoit ces Conquérans du
» Monde. Il paroît au reste que les impré-
» cations romaines alarmèrent peu la reli-
» gion des Grecs, puisque vingt-quatre ans
» après l'un d'eux tenta de revivifier Car-
» thage, & y conduisit une colonie de six
» mille citoyens; mais comme la Métro-
» pole songea peu à la protéger, elle se
» releva mal de ses anciens désastres. Vers
» la fin de la République Romaine, l'antique
» ville de Didon n'étoit encore qu'un amas
» de cabanes bâties sur des ruines. On se
» rappelle le mot de Marius fugitif à l'En-
» voyé de Libye : Dis à ton Maître que tu
» as vu Marius assis sur les débris de Car-
» thage. Ce ne fut que sous l'Empire d'Au-
» guste que Carthage redevint une des Mé-
» tropoles de l'Afrique ; mais ce Prince,
» qui avoit l'ame petite & superstitieuse
» des tyrans, ne voulut pas qu'on rebâtît la
» nouvelle Ville sur l'emplacement de l'an-
» cienne, afin de ne pas encourir les ana-
» thêmes prononcés par les contemporains
» de Scipion : quoi qu'il en soit, elle étoit
» déjà aussi florissante que sous Annibal,
» lorsque Maxence vint la réduire en cen-
» dres ; elle se releva encore, & se soutint
» jusques vers la fin du septième siècle,
» qu'elle fut tout-à-fait détruite par les Ca-

» lises. Aujourd'hui on dispute pour savoir » où sont les ruines. »

Les Auteurs, au mérite littéraire réunissent encore (ce qui n'est pas moins rare) une exactitude scrupuleuse dans les Livraisons. Chaque Volume paroît régulièrement à son époque. Les envois sont accompagnés d'un certain nombre de Cartes géographiques & de Gravures exécutées par de bons Artistes. Le prix de la Souscription *in*-12. est de 30 livres pour la Province, & de 24 livres pour Paris, franc de port. L'Édition *in*-8°. est de 36 livres les douze Volumes brochés.

On ne s'adresse pour toute la correspondance & les Souscriptions, soit pour l'*in*-12, soit pour l'*in*-8°., qu'à M. de la Chapelle, maison de M. Buhot, rue Basse, Porte Saint Denis.

Les Après-Soupés de la Société, petit Théâtre Lyrique & Moral sur les aventures du jour; avec cette Épigraphe: *Rien n'est beau que le vrai.* Boileau. A Sybaris; & à Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, vis à-vis la cour des Fontaines. Tome II.

L'Aventure que contient ce premier cayer du second volume est intitulée: *les Piccinistes & les Gluckistes.* C'est une des plus jolies bagatelles de cette agréable Collection; & le sujet est autant traité que le cadre a pu le permettre. Mondor, riche Financier, & Gluckiste, tient chez lui deux femmes

Digitized by Google

qui s'ennuient fort, & dont chacune a un amant en secret. L'un des deux amans, Dorival, s'est introduit chez Mondor sous le nom de Durson, & en qualité de Compositeur. Il s'est proposé d'enlever sa maîtresse Honorine, après l'avoir fait inscrire à l'Opéra; & de son côté, Mondor, qui desire fort d'être débarrassé d'Honorine, lui conseille confidemment & le prie même de l'enlever. Mais Rosine plaît beaucoup à Mondor, ce qui rend son enlèvement plus difficile. Pour le faciliter, sous le nom de Mélodini, chef des Piccinistes, Dorival introduit dans la maison Fierval, amant de Rosine; il a persuadé à Mondor qu'on veut lui faire signer la paix entre les Piccinistes & les Gluckistes, & que c'est pour cela que Mélodini a voulu lui être présenté. Le projet des deux amans est de prendre querelle en présence de Mondor, & de profiter du désordre & du bruit pour faire évader leurs maîtresses. Il y a des détails agréables dans la Scène des deux faux Musiciens. Durson, qui prétend donner Atrée à l'Opéra, dit à Mélodini:

Je compte aussi beaucoup sur le jeu des Acteurs.
A présent c'est un feu, c'est une véhémence!....
La pantomime a fait de grands progrès en France;
C'est elle qui les rend pathétiques & chauds.

MÉLODINI.

Tant pis, Monsieur; la pantomime
Est le pathétique des sots.

Avec du mouvement, du bruit & des tableaux,
On prend pour du talent les grimaces d'un mime;
D'un Acteur convulsif les éclats furieux
A Paris font crier merveilles;
Et si vous y prenez du plaisir par les yeux,
C'est aux dépens de vos oreilles.

C'est là que commence la fausse dispute. Arrive ensuite l'enlèvement qui se fait d'une manière plaisante & dramatique. *Quel est cet homme-là?* demande Mondor à Durson, en voyant Honorine en habit d'homme. Durson lui répond tout bas: *c'est Honorine*, & tout haut: *un Ecolier.* Mondor, qui, comme on sait, ne demande pas mieux que d'être débarrassé d'Honorine, la laisse partir en feignant d'être dupe du stratagême. Après cela il apperçoit Rosine en Jacquet, avec une basse qu'elle emporte. Où va ce pauvre diable, demande Mondor à Mélodini, qui lui répond:

Ma basse est décollée, & je vais me pourvoir
D'une autre.

MONDOR.

Mais je crains que le poids ne l'accable.

Et alors, par un mouvement d'humanité fort plaisant, Mondor aide lui-même à relever l'instrument de Rosine, qu'on lui enlève.

Cette petite Comédie sera sûrement plaisir aux Lecteurs. Elle doit ajouter aux agré-

Digitized by Google

mens de cette Collection, & en fait desirer la suite.

De l'Influence des Affections de l'Ame dans les Maladies nerveuses des femmes, avec le Traitement qui convient à ces Maladies, par M. de Beauchêne, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, & Médecin de Monsieur, Frère du Roi. *Juvat integros accedere fontes, atque haurire....* A Montpellier, & se trouve à Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, 1781.

La Science de la Médecine est un arbre immense. L'étude de sa ramification entière semble demander la vie de plusieurs hommes. Or, celui qui s'attache à cultiver particulièrement une de ses branches, nous semble fait pour inspirer une confiance plus entière. Il paroît que M. de Beauchêne a fait une étude particulière des affections vaporeuses; & l'Ouvrage que nous annonçons, en faisant honneur à son Auteur, doit être de la plus grande utilité. C'est surtout dans les grandes Villes, c'est sur-tout dans cette Capitale, & dans l'état actuel des mœurs, que ce genre de maladie exerce de plus cruels ravages. L'Ouvrage de M. de Beauchene peut être lu par les femmes; & c'est aux femmes sur-tout qu'il est destiné, comme étant plus sujettes aux affections nerveuses;

il est écrit avec intérêt ; & souvent les faits y viennent à l'appui du raisonnement.

La nature, en donnant aux femmes la sensibilité de l'ame & la foiblesse des organes, les a plus exposées aux maladies nerveuses ; la mollesse habituelle des grandes Villes, l'oisiveté, les plaisirs qui exaltent l'imagination, rendent pour elles ces affections plus graves, plus fréquentes & presque inévitables. Nous ne suivrons point l'Auteur dans le détail de ses observations ; nous invitons nos Lecteurs à lire l'Ouvrage même ; & nous nous contenterons d'en citer un Paragraphe, pour donner une idée du style. M. de Beauchêne oppose au tableau de la vie de Paris, celle d'une femme qui habite la campagne. « Elle n'est jamais oisive, dit-il ; elle n'a jamais le temps de former des desirs : après le travail, elle a besoin de repos ; après le repos, vient le besoin du travail, & le travail est un plaisir pour les hommes robustes : au travail succède l'appétit, & après le repas, qu'il rend délicieux, de nouveaux exercices rendent la digestion facile. Les jours de repos, à la campagne, seroient des jours de fatigue pour les habitantes de nos villes. Le matin, des devoirs appellent au village ; le soir il faut danser dans la grange ou sous un ormeau. »

« L'homme a reçu de la nature un penchant invincible vers le mouvement & l'activité ; l'usage, ce tyran des grandes villes, contrarie ce penchant, en condamnant les

femmes à ne vivre que pour ce qu'on appelle le plaisir ; & ce plaisir n'en est plus un lorsqu'il est séparé des travaux journaliers ; il devient habitude, fatigue, lorsqu'il cesse d'être un besoin, & les femmes sont réduites à en chercher de nouveaux dans les ressources inépuisables de l'émigration. Plus l'imagination travaille, plus elle devient féconde ; mais plus elle affoiblit aussi les organes qu'elle maîtrise, &c. »

On voit que M. de Beauchêne écrit d'une manière vive, animée, qui met ses observations à la portée de tout le monde, & qui doit donner à son Ouvrage une utilité plus générale.

SPECTACLES.

HONNY SOIT QUI MAL Y PENSE.

MADAME CHLOÉ n'a pas encore vingt-six ans, & sa figure n'en annonce pas vingt. Elle est aimable, spirituelle, plus que jolie sans être belle, enfin elle est riche & veuve. Que de droits pour avoir des prétentions ! Cependant elle n'en a point, mais elle a du goût, des talens & de la raison. Si vous en parlez à nos aimables, ils vous répondront qu'ils ne la connoissent pas, ou ils vous en diront du mal, & voilà le plus

Digitized by Google

bel éloge qu'on puisse faire de Mde Chloé. J'étois chez elle hier au soir; l'assemblée étoit nombreuse. On annonça un de ses amis; il entra, & lui demanda la permission de lui présenter un homme qui aspiroit au bonheur de la connoître. C'étoit une espèce de Robin. Elle le reçut avec les grâces qui lui sont naturelles; mais au premier coup-d'œil elle parut mécontente de M. le Présenté. D'un air encore plus gauche que fat, le Robin lui dit très-rapidement une demi douzaine de fadeurs, & se jeta dans une bergère. Il y a quinze jours que je suis malade, me dit-elle, je ne suis plus au courant des spectacles. Qu'avons-nous eu de bon depuis ce temps? De bon! s'écrie le nouveau venu qu'on n'interrogeoit pas, rien. Tout ce qui paroît depuis dix ans est misérable sans exception. Les François nous ont fait présent d'un M. *Garnier*, qu'on nous a fait venir de Lyon, & qui est d'une foiblesse insupportable. De quoi diable s'avise-t'on de nous donner sans cesse des écoliers? Ce qui me console, c'est que la Comédie n'en veut pas, & qu'elle est décidée à s'en défaire. Il étoit reçu à l'essai, je ne sais comment, mais on nous en débarrasse. J'en suis enchanté. Sans prendre, dit agréablement Mde Chloé, sans prendre au sort d'un Comédien plus d'intérêt qu'il n'en doit inspirer, je serai moins sévère que vous. J'ai vu Garnier dans ses débuts, &, si j'ose m'expliquer sur son compte, je lui ai trouvé des défauts. Sa voix le trahit souvent; ses

gestes ne sont pas toujours libres, sa démarche a de la contrainte, on voit qu'il n'est pas encore familier avec la Scène, & son débit est quelquefois mal attaché ; mais il m'a paru avoir de la noblesse, de la vérité, de la chaleur, de l'âme, de l'intelligence & du zèle. C'est encore un écolier sans doute, mais qui ne l'a pas été? Molé a-t'il toujours été ce qu'il est ? Mon père m'a dit cent fois qu'il l'avoit vu paroître ici avec un très-grand nombre de défauts qui ne l'avoient pas d'abord rendu cher au Public. Il les a vaincus, il leur a substitué des qualités qui lui ont fait sa réputation. Eh bien, j'en accorde à Molé beaucoup plus d'estime que s'il étoit venu avec un talent tout fait. C'est un bonheur pour un Comédien que de devoir de grands avantages à la Nature ; mais il n'est réellement estimable que par les qualités qu'il acquiert, & ce jeune homme ci est fait pour acquérir. Nous avons perdu Monvel, il lui faut un successeur. De tous ceux qui se sont présentés, Garnier est le seul qui annonce du talent : pourquoi la Comédie ne le garderoit-elle pas ? Si elle a de l'humeur contre lui, elle a aussi des supérieurs & des juges respectables. Au surplus, si elle venoit à bout d'écarter ce jeune Comédien, afin d'étouffer un talent que quelques gens peuvent redouter, je vous avouerai que je ne m'en réjouirois pas. Toutes les fois qu'on fait une injustice à un homme qui annonce du mérite, on va contre mes droits, parce

qu'on va contre mes plaisirs. On attaque ma propriété, & je ne puis me réjouir d'une semblable lésion. Ma foi, Madame, reprit mon fat, il en sera tout ce qu'il vous plaira. Vous aimez le petit bon homme... Je l'interrompis. Mde raisonne, lui dis je, il n'est pas ici question d'aimer ou de haïr. A propos, reprit Mde Chloé en souriant, le *Gâteau à deux Féves* est donc tombé ? A plat, dit le fat. Imaginez vous, Madame, que c'est bien là plus bizarre intrigue qu'on puisse jamais voir. Un M. Simon, fils d'un M. Grégoire, aime une Dlle Denise, fille d'un M. Martin. Ce M. Martin veut faire les Rois avec ses bons amis; il pense sur-tout à son intime M. Grégoire, & il lui fait écrire par sa fille un billet conçu en ces termes:

Viens-çà, mon cher ami.... tirer chez moi la féve ;
Tu me seconderas.... pour que mon vin s'achève,
Et j'espère à la fin.... du plus gai des festins,
Que tu m'enlèveras.... par tes joyeux refreins.

Vous ne savez pas trop pourquoi M. Martin se sert de l'expression *tu m'enlèveras*, je vais vous le dire: c'est afin que M. Martin, ayant déchiré le billet en deux, Simon en trouve la première moitié, & qu'il devienne jaloux de Denise, en lisant ainsi cette moitié:

Viens-çà, mon cher ami; tu me seconderas,
Et j'espère à la fin que tu m'enlèveras.

Voilà de ces coups de génie auxquels on

ne s'attend pas. Les amans se brouillent. Tous les amis de M. Martin viennent, M. Grégoire, le Bailli, le Magister, le Frater, le Carillonneur. On tire le Gâteau; il s'y trouve deux féves. Martin & Grégoire se querellent pour la royauté. Le Bailli propose de remettre les féves aux amans, qui sauront bien s'unir; mais on apprend qu'ils sont brouillés. Simon en déclare la cause; & Denise le fait rougir de sa méprise, en lui montrant la seconde partie du billet qu'elle a conservée, on ne sait trop pourquoi. La joie renaît; on boit & l'on chante. Pendant que mon bavard continuoit de parler, Mde Chloé me demanda si le récit qu'elle venoit d'entendre rendoit réellement compte de la Pièce. Oui, lui dis-je, mais ce Monsieur a de la mémoire; il répète ce qu'on a dit hier dans une maison où il a soupé avec moi. Ma parure d'aujourd'hui l'empêche de reconnoître l'homme qu'il a vu hier, & devant moi, il s'empare effrontément de l'esprit d'un autre. Ce qu'il ne vous dit pas, c'est qu'il y a de très jolis couplets dans le Gâteau à deux féves; que l'Ouvrage, tout négligé qu'il est, & il l'est fort, annonce encore beaucoup d'esprit & de facilité. On s'y est ennuyé, on n'a pas eu tort; les Auteurs feront mieux une autre fois, ils auront raison. D'ailleurs, ils nous ont donné assez de jolies choses pour que nous leur passions une étourderie. Madme Chloé me serra la main. Après avoir tout dit sur le

Gâteau, on parla de la remise d'*Aucassin*. Mde, dis-je à Mde Chloé qui ne le connoissoit pas, à l'exception de quelques retranchemens de la part du Poëte, & de quelques additions heureuses de la part du Musicien; c'est exactement le même ouvrage dont le Mercure a rendu compte dans le N°. du Samedi 15 Janvier 1780. Je lirai cet article, dit Madame Chloé. Je ne le lirai pas, dit le Robin. Je n'aime pas ce M. du Mercure, il s'avise d'avoir des opinions à lui; la prétention est inconcevable. Ces Messieurs devroient se borner à rendre compte des décisions du public & voilà tout. Permettez moi, lui dit Mde Chloé, de vous observer que le public est pour bien des gens le cercle qui les entoure, & qu'on abuse alors du mot en invoquant un public composé de dix ou douze personnes. J'ajouterai qu'un Journaliste est essentiellement fait pour éclairer, pour rappeler aux principes du goût, & que les trois quarts des Spectateurs les ignorent; que ce seroit une mission fort désagréable que celle d'être séchement le Gazetier des opinions publiques; & que s'il n'étoit besoin que de pareils moyens pour entrer dans la carrière de la critique, le premier Artisan qui sauroit écrire quatre mots de françois, pourroit quitter son métier pour se constituer Juge des Arts, sans cesser de faire un métier. Madame Chloé s'échauffoit; l'homme qui avoit amené le Robin s'en apperçut, il se leva, & partit avec son protégé. Quelle tête, dit Mde Chloé! L'ignorance perce

à chaque mot au travers de son jargon, & il a la fureur de juger les Juges! Mais Mde, lui dis-je, tout le monde en a le droit. A la bonne heure, dit-elle, quand on est instruit; mais quand on ne sait rien, quand on est trop heureux de prendre un avis, une manière de penser chez les Ecrivains périodiques! En vérité, je ne crois pas que les pauvres aient le droit d'insulter ceux qui leur font l'aumône.

GRAVURES.

DESCRIPTION *particulière de la France*, Département du Rhône, Gouvernement du Dauphiné, onzième Livraison, *in-folio*, contenant huit Estampes. Prix, 12 liv. pour Paris, & pour la Province & les Pays étrangers, 14 liv. 8 sols. A Paris, chez Née & Masquellier, Graveurs, rue des Francs-Bourgeois.

Ce Cahier, qui ne le cède point aux précédens ni pour l'exécution ni pour le choix des sujets, contient, 1°. *une Vûe de la ville de Grenoble prise sur la rive gauche de l'Ière*; 2°. *une Vûe de la ville de Valence prise de l'autre côté du Rhône*; 3°. *une Vûe de la Ville & du Château de Crest*; 4°. *Vûe de la Montagne du Puy*, appelée le *fond des Roches*; 5°. *quatre Estampes sur une même feuille, contenant des Rochers & Cascades*; 6°. *Vûe de la Cascade de Maupas*; 7°. & 8°. *trois Vûes du Désert de la grande Chartreuse.*

Les Amusemens dangereux, Estampe de 15 pouces de hauteur, sur 11 de largeur, gravée d'après le dessin de M. Touzé, par Voyer le jeune. Prix, 3 livres. A Paris, chez Hemery, Graveur, rue Saint

Jacques, entre la Place de Cambrai & le Collége du Plessis, chez le Tapissier, à côté du Serrurier.

On trouvera à la même adresse deux petites Estampes intitulées : *Le Serpent sous les fleurs* & *la feinte Résistance.* Prix, 1 livre 4 sols pièce.

Nouvelle Carte du dernier Voyage & des Découvertes du Capitaine Cook, fait en 1776, 77, 78 & 79, comprenant la partie septentrionale du Globe comprise entre le Kamtchatka & la Californie, dressée d'après le dernier Voyage du Capitaine Cook, sur les dernières Découvertes des Russes, & sur les connoissances que peuvent donner les différentes Expéditions terrestres & maritimes des Espagnols, avec le précis du Voyage; par M. Buache de la Neuville, Géographe ordinaire du Roi. A Paris, chez Dezauche, successeur des sieurs G. de l'Isle & Ph. Buache, premiers Géographes du Roi, rue des Noyers, près celle des Anglois. — On trouve chez le même *le Neptune Oriental*, de M. d'Après de Mannevilette.

Carte de la Navigation intérieure du Royaume, ou Cours des Fleuves, des Rivières & des Canaux existans ou même projetés, à l'usage du Commerce; par M. Dupain-Triel père, Géographe du Roi & de Monsieur, seconde Édition, augmentée de nombre de détails essentiels, & accompagnée d'un Mémoire de M. le Maréchal de Vauban sur la Navigation des Rivières de France, avec des Notes, publié par le même Géographe; Ouvrage présenté au Roi. A Paris, chez l'Auteur, Cloître Notre-Dame; & chez L. Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, avec Privilège du Roi. Prix de la Carte, 5 liv. & du Mémoire, 1 liv. 10 sols.

Digitized by Google

MUSIQUE.

Ouvertures, *Ariettes & petits Airs arrangés pour le Clavecin ou pour la Harpe*, par M. Lasceux, Organiste de Saint-Etienne-du-Mont. Il paroîtra deux Cahiers par mois, dont un pour le Clavecin, avec accompagnement de Violon, & un autre d'Ariettes, avec accompagnement de Clavecin ou Violon, ce qui formera vingt-quatre cahiers pour l'année. Le prix de l'abonnement est de 36 livres pour Paris, & de 48 livres pour la Province. Chaque Cahier se vend 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Mlle Girard, rue de la Monnoie; M. Dubois, rue Saint Dominique, & chez l'Auteur, rue Saint Jacques, vis-à-vis les Mathurins.

Recueil de petits Airs arrangés en duos pour deux Clarinettes, par M. Vanderhagen. Prix, 1 livre 16 sols. A Paris, chez Mlle Girard, rue de la Monnoie.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Adèle & Théodore, ou *Lettres sur l'Éducation, contenant tous les principes relatifs aux trois différens plans d'éducation des Princes, des jeunes Personnes, & des Hommes*, par Madame la Comtesse de Genlis. 3 Vol. *in*-8°. Prix brochés, 15 liv. A Paris, chez Lambert & Baudouin, Impr.-Libraires, rue de la Harpe, près Saint Côme.

Élégie sur la Mort de Mgr. l'Archevêque de Paris. A Paris, chez Lesclapart, Libraire, Pont Notre-Dame.

Digitized by Google

Capitularia Regum Francorum. Addita sunt Marculfi Monachi & aliorum formulæ veteres, & notæ Doctissimorum virorum. Stephanus Baluzius, Tutelensis, in unum collegit, ad venustissimos codices manuscriptos emendavit, notis illustravit, &c. nova Editio auctior ac emendatior ad fidem Autographi Baluzii qui de novo textum purgavit, notasque castigavit & adjecit : accessere vita Baluzii partim ab ipso scripta, catalogus operum hujus viri clarissimi cum animadversionibus historicis, & index variorum operum ab illo illustratorum, &c. Curante P. de Chiniac, Regi à consiliis, Proseneſcalco generali civili Userchæ, è Regiâ humaniorum litterarum Academia montis Albani, Vol. *in-folio*, Tom. I & II. Parisiis, ex Typis B. Morin, viâ S. Jacobeâ, ad insigne Veritatis. On trouve chez le même Libraire le *Traité de la Rage*, ou *nouvelle Méthode sûre, courte & facile pour guérir cette maladie*, par le Frère C. du Choiſel, Apothicaire de la Maison des Jésuites de Pondichéry. Nouvelle Édition *in*-12. Prix, 8 sols; & pour ceux qui en prendront une douzaine d'Exemplaires à-la-fois, 2 liv. 14 sols franc de port partout le Royaume.

Tome XXXIV de l'Histoire Universelle, nouvellement traduite de l'Anglois par une Société de Gens de Lettres A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins. — *La Connoissance des Temps*, calculée pour 1784 par M Jeaurat, de l'Académie des Sciences, Volume *in*-8°. A Paris, chez le même Libraire.

Seconde Guerre Punique, Poëme de Silius Italicus, traduit en François, avec le Texte Latin, corrigé sur quatre Manuscrits & sur l'Édition de Pomponius, completté par un long Fragment trouvé dans la Bibliothèque du Roi, par M. Lefevre de Ville-

brune, 3 Vol. *in*-12. Prix, 9 liv. reliés. Le même Ouvrage Latin en un Volume *in*-12. Prix, 3 livres 12 sols relié.

Tributs offerts à l'Académie de Marseille, par M. Pastorel, Conseiller de la Cour des Aides de Paris, Membre de cette Académie, petit format. Prix, 1 liv. 4 sols, de l'Imprimerie de Didot l'aîné. A Paris, chez Jombert le jeune, Libraire, rue Dauphine.

Le Diadème des Sages, ou Démonstration de la Nature inférieure, par Phylantropos; Citoyen du Monde, Volume *in*-12. Prix, 2 livres 8 sols. A Paris, chez Mérigot l'aîné, Libraire, au Cabinet de lecture, Boulevard S. Martin, vis-à-vis le foyer de l'Opéra.

Discours prononcés à la Rentrée du Bailliage & Siège Présidial de Bourg en Bresse en 1779 & 1781. par M. Riboud, Procureur du Roi au même Siège. A Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

TABLE.

Le Nouvel An, 97
Du Caractère & de l'importance de l'Homme de Mer, 100
Enigme & Logogryphe, 105
Discours prononcé dans l'Eglise Métropolitaine d'Auch, 108
Histoire des Hommes, 120
Les Après-Soupers de la Société, 229
De l'Influence des Affections de l'Âme dans les Maladies Nerveuses des Femmes, 133
Honny soit qui mal y pense, 132
Gravures, 140
Musique, 142
Annonces Littéraires, ibid.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 19 Janvier. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 18 Janvier 1781. DE SANCY.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.
SAMEDI 26 JANVIER 1782.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

VERS
Pour être mis au bas du Portrait du ROI.

VERTUEUX sans effort, comme il se fait chérir!
Ceux qui sont ses Sujets s'applaudissent de l'être;
Ceux qui ne le sont point, voudroient le devenir.
Quand on est né pour obéir,
Qu'on est heureux d'avoir LOUIS pour Maître!

Pour mettre au bas du Portrait de la REINE.

FRANÇOIS, reconnoissez celle que la Nature
Forma pour votre amour & pour votre bonheur.
Si l'on pouvoit peindre son cœur,
Comme l'on peint ses yeux, sa beauté, sa fraîcheur,
Le plus bel Art seroit celui de la Peinture.

(Par M. Bailly de Saint-Paulin, Porte-Manteau ordinaire du Roi.)

Digitized by Google

AIR DE COLINETTE A LA COUR.

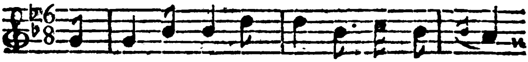

L'A-MI-TIÉ vive & pu-re Donne i - ci

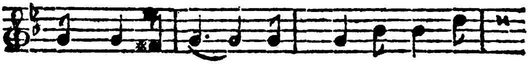

des plaisirs vrais; C'est la sim-ple Na-

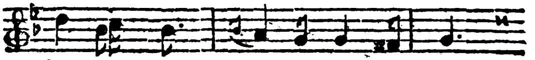

tu- re Qui pour nous en fait les frais.

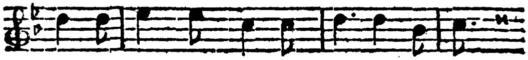

Gai-té franche, amour hon-nê- te, Ra-me-

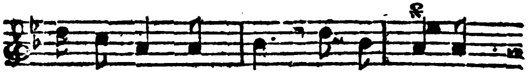

nent le bon vieux tems; Chez nous c'est en-

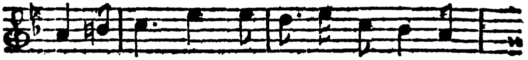

cor la fê - te, La fé- te des bon-nes

Fin.

gens. Chez nous, &c.

Les nœuds du mariage
Sont chez nous tissus de fleurs.
De chaque heureux ménage
Le plaisir fait les honneurs.
Du bonheur on est au faîte
Sitôt qu'on a des enfans;
En famille on fait la fête,
La fête des bonnes gens. *bis.*

La Bergère sévère,
Prend gaîment le verre en main;
L'Amour au fond du verre
Se glisse & passe en son sein;
Pour l'amant quelle conquête!
Tous deux en sont plus charmans.
L'Amour embellit la fête,
La fête des bonnes gens. *bis.*

Par de grands airs tragiques
A la ville on attendrit;
Par des concerts rustiques
Au village on réjouit.
Sans vous fatiguer la tête
Par des accords trop savans;
Venez tous rire à la fête,
La fête des bonnes gens. *bis.*

*(Paroles de M. ***, Musique de M. Gretry.)*

Digitized by Google

NOTICE Historique sur la Vie & les Ouvrages de M. BARBEAU DE LA BRUYÈRE, mort en 1781.

PARIS est plein de Gens de Lettres estimables & de Savans modestes qui, sans avoir ni titres littéraires ni pensions, n'en travaillent pas moins avec ardeur aux progrès de nos connoissances. Tel étoit le célèbre Grammairien du Marsais; tel a été encore un Savant trop peu connu, que la République des Lettres vient de perdre au mois de Novembre dernier.

Jean-Louis Barbeau de la Bruyère naquit à Paris le vingt-neuf Juin mil sept cent dix, de Louis Barbeau & de Geneviève-Catherine de la Bruyère, tous deux du Diocèse de Soissons. Son père étoit Marchand de Bois quarré, & sa mère auroit fort desiré qu'il prît aussi ce commerce. Mais la Nature, qui lui avoit donné beaucoup de vivacité & d'ardeur pour l'étude, fit de lui un Homme de Lettres malgré sa mère, dont il n'évitoit les réprimandes qu'en allant se cacher avec ses livres sur les plus hautes piles du chantier où il demeuroit.

Les Pères de la Doctrine Chrétienne, dont la maison étoit vis-à-vis ce chantier, donnèrent au jeune Barbeau les premières instructions. Il acheva ses études au Collége Mazarin, & prit l'état Ecclésiastique, auquel il renonça depuis sans renoncer tout-à-fait aux matières théologiques. Il a fait dans ce genre plusieurs Ouvrages qui ont été la plupart imprimés en Hollande, où il eut occasion d'aller pour la première fois en 1735.

Les mœurs de ce Peuple laborieux plurent infiniment à M. Barbeau. Il a passé en Hollande

plus de quinze ans de sa vie, & ce fut là qu'il sentit son goût naturel pour la Géographie & l'Histoire, se fortifier & s'accroître à la vue de plusieurs Cartes fort savantes qu'il trouva dans ce pays. Ces Cartes étoient alors peu connues en France; il les y apporta, & ce trésor littéraire n'a pas été inutile à feu M. Buache, de l'Académie des Sciences, chez lequel M. Barbeau a demeuré environ vingt-trois ans. M. Buache entendoit bien l'Art de la Géographie, mais il n'étoit pas savant. M. Barbeau le fut pour lui; & aujourd'hui que l'un & l'autre ne sont plus, on doit à la mémoire du Savant modeste la justice de déclarer qu'il a eu la plus grande part aux différens Ouvrages qui ont fait la réputation du Savant pensionné.

En 1759, il parut pourtant un Ouvrage sous le nom de M. Barbeau; c'étoit *sa Mappemonde historique* en deux grandes feuilles jointes ensemble, Carte ingénieuse & vraiment nouvelle, où l'Auteur a su réunir en un seul système la Géographie, la Chronologie & l'Histoire. M. Barbeau, dans une courte instruction qu'il fit graver aux deux côtés de cette Carte, ne se donna que pour l'exécuteur d'une idée qui étoit dûe, selon lui, à M. l'Abbé d'Artois, Chanoine de S. Honoré, mort en 1735; mais on ne voulut pas en croire sa modestie généreuse. *Nous connoissons la capacité de M. Barbeau*, dirent les Jésuites, Auteurs du Journal de Trévoux, *& nous ne doutons pas qu'il n'ait autant de part à l'invention qu'à l'exécution* *.

Avant de s'exposer au grand jour, M. Barbeau avoit soumis sa Mappemonde au jugement de MM. de l'Académie des Belles-Lettres. Les Commissaires nommés en 1749 furent M. l'Abbé Belley, M.

* M. Barbeau a donné lui-même une Explication détaillée de cette Carte en une Brochure *in-8°*.

l'Abbé Fenel & M. Gibert, tous Savans distingués, qui déclarèrent que cet Ouvrage leur avoit paru très-ingénieux ; ils exhortèrent l'Auteur à développer sa Carte générale dans des Cartes particulières. Ces Cartes n'ont point paru. Le Public en a été privé par la malheureuse nécessité où s'est trouvé M. Barbeau de gagner sa vie en donnant des Éditions, & par les nouvelles occupations qu'il se faisoit encore en travaillant généreusement pour d'autres Auteurs.

Parmi les différentes Éditions qu'on doit à cet homme estimable, il faut distinguer celles qu'il a données en 1763 & en 1778 des Tablettes Chronologiques de l'Abbé Lenglet. Cet Ouvrage, qui avoit paru pour la première fois en 1744, s'étoit ressenti de la précipitation avec laquelle l'Abbé Lenglet avoit coutume de travailler ; mais, malgré toutes ses imperfections, c'étoit un Ouvrage très-commode pour l'étude de l'Histoire. M. Barbeau se chargea de le revoir ; &, d'un Livre utile, il a fait un Livre indispensable. Non-seulement il y a fait entrer les Additions & Corrections que l'Abbé Lenglet avoit préparées lui-même peu avant sa mort ; mais il a simplifié quelques parties du plan, il en a augmenté d'autres, & on lui doit sur-tout une Table Chronologique des grands Hommes qui se sont distingués dans les Sciences & dans les Arts, Addition utile pour l'histoire de l'esprit humain, qui n'est pas moins intéressante à bien des égards que l'histoire des guerres & des révolutions politiques.

On a encore de M. Barbeau une *Description de l'Empire de Russie*, traduite de l'Allemand du Baron de Strahlemberg, & deux ou trois Éditions de la *Géographie moderne* de l'Abbé de la Croix, Ouvrage dont le fond même appartenoit autant à M. Barbeau qu'à l'Abbé de la Croix, qui s'est rendu célèbre par cette Géographie. M. Barbeau y avoit travaillé dès 1751.

Digitized by Google

Mais de tous les Ouvrages auxquels ce Savant a contribué par ses lumières, le plus considérable est la Bibliothèque Historique de la France, en cinq Volumes *in-folio*. Ce Livre intéressant, ébauché autrefois par le P. le Long, de l'Oratoire, demandoit une refonte générale. M. Fevret de Fontette, Conseiller au Parlement de Dijon, entreprit en 1764 d'en donner une nouvelle Édition; mais il s'en falloit bien que, malgré ses nombreuses recherches dignement célébrées par M. Dupuy dans son Éloge de ce Magistrat, le manuscrit qu'il présentoit fût en état d'être mis sous presse. M. Barbeau se chargea de le revoir en entier. Ce fut lui qui, de concert avec l'Imprimeur de cette Bibliothèque, fit demander des secours à toutes les Académies & Sociétés Littéraires du Royaume; ensorte que l'on peut dire qu'il a fait presque autant pour la gloire de M. de Fontette, que M. de Fontette avoit fait pour celle du P. le Long, dont M. Barbeau contribua même à recouvrer les Notes manuscrites demeurées jusqu'alors inconnues au savant Magistrat. Après la mort de M. de Fontette, M. Barbeau fut chargé encore plus spécialement par le Gouvernement de finir l'Édition de cet immense Répertoire, & il en a publié en son nom les deux derniers Volumes, en se faisant aider, pour la partie des Tables, par M. Rondet, dont les talens en ce genre sont connus du Public.

Il étoit difficile qu'un travail si minutieux & si étendu qui occupa M. Barbeau depuis 1764 jusqu'en 1778, n'altérât pas la santé d'un Homme de Lettres que ses premiers travaux avoient déjà extrêmement fatigué. Vers la fin de sa vie il sentit redoubler des maux de nerfs auxquels il étoit depuis long-temps sujet, & il éprouva plus que jamais combien l'homme le plus accoutumé à être seul, a besoin dans sa vieillesse du secours d'une société qui adoucisse pour lui

les chagrins & les infirmités de l'âge. Il épousa au mois de Juin 1779 Mlle Hébert, fille de M. Hébert des Marlières, ancien Négociant. C'est dans les bras de cette femme respectable qu'il est mort le 20 Novembre 1781, après une maladie de cinq à six jours. Quelques heures avant d'être frappé d'apoplexie, il travailloit encore à des Recherches sur les Antiquités de l'Église de Montmartre, Paroisse où il demeuroit, & où il a été inhumé.

Tous ceux qui ont connu M. Barbeau, souscriront volontiers aux éloges qu'on lui a donnés dans cette courte Notice. Personne n'a été plus serviable que lui. Personne n'a été moins avare de ses lumières. Il ne bornoit pas là sa générosité. Vers 1756, il fit des démarches sans nombre pour procurer un état en France à deux jeunes Russes que l'amour des Lettres avoit engagés à sortir de leur pays; &, quoiqu'il n'ait jamais eu d'aisance, il sacrifia pour eux un contrat de 400 liv. de rente, seul bien qu'il eût recueilli de la fortune de son père, qu'un second mariage de sa mère avoit fort diminuée. C'étoit sa liaison avec ces deux Étrangers qui lui avoit donné lieu de travailler sur l'Histoire de Russie, dont il s'est occupé très-long-temps avec une sorte de prédilection.

En 1761, M. Barbeau fut admis dans la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre, & cette Académie le plaça ensuite parmi ses Associés honoraires. C'est le seul titre littéraire qu'il ait eu. Il n'en a jamais désiré qu'un autre, & peut-être auroit-on dû le créer pour lui : c'étoit le titre d'*Antiquaire de France*, titre qu'il se proposoit de rendre utile en faisant des Recherches sur l'Histoire ancienne des Villes & Provinces du Royaume.

Dès l'âge de cinq ans, il avoit annoncé une mémoire prodigieuse, & il a eu le bonheur de la conserver toute sa vie. Personne n'étoit plus fait

Digitized by Google

que lui pour publier une Bibliothèque Historique ; car il étoit lui-même une Bibliothèque vivante que l'on consultoit toujours avec fruit, soit pour les dates précises des Événemens, soit pour les meilleures Éditions des Livres, dont il avoit une connoissance parfaite.

Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de l'Énigme est *le Mercure de France* ; celui du Logogryphe est *Corbeau*, où se trouvent *beau*, *cor*, *cœur*, *eau*, *bru*, *or*, *roc*, *broc*, *Bure* & *bac*.

ÉNIGME.

C'EST moi qui de tes Rois rehausse la splendeur ;
A mon aspect, ami, l'on connoît leur grandeur.
Tout fier de mon éclat je m'assieds sur leur Trône ;
De mon front orgueilleux je soutiens leur couronne.
Cependant je préside à la Cour de Thémis ;
Dans ces lieux, de mes droits l'on reconnoît le prix ;
Le juste devant moi reste avec confiance ;
Souvent au Magistrat je donne la science.
Mais laissons la chicane & son obscur détour ;
Puisses-tu ne jamais me voir en son séjour !
Ami Lecteur, le Trône où je saurai te plaire,
Et qui me convient mieux, c'est le sein de Glycère.

(Par M. de Charbonière.)

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

QUEL est le petit tégument
Qui, pour nous être également utile,
S'ouvre & se met en mouvement,
Ou bien reste clos & tranquille?
Vous y touchez, peut-être, en ce moment.
La chose, à deviner, n'est donc pas difficile.
Si pourtant il vous faut des secours superflus,
Vous savez par quelle substance
On remplace le Papyrus;
Vous savez ce qu'abhorre un enfant de Bacchus;
Vous connoissez ce point fixe d'où l'on commence
A compter parmi nous les siècles révolus.
Combinez ces objets, il ne faut rien de plus.

(Par M. de Somer.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

VIE de M. le premier Président de Lamoignon, écrite d'après les Mémoires du temps & les Papiers de la Famille, pour être mise à la tête d'une Édition nouvelle des Arrêtés de Lamoignon. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, quartier Saint-André-des-Arcs, 1781. *in* 4°.

L'OUVRAGE que nous annonçons n'est point encore publié; il n'est pas même des-

tiné à l'être dans l'état où il paroît aujourd'hui, c'est-à-dire, comme Ouvrage particulier; sa destination est de servir de Préface à une nouvelle Édition des *Arrêtés de Lamoignon* qu'on prépare en ce moment. En attendant, on a tiré à part quelques exemplaires de cette *Vie* pour des personnes qui ont desiré de l'avoir sans *les Arrêtés.* Nous ignorons si le Libraire distribue de ces exemplaires particuliers, & s'il lui en reste; c'est sur un de ces exemplaires qu'a été fait l'extrait qu'on va lire. Comme cette Vie de M. le premier Président de Lamoignon, écrite principalement d'après les papiers de la Famille, contient beaucoup d'anecdotes absolument ignorées jusqu'aujourd'hui, nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs en leur faisant connoître d'avance quelques-unes de ces anecdotes, en nous attachant aux principales & aux plus ignorées. On sait que M. de Lamoignon est, parmi les premiers Présidens, ce que l'Hôpital & d'Aguesseau sont parmi les Chanceliers. Il étoit simple Maître des Requêtes lorsqu'il fut fait premier Président, & rien peut-être ne fait plus d'honneur au Cardinal Mazarin que ce choix & que la manière dont il fut fait. La Charge de Président à Mortier qu'avoit eue le père de M. de Lamoignon, étoit exercée par M. le Président de Nesmond, qui croyoit avoir le droit de la garder; la famille & les amis communs s'étoient réunis dans un même vœu. C'étoit que l'un eût la Charge, & que

l'autre en fût dédommagé par une Charge semblable. Le premier Président Pompone de Bellièvre étant mort en 1657, & les divers Ministres agissant pour leurs créatures, ceux qui étoient les mieux intentionnés pour M. de Lamoignon croyoient ne pouvoir le mieux servir qu'en demandant la première Présidence pour M. de Nesmond, afin que M. de Lamoignon pût rentrer dans la Charge qu'avoit eue son père; M. de Lamoignon lui-même ne portoit pas plus loin ses espérances ni ses vœux; lorsqu'il se présenta devant le Cardinal pour le prier de saisir cette occasion de faire cesser sa concurrence avec le Président de Nesmond, le Cardinal, qu'on avoit voulu sonder, mais qui ne s'étoit point expliqué, lui dit pour premier mot: *Ne me dites rien, je songe à vous plus que vous ne pensez.*

Dans une seconde entrevue, l'ayant fait asseoir à côté de lui, & ayant pris le soin de bien fermer la porte de sa chambre, il lui dit: « Faisons connoissance, je vous prie, » car je ne vous connois que de réputation; » vous êtes un de ceux que je connois le » moins, vous ne m'avez jamais fait la cour, » je ne vous ai jamais vu ni au jeu ni aux » autres divertissemens, ni dans les visites » familières qui forment les connoissances » & les amitiés; dites moi quelles sont vos » habitudes? »

Après cette espèce d'interrogatoire, le Cardinal dit à M. de Lamoignon: « Voilà la

» confession faite, venons aux paroles sa-
» cramentales; vous serez, de cette affaire-
» ci, ou Président à Mortier ou premier
» Président : je dis plus, vous serez premier
» Président.... & Dieu m'est témoin que si
» j'avois cru trouver un plus homme de
» bien que vous pour remplir cette place,
» je l'aurois choisi. »

Lorsque M. de Lamoignon prit congé, le Cardinal l'embrassa, & lui dit : « Je con-
» nois votre modération; nous avons plus
» d'impatience de vous voir premier Prési-
» dent, que vous n'en avez de l'être. »

Dans une troisième visite, le Cardinal lui dit : « Je persiste, vous serez premier Pré-
» sident, parce que je le veux, parce que
» le Roi le veut, & parce que Dieu le veut...
» Il sait que je l'ai prié & fait prier instam-
» ment par quantité de bonnes ames, de
» m'inspirer sur ce choix, & il ne m'a point
» donné d'autre pensée que de vous choisir.
» Vous serez, ajouta-t'il, premier Prési-
» dent pour servir avec honneur & cons-
» cience; jamais on ne vous demandera rien
» d'injuste; & dès à-présent je déroge à
» toutes les prières contraires que je vous
» pourrois jamais faire; même si le Roi ou
» la Reine vous demandoient quelque chose
» qui fût contre la justice, je prends sur
» moi de vous en garantir.... Nous travail-
» lerons ensemble au soulagement du peu-
» ple. Je crois, dit M. de Lamoignon, ne rien
» ajouter & ne rien changer à ses paroles. »

Digitized by Google

Le Roi partoit pour la campagne de 1658; ce qui retarda la nomination de M. de Lamoignon, le Cardinal ayant jugé « que la » presence du Roi à Paris ne seroit pas inu- » tile dans les commencemens de cet éta- » blissement. » Ce furent encore ses termes.

Au retour de la campagne, le Cardinal manda M. de Lamoignon, & lui dit: « Eh » bien, il y a assez long temps que vous » êtes dans le noviciat, il faut faire profes- » sion & terminer l'affaire. On a fait de » grandes offres, si le Roi les eût voulu » écouter; on a offert encore depuis peu de » jours six vingt mille pistoles; mais quel- » que besoin qu'en ait le Roi, il vaudroit » mieux qu'il les donnât pour avoir un bon » premier Président que de les recevoir. »

L'affaire fut conclue en effet, & M. de Lamoignon prêta serment comme premier Président, le 4 Octobre 1658.

On ignore encore assez généralement la part que M. de Lamoignon eut à la malheureuse affaire de M. Fouquet. Il fut mis d'abord à la tête d'une Chambre de Justice, établie pour faire le procès à ce Ministre. Le Roi étoit extrêmement irrité contre Fouquet. Le premier Président rapporte que, lorsqu'il alla, au commencement de Novembre 1661, à Fontainebleau, complimenter le Roi sur la naissance du Dauphin, deux mois après que Fouquet eut été arrêté, le Roi lui dit: « Il se vouloit faire Duc de Bretagne, & » Roi des Isles adjacentes; il gagnoit tout le

Digitized by Google

» monde par ses profusions; je n'avois plus
» personne en qui je pusse prendre con-
» fiance. Le Roi, ajoute M. de Lamoignon,
» étoit si plein de ce sujet, que pendant
» plus d'une heure d'entretien il y revenoit
» toujours. »

Plus le Roi mettoit de chaleur dans cette affaire, plus M. de Lamoignon sentit qu'il devoit y mettre de modération.... Il fit donner à Fouquet un Conseil, & un Conseil libre, c'est-à-dire, qui n'étoit gêné par l'assistance d'aucun témoin.

Colbert, le plus ardent persécuteur de M. Fouquet, voulut sonder les dispositions du premier Président à l'égard de ce Ministre. *Un Juge*, répondit le premier Président, *ne dit son avis qu'une fois, & que sur les fleurs de lys.*

Il n'en fallut pas davantage pour rendre Colbert ennemi du premier Président. Il engagea Louis XIV à donner à M. de Lamoignon des marques de mécontentement auxquelles ce Magistrat fut sensible, comme il le devoit; il rapporta au Roi les provisions de sa Charge, & profita de la conjoncture pour lui dire de ces vérités utiles, dont la force est si grande dans la bouche d'un homme vertueux qui se sacrifie. Le Roi n'accepta point le sacrifice, il répara, par ces mots obligeans qu'il savoit si bien dire de lui-même, les termes d'animadversion qu'on lui avoit suggérés, & le jour même il envoya M. le Tellier dire au premier Président

qu'il feroit plaiſir au Roi de bien vivre avec M. Colbert, & d'oublier ce qui s'étoit paſſé entre eux.

M. Fouquet apprenant que M. de Lamoignon, auquel il avoit donné des ſujets de plainte dans le temps de ſa faveur, étoit Préſident de la Chambre de Juſtice, jugea, en Courtiſan & en Miniſtre, du motif qu'avoient eu des Courtiſans & des Miniſtres pour faire ce choix; mais il jugea auſſi qu'ils s'étoient trompés, en croyant un vrai Magiſtrat capable de reſſentiment; il le fit prier d'oublier ſes torts. La réponſe de M. de Lamoignon fut: *Je me ſouviens ſeulement qu'il fut mon ami, & que je ſuis ſon Juge.*

Une particularité aſſez ſingulière du procès de M. Fouquet, eſt qu'il ſe méprit tellement ſur les diſpoſitions de ſes Juges à ſon égard, que, quand il fallut nommer les Rapporteurs, Madame Fouquet la mère pria M. le premier Préſident de donner l'excluſion à ce même M. d'Ormeſſon qui s'acquit tant d'honneur dans cette affaire par ſa courageuſe indulgence envers Fouquet. Elle demanda auſſi l'excluſion pour M. Cornier de Sainte-Hélène, Conſeiller au Parlement de Rouen, qui étoit auſſi de la Chambre de Juſtice; & en ce point elle rencontra mieux, car M. de Saint-Hélène conclut à la mort.

On ſut ſans doute à la Cour l'excluſion demandée par Madame Fouquet pour ces deux Juges, & ils y gagnèrent dans l'eſprit des Miniſtres. Le Roi manda le premier Pré-

Digitized by Google

fident, & lui dit de nommer pour Rapporteurs M. d'Ormesson & M. de Sainte-Helène; M. le premier Président allégua la prière de Madame Fouquet: ce sont, dit-il, les deux seuls qu'elle ait exclus. « Elle craint, répliqua le Roi, l'intégrité connue de ces Magistrats, & cette crainte est une raison de plus pour les nommer. M. le premier Président convint de leur intégrité; mais il représenta que, comme il s'étoit fait une loi de ne jamais donner aux Parties les Rapporteurs qu'elles demandoient, il s'en étoit fait une aussi de ne leur jamais donner ceux qu'elles excluoient. Que l'accusé, dit le Roi, fort bien instruit par ses Ministres, propose ses moyens de récusation, la Chambre en jugera. Il n'en est pas d'un Rapporteur comme d'un Juge ordinaire, répliqua M. de Lamoignon; le Juge est nécessaire, on choisit le Rapporteur, & il n'y a jamais de nécessité que ce soit l'un plutôt que l'autre. Voilà pourquoi il faut des moyens de récusation contre un Juge, tandis que la simple demande des Parties, même sans alléguer aucune raison, doit suffire pour exclure de la fonction de Rapporteur; de plus, le Rapporteur d'un procès criminel a bien plus d'influence sur le sort d'un accusé que les autres Juges, dont il peut même déterminer la voix par son rapport. » Le Roi, voyant qu'il avoit réponse à tout, finit par montrer l'autorité: *Dites que c'est moi qui vous l'ai commandé*,

dit-il. M. le premier Préſident pria le Roi de prendre du temps pour faire ſes réflexions avant de lui donner ſes derniers ordres; le Roi aſſura que ſes réflexions étoient faites, & que ſa volonté ſur cet article ſeroit immuable. M. le premier Préſident fit de vifs reproches ſur cette violence à M. Colbert & à M. le Tellier, dont M. de Turenne diſoit, au ſujet de ce procès: « M. Colbert » a plus d'envie que M. Fouquet ſoit pendu, » & M. le Tellier a plus de peur qu'il ne » le ſoit pas. »

M. de Lamoignon obéit enfin; il nous rend compte lui-même des motifs de cette condeſcendance. Après avoir beaucoup conſulté, & s'être bien conſulté, il conclut que ce qu'on exigeoit de lui, n'étoit une irrégularité que dans les principes auſtères qu'il s'étoit faits, qu'il n'en réſultoit aucune infraction aux loix; qu'en donnant lieu à des ſoupçons injuſtes, l'autorité commettoit une imprudence, mais non pas une prévarication; qu'un refus perſévérant deviendroit une inſulte pour deux Magiſtrats irréprochables, dont l'un (M. d'Ormeſſon) qui étoit ſon ami, joignoit à toute la délicateſſe de la probité, tout le courage de la vertu, & que ce ſeroit peut-être ſervir l'accuſé malgré lui-même, que de remettre ſon ſort dans des mains ſi pures & ſi ſaintes.

Cependant cette réſiſtance, quoiqu'elle eût eu un terme, avoit alarmé les ennemis de Fouquet; l'impartialité de M. le premier

Digitized by Google

Président, le premier devoir de sa plac
leur paroissoit qu'une rigidité incomm
ou qu'une prévention en faveur de l'ac
on voulut du moins lui ôter la Présid
Le Roi le manda, & lui dit: « Cette a
» tourne en longueur, je veux l'accé
» le Palais vous occupe, & vous ne p
» pas tout faire ; j'ai dit au Chan
» (Séguier) d'entrer dorénavant à la C
» bre de Justice, ce qui ne doit pas
» empêcher d'y aller, quand vos oc
» tions vous le permettront. Je tiendra
» jours à honneur, dit M. de Lamoig
» d'être présidé par le Chef de la Mag
» ture; j'ai appris sous lui mon méti
» Conseil, je puis encore apprendre
» beaucoup de choses. » Le Roi, qui s
attendu à plus de mécontentement, v
adoucir, par des paroles obligeantes, l
goût qu'il croyoit donner à M. le pr
Président. « *Je ne conçois pas*, dit-il,
» *ment vous avez pu suffire au double t*
» *du Palais & de la Chambre de Justice.*
lendemain, le Chancelier vint prendre
ce, & fut reçu par le premier Présider
sortant, il avertit les Juges de se tr
désormais à la Chambre à neuf heur
matin. « Je n'aurai donc point l'honne
» vous y recevoir, dit le premier Prési
» on ne sort point du Palais de si b
» heure. » Nous prendrons votre te
dit le Chancelier, & il le prit, ce qui ol
le premier Président de se trouver

Digitized by Google

Chambre; mais en sortant, le Chancelier dit que le Roi *l'avoit tancé d'être si paresseux*, & qu'il viendroit le lendemain à neuf heures. En conséquence le premier Président n'y vint point, & n'y parut plus dans la suite que très-rarement, dans l'après-midi seulement, & lorsqu'il s'agissoit d'incidens commencés sous sa Présidence, & à la décision desquels sa présence paroissoit nécessaire. Il se retira insensiblement, sans éclat, sans annoncer qu'il se retiroit, sans faire de sa retraite un événement; quand on lui en parloit, il n'alléguoit que l'incompatibilité des heures du Palais & de la Chambre. *Ce n'est point moi*, disoit-il, *qui quitte la Chambre, c'est elle qui me quitte.* Le Tellier approuva sa retraite; Colbert, qui n'avoit voulu que lui ôter l'influence que donne la Présidence, mais qui craignoit sa retraite comme une condamnation des opérations de la Chambre, le fit prier, *en ami*, de ne point quitter. « C'étoit un conseil qu'il lui donnoit pour l'intérêt même de M. de Lamoignon & de sa Famille; il trouveroit plus d'occasions de servir le Roi, & sur-tout de lui plaire, dans un mois de Chambre de Justice, que dans trente ans de travaux au Palais. »

On offrit à M. de Lamoignon, pour le faire rentrer à la Chambre, de partager la Présidence entre le Chancelier & lui, de donner le matin au Chancelier, & le soir au premier Président.

Digitized by Google

On alla ensuite jusqu'à offrir d'exclure entièrement de la Chambre le Chancelier, & de rendre au premier Président la Présidence entière, pourvu qu'il voulût conférer en particulier des affaires de la Chambre avec les Juges qui avoient la confiance de M. Colbert.

On en vint enfin jusqu'à lui proposer de reprendre seul la Présidence entière comme auparavant, & sans condition.

Il persévéra dans son refus, & il disoit à ses amis: *Lavavi manus meas, quomodò inquinabo eas?*

Il croyoit M. Fouquet coupable au moins de péculat; mais il voyoit que par l'acharnement avec lequel on avoit poursuivi cet infortuné Ministre, on étoit parvenu à répandre sur lui tout l'intérêt de l'innocence opprimée; il croyoit juste de punir & de dépouiller les Financiers prévaricateurs qui s'étoient engraissés du sang du peuple, & il avoit été le premier à conseiller au Roi d'établir contre eux une Chambre de Justice, long temps même avant la détention de Fouquet; mais il voyoit que cette Chambre, par l'action continuelle de la Cour, perdoit de jour en jour le premier caractère d'un Tribunal de Justice, l'impartialité, qu'elle devenoit un instrument dans la main des Ministres pour perdre leurs ennemis.

De plus, deux choses lui avoient toujours fait de la peine dans sa fonction de Juge de M. Fouquet; l'une étoit l'amitié qui les

Digitized by Google

avoit unis; l'autre, l'eſpèce d'inimitié qui avoit ſuccédé à ce premier ſentiment. La première le rendoit ſuſpect à la Cour; la ſeconde pouvoit le rendre ſuſpect au peuple.

On ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici quelques traits du caractère de M. Colbert, tracés de la main de M. le premier Préſident de Lamoignon, qui l'avoit bien connu.

« C'eſt, dit-il, un des eſprits du monde » les plus difficiles pour ceux qui ne ſont ni » d'humeur ni d'état à lui être entièrement » ſoumis.

» Cela vient plutôt de ſon humeur que » d'aucune mauvaiſe volonté; mais cette » humeur eſt capable de produire de bien » mauvais effets; car il la ſuit entièrement, » & il ſe fortifie dans ſes défauts par ſes » bonnes qualités; & comme il eſt plein de » la connoiſſance des ſervices qu'il rend, » leſquels ſont en effet très-grands, & tels, » que je crois qu'il n'y a perſonne qui pût » travailler avec plus d'application, avec » plus de fidélité & de capacité, même avec » plus de ſuccès, pour dégager les Finances » du Roi, pour en ôter les abus & y établir » un ordre excellent, cette connoiſſance lui » fait croire que tout ce qui ne ſuit pas ſes » ſentimens eſt mauvais, qu'on ne peut le » contredire ſans ignorance ou ſans mali- » gnité; & il eſt ſi perſuadé que toute la » bonne intention eſt chez lui, qu'il ne peut » pas croire qu'il s'en puiſſe trouver chez les

» autres, à moins qu'ils ne se rangent entièrement à son avis; c'est ce qui le porte à » vouloir trop fortement ce qu'il veut, & à » employer toute sorte de moyens pour » parvenir à la fin qu'il s'est proposée, sans » considérer que bien souvent les moyens » sont tels, qu'ils peuvent rendre mauvaise » la meilleure fin du monde.

» Son humeur & son habitude le portent » aussi à conduire toutes choses despotiquement; & comme il n'a pas été dans les » compagnies réglées, où on apprend à » déférer aux sentimens des autres, & à régler sa conduite & son propre jugement » par le secours de ceux avec lesquels on » travaille, il croit devoir tout decider & » tout emporter par sa seule autorité, sans » se concerter avec ceux qui ont titre & » caractère pour juger des objets dont il » s'agit; au contraire, ce sont ceux-là dont » il est le plus éloigné de prendre conseil, » parce que ce seroit comme un partage » d'autorité qu'il ne peut souffrir, & cette » même disposition le jette dans une autre » extrêmité qui paroît d'abord bien opposée, mais qui procède du même principe, & que j'ai retrouvée dans plusieurs » personnes du même caractère, c'est d'être » très-susceptible des différentes impressions que ses valets, & ceux qui sont » entièrement soumis à ses ordres, lui veulent donner. La défiance & les soupçons » suivent presque toujours ces dispositions

» là ; auſſi je n'ai vu perſonne qui en ſoit
» plus ſuſceptible. »

La ſuite au Mercure prochain.

ÉTRENNES Lyriques Anacréontiques, pour l'année 1782, *préſentées à* MADAME, *Sœur du Roi, pour la ſeconde fois, le* 16 *Décembre* 1781. Avec cette Épigraphe

> Les vers ſont enfans de la Lyre,
> Il faut les chanter, non les lire.
>
> *La Motte Houdart.*

A Paris, chez l'Auteur, rue des Nonaindières, au coin de celle de la Mortellerie, & chez les Marchands de Nouveautés.

RIEN de mieux conçu que ce Recueil, qui paroît cette année pour la ſeconde fois ; & qui a déjà reçu du Public l'accueil le plus favorable ; on peut encore rencontrer des Sociétés où l'on ne lit point de vers, mais il n'en eſt aucune où l'on ne ſoit très-avide de chanſons nouvelles. Auſſi eſt-il très-difficile d'être jeune & de vivre à Paris ſans eſſayer de faire des couplets. L'Opéra-Comique ou vaudeville & les femmes, font plus de Poëtes que les Muſes, s'il eſt permis d'appeler Poëtes de ſimples Amateurs qui compoſent, à l'occaſion d'une fête, & chantent à table ou dans les cercles des bagatelles quelquefois ingénieuſes. C'eſt donc une très-bonne idée aujourd'hui qu'un choix des meilleures chanſons de l'année. Il faut

Digitized by Google

faut avouer que M. Cholet de Jetphort rédige cette Collection avec autant de soin que de goût. Il a enrichi chaque Volume d'une très-belle estampe en taille douce; & son discernement dans la rédaction est d'autant plus fin, qu'il possède lui même le talent de faire de très-jolies choses en ce genre. Il n'en faut point d'autre preuve que sa chanson des *Innocens*. La voici, du moins en partie

AIR: *Chansons, Chansons.*

Collé qu'avec justice on vante,
A fait une chanson plaisante
Des revenans;
Sans prétendre à pareille gloire,
J'entreprends aujourd'hui l'histoire
Des Innocens.

Voyez ce Commis de Finance
Jouer son homme d'importance
Effrontément;
Malgré son insolente allure,
N'a-t'il pas toujours l'encolure
D'un Innocent?

Cet Écrivain folliculaire,
Qui, tous les soirs, prend d'un Libraire
Jusqu'à six francs,
Se rapproche par ce salaire
Des Écrivains du cimetière
Des Innocens.

Digitized by Google

On connoît le pédant Pancrace,
Qui, se croyant Roi dans sa classe
Sur les enfans,
Quand ils sont quelqu'espiéglerie,
Toujours par adresse châtie
Les Innocens.

N'envoyez pas pour qu'il y brille
A Paris un fils de famille,
Pauvres parens;
Presque à la descente du coche
Vénus fait retourner la poche
Aux Innocens.

C'est à tort que l'on sollicite
Le secours des Docteurs qu'on cite
Pour des Savans.
On en meurt plus tôt, c'est tout simple;
Car parmi ces chercheurs de simple,
Que d'Innocens!

Cent gueux, fors un seul plus sincère,
Se disoient sur une galère
Tous braves gens.
Çà, dit le Commandant, qu'on rompe
Ses fers, de peur qu'il ne corrompe
Tant d'Innocens.

Pourquoi blâme-t'on à la ville
Ceux qui nous font dans mainte Idille

Courir les champs ?
Les vers doux que leur Muſe enfante,
Comme les moutons qu'elle chante
Sont Innocens.

Te renorgueilli de ſa veine
Prétend avoir de *La Fontaine*
Les doux accens,
Et dit qu'il boit à l'hypocrêne
Tandis qu'il boit à la fontaine
Des Innocens.

J'en pourrois dire davantage ;
Mais que ce léger badinage
Reſte en ſuſpens :
C'en eſt aſſez, Dieu me pardonne,
Pour que la critique me donne
Mes Innocens.

Les Critiques les plus ſévères ne peuvent nier que ce badinage ne ſoit très-innocent ; mais ils ſeroient des innocens s'ils ne le trouvoient pas infiniment ingénieux. La naïveté dans la chanſon s'accommode très-bien de cette eſpèce de jeu de mots qui égaie la choſe, & dont l'équivoque plaît d'autant plus qu'elle eſt plus ſimple. *Simplicia habent etiam ſuum acumen, ſuas acutias.*

Parmi les plus jolis badinages qu'offrent en ce genre les Étrennes Lyriques, nous diſtinguerons d'abord les *Mais*, de M. de Piis ; les *Car*, de M. M. * *, & les *Si*, de

M. Barré. C'eſt avec regret que nous nous bornerons à citer la dernière. MM. Barré, de Piis & M. * * dînant en ſociété, la converſation tomba ſur les *ſi*, *car*; *mais*. Une jeune Dame Italienne engagea ces Meſſieurs à faire des couplets ſur ce ſujet. M. Barré s'adreſſant à elle, lui chanta à l'inſtant celui-ci:

AIR: *Menuet d'Exaudet.*

Dieu merci
Juſque *ici*
En ſilence,
J'ai de mon tendre ſou*ci*,
En amoureux tran*ſi*,
Brigué la récompenſe.
Nous voi*ci*,
Pour *ceci*,
En préſence:
Dis, ſans froncer le ſour*ci*,
Si ton cœur endur*ci*
Balance.
Mon amour eſt grand, je penſe,
Mais tout Paris, quoiqu'immenſe,
Raccour*ci*
Par un *ſi*,
Belle Hortenſe,
Peut, d'un flacon rétré*ci*,
Remplir *couſſi*, *couſſi*,
La panſe.

Digitized by Google

Par ainſi
Lâche un *ſi*
De Florence;
Car j'en ſuis bien éclairci,
Ce *ſi* là vaut un oui
De France.

Nous n'avons pris de préférence cet impromptu que pour la rareté & la nouveauté du genre; car d'ailleurs les talens de ces deux Poëtes ſont ſi connus, qu'il ſuffit d'indiquer le *Cantique des Quinze-Vingts*, *l'origine de l'Éventail*, le *Projet d'une nouvelle Salle de Spectacle*, *&c.* par M. de Piis, pour faire l'éloge de cette Collection. Au ſurplus, elle renferme beaucoup d'autres productions de ce goût. *La Plaideuſe & ſon Procureur*, par un Anonyme, *les Règles du Reverſis*, par M. Croizetière, *l'Aveugle au Bal*, par M. Guichard, *l'Amour Procureur*, par M. Maréchal, *les couplets à Victoire le jour de ſa Fête*, par M. de Saint-Ange, & *l'Aubépine*, Romance, par M. de Saint-Floſcel. Toutes ces Pièces ſont pleines de grâces & d'une ſorte de naïveté qui n'eſt point ennemie de cette équivoque, qui eſt la fleur de l'eſprit, & qui n'étant qu'un jeu convenu de l'imagination,

Offre une idée ingénieuſe & fine;
Ou la déguiſe afin qu'on la devine.

Poëme des Styles.

Digitized by Google

Il est un autre genre de Chansons qui demande plus de délicatesse de sentiment que de finesse d'esprit, des expressions plus poétiques & plus choisies, des grâces aussi légères, mais plus nobles. Il faut mettre parmi ce que le Recueil offre de mieux en ce genre, l'*Hymne à la Rose*, imitée d'Anacréon, & le *premier Baiser de l'Amour*, imitation de Longus, par M. d'Étinvaln, le *Fils Naturel*, par M. de B**, la *Bergère Ingénue*, par M. B**, *Couplets à Madame D***, par M. de Saint-Ange, les *Regrets d'une Bergère*, par Mde la Comtesse de B**, & les *Regrets d'Élisabeth*, par Mlle Péroche de Compans. La tendresse, comme on sait, est le partage du sexe; & quand l'esprit se trouve joint dans un certain degré avec cette tendresse naturelle, il est aisé à une femme de dire de jolies choses, & de les dire d'un ton bien touchant. C'est en quoi Mde Deshoulières a sur-tout réussi, & elle n'eût pas désavoué les deux Romances dont il s'agit.

Si nous voulions distinguer dans cet article toutes les Pièces dignes de l'être, il faudroit ajouter une liste beaucoup trop longue à l'énumération que nous venons déjà de faire. Il sera beaucoup plus facile de noter, parmi celles qui nous ont paru un peu foibles, *le Bouquet de Jasmin*, de M. Bourignon, *à Thémire*, par M. Baugin, *les Quatorze Ans & la Réponse*, *un Couplet sur Mgr. le Dauphin*, par M. Landrin, & des

Digitized by Google

*Couplets à Mde **, le jour de S. Louis*, par M. le Mercier.

Un Vaudeville de M. de Beaumarchais, offre un tableau où les ridicules & les mœurs du temps ſont ſaiſis avec le plus de fineſſe, & peints avec les couleurs les plus piquantes. Il eſt intitulé : *La Galerie des Femmes du ſiècle paſſé.*

Des Couplets de M. de Saint-Ange à un jeune Poëte plus Philoſophe dans ſes vers que dans ſa conduite, prouvent que l'on peut faire parler la raiſon, même en chanſon, & cela avec l'agrément & le ton du genre. Les voici :

AIR: *De Joconde.*

J'AIME tes vers remplis de ſens,
Ton goût, ton eſprit rare.
Ta ſeule erreur eſt dans tes ſens ;
Leur ivreſſe t'égare.
Tu blâmes leurs ſéductions,
Et t'y livres ſans ceſſe ;
Et l'eſclave des paſſions
Nous vante la ſageſſe.

POUR qui ne la connoît pas bien
La ſageſſe eſt cruelle ;
Mais quand on la ſuit, il n'eſt rien
De plus aimable qu'elle.
Briller parmi les beaux eſprits,
Eſt un rare avantage ;

Digitized by Google

Mais, qu'eſt-ce que la gloire au prix
De ſon propre ſuffrage ?

JALOUX d'éclairer l'Univers,
Inſtruis-le par l'exemple.
Qui peint la vertu dans ſes vers
En doit être le temple.
Ton talent doit te décider
A ſuivre ce ſyſtême :
Comment veux-tu perſuader
Si tu ne l'es toi-même ?

Il eſt temps de terminer cet article, & il ne peut mieux finir que par une Boutade de M. Maſſon de Morvilliers, pleine d'une humeur franche & gaie. Elle a pour titre : *Portrait d'un Homme aimable.*

AIR : *Vive Henri-Quatre.*

S'IL n'eſt à table
Il eſt toujours au lit :
Qu'il eſt aimable
Quand il fait ce qu'il dit !
Mais c'eſt pis qu'un diable
Pour cacher ſon eſprit.

A L'ART de plaire,
Qu'il eſquive ſouvent
Par caractère,
Il joint heureuſement
L'eſprit de ſe taire,
Et chacun eſt content.

N. B. C'est à M. Cholet de Jetphort, rue des Nonaindières, qu'il faut adresser port franc & signées, les Pièces qu'on voudra faire insérer dans son Recueil. Il n'en admettra que de nouvelles, & qui n'aient jamais été imprimées. Comme son but est de changer tous les ans la gravure, & que le sujet en sera tiré de la Pièce qui prêtera le plus au crayon du célèbre M. Cochin, MM. les Auteurs sont priés d'envoyer de bonne heure les Pièces parmi lesquelles on pourroit prendre l'idée du dessin.

LA TRIBU, Comédie en un Acte, pour les Réjouissances de Strasbourg, en l'honneur de la Fête séculaire de la soumission de la Ville à Louis XIV, par M. Rochon de Chabannes, *in* 8°. de 64 pages.

Cette Comédie mérite d'être distinguée des Ouvrages qui ne doivent leur succès qu'aux circonstances qui les font naître. On y remarque des Scènes qui annoncent un Écrivain familier avec l'Art de la Comédie, & à qui les effets de Théâtre sont parfaitement connus. Une courte analyse mettra nos Lecteurs à portée de mieux apprécier les détails que nous voulons citer à l'appui de ce que nous venons d'avancer.

En l'honneur du retour séculaire de l'année qui a soumis la Ville de Strasbourg à Louis-le-Grand, le Corps-de-Ville a projeté de faire vingt mariages, un par chacune des

vingt Tribus qui composent la Bourgeoisie. Les noces se font chez une Aubergiste appelée Madame Ridern. Cette femme, née en Alsace, ne s'est jamais écartée des mœurs & des coutumes Allemandes. Quoique très-attachée à la Couronne de France, elle est absolument éloignée de toute espèce de liaison avec les François, dont le caractère lui paroît trop vain & trop léger. Babet, sa fille, est l'amante aimée d'un certain Léandre établi à Strasbourg, garçon dont les mœurs & l'honnêteté sont connues, mais qui, ayant le malheur d'être né en France, n'a pas l'avantage de plaire à Madame Ridern. Dorval, Capitaine d'un Régiment François; un vieux Soldat invalide, appelé le père Louvois, & qui voit sa troisième génération; une Mde Rinchouin, commère de Mde Ridern, joignent leurs efforts, pour faire consentir celle ci à l'union des jeunes amans. La gaieté noble & spirituelle de Dorval, la franchise intéressante du vieux Soldat Alsacien qui adore le Gouvernement François, le persifflage adroit de Mde Rinchouin, l'ivresse générale des Strasbourgeois au retour de l'année qui les a soumis à la France, tout se réunit pour subjuguer Mde Ridern, & elle consent enfin au bonheur de Babet & de Léandre.

Nous nous abstiendrons de citer aucune des Scènes qui se passent entre les deux amans. Elles nous ont fait un grand plaisir; néanmoins leur simplicité même & la

Digitized by Google

nature des sentimens qu'elles exposent, sont devenues étrangères à un trop grand nombre d'esprits, pour que nous en citions rien. Mais nous allons faire connoître un caractère qui doit être senti & goûté dans tous les temps par des Lecteurs François. C'est celui du père Louvois. Ce vieux Soldat entouré de toute sa famille, entre au moment où l'on chante en chœur.

Chantons, chantons l'an séculaire
Où nos ayeux se sont soumis
A l'Empire des Lys.

LOUVOIS.

Où vos ayeux! .... Dites vos contemporains, mes enfans.

Mde RIDERN.

Eh! c'est le père Louvois, qui conduit la mariée comme un jeune homme.

LOUVOIS.

Oui, & cependant je date de loin; mais cette Fête me rajeunit. Je suis né, mes enfans, le jour que M. de Louvois prit possession de Strasbourg au nom de Louis XIV. Ce fut notre admiration pour ce Prince qui nous subjugua, mes amis. Nous choisîmes le plus grand Roi du monde pour nous protéger, & depuis cent ans nous n'y avons pas eu regret. J'ai ouvert & je fermerai les yeux en entendant prononcer le nom François. Je fus porté, en naissant, à M. de Louvois; je lui souris, & il me donna son nom. Mon père servoit dans les Troupes Allemandes. L'adoption que ce Ministre avoit faite

de son fils, l'attacha particulièrement à la France, & il me voua au service du Roi. J'y ai de même consacré mes enfans, & mes enfans y ont aussi consacré les leurs.

Deux Petits-Fils de LOUVOIS.

Et nous espérons bien, bon Papa, vouer aussi au Roi les fils que nous vous donnerons.

LOUVOIS.

Et vous ferez bien, mes enfans, je m'en réjouis d'avance.

DORVAL, (*à part.*)

Quelle famille! elle m'enchante.

LOUVOIS.

A onze ans, mon père me conduisit à Steinkerque, où Luxembourg fut surpris & vainqueur. J'avois plus de peur de mon père que du canon. Il m'avoit dit qu'il me couperoit la tête, si je la baissois quand j'entendrois siffler les balles. Je marchois aussi fièrement que lui, tenant un petit mousquet qu'il m'avoit fait faire, & que je déchargeai trois fois contre les Gardes Angloises. Luxembourg m'embrassa après cette bataille. Cette embrassade, que je n'ai jamais oubliée, m'a valu depuis dix-sept blessures que j'ai reçues au service de Sa Majesté; mais elles n'ont pas altéré ma santé, elles n'ont fait que renouveler mon sang; & puis, tempérance & bonne humeur prolongent la vie.

Mde RIDERN.

Cela est vrai, il se porte à ravir. Mais asseyez-vous, M. Louvois ... la journée est rude.

LOUVOIS, *souriant.*

Ce n'est pas moi qui me marie.

Digitized by Google

Mde Ridern.

Non, mais asseyez-vous toujours.

Louvois.

Cela ne se peut pas, Mde Ridern, cela ne se peut pas : je vois devant moi un Officier François, (*il ôte son chapeau*), & la subordination....

Dorval.

Je vous regarde avec admiration, respectable vieillard, & je vous prie de vous asseoir. (*Sur les refus de Louvois.*) Allons, père Louvois, vous avez servi, vous connoissez la rigueur du commandement : Asseyez-vous, je vous l'ordonne. Je me placerai auprès de vous.

Nous regrettons de ne pouvoir citer toute cette Scène. L'éloge que le vieux Soldat fait de sa femme porte un caractère de simplicité qui charme. *Brave femme*, dit-il, *& qui étoit Françoise, sa mort est le seul chagrin qu'elle m'ait donné !* Une circonstance de cette Scène, qui est encore très touchante, est le récit que fait Louvois de la manière dont un orphelin qu'il a élevé lui a témoigné sa reconnoissance, en plaçant sur la tête du bon homme le premier argent qu'il a su amasser. L'éloge des François est aussi très-adroitement amené ; il est fait devant Mde Ridern, qui n'en est que très-foiblement émue, & qui ne se sent pas disposée à renoncer à ses principes. Elle les soutient encore avec fermeté dans une Scène entre

Dorval, Mde Rinchouin & elle, Scène que nous regrettons de ne pouvoir citer qu'en partie.

Mde Ridern parle à Mde Rinchouin de sa fille, de ses amours, des chagrins qu'elle en éprouve, & du projet qu'elle a formé de lui faire épouser un Allemand qui ne sache pas un mot de François.

Mde RINCHOUIN, *à Dorval.*

Et vous voulez empêcher ce mariage-là! vous n'y entendez rien. Ah! si vous aviez connu une de mes voisines .... (*à Mde Ridern.*) c'étoit Mde Fricht; vous l'avez connue, vous. (*à Dorval.*) Elle vous auroit dit là-dessus de belles & bonnes choses qui vous auroient converti.

Mde RIDERN.

Eh! ne parlons pas des idées d'une folle pour appuyer un systême raisonnable.

Mde RINCHOUIN.

Cette folle avoit de l'esprit. (*à Dorval.*) Elle aimoit un François, & on lui donna un Allemand; là, un Allemand qui ne savoit pas un mot de François, comme Mde Ridern en veut un pour sa fille, & elle fut la plus heureuse femme du monde.

Mde RIDERN.

La plus heureuse femme du monde, vous l'entendez, Monsieur.

Mde RINCHOUIN.

Dans une Ville, disoit-elle, où l'on parle deux Langues, un mari en sait toujours assez d'une; mais

Il faut que la femme les sache toutes les deux, pour être toujours en état de répondre à qui va là. (*à Dorval.*) M'entendez-vous?

DORVAL, *qui a d'abord écouté avec humeur.*

Je commence.

Mde RINCHOUIN.

On parle devant son mari sans se gêner; c'est un sourd que vous avez là. On écrit tout ce qui fait plaisir; avec de grands yeux stupides & bien ouverts, c'est un homme qui n'y voit goutte. Il est devant vous comme ces épouventails, qui n'effrayent les oiseaux que la première fois qu'ils les apperçoivent.

DORVAL *rit, Madame Ridern dit avec un peu d'humeur.*

Laissez là votre impertinente voisine & son épouventail. Ce n'est pas dans cet esprit-là......

Mde RINCHOUIN.

Attendez, attendez, vous n'y êtes pas. Elle a quelquefois fait mourir de rire tout le quartier avec ses folies. Pourquoi chercher les convenances? (C'est toujours elle qui parle.) Si les parens ne s'y sont pas attachés, la fille les trouve toujours; si elle ne s'est pas mariée à son goût, elle vit à sa fantaisie.

Mde RIDERN.

Ah! j'empêcherai bien que la mienne....

Mde RINCHOUIN.

Vous n'empêcherez rien; son mari même sera contre vous. Suivez, suivez ma voisine, elle affectoit le goût & les manières Allemandes.

Mde Ridern, *avec dépit.*

Moi, je n'affecte rien.

Mde Rinchouin.

C'étoit pour tromper son mari, & vous n'avez jamais eu l'esprit de tromper le vôtre. Ma voisine, dit-on, trompoit fort bien le sien. Il venoit régulièrement boire sa bière & fumer sa pipe devant elle. Sa complaisante moitié en soutenoit l'odeur avec intrépidité, & se moquoit des François que le tabac empoisonnoit. Elle caressoit le pauvre enfant, lui passoit la main sous le menton, avec quelques mots de douceur en Allemand, & le mettoit toujours de mauvaise humeur en François. Cette conduite ravissoit le bon homme qui lui sourioit avec une gravité qui la faisoit rire comme une folle, & ils étoient toujours les meilleurs amis du monde.... Il n'aimoit pas les François, mais il les voyoit avec plaisir, parce qu'il croyoit que sa femme les aimoit encore moins que lui. Quand il en paroissoit un qu'elle vouloit retenir, elle le recevoit avec dépit & colère, lui disoit bien haut trois ou quatre duretés Allemandes, & puis ajoutoit en François : demeurez, demeurez, mon mari va vous en prier. En effet, le mari faisoit signe à sa femme de se contenir, lui serroit tendrement la main, &, par un geste, invitoit, obligeoit le François à s'asseoir. Le François ne manquoit pas de se placer entr'eux deux, de faire les yeux doux au mari, la moue à la femme, & cela les amusoit tous les trois à qui mieux mieux.... (*à Dorval.*) N'est-il pas plaisant de voir un mari, persuadé que sa femme chasse un galant qu'elle retient, lui déchirer la basque de son habit pour le faire rester, &c.

Ce persifflage, secondé par la gaieté de

Dorval, contraſte avec le dépit de Mde Ridern, & rend cette ſituation très-piquante & très-comique. C'eſt à la fin de cette Scène que l'Aubergiſte, perſécutée par l'ironie maligne de ſa commère & par les réflexions de Dorval, eſt encore attaquée par le père Louvois, qui combat avec ſa franchiſe ſoldateſque l'antipathie qu'elle a pour les mœurs Françoiſes, & c'eſt-là qu'elle abandonne ſes premières idées.

Le bonheur des jeunes amans ajoute à la joie des vingt couples choiſis par la Ville. On quitte alors tous ces petits intérêts particuliers pour ne s'occuper que de l'objet de la Fête. Quand elle eſt terminée, Louvois, aſſis dans un fauteuil, ſe voit entouré de toute ſa famille qui implore ſa bénédiction. Il la leur donne : puis ſe levant, & joignant les mains, il s'écrie avec enthouſiaſme :

« Grand Dieu, je deſcends au tombeau, & je ne pourrai bientôt plus rien pour tous ces chers enfans ; permets, permets que je les remette entre tes mains. Mes derniers vœux, en revolant vers toi, ſont pour mes enfans, ma Patrie & mes Souverains. »

Il n'eſt pas poſſible de terminer un Ouvrage deſtiné à une Fête publique d'une manière plus attachante, plus faite pour entraîner les cœurs ; & nous ſerions bien étonnés ſi ce dernier tableau n'avoit pas été le plus vivement accueilli de tous ceux que préſente la Comédie dont nous rendons compte. S'il fait couler des larmes à la ſimple lec-

Digitized by Google

ture, quel effet ne doit-il pas produire à la représentation ? *

(*Cet Article est de M. de Charnois.*)

SCIENCES ET ARTS.

INVENTION d'une Machine propre à élever l'eau, au moyen d'une corde de sparterie, par le Sieur VÉRA, employé à la Poste.

CETTE Machine est une corde sans fin qui embrasse deux poulies fixes, également posées l'une au-dessus de l'autre, dans un même à-plomb; la poulie inférieure est plongée dans le réservoir d'où elle fait élever l'eau, & la supérieure est placée à l'endroit où l'eau doit être élevée. Un même axe enfile la poulie supérieure & un autre d'un plus petit diamètre; une chaîne sans fin s'enveloppe autour de cette seconde poulie & d'une grande roue qui a son axe particulier: en faisant tourner la roue, soit au moyen d'une manivelle simple ou double, soit de toute autre manière, le mouvement se communique par la chaîne sans fin, aux poulies & à la corde sans fin; la partie ascendante de cette corde élève une certaine quantité d'eau, dont chaque tranche horizontale

* Nous apprenons que la Ville de Strasbourg a prié M. de Chabannes d'accepter, pour marque de sa reconnoissance, une des médailles d'or qu'elle a fait frapper en l'honneur de l'heureux événement qu'il a célébré dans son Ouvrage, dont le succès a été très-brillant & très-général.

forme autour d'elle une espèce de couronne, dont l'épaisseur dépend du diamètre de la corde & de la rapidité du mouvement; la grande poulie supérieure est enfermée dans une caisse percée à son fond d'une ouverture, pour donner passage à la corde; l'eau va frapper le couvercle du fond supérieur de la caisse, d'où elle est renvoyée par un canal, dans le bassin destiné à la recevoir.

Une corde de spart, de 21 lignes de circonférence, enlève environ 125 pintes d'eau en 7 minutes, & la porte à 63 pieds d'élévation. Une corde de chanvre de 15 lignes de circonférence, emploie 11 à 12 minutes pour élever 250 pintes d'eau à la même hauteur.

Pour expliquer la cause qui fait monter l'eau avec la corde, il faut se représenter la corde comme formant, à raison de ses aspérités, une espèce de chapelet, sur lequel s'appuie une première couche d'eau; de proche en proche succèdent plusieurs filets ou anneaux fluides, qui adhèrent les uns aux autres en vertu de leur viscosité, & qui, par leur assemblage, composent de tranche en tranche, sur toute la hauteur, des couronnes concentriques à la corde. Toute cette eau doit être regardée comme une même masse qui est poussée de bas en haut, par le mouvement ascensionnel imprimé à la corde qui lui sert de noyau. Il en seroit de même, si au lieu d'une corde on employoit une chaîne de fer: on verroit l'eau s'attacher aux ouvertures des anneaux de cette chaîne & monter avec elle. En général, cette manière d'élever l'eau aura lieu toutes les fois qu'on fera monter avec une certaine vîtesse un corps continu auquel l'eau ou tout autre fluide pourra adhérer.

En faisant mention du produit d'eau qu'ont donné trois expériences auxquelles MM. les Commissaires de l'Académie des Sciences ont soumis cette Machine, il est aisé de juger qu'il pourra être plus considérable, à raison d'une plus grande perfection

Digitized by Google

dont elle est susceptible ; la construction de cette machine est fondée sur un principe neuf & ingénieux, elle mérite l'attention des Physiciens, elle n'est nullement dispendieuse, & peut d'ailleurs être appliquée à un très-grand nombre d'usages.

GRAVURES.

Vue & Perspective de l'extérieur de l'Église de Sainte-Geneviève, dédiée aux mânes de M. Soufflot, par M. Dumont, Professeur d'Architecture. Prix, 3 liv. A Paris, chez M. Dumont, rue des Arcis, maison du Commissaire.

Collection coloriée des Arbres & Arbustes qui se cultivent en pleine terre, Cahier premier, *in-folio*, papier d'Hollande. Prix, 18 livres. A Paris, chez M. Buc'hoz, Médecin-Botaniste de MONSIEUR. Cette Collection se fait uniquement en faveur de ceux qui aiment les Bosquets & les Jardins à l'Angloise. Rien n'est plus agréable que de pouvoir réunir en un petit terrein plus de cinq à six cent Arbres & Arbustes, qui, quoiqu'étrangers, peuvent résister à nos climats, & méritent d'occuper une place dans nos Jardins, tant par la beauté de leurs feuillages que par celle de leurs fleurs & fruits. Depuis long-temps on desiroit une pareille Collection & l'Auteur, qui s'applique aux différentes parties d'Histoire Naturelle, a cru ne pouvoir se refuser au desir & à la demande de plusieurs grands Seigneurs. Le premier Cahier est très-intéressant. Il renferme dix Planches. La première représente un Arbre de la Chine nouvellement connu, auquel l'Auteur a donné le nom de *Sophora Ludovicea XVI*, le Louis XVI, parce que cet Arbre, quoique planté depuis plus de trente ans,

n'a fleuri en France qu'au commencement du Règne de ce Roi bienfaisant. La seconde représente le Cèdre du Liban, *pinus Cedrus. Linn.* La troisième l'hopée des Teinturiers, *hopea Tinctoria Linn*, un des plus jolis Arbustes & des plus rares qui a fleuri l'année dernière dans le Jardin de la Reine à Trianon, & que M. le Chevalier de Linnée n'a décrit que très-imparfaitement d'après une mauvaise figure qui en existoit. La quatrième représente la Magnole à grandes fleurs, *Magnolia grandiflora. Linn*, que M. Desemet, Jardinier des Apothicaires, a fait annoncer avoir fleuri chez lui l'année dernière. La cinquième est l'Érable opale, *acer opalus Ital.* La sixième est le grand Buis de l'Isle de Minorque, *Buxus Balearicus.* La septième est l'Andromède en grappe, *Andromeda racemosa. Linn.* La huitième est le faux vernis du Japon, *Rhus pseudo vernix. Linn.* Il a fleuri en 1780, dans les Jardins de feu M. le Chevalier de Janssin. Le neuvième est le *guilandina Bonduc. Linn.* Le dixième enfin est le petit Bouleau d'Amérique, *Betula Americana.* Cette Collection est très-curieuse & très-bien exécutée.

MUSIQUE.

CONCERTO *de Violon à plusieurs Instrumens*, dédié à son Altesse Royale Mgr. le Prince de Prusse, composé par le Baron de Bagge. A Paris, chez le sieur Sieber, Maître de Musique, rue S. Honoré. Prix, 4 liv. 4 sols.

Il y a peu de productions en ce genre qui méritent d'être distinguées autant que celle-ci. Le nom de l'Auteur, que tous les Musiciens de l'Europe révèrent, promet seul une composition originale & piquante, remplie de ces traits hardis qui décèlent

Digitized by Google

l'imagination la plus vive & l'exécution la plus brillante.

Nouveau Recueil de Noëls, avec des variations faciles, arrangés pour deux Flûtes, par M. Mussard. Prix, 4 liv. 4 sols. A Paris, chez M. Mussard, rue Aubry-le-Boucher, vis-à-vis le Commissaire, & aux adresses ordinaires.

Six Trios pour deux Flûtes & Basse, par M. Cambini. Prix, 7 liv. 4 sols. Aux mêmes adresses.

Méthode pour apprendre facilement à jouer de la Quinte ou Alto, contenant des Leçons, Sonates & des Préludes, où ceux qui savent déjà jouer du Violon apprendront cet Instrument sans Maître, par M. Corrette. Prix, 4 liv. A Paris, chez Mlle. Castagnery, rue des Prouvaires.

Les Plaisirs du Pavillon de Flore, nouveau Recueil d'Airs, Chansons & Duo, avec Accompagnement de Forte-Piano ou de Harpe, par M. Albanèse, Œuvre XV. Prix, 7 liv. 4 sols A Paris, chez M. Cousineau, Luthier, rue des Poulies, & M. Salomon, Luthier, Place de l'École.

Troisième Recueil d'Ariettes tirées des Opéra de MM. Gluck, Grétry, Piccini, Anfossi, Floquet & autres, avec Accompagnement de Harpe, par M. Tissier, de l'Académie Royale de Musique, Œuvre XV. Prix, 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, à la Corbeille galante, attenant à l'Hôtel d'Aligre, & chez Cousineau, Luthier de la Reine, rue des Poulies. Ce Recueil mérite d'être distingué de la plupart des autres de même espèce. Le choix des Airs en est très-bien fait, les Accompagnemens sont pleins de goût & dans le vrai genre de la Harpe.

La Bergère des Alpes, Scène Lyrique, exécutée par l'Académie Royale de Musique le 20 Juillet 1781, par M. Edelmann, Œuvre XI. Prix, 6 liv.

Digitized by Google

A Paris, chez l'Auteur, rue Pastourelle, & aux adresses ordinaires.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Œ*uvres de M. l'Abbé de Voisenon*, 5 Vol. *in*-8°., avec son Portrait. Prix, 18 liv. brochés, & 24 livres reliés. Ce Livre a été mis en vente Lundi 14 Janvier 1782, chez Moutard, Libraire-Imprimeur de la Reine, rue des Mathurins, à Paris.

Code pénal des Eaux & Forêts, ou *Précis raisonné des Ordonnances, Arrêts & Réglemens sur les délits, peines & amendes en matière d'Eaux & Forêts, suivi d'un Commentaire sur l'Édit du mois de Mai* 1716, par M. J. Henriquez, Avocat au Parlement, 2 Vol. *in*-12. A Verdun, chez Christophe, Imprimeur-Libraire; & à Paris, chez Delalain le jeune, Libraire, rue S. Jacques.

Le Sieur Laporte, Libraire, rue des Noyers, vient d'acquérir de MM. les Frères Etienne, Libraires, *les Conférences de Paris sur le Mariage & l'Usure*, en 9 Volumes *in*-12.

Les Conférences de Paris sur le Décalogue & la Morale, en 10 Volumes, sont la suite de cet important Ouvrage. Le Libraire est prévenu que ces dix Volumes manquent à plusieurs Ecclésiastiques, qui ont trouvé beaucoup de difficultés à se les procurer en Province; il offre de les vendre séparément à tous ceux qui voudront se compléter, & ce au prix de 2 liv. 10 sols le Volume relié, ce qui fait 25 liv. pour les dix Volumes; mais il prévient que ce prix n'aura lieu que jusqu'au premier de Mai prochain, passé lequel temps l'Ouvrage sera fixé au prix de 3 liv. le Volume.

Tomes XLVII & XLVIII du Répertoire uni-

Digitized by Google

verſel de Juriſprudence, Ouvrage de pluſieurs Juriſconſultes, mis en ordre par M. Guyot. A Paris, chez Dupuis, Libraire, rue de la Harpe, près de la rue Serpente.

Leçons élémentaires d'Hiſtoire Naturelle & de Chimie, dans leſquelles on s'eſt propoſé, 1°. de donner un enſemble méthodique des Connoiſſances chimiques acquiſes juſqu'à ce jour; 2°. d'offrir un Tableau comparé de la Doctrine de Stahl & de celle de quelques Modernes, pour ſervir de réſumé à un Cours complet ſur ces deux Sciences, par M. Fourcroy, Docteur en Médecine, 2 Vol. *in* 8°. Prix, 12 liv. brochés. A Paris, rue & Hôtel Serpente.

Aucaſſin & Nicolette, ou *les Mœurs du bon vieux temps*, Comédie en trois Actes & en vers, par M. Sedaine, Muſique de M. Grétry, Pièce repréſentée par les Comédiens Italiens en 1779 & en 1780, *in*-8°. Prix, 1 livre 4 ſols. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue Mauconſeil, à côté de la Comédie Italienne.

TABLE.

Vers pour être mis au bas des Portraits du Roi & de la Reine, 145
Air de Colinette à la Cour 146
Notice ſur la Vie & les Ouvrages de M. Barbeau de la Bruyère, 148
Enigme & Logogryphe, 153
Vie de M. le premier Préſident de Lamoignon, 154
Etrennes Lyriques Anacréontiques, 168
La Tribu, Comédie, 177
Invention d'une Machine propre à élever l'eau, 186
Gravures, 188
Muſique, 189
Annonces Littéraires, 191

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 26 Janvier. Je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 25 Janvier 1782. DE SANCY.

Digitized by Google

TABLEAU POLITIQUE

DE L'EUROPE, 1781.

Les évènemens de l'année qui vient de s'écouler, ne se présentent pas sous un aspect moins imposant & moins varié que ceux des années précédentes. Les combinaisons politiques qui les ont préparés n'ont point changé. Depuis le commencement de la guerre, elles ont tendu au même but. Le génie qui les a conçues, a su les soutenir ; & sa constance & sa fermeté y ont ramené sans cesse les Cabinets que l'intrigue a quelquefois essayé d'en écarter. La liberté générale des mers, celle de commercer sur toutes, & de tirer le plus grand parti de ses productions, tel est le grand intérêt de l'Europe, celui qu'elle eût dû toujours avoir sous les yeux, si l'ambition & l'avidité d'une Puissance ne l'avoient repoussé pendant long-tems, mais qui, réveillé de nos jours, est enfin devenu le vœu universel, dont rien ne peut plus l'empêcher de poursuivre l'accomplissement.

Il a fallu que la France ait levé l'étendard ; qu'elle ait à la fois combattu & négocié ; qu'en attaquant la Nation qui gênoit toutes les autres, elle ait éclairé celles-ci sur leurs droits. C'est au milieu d'une guerre qui exige tous ses efforts, qu'elle doit pousser également en Europe & dans les deux Indes, sur les points les plus éloignés du globe, que sa politique active & ferme a ouvert ces négociations qui ont isolé l'Angleterre ; elle a démontré au monde entier que sans prendre part à la querelle, il en auroit sûrement aux avantages qui doivent en résulter ; & qu'il les perdroit infailliblement en écoutant la politique artificieuse qui ne vouloit lui en faire partager la charge & les

dangers, que pour en profiter seule, conserver la puissance dont elle abuse, les richesses qui la soutiennent, le commerce immense qui en est la source & qu'elle fait à ses dépens.

Parmi ses embarras personnels, elle a su s'occuper de la tranquillité de ceux qu'elle vouloit éclairer. Si l'Orient & le Nord, agités successivement, respirent; si l'embrâsement qui s'y étoit allumé s'est éteint tout-à-coup au moment où l'inquiétude Britannique songeoit à l'entretenir, dans l'espérance de l'étendre; c'est un bienfait de la France. En s'assurant des droits à leur reconnoissance, elle s'en préparoit à leur confiance. L'expérience est venue appuyer ses insinuations; & le Nord, étonné des avantages que lui offroit le nouveau marché ouvert à ses productions, n'a plus fermé l'oreille à la voix désintéressée qui lui crioit depuis long-tems : » Ne vous joignez ni à moi ni à mon ennemi; mais profitez de vos avantages; portez vos productions dans ses ports & dans les miens; & faites respecter vos vaisseaux & vos droits «. A ce cri, s'est formée & s'est armée la confédération des Neutres.

Les usurpateurs de l'empire des mers, accablés du coup que leur conduite arbitraire & violente avoit préparé, & que leur orgueil ne leur avoit pas laissé prévoir, se sont épuisés en vains efforts pour en détourner les effets. Mais le tems de leur ancienne influence est passé; leurs moyens & leurs ressources ne sont plus dans l'état brillant & passager où on les a vus, lorsqu'on ne leur opposoit que des réclamations impuissantes, lorsque leurs flottes, en imposant à celles de leurs ennemis, se montroient fièrement sur les mers, & n'étoient pas obligées, pour rentrer, d'aller chercher la route difficile du Nord. Alors, à la voix de leurs Négociateurs, presque toutes les Cours immoloient par habitude leurs propres droits à l'honneur de favoriser leurs prétentions, & quelques-unes à de petits intérêts subor-

Digitized by Google

donnés qui versoient des sommes dans le trésor du Souverain, & appauvrissoient les sujets dont le commerce dédommageoit l'Angleterre qui le faisoit tout entier. Toutes sont instruites & convaincues aujourd'hui qu'elles peuvent se passer d'elle; & la Grande-Bretagne, n'ayant pu empêcher leur confédération qui, formée pour abaisser son orgueil & réprimer ses injustices, la prive de tout espoir d'intéresser en sa faveur & de trouver un allié, a cherché à la déconcerter, ou du moins à l'affoiblir; & elle a cru y réussir en déclarant la guerre à la Hollande.

Elle est en effet parvenue à tirer la République de son état de paix, pour la mettre au nombre des Puissances belligérantes. En déterminant par cet évènement imprévu les Etats neutres à s'intéresser pour leur lente alliée, elle a détourné leur attention sur des négociations devenues nécessaires, & a paru les distraire des efforts qu'ils préparoient; mais elle ne les a que suspendus. Le cri universel s'est élevé contre elle; la défiance & les plaintes se sont accrues; & le vœu général pour son abaissement s'est fortifié. Cette confédération redoutable est restée; elle a reçu même une nouvelle & plus grande consistance du moyen pris pour l'affoiblir.

Deux des Puissances les plus respectables sur terre, que la position de leurs Etats n'a pas mis dans le cas de le devenir sur mer, l'Empereur & le Roi de Prusse, se sont empressés d'accéder à la neutralité armée. L'un & l'autre n'ont pas le même intérêt à la liberté de la navigation; mais tous deux ont des vaisseaux & un commerce plus ou moins étendu qu'ils peuvent accroître. Ostende, Trieste & Livourne appellent l'Empereur à partager avec les Puissances maritimes le libre usage des mers. Le tems approche où la confédération du Nord, si puissamment fortifiée, appuyera peut-être ses réclamations d'une action vigoureuse & soutenue. Une combinaison

Digitized by Google

redoutable, de grands intérêts divers & réunis; prépare à un système de droit public-maritime fondé sur la base de la raison & de l'équité. L'Angleterre ne peut se dissimuler qu'il suffit que toutes les parties intéressées à rendre aux mers la liberté qu'elles tiennent de la nature, ayent une fois réfléchi en commun sur ce grand objet, pour qu'elles s'attachent à faire disparoître tout despotisme & toute tyrannie. Le moment attendu pour cet effet ne peut plus être éloigné; c'est celui de la paix; les opérations militaires, conçues avec le même génie qui a donné leur première impulsion aux mouvemens politiques, & exécutées avec fierté, semblent en rapprocher le grand jour.

Les Anglois, pressés de tous côtés, ont vu l'activité Françoise croiser avec succès & rendre nuls leurs efforts dans toutes les parties du théâtre de la guerre. Le trop célèbre Rodney, dont ils admirent les talens, tandis que le reste de la terre n'en vante que le bonheur, n'a montré jusqu'à présent de l'audace que lorsqu'il n'a pas eu des ennemis en état de le combattre, & n'a fait voir qu'une circonspection timide, lorsque l'égalité des forces lui a fait juger le succès douteux. Envoyé aux Antilles pour reprendre les conquêtes faites par la France, ou lui enlever quelques-unes de ses possessions, il avoit passé une première campagne sans oser rien tenter en présence du Comte de Guichen. On l'avoit vu mettre autant de soin à l'éviter, que celui-ci en mettoit à le chercher; & forcé trois fois au combat, trois fois l'interrompre, & précipiter sa retraite, de peur de le rendre décisif & d'exposer sa réputation. Resté seul, maître de ces parages après le départ du Commandant François, il laissa écouler plusieurs mois sans rien entreprendre. L'état de défense dans lequel il savoit toutes les possessions Françoises, le contraignoit sans doute à cette respectueuse inaction. Lorsqu'enfin un ouragan affreux eut porté la dévastation dans toutes les Isles,

Digitized by Google

& qu'il jugea que les ravages n'avoient pas plus ménagé celles des ennemis que celles de sa Nation, il crut l'instant favorable pour reprendre St-Vincent; & avec 10 vaisseaux de ligne & 4000 hommes de troupes de débarquement, il échoua devant cette Isle dont la conquête n'avoit coûté au Comte d'Estaing que l'envoi de trois frégates.

Redevenu circonspect après cette tentative humiliante, il ne chercha des dédommagemens que dans des triomphes faciles. La rupture de l'Angleterre avec la Hollande lui en offrit un. L'Isle de St-Eustache, ce dépôt des richesses des Antilles, ce magasin élevé par l'active industrie, & toujours ouvert aux besoins des deux mondes, étoit faite pour tenter la cupidité d'un Général plus avide d'or que de gloire. Surprise, sans fortifications, sans garnison, sans défense, elle devoit se rendre à la première frégate envoyée pour lui porter cette sommation. Cette conquête qui n'exigeoit presque ni vaisseaux, ni troupes, ni canons, parut mériter la présence de l'Amiral Rodney & du Général Vaughan. Tous deux descendirent dans l'Isle qui, soumise sans résistance, n'en fut pas moins mise au pillage & traitée comme une place prise d'assaut, avec cette seule différence, que le pillage se fit avec ordre, au nom & au profit des Généraux qui se le réservèrent.

Le soin de mettre en sûreté ces riches dépouilles, occupa ensuite entièrement l'Amiral. Il ne trouva plus de tems pour d'autres entreprises; il n'eut pas même celui d'aller aux attérages de la Martinique, attendre le convoi qu'il savoit parti de France, & qu'escortoit l'escadre du Comte de Grasse. Il se contenta d'envoyer le Contre-Amiral Hood, pour intercepter, disoit-il, l'un & l'autre; & pendant qu'il présidoit à la vente des effets pillés à St-Eustache, les François arrivèrent, battirent & mirent en fuite l'escadre envoyée contre eux, & maîtres de la mer, enlevèrent encore l'Isle de Tabago, sous les

yeux même de Rodney, qui confirma l'opinion qu'il avoit déja donnée de sa prudence, lorsqu'il étoit inférieur. Il ne parut devant l'Isle que pour la voir se rendre, sans tenter, avec 22 vaisseaux de ligne, de déranger les projets d'un ennemi qui n'en avoit que deux de plus.

La saison mit fin alors à la campagne des Antilles ; & tandis que Rodney portoit lui-même en Europe le fruit de ses brigandages, les François, après avoir assuré la tranquillité de leurs Isles, & mis toutes leurs possessions à l'abri d'une invasion, allèrent chercher de nouvelles palmes sur le Continent.

Là, depuis un an, les armées réunies sur terre du Comte de Rochambeau & du Général Washington, secondées sur mer par l'escadre du Comte de Barras, tenoient le Général Clinton en échec. Renfermé dans New-Yorck, il n'osoit en sortir pour s'exposer à une action, dont les suites, si elle étoit décisive, eussent entraîné la perte de cette place. Il avoit été contraint de se borner à des intrigues vaines pour diviser les Américains, & qui n'eurent d'autre effet que de livrer au supplice son malheureux Agent le Major de St-André, & de séduire le Brigadier-Général Arnold, qui ne mérita ni les regrets de l'Amérique en quittant ses drapeaux, ni l'estime de l'Angleterre en embrassant sa cause. Quelques détachemens pour ravager & brûler des habitations ; des excursions passagères, des exploits de brigands, faits pour ajouter encore à l'horreur qu'inspire dans ces contrées le nom Anglois, & pour consolider à jamais la séparation ; voilà à quoi se réduit toute sa campagne.

Pendant que le Général Washington forçoit l'armée Angloise à l'inaction dans le nord ; il portoit ses regards vers le sud, & méditoit en silence le coup terrible dont il alloit frapper l'Angleterre. Si jamais un plan d'opérations militaires a été habilement concerté, prudemment conduit, & heureusement exécuté, c'est celui d'envelopper & d'enlever

Digitized by Google

le corps du Comte de Cornwallis en Virginie ; & tandis que ce projet dépendoit d'une multitude de combinaisons, dont une seule manquée eût pu faire échouer l'entreprise, elles ont toutes été remplies à point nommé.

Le Lord Cornwallis, maître, depuis l'année précédente, de Charles-Town, où une armée Américaine avoit capitulé avec tous les honneurs de la guerre, enflé de ce succès, & moins Général que Soldat, s'étoit imprudemment engagé dans les deux Carolines & la Virginie qu'il avoit parcourues d'abord comme un torrent. Mais toujours obligé de combattre, harcelé sur ses flancs, sur ses derrières, embarrassé dans ses subsistances, ne pouvant prendre poste nulle part, il avoit été acculé à l'extrémité de la baie de Chésapeak, où l'infatigable Marquis de la Fayette le tenoit resserré, & d'où il sollicitoit des secours, que Clinton trompé, se croyant menacé lui-même, n'osoit lui envoyer, ou bien des vaisseaux qui lui ouvrissent par mer une retraite devenue impossible par terre.

Le moment de délivrer cette province des armes Angloises étoit arrivé. Le génie qui l'avoit amené avoit tout préparé pour le rendre infaillible, en s'assurant d'avance sur mer des forces supérieures, dont une première tentative inutile, malgré l'avantage remporté dans ces parages par M. Destouches sur l'Amiral Arbuthnot, avoit indiqué la nécessité. Ce plan profond à la fois & sublime, concerté à Rhodes-Island, aux environs de New-Yock, à St-Domingue & en Virginie où il devoit s'exécuter, fut rempli avec tant de précision, que la flotte partie des Isles sous-le-Vent, & les armées, du nord de l'Amérique, se trouvèrent arrivées & réunies au sud à une heure de différence ; précision, dont la modestie des Généraux fait honneur au hasard, & qui ne se doit pas moins à la justesse de leurs combinaisons, à la sagesse & à la célérité de leurs mouvemens.

Ce ne fut qu'après le départ des armées qui avoient quitté subitement les Plaines-Blanches, en apprenant qu'elles avoient passé la Delaware, que le Comte de Grasse étoit arrivé dans la Chésapeak, où le Comte de Barras se rendoit aussi de Rhodes-Island, que Clinton, abusé jusqu'alors, commença enfin à entrevoir le projet de ses ennemis. Il n'étoit plus tems de s'y opposer. Une victoire navale, remportée par M. de Grasse, renvoya l'escadre Angloise à New-Yorck; & pendant qu'elle s'y réparoit, les armées combinées de France & d'Amérique, assiégeoient Yorck & Glocester, où, le 19 Octobre, le Lord Cornwallis, forcé de se rendre avec toute son armée, signa une capitulation semblable à celle que, quatre ans auparavant, & à la même époque, le Général Burgoyne avoit signée à Saratoga (1).

Cet évènement qui fortifie les espérances si bien fondées des Américains, peut avoir des suites encore plus funestes pour l'Angleterre. Le Comte de Grasse est retourné aux Isles, avec des projets dont la supériorité de ses forces, l'infériorité de celles de Graves qui a dû le suivre, l'incertitude de son arrivée, & la situation des établissemens Anglois peuvent faciliter l'exécution. Sur le Continent, la perte de son armée en Virginie, expose celle qu'elle a dans la Caroline, où le Général Gréen l'a déja affoiblie par sa victoire du 8 Septembre, & qui est trop éloignée de New-Yorck pour en recevoir facilement des secours.

Si la fin de toutes les campagnes a toujours été presqu'également désastreuse pour l'Angleterre, c'est peut-être moins, comme nous l'avons observé plusieurs fois, la faute de ses Généraux, que celle de ses Ministres. Leur imprudence a allumé la guerre, leur opiniâtreté la continue, & la manière dont elle se fait paroît leur ouvrage. S'il est démontré que politiquement le Cabinet de St-James s'est mal

---

(1) La convention de Saratoga est du 15 Octobre 1777.

conduit vis-à-vis de ses Colonies & de l'Europe entière, il l'est aussi que militairement il n'a pas agi mieux. Les plans qu'il a tracés lui-même & prescrits à ses Généraux, ont toujours été vicieux dans tous leurs points.

Le théâtre de cette guerre comprend depuis Québec jusqu'à la Floride Occidentale, c'est-à-dire une étendue de plus de 1200 lieues de côtes (1). L'armée Angloise occupe sur cet espace immense, Hallifax, New-Yorck & Charles-Town. De ces trois points qui ne peuvent avoir de liaisons entr'eux, il faut s'avancer dans un pays couvert de bois & coupé de grandes rivières, où il est si aisé d'établir la défensive la plus opiniâtre ; mais comment y prendre des postes ? comment s'y réunir ? Le plus grand homme de guerre de notre siècle & peut-être de tous les siècles, le Général Roi, qu'on peut appeller aussi le Roi des Généraux, a appris qu'il falloit la faire en masse. Toutes les fois qu'on s'est écarté de ce grand principe on en a été puni Les Anglois en ont fait l'expérience. Depuis l'origine des troubles de leurs Colonies en 1774, & le premier coup de fusil qui fut tiré en 1775, elle leur a prouvé le vice de leur plan sans qu'ils en ayent changé, l'impossibilité de conquérir l'Amérique, sans qu'ils ayent renoncé à cet espoir. Ils n'ont pas voulu voir qu'ils n'étoient réellement maîtres que des postes qu'ils occupoient, & qui redevenoient indépendans aussi-tôt qu'ils les abandonnoient. Boston évacué en 1776, après avoir été leur place d'armes pendant un an ; Philadelphie qu'ils n'ont gardé que pendant quelques mois, leur apprennent ce que seroient New-Yorck & Charles-Town, s'ils se décidoient à les quitter avant d'en être chassés. C'est en s'emparant de la résidence du Congrès, où

(1) Ceci n'est point une exagération ; l'espace renfermé entre les deux points cités, est de plus de 20 degrés ; & si l'on considère les avancemens, les enfoncemens, les sinuosités des côtes, on trouvera notre calcul bien modéré.

marchoit le Général Howe en 1777, pendant que Clinton remontoit l'Hudson, & que Burgoyne descendoit des lacs & des forêts du Canada, qu'ils reçurent une première & inutile leçon sur le danger de diviser ainsi leurs forces, & qu'ils perdirent une armée à Saratoga, comme ils viennent d'en perdre une en Virginie. D'après l'immensité d'artillerie & de munitions de toute espèce prises à Yorck & à Glocester, il paroît que leur objet étoit de s'établir en forces dans la Chésapeak; & par-là leur systême de guerre étoit mieux lié; le Général Washington l'a jugé; & son plan d'attaque le met au rang des plus grands Capitaines.

Des vues, des opérations militaires ainsi combinées & conduites, n'annoncent certainement pas des hommes de guerre. On ne peut contester que sur l'élément où la Grande-Bretagne a voulu établir son principal empire, elle n'ait eu en effet de très-grands hommes; mais cette supériorité des Anglois dans les manœuvres navales, annoncée par eux avec tant de faste, que l'Europe entière leur attribuoit, & que la France avouoit elle-même, ne seroit-elle qu'un préjugé? Au commencement de cette guerre, personne ne la leur contestoit. Les François que l'étranger ne croit pas moins vains que frivoles, paroissoient borner d'abord leurs vœux à ne point se laisser entâmer, & à voir leurs marins soutenir l'égalité. L'Angleterre se persuadoit & cherchoit à persuader aux autres, que les escadres de ses ennemis ne tiendroient pas devant les siennes. L'expérience a prouvé le contraire; les deux Nations ont semblé tout-à-coup changer de rôle. Keppel, Hardy, Darby, en Europe, Howe, Byron, & en dernier lieu, Rodney & Graves, en Amérique, ont montré plus de considération pour la marine Françoise dans leur conduite que dans leurs relations. Jamais ils ne se sont engagés qu'avec l'avantage du nombre; & lorsqu'ils n'ont eu que l'égalité, ils ont montré le plus profond

Digitized by Google

respect pour l'ennemi qu'ils affectoient de mépriser. Toutes les campagnes de cette guerre en fournissent en même-tems l'observation & la preuve.

Dans l'Inde, malgré les assertions du dernier discours du Roi d'Angleterre au Parlement, ses armes n'ont pas été plus heureuses. Le redoutable Hyder-Aly continue d'y inquiéter ses établissemens ; tantôt vainqueur, tantôt vaincu, jamais découragé ; on l'a vu constamment reparoître avec de nouvelles armées, tenter la fortune, occuper toute l'attention & toutes les forces de la G. B. l'empêcher de les partager & de rien entreprendre contre les possessions de la France, de l'Espagne & de la Hollande qu'elle dévoroit d'avance. Le Commodore Johnstone, chargé de conduire un convoi dans ces mers, & des troupes avec lesquelles il devoit, chemin faisant, s'emparer du Cap de Bonne-Espérance, a manqué ce grand but dans l'espoir de s'enrichir, & ne s'est point enrichi. Arrêté dans la baie de Praya, Isle de St-Jago, l'une du Cap Verd, pour attendre des vaisseaux Hollandois de la Compagnie des Indes, il a donné au Commandeur de Suffren le tems de le joindre ; il a eu l'imprudence de l'attaquer dans un port neutre ; & il en a été puni par sa défaite qui l'a forcé de rester ensuite pendant cinq semaines dans cette baie pour s'y réparer. Cet évènement, dont le Commodore Anglois ne peut accuser que lui, & qui n'eût pas eu lieu sous un Général moins avide & plus actif, a sauvé le Cap de Bonne-Espérance, où des troupes Françoises ont été débarquées & chargées de sa défense, tandis que l'escadre a continué sa route pour l'Inde où elle est arrivée, où M. d'Orves a obtenu une supériorité respectable, & où ses opérations, poussées avec vigueur, que rien ne peut croiser, au moins pendant plusieurs mois, réduiront les Anglois à la défensive, lorsque les renforts qu'ils attendent & qui, dans ce moment, ne sont pas encore partis d'Europe, seront arrivés en Asie.

Digitized by Google

'ar-tout cette campagne a été, pour l'Angleterre, suite de désavantages réels, sans aucune compen-on. La prise de St-Eustache n'a procuré des ri-sses qu'aux Généraux, à qui la justice du Ciel en a :vé une partie qu'elle a fait tomber entre les mains M. de la Mothe-Piquet; elle n'a rien produit en eur de la Nation que cet évènement a rendue plus euse. Cette Isle, dont l'importance étoit attachée ı neutralité, ne dédommage point les conquérans l'avantage que leur offroit un marché toujours 'ert, fermé depuis qu'il est entre leurs mains, ils peuvent perdre comme ils l'ont acquis, & ıls rendront à la paix. C'est sur-tout pour la ›llande, que la perte en est sensible; mais elle ne ıt l'imputer qu'à sa foiblesse, & à ses divisions que ngleterre a fait naître, & qu'elle sait entretenir.

Cette suite de malheurs fondus sur la République ns le cours de cette année, est l'effet de son inac-n, entretenue par la longue habitude de la paix nt elle a joui depuis 1748, & doit l'en faire sortir. lenteur à se déclarer pour la neutralité, l'a privée s avantages qu'elle en attendoit. La confédération la ;arde maintenant sous un autre point de vue que les tres Nations en guerre; elle est à ses yeux a la fois utre & belligérante, en vertu de son traité avec e, & de la déclaration de guerre de l'Angleterre.

Son intérêt politique & sa gloire élèvent de-is long-tems une voix qui doit enfin être en-idue : » Holland is, déployez cette ancienne, tre active énergie qui vous a procuré la liberté; utenez votre souveraineté, votre indépendance. ›utman a prouvé, ainsi que les braves guerriers ıi ont combattu sous lui, que vous n'avez point ;généré, & que le courage de vos ancêtres revit ı vous. De quelque part que viennent les torts, ppellez-en les Auteurs à leurs devoirs, forcez-les à ınion, empêchez-les de vous deshonorer & de ›us perdre. Voici le moment de rendre la paix votre patrie, & peut-être au monde entier.

Digitized by Google

Joignez-vous décidément à la maison de Bourbon, & l'Angleterre se prêtera sans doute à des conditions raisonnables de pacification générale. Mais si par aveuglement, par mollesse, par esprit de discorde & de contrariété, vous laissez échapper ce moment favorable, vous seuls finirez par être les victimes de la continuation d'une guerre qu'il étoit peut-être en votre pouvoir de terminer «.

Nous touchons enfin au but pour lequel cette guerre a été entreprise; il se rapproche depuis que Cornwallis a subi le sort de Burgoyne. Encore quelque-tems d'union, de constance & d'activité. Déja l'Angleterre n'est pas moins affoiblie qu'humiliée. Sa dette énorme, élevée l'année dernière à 4 milliards, a été augmentée pendant le cours de celle-ci de près de 500 millions. Les catastrophes de la dernière campagne exigent les plus grands efforts; & ils sont tels qu'elle ne sauroit les soutenir long-tems. Elle peut offrir encore l'année prochaine, cette espèce d'énergie que donne quelquefois le désespoir, en aveuglant ceux qu'il anime, mais dont il est difficile de se promettre d'heureuses suites. Qu'on considère un instant tous les points qui doivent réunir son attention, & quels sont ses moyens & ses ressources. Aux renforts ordinaires, nécessaires en Amérique, elle a à joindre une armée entière qu'il faut remplacer. Elle a besoin d'une escadre dans ces parages, & d'une seconde destinée à défendre ses possessions des Isles. L'Inde en demande une dans ce moment, où les François y sont supérieurs, & où les naturels, combattant sur leurs propres foyers, opposant la constance à des pertes qui ne sont que passagères, & favorisés par une population immense qui remplace en un instant les armes les plus nombreuses, travaillent à chasser leurs tyrans de leurs côtes. Il lui en faut enfin une quatrième en Europe, pour protéger la rentrée de ses flottes marchandes. Ses forces partagées en tant d'endroits ne peuvent qu'être

Digitized by Google

foibles par-tout. Dans cet instant, Gibraltar & Minorque demandent les secours les plus pressans, si elle veut conserver son pavillon sur la Méditerranée. Rodney est parti, dit-on, pour entreprendre ces deux opérations, aujourd'hui plus difficiles, que le hasard peut cependant favoriser encore, sans garantir ces possessions. Mais qu'il les exécute ou qu'il ne les exécute pas, qu'il suspende pour cet objet son départ pour les Isles, ou qu'il l'abandonne pour y voler, sa Nation est menacée dans ces contrées d'une perte plus sensible. Sept vaisseaux de ligne partis de Brest avec le Marquis de Vaudreuil, & 6 de Cadix, vont se réunir aux 36 qu'y a déja ramenés le Comte de Grasse, qui doit être joint encore par 13 Espagnols venus de la Havane, sous les ordres de D. Solano. Quelle défense peuvent faire les possessions Angloises, contre 62 vaisseaux de ligne, 24,000 hommes de troupes, & 5 à 6000 volontaires ? La France & l'Espagne agissent & déploient l'action la plus vigoureuse. Que la Hollande se joigne à elles contre l'ennemi commun ; c'est par-là qu'elle acquerra sûrement & glorieusement la paix qu'elle n'obtiendroit maintenant que par des sacrifices.

Chaque jour rapproche l'aurore de cette paix. L'Angleterre doit être enfin revenue du fol espoir de reconquérir l'Amérique ; l'orgueil seul l'a empêché de renoncer à des efforts dont tout lui prouvoit l'impuissance, & qui ne seroient pas plus efficaces quand elle changeroit ses plans de guerre. Ce n'est pas à 1500 lieues, comme nous l'avons déja observé plusieurs fois, qu'on peut entretenir longtems des flottes, nourrir & recruter des armées, qui perdent régulièrement dix hommes contre un ; & ce n'est pas non plus à cette distance qu'une population de 7 à 8 millions peut se flatter d'en subjuguer une de 3 ou 4. Ces vérités qui lui avoient été annoncées vainement au moment où elle commença la guerre

ont été démontrées dans tout son cours. Elle ne finira pas sans placer les Etats-Unis parmi les Puissances indépendantes, sans rendre les mers libres, briser le sceptre qui les tyrannisoit, partager le commerce dont la Grande-Bretagne usurpoit le privilége exclusif, & remettre cette derniere à sa place.

Ces avantages présens & certains, enchaînés à l'indépendance de l'Amérique, balancent sans doute les conséquences au moins éloignées qu'on a paru craindre de cet évènement pour la population de l'Europe. Pour rassurer d'avance sur des terreurs peut-être incertaines & sûrement encore bien loin de nous, nous ne dirons pas avec des spéculatifs éloquens, que le sol du Nouveau-Monde est mauvais, dans toute cette prodigieuse étendue qui en reste à peupler. Ce sol vierge, ne semble attendre que des bras, ces forêts immenses, ne demander qu'à être abattues, & ces marais, à être desséchés pour se couvrir de moissons. Avec le tems, la population doit lui procurer tous ces avantages. Nous ne nous occuperons point ici à fortifier ni à combattre des assertions mal fondées, peut-être, & qui, quand elles le seroient, n'arrêteroient pas les hommes inquiets qui aiment à changer de séjour, & les malheureux qui soupirent après un asyle où ils espèrent être mieux. Ni les uns ni les autres ne lisent. Ce sont les Gouvernemens qui retiendront leurs sujets, non par des loix qui ne les enchaîneront jamais, mais par l'aisance & le bonheur qu'ils leur procureront. La Russie qui a tant de déserts à peupler avoit déja fixé l'attention du Nord, en lui faisant voir que ce secret infaillible de prévenir les émigrations étoit en même-tems celui d'en profiter. Témoin de l'accroissement qu'a reçue, depuis quelques années, la population de ce vaste Empire, aux dépens de celle de ses voisins, l'Empereur s'est attaché à faire des règlemens qui fixent & qui attirent les habitans. La position de ses nombreuses possessions dont plusieurs sont éloignées les unes

Digitized by Google

des autres, dans quelques-unes desquelles s'est introduite depuis long-tems la diversité des opinions religieuses, & qu'entourent des Etats où les cultes sont différens, & où celui qui y domine pouvoit appelier tôt ou tard des sujets, imposoit la nécessité de leur offrir, pour les retenir, les avantages & la liberté de conscience qu'ils auroient peut-être cherchés ailleurs. Ce motif politique a dicté les loix qu'il a publiées. La servitude a été abolie en Bohême comme dans tous les lieux de sa domination. Par-tout il a réprimé l'oppression qu'exerçoient le grand & le riche contre le petit & le pauvre; il a protégé la foiblesse contre la puissance, à qui il a appris à respecter ses égaux devant la nature, & qui n'ont cessé de l'être que par les conventions sociales.

Pendant que l'ame sensible se repose avec délices sur le tableau flatteur & touchant de cette bienfaisance universelle qui a prévalu par-tout, & qui du Nord au Midi occupe tous les Souverains de la félicité publique, les transports & l'ivresse d'un peuple, justement idolâtre de ses Rois, nous appellent à partager ses réjouissances & ses fêtes. Elles terminent heureusement le précis des évènemens d'une année qui a présenté dans tout son cours, la gloire de la politique & des armes Françoises. L'accomplissement des vœux des sujets, dans la naissance d'un héritier du Trône, met le comble à la prospérité du dedans & du dehors, à la satisfaction du Monarque &, par elle, au bonheur public. Les palmes les plus brillantes, celles de la victoire, environnent le berceau du Dauphin; elles sont les avant-coureurs & le gage de la paix. L'époque de sa naissance est celle du rétablissement de l'ancienne splendeur de la Nation; elle deviendra pour lui l'engagement de la perpétuer; & les François heureux en reçoivent l'augure avec confiance.

JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, *le 7 Novembre.*

LES mouvemens de plusieurs corps de troupes qui quittent les Provinces d'Asie dans lesquelles ils étoient répartis, pour se rendre dans celles d'Europe, deviennent plus fréquens depuis quelque tems; on remarque aussi beaucoup d'activité dans les soins qu'on se donne pour réparer les fortifications de plusieurs places élevées de ces côtés.

On mande de la Bosnie que les Albanois au nombre de 12,000 hommes, ont fait à la fin du mois de Septembre dernier, une descente dans la Morée; la plupart des habitans se sont retirés dans les montagnes, & leurs maisons laissées sans défenses ont été pillées par les envahisseurs. La Porte instruite de cette entreprise, a envoyé une flotte au secours de la Morée; mais il est à craindre qu'elle ne trouve les Albanois partis avant son arrivée.

Digitized by Google

DANEMARCK.

De Copenhague, le 9 Décembre.

Le premier de ce mois le Prince Guillaume de Wurtemberg est arrivé ici ; le lendemain le Roi l'a nommé Colonel d'un des régimens qui sont en garnison dans cette Capitale.

Tous les navires marchands Anglois qui se trouvoient à Elseneur, en ont mis à la voile hier sous l'escorte de quelques navires de guerre & de quelques frégates de leur nation ; le vent étoit si favorable qu'ils ont passé le Kol le même jour.

Ce matin le feu a pris à la corderie située hors de la porte occidentale, avec tant de violence, que deux magasins ont été réduits en cendres. Cette perte est d'autant plus sensible que les cordages manquent à présent pour les bâtimens marchands.

ALLEMAGNE.

De Vienne, le 12 Décembre.

Le Comte & la Comtesse du Nord ont honoré d'une visite le Chevalier Gluck & le célèbre Abbé Métastase. Ce dernier, la veille, s'étoit présenté chez ces illustres voyageurs au moment où ils sortoient ; ils lui dirent avec bonté qu'ils l'iroient voir le lendemain ; *& je dois*, ajouta la Com-

Digitized by Google

teſſe du Nord, *tout honneur à un Poëte dont les ouvrages ont ſi ſouvent excité mon admiration.*

Le 2 de ce mois l'Empereur tint chapitre de l'Ordre de la Toiſon d'or; & après avoir aſſiſté au Service divin, il dîna en public avec les Chevaliers. Le lendemain S. M. I. donna au Duc Hercule III, de Modène, l'inveſtiture des Duchés, Principautés & Comtés qui relèvent de l'Empereur & de l'Empire. Ce Prince étoit repréſenté par ſon Envoyé extraordinaire le Marquis de Froſini, & par M. Mayer, Conſeiller & Agent au Conſeil Aulique. Le Comte & la Comteſſe du Nord, & la Séréniſſime Famille de Wurtemberg aſſiſtèrent à cette cérémonie.

L'Archiduc Maximilien, pendant le voyage qu'il a fait dans les terres qui appartiennent à l'Ordre Teutonique dont il eſt Grand-Maître, a accordé à ſes vaſſaux la remiſe de ce qu'ils devoient, tant en argent qu'en bled des années 1756, 1765, 1772 & 1778. Cette remiſe forme un objet de 90 à 100,000 florins.

De HAMBOURG, le 12 Décembre.

Le Conſul d'Eſpagne a fait notifier par ordre de ſa Cour à tous les Négocians de prendre de lui ou du Vice-Conſul, des certificats pour toutes les marchandiſes & denrées qu'ils enverront dans les ports d'Eſpagne, & cela ſous peine de confiſcation

Digitized by Google

lorsque cette formalité n'aura pas été remplie, il y sera fait mention de la qualité & de la quantité des marchandises.

» Il vient de paroître ici, écrit-on de Berlin, une brochure dans laquelle M. Frédéric Holsch, Conseiller des mines & des bâtimens de S. M., a rendu compte d'un four de son invention, pour y cuire du pain avec du charbon de terre. Le feu n'est point allumé sur le foyer qui reçoit le pain, mais au-dessous du four qui par ce moyen n'a pas besoin d'être nétoyé, & d'où le pain sort sans immondices. Le Roi qui a reconnu l'utilité de cette invention, tant pour l'économie du feu que pour la promptitude avec laquelle le pain se cuit dans ce four, en a fait construire dans plusieurs forteresses & dans les boulangeries de camp où l'on s'en sert avec tout le succès possible. — Il y a quelque-tems qu'une femme a été présentée au Roi avec 9 garçons qu'elle a mis au monde. S. M. l'a accueillie avec bonté, & lui a fait remettre une médaille d'or de 50 ducats.

L'empereur a érigé la ville de Carlstadt en Croatie, en ville libre. Le diplôme qu'il a fait expédier à ce sujet est du 8 Octobre dernier. Cette ville, au domaine de laquelle on a ajouté le village de Gaza & la terre de Dobowaz, jouira des mêmes prérogatives que les villes libres du Royaume de Hongrie; elle aura un Magistrat Municipal, percevra les impositions de la ville, nommera son Curé, & exercera aussi la Jurisdiction criminelle.

On mande de Leibiz en Hongrie, que le Curé du lieu y a célébré dernièrement un nouveau mariage de son père, âgé de 73 ans. Cet évènement n'est pas rare, mais

Digitized by Google

ce qui l'eſt, c'eſt que le biſayeul de cet homme qui ſe remarie à 73 ans, eſt mort à 114, ſon ayeul à 106, & ſon père à 103.

ITALIE.

De LIVOURNE, *le 5 Décembre.*

On mande de Milan que l'Empereur a conſenti au projet d'admettre dans cette ville les Juifs, en les obligeant d'habiter le quartier ci-devant occupé par les fols.

Le Grand-Duc a permis aux habitans du territoire de Ceſa, d'y planter & d'y cultiver le tabac, à condition que chaque Cultivateur rapportera à l'Adminiſtration générale toute la récolte auſſi mûre, auſſi bien deſſéchée & d'une auſſi bonne qualité que celle de Chétignano.

Dans des excavations faites à Stabia, écrit-on de Naples, on a trouvé un moulin à faire de l'huile ſelon l'uſage des anciens Romains, dont on n'avoit qu'une idée imparfaite. Le Marquis de la Sambucca, premier Miniſtre, en a fait faire un ſemblable; D. François la Véga, Directeur actuel du *Muſæum*, a veillé à l'exécution. Ce moulin opère mieux que les nôtres; & il en réſulte qu'Athènes & le Latium l'emportoient de beaucoup ſur l'Italie & les autres pays de l'Europe où l'on fait de l'huile d'olive.

Selon des lettres de Mogador, l'Empereur de Maroc a montré du mécontentement contre M. Chenier, Conſul de France, dont il deſire le rappel & à qui il a ordonné de reſter à Tanger juſqu'à ce qu'il s'embarque. Le 8 Octobre, ſon Miniſtre

Samuël Sumbel, assembla les Consuls & les Négocians Chrétiens auxquels il lut le manifeste suivant :

Les motifs qui ont indisposé S. M. contre M. Chenier, Consul de France, sont qu'elle s'est apperçue que ce Consul ne cherchoit pas les intérêts de la Cour de France. S. M. ne lui a jamais fait demander aucune chose qui intéresse son Empire, depuis que la paix a été faite avec la France il y a près de quinze ans. ——— Quant au mécontentement que la Cour de France a témoigné de ce que S. M. n'a pas donné dans la dernière lettre le titre de Sultan au Roi de France, c'est parce que ce mot Arabe veut dire juste & équitable, & qu'on ne peut reconnoître celui qui a mérité ce titre, qu'au jour de la Résurrection, quand les actions de chacun seront vérifiées & jugées. Alors celui qui aura accompli tout ce que Dieu lui a ordonné, sera seul couronné de ce titre ; mais dans ce monde, il n'y a aucune Puissance, soit Chrétienne, soit Musulmanne, qui puisse se croire digne de le prendre. Et, lorsque les Empereurs de Perse ou de Turquie donnent au Roi de France le titre de Sultan dans les lettres qu'ils lui écrivent, ils ne font que dicter lesdites lettres, sans qu'elles leur soient relues, pour savoir si leurs Ministres ont écrit le titre de Sultan, ou non : & si le Roi de France desire que S. M. lui écrive aussi des titres qui ne lui sont pas relus, S. M. donnera ordre à son Secrétaire de lui donner aussi le titre de Sultan ; mais S. M. ne peut le faire elle-même envers aucun Souverain du monde, parce que ce seroit un mensonge, & que c'est un péché de mentir. L'on peut voir dans toutes les lettres que S. M. a écrites aux Cours Européennes, qu'Elle n'a jamais pris le titre de Sultan, mais simplement celui d'Esclave du Seigneur, Mohamed-Ben-Abdallah: & S. M. desire, que dorénavant les Puissances Chré-

Digitized by Google

tiennes ne lui en donnent pas d'autre : & si le Roi de France avoit essayé de ne le nommer que Mohamed-Ben-Abdallah, S. M. n'en auroit témoigné aucun mécontentement, & le titre de Puissant de France, que S. M. a donné dans ses dernières lettres au Roi de France, est le titre le plus relevé. — Un jour que S. M. regardoit un Religieux de l'Ordre de Saint-François, vêtu d'une robe fort grossière, en témoignage de son mépris pour les biens de ce monde, un Maure Saint, qui étoit présent, lui dit à haute voix : *Seigneur, que remarquez-vous dans ce Religieux ? Le cilice dont il se couvre, n'est qu'un vêtement extérieur & non intérieur, comme devroient le porter les gens qui font vœu de pauvreté : mais pour vous, Seigneur, quoique vous portiez des habits propres, Dieu a mis dans votre cœur un véritable mépris & désintéressement pour les biens périssables de ce monde, & un desir d'acquérir la gloire céleste, & toutes les richesses de Frante ne sont rien aux yeux de V. M.* — Le Consul de France doit passer par Salé & aller faire sa résidence à Tanger ; mais pendant son séjour dans cet Empire, les Négocians François devront s'adresser directement à S. M., quand ils seront dans le cas de demander quelque chose.

ANGLETERRE.

De LONDRES, *le 25 Décembre.*

LA Gazette de la Cour du 8 de ce mois, contient une longue suite de dépêches de l'Amérique septentrionale, qui étoient déja arrivées le 9, mais que le Ministère n'a pas jugé à propos de publier plutôt, parce qu'en effet elles ne contiennent rien de neuf ; elles

Digitized by Google

roulent toutes sur la malheureuse affaire de Virginie. Ce que l'on a su d'ailleurs des suites de la prise du Lord Cornwallis & de son armée ne peut que nous alarmer.

» Le Général Washington a, dit-on, détaché de sa grande armée quelques milliers d'hommes qui, sous les ordres du Marquis de la Fayette, ont pris le chemin de la Caroline Méridionale, où ils vont renforcer celle du Général Gréen. Le Comte de Grasse a quitté la Chésapéak le 6 Novembre. On dit qu'il n'a emmené que 30 vaisseaux de ligne; mais on a des raisons de croire qu'il n'en a point laissé derrière lui; on est persuadé ici que nous ne diminuons de 6 vaisseaux l'escadre Françoise qui est retournée aux Isles que pour cacher le véritable motif qui a forcé l'Amiral Digby à en conserver 7 à New-Yorck; & ce motif ne paroît être autre que leur état de délabrement qui ne leur a pas permis de suivre les autres. Les vaisseaux restés à Shandy-Hook sont le *London* de 98; la *Résolution*, le *Montaguë*, le *Bedford*, l'*Europe* de 74; le *Prince William* & le *Lyon* de 64. Les autres vaisseaux que nous avions dans ces parages se sont divisés ainsi. L'Amiral Graves a mis à la voile le 10 Novembre sur la frégate le *Sólebay* pour se rendre à la Jamaïque où il trouvera 2 vaisseaux, le *Sandwich* de 98, & le *Ramillies* de 74, dont le premier a été démâté en escortant la flotte de cette Isle, & le second est presque hors d'état de servir. L'Amiral Hood n'est parti que le 12, c'est-à-dire, 6 jours après le Comte de Grasse, & a emmené les 16 vaisseaux suivans : le *Prince George* de 98; le *Barfleur* de 90, l'*Alfred*, l'*Ajax*, l'*Alcide*, le *Canada*, le *Centaur*, l'*Invincible*, le *Monarch*, le *Royal-Oak*, le *Shrewoury* de 74; la *Princesse* de 70; l'*América*, le *Belliqueux*, le *Prudent*, l'*Intrépide* de 64 Nous n'avons donc actuellement dans le nouveau monde que 25 vaisseaux—

seaux—

Digitized by Google

ſeaux de ligne, dont 2 au moins peu capables de rendre des ſervices, 7 à New-Yorck & 16 aux Iſles.

On peut juger de la ſupériorité actuelle de nos ennemis; nos Négocians intéreſſés au commerce de ces contrées ſont dans les plus vives alarmes; ils craignent d'avoir déja perdu la Barbade; le bruit de la priſe de cette iſle, répandu depuis quelques jours, ſe ſoutient, & quoiqu'il ne ſoit revêtu d'aucune authenticité, & qu'il n'ait peut-être d'autre fondement que la probabilité & la crainte, il juſtifie les alarmes de nos Négocians qui ſe ſont adreſſés aux Miniſtres pour ſolliciter les ſecours les plus prompts; ils les ont promis. C'eſt l'Amiral Rodney qui doit les conduire; & il n'eſt pas encore parti, les vents contraires l'ont retenu à Cauſand près Plymouth. Pendant ce tems, l'eſcadre Françoiſe pourſuit ſa route. La rencontre qu'en a fait l'Amiral Kempenfeld n'a rien changé aux projets de l'ennemi, & a expoſé 12 de nos meilleurs vaiſſeaux, que le haſard ſeul a ſauvés, & qui étoient perdus ſi au lieu de tomber au milieu du convoi, ils s'étoient trouvés au milieu de l'eſcadre. Les détails de cette rencontre ont été donnés ainſi par l'Amiral Kempenfeld, dans une lettre à bord du *Victory* en mer le 14 de ce mois.

» Le 12, au point du jour, Oueſſant à 53 lieues au Nord, la frégate qui étoit à la découverte du côté du vent, ſignala une flotte dans la partie du S. E. le vent ſoufflant alors de ce côté. Je fis ſignal aux vaiſſeaux à 2 ponts & aux frégates de chaſſer, & je chargeai

le *Victory*, de voiles. A 10 heures & demie, nous obſervâmes pluſieurs vaiſſeaux de ligne, fort en avant du reſte par notre travers, ſous le vent, ſe formant en ordre de bataille; je fis auſſi-tôt ſignal de former la ligne; mais appercevant alors la poſſibilité de paſſer entre les vaiſſeaux de guerre ennemis, & une grande partie de leur convoi, je forçai de voiles dans la vue de les couper, & j'y réuſſis en partie. Pluſieurs amenèrent pavillon; je ne puis en dire préciſément le nombre, & je crains qu'on n'ait pas pris poſſeſſion de ceux qui avoient amené, vu que le jour tomboit, qu'il ventoit frais, & que le tems étoit nébuleux; en forçant de voiles pour exécuter ce projet, pluſieurs de nos vaiſſeaux étoient conſidérablement reſtés de l'arrière, de ſorte qu'il étoit impoſſible, avant l'obſcurité, de former la ligne de bataille; je virai en conſéquence vent devant pour joindre les vaiſſeaux qui reſtoient le plus de l'arrière, faiſant en même-tems ſignal pour l'ordre de la marche, afin de raſſembler l'eſcadre; enſuite je courus du même bord que l'ennemi. Le lendemain au point du jour, nous l'apperçumes ſous le vent; je formai ma ligne; mais remarquant que ſes forces étoient ſi conſidérablement ſupérieures à celles de mon eſcadre, je ne crus pas convenable de hazarder une action. Vous trouverez ci-inclus un état de ſes forces, dont conviennent tous les Officiers priſonniers auxquels j'ai parlé. Auſſi-tôt que j'aurai raſſemblé les priſes, je les enverrai ſous la protection de quelques vaiſſeaux de l'eſcadre. Lorſque nous fumes arrivés au milieu des navires du convoi, le *Triomphant* de 84, qui ſe trouvoit avec eux, tandis qu'ils s'efforçoient de joindre leur eſcadre, paſſa près de l'*Edgar*, vaiſſeau de tête de notre ligne, & fit ſur lui un feu très-vif en enfilade, qui heureuſement produiſit peu d'effet. La conduite de l'*Edgar* en cette occaſion fut ſavante; il évita l'enfilade directe, en arrivant judicieuſement vent

arrière, tandis que l'ennemi passoit devant lui; immédiatement après, il tint le vent, & portant sa bordée en angles droits sur l'armée de son ennemi, il fit un feu bien dirigé, dont nous pouvions distinguer l'effet. Le lendemain matin, nous remarquâmes dans la ligne françoise, le *Triomphant*, ayant son grand mât de hune & sa grande vergue emportés (1).

On croit ici que l'*Edgar* n'a pas moins souffert de ce combat; car on apprend qu'il revient escortant une partie des prises faites à cette occasion. Nous ne savons point encore en quoi consistent ces prises. La liste de Lloyds du 21 annonçoit l'arrivée à Plymouth de la *Sophie*, du *Mercure*, de l'*Abondance*, de la *Victoire*, de la *Marguerite*, de l'*Afrique* & du *Généreux*, chargés de munitions de guerre. Depuis ce tems on n'annonce pas qu'il en soit arrivé d'autres; & on ne voit pas sur quoi est fondée l'assertion du Lord Sandwich à la Chambre haute le 19.

» Je ne vois, dit-il ni disgrace, ni fuite dans la croisière de l'Amiral Kempenfeld. Je n'y vois qu'un succès important, *entre 15 & 20 transports pris*, chargés d'artillerie & de munitions, & au moins 1000 *prisonniers* acquis sans essuyer la moindre perte de notre part. Que trouve-t-on de fâcheux dans cet évènement? Personne n'a pu desirer plus ardemment que moi que le succès de l'Amiral répondant à l'habileté dont il a fait preuve, eût été plus complet; & si l'escadre Françoise n'eût été supérieure à la sienne que d'un ou de deux vaisseaux, je ne doute pas qu'il n'eût rendu

(1) Il est constant que ce vaisseau n'a pas le moindre dommage.

Digitized by Google

bon compte & du convoi & de l'efcorte. Mais, ajouta-t-il, de ce qu'elle s'eft *trouvée le 13 être forte de 19 vaiſſeaux*, il ne faut pas conclure que l'on ait été mal informé. *Je ſuis perſuadé que lorſqu'elle a mis à la voile, elle n'étoit que de 13 à 14 au plus, & que dans la nuit du 13 au 14, elle a été renforcée de ſes cinq vaiſſeaux les plus forts.*

On ne croit pas, malgré cette déclaration, que le Lord ait été mieux inſtruit, & toutes les lettres particulières portent que depuis le 3 de ce mois que l'eſcadre de Breſt étoit prête à appareiller, elle étoit réellement de 19 vaiſſeaux de ligne, qui tous ſont ſortis en même-tems le 10, lorſque le vent le leur a permis.

Cet évènement, quelles qu'en aient été les circonſtances, ne change rien aux projets des ennemis; la diviſion deſtinée pour l'Amérique a continué ſa route; peut-être même ſera-t-elle plus conſidérable que nous ne l'imaginons; on peut l'évaluer à 7 ou 8 vaiſſeaux au moins qui porteroient tout de ſuite l'eſcadre de M. de Graſſe à 43 ou à 44. Nous n'en avons que 16, & quand Rodney partiroit avec 18, comme quelques-uns de nos papiers le prétendent, nous n'en aurions que 34; & nous ne voyons pas ſur quoi eſt fondée cette prétendue ſupériorité qu'on prétend que nous aurons la campagne prochaine, & qu'on défie l'ennemi de nous ôter. Si nous envoyons en effet 18 vaiſſeaux, que nous reſtera-t-il en Europe? Quels ſont ceux que l'on fera paſſer dans l'Inde? L'eſcadre de Cadix ne ſera-elle pas

Digitized by Google

maitresse de la mer en Europe, où nous n'aurons rien à lui opposer ? Toutes ces circonstances ramènent les réflexions sur la guerre d'Amérique qui nous épuise, & qui occupe, pour la ramener sous un joug qu'elle ne recevra jamais, des forces que nous pourrions employer plus utilement contre nos ennemis. La séance des Communes du 12, a offert plusieurs observations intéressantes sur cette guerre Américaine ; à celles que nous avons déja citées, nous joindrons celles-ci.

Le Lord North, après avoir obtenu la permission de parler une seconde fois, s'exprima ainsi : » La nature de notre Gouvernement est telle, que l'ennemi doit être mieux instruit de nos intentions que si ce Gouvernement étoit plus arbitraire ; je ne puis pas empêcher qu'il n'ait quelque connoissance de nos secrets, mais ce seroit le comble de la folie de lui en apprendre davantage. Devons-nous abandonner tous nos postes en Amérique, & retirer entièrement nos troupes ; ou devons-nous garder ces postes ? les avis sont partagés sur cette question, mais enfin il faut s'expliquer clairement ; veut-on que nous retirions nos troupes & que nous abandonnions nos postes ? Je ne crois pas que ce soit-là l'opinion de la Chambre ; or, si nous gardons nos postes, il faut les défendre si on les attaque, & certainement cela doit s'appeller une guerre en Amérique. Est-ce cette guerre à laquelle nous devons renoncer ? non assurément. Tant que nous conserverons nos postes, nous aurons dans notre armée des amis & des sujets qui contribueront à faire usage de nos manufactures, au lieu que la perte de ces postes feroit du tort à notre commerce. Tant qu'il sera nécessaire de garder ces postes, nous ne pourrons nous dispenser d'y avoir

Digitized by Google

des garnisons, & tant que nous y entretiendrons des garnisons, nous serons exposés à être attaqués, & par conséquent obligés de faire une guerre défensive toutes les fois que nous serons attaqués, car il y auroit autant de folie que d'absurdité à empêcher nos troupes de se défendre lorsqu'on les attaquera. Et que produiroit une telle résolution par rapport à la paix & à nos futures opérations ? Qui oseroit avancer que le moyen le plus sûr de rendre traitable un ennemi & de l'amener à des conditions de paix raisonnables, est de déclarer qu'on ne veut plus se battre avec lui. L'arrogance & la présomption des Américains augmenteroient en proportion de notre désespoir. Ainsi, rien au monde ne peut nous éloigner davantage d'une paix honorable, que d'annoncer que nous voulons absolument renoncer à la guerre. — Le Chevalier Edwards Deering dit que les estimations pour l'année prochaine étoient à-peu-près les mêmes que celles de l'année dernière, à l'exception d'une petite augmentation pour l'Inde. — Le Général Burgoyne parla ainsi. La Chambre me permettra-t-elle de considérer la question dont il s'agit sous un point de vue militaire. L'objet d'une place d'armes est d'avoir une entrée ou un passage dans un pays. On peut aussi en établir pour assurer la navigation de quelque détroit, comme Calais peut l'avoir été chez les Anciens, lorsqu'ils le possédoient ainsi que Douvres pour empêcher la communication des autres Nations entre la Manche & l'Océan Germanique; mais à quoi sert une pareille espèce de place d'armes à deux mille lieues de l'Angleterre, tandis que nous sommes sur le point de perdre Gibraltar, la plus forte place d'armes du monde. Nous voulons établir une place d'armes à New-Yorck, & peut-être pouvons-nous dire avec raison, *fuit Ilium*, Gibraltar n'est plus. Nous laissons à la merci de l'ennemi cette importante forteresse pour nous occuper de vains projets en Amérique. Certes, il fut un tems où les

Ministres auroient payé de leurs têtes la perte d'une place aussi intéressante pour nous. Mon opinion est qu'il nous est impossible de faire la guerre en Amérique. — Le Colonel Barré fit ensuite un long discours où il embrassa beaucoup d'objets. Les raisonnemens des partisans du Ministère & les estimations mises sur le bureau sont, dit-il, également faux & illusoires. Les estimations pour les Colonies sont pour environ 6000 soldats de moins que pour les quatre années dernières, mais les estimations pour les garnisons sont de 10,000 de plus, & de 9000 à-peu-près pour l'Inde. On sait très-bien aujourd'hui que, quoique ces derniers ayent été votés pour l'Inde, la Couronne a le droit incontestable de changer leur destination & d'envoyer, si elle le juge à propos, ces 9000 hommes en Amérique. Ainsi, d'après cela, il est possible que la guerre se continue en Amérique avec plus de chaleur que jamais. Pour moi, je ne présume pas qu'il soit en notre pouvoir de conserver nos postes en Amérique sur une échelle aussi étendue. Charles-Town est à 7 ou 800 milles de New-Yorck. New-Yorck est à la même distance à-peu-près d'Hallifax, & Hallifax est environ à onze cents milles de Québec. Ces trois postes, si l'on peut donner ce nom aux deux derniers qui sont effectivement des Colonies, sont trop éloignés les uns des autres pour résister aux efforts de toute l'Amérique. Je ne dis pas pour cela qu'on doive abandonner New-Yorck dans ce moment-ci, quoique je ne croie pas que Rhodes-Island soit plus propre pour un poste, & je ne suis pas assez dépourvu de bon sens pour avancer que si les Ministres dirigeoient leurs escadres & leurs armées contre cette dernière Isle, on regarderoit cette opération comme une tentative pour réduire l'Amérique par la force. —— Le Lord Germaine dit qu'à l'égard de Charles-Town & des autres postes possédés actuellement par les Anglois sur le Continent Américain, ce n'étoit pas là le moment de traiter cette affaire.

Digitized by Google

Les séances du 17 & du 20 ne furent pas moins intéressantes.

Le 17, M. Burke prévint la Chambre d'une motion qu'il se proposoit de faire après les Fêtes, relativement à l'échange des prisonniers entre la G. B. & l'Amérique. Elle est, dit-il, très-importante pour la Nation, parce qu'elle tend à corriger un défaut essentiel dans nos loix. Quant à la manière indigne & cruelle dont M. Laurens a été traité dans sa prison, je n'ai différé d'en parler que parce que j'ai voulu m'assurer de la vérité du fait, & d'après les informations que j'ai prises, je suis convaincu que tout ce qui a été avancé à son sujet dans les papiers n'étoit malheureusement que trop vrai. M. Laurens a été pris par le Capitaine Keppel, qui eut pour lui tous les égards possibles. Mais à son arrivée ici, au lieu d'être traité comme prisonnier de guerre, il fut renfermé dans la tour comme traître, sans avoir, pendant quatre mois ni plume, ni encre, ni papier. Ni ses amis, ni ses parens ne purent le voir. Son fils même essuya des refus réitérés lorsqu'il demanda à le voir, & lorsqu'enfin il obtint cette permission, elle ne lui fut accordée qu'à condition que l'entrevue se feroit en présence d'un Garde. Une pareille conduite blesse tous les principes de la justice, de l'humanité & de la politique. M. Laurens par les places qu'il a occupées, & par ses qualités personnelles est bien loin de mériter des indignités aussi atroces. Je le regarde comme le premier homme de son siècle. Je n'ai vu personne qui connût mieux que lui les facultés, les ressources & les dispositions de toutes les Colonies. Il a montré la générosité de son cœur par tout ce qu'il a fait pour empêcher que l'Amérique ne se détachât de la Métropole, & depuis cet évènement, il a donné des preuves de son humanité à tous ceux de nos prisonniers qui ont eu recours à lui. A-t-on oublié qu'il étoit, il n'y a pas encore long-tems, à la tête des

Digitized by Google

Etats-Unis d'Amérique ; que c'eſt l'homme devant qui le Miniſtère s'eſt humilié pour obtenir une réconciliation ; que ce même homme a rejetté les propoſitions du Gouvernement ? C'eſt donc à juſte titre que je le regarde comme le premier homme du ſiècle, puiſqu'il a été Préſident d'un peuple qui a battu la première Nation du monde. Depuis que le Lord Cornwallis & ſon armée ſont tombés entre les mains du fils de M. Laurens, le Miniſtère a changé de ſyſtême par rapport au traitement du père. On a craint les repréſailles, mais M. Laurens a dédaigné les faveurs du Gouvernement. Il les a regardées comme une nouvelle inſulte à ſa perſonne. Il avoit rejetté les propoſitions des Miniſtres lorſqu'il ſe trouvoit à la tête du Congrès ; aujourd'hui il dédaigne leurs bons Offices, même lorſqu'il eſt entre leurs mains. — M. Burke parla enſuite du Général Burgoyne, dont il fit l'éloge le plus pompeux. » Ayant appris, pourſuivit-il, que ce Général étoit toujours priſonnier des Américains, j'ai écrit au Docteur Francklin, pour ſavoir ſi l'on ne pourroit pas trouver quelque moyen de l'échanger, M. Francklin a joint à ſa réponſe la copie d'une réquiſition du Congrès en date du 14 Juin 1781, pour l'échange de M. Laurens contre le Général Burgoyne. On voit par cette lettre que toutes les démarches faites auprès du Gouvernement pour l'échange de M. Burgoyne ont été infructueuſes. Les Miniſtres diſent pour leur excuſe qu'ils le regardoient comme déjà échangé ; mais contre qui ? contre les priſonniers faits aux Cèdres, priſonniers que le Congrès ne veut pas reconnoître ; de manière que dans le fait, il eſt toujours priſonnier d'Amérique. En ſuppoſant même que les Miniſtres accèdent à la propoſition du Congrès, il ſe ſont mis eux-mêmes dans l'impoſſibilité d'échanger M. Laurens en le faiſant arrêter comme traître. Il

ne peut donc, & il ne veut point être échangé comme prisonnier de guerre. Il demande qu'on lui fasse son procès en règle comme à un traître, ou qu'on lui rende sa liberté sans condition comme Président des Etats Indépendans d'Amérique. En conséquence, je me propose de faire au premier jour une motion pour un Bill, au moyen duquel il soit établi pour les échanges des règles qui préviennent à l'avenir de tels abus d'autorité. —— M. Burgoyne prit lui-même la parole. Il se plaignit amèrement des Ministres qui l'avoient dévoué à une captivité éternelle en ne voulant jamais l'échanger que contre des prisonniers que le Congrès ne vouloit point reconnoître; il ajouta qu'il étoit le seul Officier qu'on n'eût point échangé, mais qu'il aimeroit cent fois mieux retourner en Amérique pour y pourrir dans un donjon, que de demander la moindre grace à des gens qui l'avoient traité avec une telle indignité. Il demanda qu'il fût fait des recherches sur toutes les circonstances de cette conduite, & fit en conséquence la motion d'une adresse pour prier le Roi de faire mettre sous les yeux de la Chambre, par le Secrétaire de la guerre, tous les papiers relatifs à l'échange des prisonniers Américains, à compter du premier Janvier 1778. —— Le Lord George Germaine relevant ce qui avoit été dit par M. Burke relativement aux prisonniers des Cèdres dit que c'étoit pour la première fois qu'il entendoit dire qu'ils n'eussent point été reçus en échange pour le Général Burgoyne. Quant à M. Laurens, ce Ministre produisit une lettre, par laquelle celui-ci répondant à la demande qu'il lui avoit faite s'il avoit quelque sujet de plainte de la manière dont il étoit traité, avoue qu'il n'en a aucun, étant traité avec tous les égards, l'indulgence & l'humanité qu'il peut desirer. Le parti de l'Opposition ayant voulu savoir la date de la lettre, le Lord Germaine répondit qu'elle étoit du mois de Novembre 1780. — Le Lord North dit

que le Général Burgoyne étoit très-injuste dans ses plaintes contre les prétendues persécutions des Ministres, relativement aux prisonniers des Cèdres. Voici, dit-il, en quoi consiste cette affaire & le Général lui-même peut attester la vérité de ce que j'avance, puisqu'il étoit en Canada. — Un certain Capitaine Forster avoit pris un détachement de rebelles dans un poste appellé les *Cèdres*. Quelques sauvages ayant depuis été tués dans une escarmouche, ils demandèrent ces prisonniers pour se venger sur eux de la mort de leurs compatriotes. Celui-ci qui n'ignoroit pas le traitement cruel qu'ils leur préparoient, aima mieux les remettre sur leur parole au Général Arnold ; mais comme les sauvages en avoient déja massacré un, les Américains ont toujours refusé depuis de reconnoître comme prisonniers de guerre ceux de leurs gens qui ont été pris dans cette occasion. — La Chambre ayant agréé le projet d'adresse proposé par le Général Burgoyne, s'ajourna au jeudi 20.

Ce jour, le Chevalier Grey Cooper ouvrit la séance, en proposant que la Chambre avant de se séparer, s'ajournât au 22 Janvier prochain. — M. Bing s'éleva avec la plus grande force contre un ajournement si précipité & si long, sur-tout dans la position où se trouve la G. B. après le nouveau désastre qu'elle vient d'éprouver. C'est le nom qu'il donna au malheureux succès de l'expédition dont l'Amiral Kempenfeld étoit chargé. — Il fut vivement soutenu par M. Fox, qui s'étendit beaucoup sur ce malheureux évènement. » Il n'y a, dit-il, qu'une trahison insigne, ou du moins quelque chose de bien approchant, qui ait pu attirer sur nous une pareille humiliation ; si cependant ce n'est que par ignorance ou par incapacité que le Lord Sandwich a envoyé 12 vaisseaux pour en combattre 20 : c'est au moins une ignorance & une incapacité portées à un point, dont l'histoire n'offre

Digitized by Google

point encore d'exemple. Y avoit-il en effet dans les trois Royaumes un seul homme qui ne fût pas instruit de la force & du nombre de l'escadre Françoise ? Si le Lord Sandwich l'ignoroit, à coup-sûr il étoit le seul. Au surplus, je suis bien éloigné d'inculper l'Amiral Kempenfeld ; sa conduite au contraire me paroît digne des plus grands éloges. Je dis seulement que la G. B. a reçu l'affront de voir une de ses escadres prendre la fuite devant l'ennemi. Il est vrai que nous lui avons pris quelques transports, dont quelques-uns sont arrivés en Angleterre. C'est un avantage, j'en conviens, mais ensuite nous nous sommes retirés, nous y avons été forcés, & voilà une humiliation insigne. A la première nouvelle de cet évènement, on nous avoit donné à entendre que les deux escadres étoient en vue & sur le point d'en venir aux mains avec des forces à-peu-près égales, l'ennemi n'ayant que 13 ou 14 vaisseaux. La satisfaction de tous les bons Citoyens étoit inexprimable dans l'attente de l'heureux évènement qu'ils se promettoient : mais quelle surprise lorsqu'on a vu ces 13 vaisseaux transformés en une escadre de 20 bâtimens de la première force, & cette prétendue victoire aboutir à une fuite prudente.... Ainsi donc le Lord Sandwich a envoyé 12 vaisseaux contre 20, & c'est avec des forces aussi inférieures qu'il se proposoit, non-seulement d'empêcher la réunion des escadres combinées de la Maison de Bourbon, mais encore de détruire celle des François. Et c'est l'instant même d'une crise aussi affreuse & qui réclame toute l'attention de la Chambre, que l'on choisit pour en suspendre les délibérations pendant un mois. Il faut en vérité que la Chambre ait une grande passion pour les ajournemens, lorsqu'on la voit s'y prêter de si bonne grace, après tous les malheurs qui en ont résulté pour la Nation. En effet, c'est un ajournement qui nous a coûté 13 Provinces ; c'est ce

Digitized by Google

funeste ajournement de 6 semaines extorqué à la Chambre par les Ministres au commencement de 1775 qui a ruiné la G. B, puisque le Traité entre l'Amérique & la France a été signé pendant cet intervalle. La Chambre aura-t-elle encore la même condescendance dans la conjoncture actuelle? Non, j'espère qu'elle connoîtra mieux ce qu'elle se doit à elle-même & à la Nation. La manière dont s'est conduit le Lord Sandwich autorise la Chambre à le décréter, ou du moins à faire une information contre lui. Les humiliations récidivées du pavillon Britannique, les divisions & les animosités qui règnent parmi nos marins; l'exclusion de nos plus habiles Officiers, que l'on a forcé de quitter le service à force de mauvais traitemens; l'infériorité de nos escadres dans toutes les parties du monde; la perte d'un grand nombre de nos Isles de l'Amérique, & le danger imminent où sont les autres; la détresse de la Nation entière, & cette dernière preuve d'ignorance, d'incapacité ou de trahison, toutes ces considérations, réclament la vindicte publique contre le Ministre qui l'a si ouvertement provoquée. — Le Lord North répondit que le Lord Sandwich, loin de vouloir se soustraire à l'enquête proposée, étoit l'homme du Royaume qui la désiroit le plus; qu'au surplus M. Fox auroit dû attendre cet évènement, avant de se permettre contre le Ministre de la Marine des accusations aussi indécentes, aussi injurieuses, & dont il auroit senti alors toute l'injustice. — Le Lord Mulgrave prit vivement la défense du Lord Sandwich. Les François, dit-il, ont commencé au mois de Septembre les préparatifs de leur expédition. Aussi-tôt que l'Amirauté en fut instruite, elle envoya des ordres à l'Amiral Darby qui croisoit pour la protection de notre commerce, de rentrer le plutôt possible. Il est rentré le 6 Novembre, après avoir tenu la mer 8 mois à différens inter-

Digitized by Google

vailles, qui tous réunis ne faisoient pas plus de 60 jours d'interruption. En conséquence, ses vaisseaux avoient grand besoin d'être réparés. On a fait des efforts extraordinaires, & l'Amiral Kempenfeld a appareillé avec son escadre le 2 Décembre, 8 jours avant les François. — M. Bamber Gascoyne, en sa qualité de Commissaire de l'Amirauté, ainsi que le Lord Mulgrave, ne manqua pas de venir à l'appui de ce dernier. Il demanda si l'on pouvoit raisonnablement se plaindre de l'inactivité de ce département, qui depuis l'époque du 6 Novembre, a équipé trois grandes escadres; savoir, celle de l'Amiral Kempenfeld, celle du Chevalier Rodney & celle du Chevalier Richard Bickerston. » L'essentiel, ajouta-t-il, étoit de terminer ces opérations, mais il étoit impossible de faire partir un plus grand nombre de vaisseaux avec l'Amiral Kempenfeld, car il falloit en réserver pour protéger les bâtimens de commerce attendus de Norwège, & pour les escadres que l'on se propose d'envoyer dans l'Inde & aux Isles. Mais est-il vrai que l'expédition de l'Amiral Kempenfeld n'ait produit aucun avantage? On apprend par les lettres d'aujourd'hui (20), que l'escadre Angloise a pris & amariné 18 transports, dont 10 sont déjà arrivés en Angleterre. Ces bâtimens avoient à bord des munitions navales & des troupes. L'Amiral Kempenfeld a laissé à la mer 2 vaisseaux pour épier les mouvemens de l'ennemi, & recueillir de nouveaux traîneurs. L'Amiral Rodney est actuellement dans la baie de Causand avec 10 vaisseaux, tous doublés en cuivre & prêts à mettre en mer. Il est probable qu'il joindra les François, & comme ils doivent se séparer, quelques-uns de leurs vaisseaux étant destinés pour Cadix & d'autres pour l'Inde, il en aura d'autant plus de facilité pour les détruire. — L'Amiral Keppel assura que tous les raisonnemens des Commissaires de l'Amirauté ne prouvoient rien,

Digitized by Google

ſinon que l'on auroit dû envoyer un plus grand nombre de vaiſſeaux pour attaquer & détruire l'eſcadre Françoiſe. » Voilà, continua-t-il, ce qu'il falloit faire en Europe; l'Amiral Rodney auroit enſuite pris ſon tems. D'ailleurs, que n'envoyoit-on, avec l'eſcadre de l'Amiral Kempenfeld, celle qui reſte aux Dunes dans l'inaction? Lorſqu'on a pluſieurs affaires, c'eſt toujours la plus importante qui doit avoir la préférence. Paſſant enſuite au projet de l'enquête ſur la conduite du Lord Sandwich, il dit que ſi l'on mettoit ſous les yeux de la Chambre tous les papiers qui pourroient être demandés, les amis de ce Miniſtre n'auroient pas tant ſujet de ſe féliciter.—M. Burke & le Chevalier George Saville demandèrent au Lord North ſi cette information ſeroit ſuivie régulièrement juſqu'à la fin. Celui-ci répondit qu'il demandoit une enquête régulière; mais quant aux papiers, il ne pourroit dire ceux que l'on mettroit ſous les yeux de la Chambre, avant de ſavoir ceux qui ſeroient demandés. — Enfin, il fut arrêté que la Chambre s'ajourneroit au 21 Janvier; & il paroît que le premier objet dont elle s'occupera à cette époque, ſera l'enquête ſur l'adminiſtration de la Marine.

FRANCE.

De VERSAILLES, le 1er. Janvier.

LE 23 du mois dernier, le Marquis de Saint-Aignan, Lieutenant-Général des armées navales, préſenté au Roi par le Miniſtre de la Marine, a eu l'honneur de faire ſes remerciemens à S. M. pour la place de Vice-Amiral, vacante par la mort du Comte d'Aubigny. Le même jour, la Prin-

Digitized by Google

cesse de Broglie prit le Tabouret. La Comtesse de Gand eut l'honneur d'être présentée à LL. MM. & la Famille Royale, par la Princesse de Croy, & de prendre le Tabouret. La Marquise de la Bourdonnaye eut aussi l'honneur de leur être présentée par la Marquise de Chauvelin.

De PARIS, le 1er. Janvier.

Les premières nouvelles de la rencontre de l'escadre de M. le Comte de Guichen avec celle de l'Amiral Kempenfeld, nous ont été apportées par deux bâtimens rentrés l'un à l'Orient & l'autre à Brest. Une lettre de ce dernier port contient les détails suivans:

» La frégate l'*Emeraude*, & le lougre la *Levrette* qu'on avoit envoyés au-devant du convoi de St-Domingue, sont rentrés ici le 19, amenant avec eux le navire la *Royale-Amitié* du convoi de M. de Guichen, qui ayant perdu ses mâts dans un abordage, tâchoit de regagner nos ports. Nous apprenons par eux que le 12 de ce mois, ce convoi fut attaqué par une escadre Angloise qui fit amener plusieurs transports qu'elle n'eut pas le tems d'amariner, M. de Guichen étant venu à leur secours; il y a apparence qu'ils auront été tous délivrés, & que la flotte Angloise aura pris la fuite devant des forces aussi supérieures.

Cette lettre a calmé les inquiétudes que ne laissoient pas de donner les premiers avis reçus d'Angleterre; elles ont été tout-à-fait dissipées par le bulletin suivant:

Digitized by Google

» La frégate le *Crescent*, commandée par M. le Chevalier de Soligny, a apporté le 26 des dépêches de M. le Comte de Guichen, adressées au Ministre de la Marine, en date du 20. Ce Général mande que le 12 au matin, une escadre Angloise de 13 vaisseaux de ligne arriva par un tems brumeux sur l'arrière du convoi, qui se trouvoit plus de 2 lieues au vent de l'armée, & qu'il n'en eut connoissance que lorsque l'Amiral Kempenfeld attaqua l'*Actif* qui en faisoit l'arrière-garde. Il se porta alors sur l'escadre Angloise qui tenoit le vent, & ne put la joindre avant la nuit; le 13 il ne put la découvrir; il rassembla son convoi & continua sa route. — Sur 80 transports, il paroît qu'il en manquoit 25 selon un état du 18 Décembre; mais des bâtimens qui ont rejoint la flotte depuis, ont rapporté qu'ils avoient vu 15 navires, & qu'ils les avoient reconnus pour être de leur convoi, faisant route de conserve pour leur destination; M. de Guichen annonce que le 20 au matin, 26 bâtimens du convoi de Bordeaux, escortés par la *Néréide*, ont été signalés & se sont joints à la flotte «.

D'après ce bulletin, il ne manquoit qu'un très-petit nombre de navires le 20 Décembre. Des 25 qui n'étoient pas à l'appel le 18, il y en a quinze qui ont été rencontrés hors de tout danger; les bâtimens qui les ont vus & qui ont rejoint la flotte, peuvent être portés au moins à 3 ou à 4. Ce qui reste doit être peu de chose, puisqu'il faut encore défalquer de ceux qui peuvent avoir été pris, le *Comte de Grasse*, rentré à l'Orient, & la *Royale Amitié* à Brest. La liste de Lloyd peut en conséquence n'être pas exacte; & quand elle le seroit, l'évènement n'est pas bien malheureux; l'escadre Françoise a continué sa route, & elle

Digitized by Google

sera bien avancée & en pleine marche pour sa destination, avant que l'Amiral Rodney soit tout-à-fait sorti des ports d'Angleterre; il étoit parti le 13 du mois dernier, & le 25 il étoit encore avec 6 vaisseaux de ligne & une frégate dans la baye de Causand, près Plymouth, où il étoit retenu par les vents contraires. Il auroit pu mettre à la voile avant l'escadre Françoise, & précéder son arrivée aux Isles, qu'il n'y auroit pas ôté à M. de Grasse la supériorité qu'il y a, & qui va être augmentée par M. de Vaudreuil.

L'état de l'escadre de M. de Guichen est le suivant. Nous marquons d'une astérisque * les vaisseaux qui composent la division du Marquis de Vaudreuil qui passe aux isles.

Vaisseaux.	*canons.*	*Commandans.*
La *Bretagne*,	110,	le Comte de Guichen, Lieutenant-Général.
Le *Majestueux*,	110,	M. de Rochechouart, Chef-d'Escadre.
La *Couronne*,	80,	M. de la Mothe-Piquet, *idem.*
Le *Royal-Louis*,	110,	M. de Beausset, *idem.*
* Le *Triomphant* *,	80,	M. de Vaudreuil, *id.*
L'*Invincible*,	110,	M. de Chérisay, Capitaine de Vaisseau.
Le *Terrible*,	110,	M. de Beaussier, *idem.*
* Le *Brave* *,	74,	M. d'Amblimont, *id.*
* Le *Robuste* *,	74,	M. de Retz, *idem.*
* Le *Magnifique* *,	74,	M. de Mithon, *idem.*
Le *Bien-Aimé*,	74,	M. de Cacqueray, *id.*
Le *Fendant*,	74,	M. de Peynier, *idem.*

Digitized by Google

* Le *Pégase*,	74,	M. de Soulange, *idem*.
Le *Dauphin Royal*,	70,	M. Montpéroux, *idem*.
L'*Indien*,	64,	M. de l'Aubepin, *idem*.
L'*Argonaute*,	74,	M. de Clavière, *idem*.
» Le *Zodiaque*,	74,	M. de Sainneville, *id*.
* L'*Actif*,	74,	M. de Macarty Martteigue, *idem*.
Le *Lion*,	64,	M. de Fournoue, *id*.
Le *Cléopâtre*,	32,	M. de la Croix, *idem*.
L'*Amphitrite*,	32,	M. de Tarale, *idem*.
* La *Friponne*,	32,	M. de Blachon, Lieutenant.
Le *Crescent*,	32,	M. de Soligny, *idem*.
La *Nayade*,	28,	M. Duloup, *idem*.
La *Cérès*, corvette,	26,	M. de Parois, *idem*.
Le *Clairvoyant*,	18,	M. de Grasse, *idem*.
Le *Pandoure*,	18,	M. de la Tullaye, *id*.
L'*Espiégle*,	14,	M. de Gaston, Enseig.
Le *Hardy*, armé en flûte,		M. Martinet, Lieuten.
L'*Alexandre*,	*idem*,	M. Dubucq de Saint-Prix.

Ces deux derniers vaisseaux ont leurs canons dans les cales, afin de pouvoir s'armer dès qu'ils auront débarqué les marchandises dont ils sont chargés.

Cette armée, écrit-on de Brest, commença à appareiller le 10, à la pointe du jour, par un très-bon vent de S. E. S.; à 3 heures après-midi elle étoit entièrement dehors, ainsi qu'une grande partie du convoi, formant ensemble environ 150 voiles, sur lesquelles sont embarqués les deux bataillons du Régiment de la Marck, les deux du Régiment d'Aquitaine, le second du Régiment Royal-Roussillon, deux Compagnies du Corps-Royal d'Artillerie, & plusieurs détachemens de différens Régimens, formant en tout 7974 hommes, sans compter 1000 hommes des colonies, la

Digitized by Google

garnison ordinaire des vaisseaux, qui monte à 3000. On a embarqué beaucoup de canons, des mortiers & des munitions de guerre à proportion. Le même jour, les frégates du Roi la *Néréide* & la *Terpsicore*, qui attendoient depuis long-temps, au bas de la rivière de Bordeaux, un vent favorable pour s'éloigner, firent voile, conduisant dix à douze bâtimens de transport destinés pour la Martinique. MM. de Bellecombe, Gouverneur de Saint-Domingue, & de Bongars, Intendant de cette Colonie, sont à bord de la *Néréide*. Un convoi de Bordeaux, escorté par l'*Hirondelle*, fit route en même-tems pour Brest.

Des 19 vaisseaux de ligne qui composent l'escadre de M. de Guichen, 7 se rendront, dit-on, aux Isles avec M. de Vaudreuil, le reste ira à Cadix se joindre aux Espagnols; on croit que de-là il s'en détachera encore deux qui, joints à un pareil nombre qui se trouvent déja dans ce port, prendront la route de l'Inde.

Nos lettres de Cadix ne parlent que de nouveaux ordres de presser l'équipement des transports; cependant malgré la bonne volonté du Commandant du port, l'escadre & le convoi n'auront pu mettre à la voile qu'après les fêtes de Noël. A Mahon, on a commencé non à ouvrir, mais à élever la tranchée, qui ne peut être qu'un mur de brique sur les rochers qui environnent la place.

Le grand Appartement qui devoit avoir lieu le 27 du mois dernier chez le Roi, & la fête que préparoient les Gardes du Corps

Digitized by Google

pour le 29, ont été contremandés par l'événement le plus trifte & le plus malheureux. Madame la Comteffe d'Artois, frappée comme d'un coup de foudre, a été mife en 24 heures, aux portes du tombeau, par une fièvre maligne, précédée d'une fièvre fcarlatine du plus mauvais caractère. Le 28 au matin elle fut adminiftrée, & quelques heures après on lui appliqua les véficatoires. Le foir elle étoit très-mal, & les prières de 40 heures furent ordonnées dans la capitale par le Doyen & le Chapitre de Notre-Dame. A cette circonftance alarmante s'en étoit jointe une autre auffi beaucoup inquiètante. Madame avant de fe coucher ayant voulu favoir des nouvelles de fa fœur, fe préfenta à la porte de fon appartement; on héfita de la laiffer entrer pour ne pas l'affecter; elle s'imagina que fa fœur étoit morte & tomba évanouie. Cette chûte, qui a d'abord alarmé pour cette Princeffe, paroît ne devoir point avoir de mauvaifes fuites. L'état actuel de Madame la Comteffe d'Artois fait efpérer que la maladie fe terminera favorablement.

De Bruxelles, le 1er. Janvier.

L'Edit par lequel l'Empereur accorde aux Proteftans le libre exercice de leur religion, & divers autres priviléges dans fes Etats héréditaires, a été envoyé dans ce pays pour y être publié; il ne l'a point encore été; on dit que le Confeil Souverain de Bra-

Digitized by Google

bant doit faire quelques repréſentations à ce ſujet.

» Les douze vaiſſeaux appartenant à la Compagnie des vins de cette Ville, écrit-on de Lisbonne, & qu'on attendoit de Pétersbourg, ſont heureuſement arrivés. Le vaiſſeau Portugais la *Sainte-Anne*, eſt auſſi entré dans le Port; le Capitaine rapporte qu'il a été viſité par un corſaire Anglois, qui ayant trouvé à ſon bord des effets de propriété ennemie, & quelques munitions navales pour notre marine marchande, l'avoit déclaré de bonne priſe; mais ſur la repréſentation que le Capitaine Portugais lui fit que tous les effets quoique de propriété ennemie, même les munitions de guerre, étoient libres ſous le pavillon de la Nation, le corſaire lui laiſſa continuer ſa route «.

Si ce fait eſt vrai, il prouve que les Anglois commencent à avoir plus de ménagement pour les neutres, que par le paſſé, & que ſur-tout ils montrent plus de conſidération pour le pavillon Portugais, qu'ils n'en ont montré pour celui des Hollandois; & la République paroît enfin décidée à venger ſes outrages.

» Le Mémoire que le Vicomte de Stormont remit au Miniſtre de l'Impératrice en acceptant la médiation de ſa Souveraine, écrit-on de la Haye, à ſoulevé les eſprits les plus prévenus & les plus attachés au parti Anglois. Il paroît que les principaux appuis de ce parti ſont décidés eux-mêmes à refuſer tout accommodement, & à travailler à rendre les forces de la République aſſez reſpectables pour qu'elle ne ſoit pas dans le cas de ſe voir dicter des loix par un ennemi qu'elle peut écraſer en faiſant cauſe commune avec la maiſon de Bourbon. On s'attend en conſéquence à voir bientôt un traité offenſif entre la République, la France & l'Eſpagne. Il n'eſt pas encore

Digitized by Google

assez avancé pour qu'on en sache les conditions ; mais il paroit sûr que la négociation est entamée, & que les principales Provinces en pressent la conclusion. Ceux qui traitoient, il y a un an & demi, de brouillon le Député de la Compagnie des Indes qui a fait au nom de cette même Compagnie le traité particulier qui a sauvé le cap de Bonne-Espérance, changent de langage ; ils ne voyent à présent, ainsi que les Colléges de la République, dans les propositions de l'Angleterre, qu'une nouvelle insulte faite à une Puissance libre & indépendante, & une semence de division propre à empêcher les Hollandois de prendre le parti que leur situation & leur intérêt doivent leur dicter ; & la résolution paroît être décidément prise de commencer ou de continuer la guerre. On étoit un peu embarrassé, dit-on, par les égards qu'on doit à la Russie, & par les avances faites à cette Souveraine ; la réponse à son Ambassadeur, qui demandoit qu'on nommât un Comité secret pour conférer avec lui sur les conditions de l'accommodement, n'a pas été difficile. La Constitution de la République se refuse à ce qu'un pareil Comité traite en secret de si grands objets sans l'avis des Provinces. Il n'en étoit pas de même de la proposition qu'avoit faite la Russie de tenir les conférences à Pétersbourg, puisque les Anglois l'avoient acceptée. La réponse qui y a été faite a été puisée dans le Mémoire même du Vicomte de Stormont, & on a répliqué en le parodiant, que les Anglois ne voulant pas se relâcher des prétentions arbitraires qui ont été le prétexte de la guerre la plus injuste, les Etats-Généraux craindroient, en acceptant les conférences de Pétersbourg, *d'exposer la médiation de S. M. I. au danger d'une négociation infructueuse*. Ainsi tout porte à croire que les esprits réunis dans un seul objet, qui est la défense des droits & de la dignité de la République, la guerre sera poussée avec vigueur au printems prochain. Elle pourra mettre

Digitized by Google

en mer, dans ce tems-là 24 vaisseaux de ligne; cette forte escadre peut être augmentée encore au commencement de l'été de 10 ou 12 autres vaisseaux de guerre.

PRÉCIS DES GAZETTES ANG. *du 26 Décembre.*

Un bâtiment venant de la Jamaïque, a apporté à l'Amirauté des dépêches du Général Dalling, en date du 23 Octobre, par lesquelles on apprend que les François avoient réuni 1200 hommes à la Martinique, & qu'ils faisoient courir le bruit qu'avec ces forces ils alloient reprendre Demerari & Essequibo. — La Jamaïque est regardée comme prise, si les François cherchent à s'en emparer, cette Isle n'étant défendue que par 1750 hommes effectifs. — Les Négocians intéressés dans le commerce des Isles, ont été en corps chez tous les Ministres leur demander de secourir promptement les Isles qu'ils savoient être très-mal défendues & incapables de résister aux forces avec lesquelles M. de Grasse alloit les attaquer. Le Lord Sandwich leur a répondu que 8 vaisseaux de ligne devoient incessamment se joindre à l'Amiral Rodney. Le Lord Germaine est convenu avec eux que les Isles n'étoient point assez défendues, & qu'il approuvoit l'Amiral Digby d'avoir donné au Chevalier Hood tous ses vaisseaux à 3 ponts. Le Lord Amherst les a assurés qu'il mettroit sous les yeux du Roi le Mémoire par lequel ils demandoient à S. M. des troupes de terre pour défendre les Isles.

On dit que l'on approvisionne à la hâte plusieurs vaisseaux de l'Amiral Kempenfeld, pour les envoyer aux Isles avec l'Amiral Rodney, qui est toujours à Causand-Bay, près de Plymouth. — On attend une flotte de Demerary & d'Essequibo, sous le convoi de la frégate la *Hyena*, qui a dû mettre à la voile le 14 Octobre. — Les troupes que l'on a trouvées à bord des transports sont en grande partie des Suisses & des Irlandois. Le total des hommes se monte à 1000, dont 290 matelots. Le brûlot la *Tysiphone* a été dépêché aux Isles pour donner avis au Chevalier Hood de l'approche de l'escadre Françoise.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 12 Novemb.

LE Reïs Effendi ou Grand-Chancelier a été disgracié le 8 de ce mois, & a reçu ordre de partir sur-le-champ pour Gallipoli, où il en attendra un nouveau, qui le relèguera peut-être dans l'Isle de Chypre. L'Effendi Brilikitschi a été nommé pour le remplacer.

Le nouveau Bacha de Servie est arrivé à Belgrade avec une suite de 700 personnes; il a laissé dans tous les endroits où il a passé des marques de bonté & de générosité.

» Kara-Bekir-Zada-Méhémed Aga, écrit-on de Smyrne, envoyé par la sublime Porte à Alger, pour y réclamer les vaisseaux pris par les corsaires de cette place malgré le pavillon Impérial qu'ils portoient, est arrivé ici; il s'est abouché, dans son trajet, avec le Capitan Bacha qui, pour donner plus de poids à la commission dont il est chargé, lui a remis des lettres de recommandation très-pressantes; à peine a-t-il été arrivé dans cette Ville qu'il a loué

Digitized by Google

un navire Ragusain qui doit le porter au lieu de sa destination. L'Agent des parties intéressées qui l'accompagne, M. Luigi-Timoni, s'embarque avec lui «.

Maksud Gherai, Prince Tartare, que le Divan avoit nommé à deux reprises Khan de Crimée, vient de mourir dans la terre qui lui servoit de retraite.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 30 Novemb.

Les régimens qu'on avoit fait défiler du côté de la Crimée, ont reçu ordre de s'arrêter provisionnellement dans les lieux où ils se trouvent; les troubles qui s'étoient élevés dans le Cuban plutôt qu'en Crimée, entre quelques hordes de Tartares, avoient donné lieu à ce mouvement; on apprend aujourd'hui qu'ils sont appaisés. Quatre régimens seuls doivent poursuivre leur route; ils sont destinés à relever un pareil nombre de troupes sur les frontières du Cuban.

Le Roi de Danemarck ayant fait battre depuis quelque tems des rixdales qui doivent être envoyées & négociées pour le commerce dans les Pays étrangers, a obtenu de notre Cour qu'elle permette l'introduction de ces espèces dans l'Empire, où elles peuvent avoir cours comme celles de Hollande. L'Ukase accordé à ce sujet vient d'être expédié.

Digitized by Google

SUÈDE.

De STOCKHOLM, le 30 Novembre.

La flotte de 60 navires marchands neutres partie au commencement du mois dernier du Texel, sous le convoi d'une de nos frégates de guerre, & destinée pour divers ports de la Baltique, a été rencontrée entre le Texel & Doggersbanks par quelques vaisseaux de guerre de l'escadre du Commodore Steward, qui ont voulu la visiter; mais l'Officier Suédois s'y est opposé, & les Anglois n'ont pas insisté. La Cour de Londres n'a pas manqué de porter des plaintes de ce refus, en disant qu'elle étoit autorisée à faire cette visite, par les articles mêmes de la convention de la neutralité armée, conclue entre les trois Cours du Nord. La nôtre lui a répondu qu'elle approuvoit la conduite de l'Officier Suédois, qui n'avoit point agi d'une manière contraire à la convention citée, puisque ce qui étoit arrêté dans ce Traité, relativement à la visite des vaisseaux, ne regardoit que les navires qui marchoient sans convoi, & nullement les autres qui, par leur convoi, se trouvoient sous la protection d'un Souverain.

Nous nous attendons cette année à un rude hiver; il est tombé une si grande quantité de neige, que le cours des traîneaux est déjà établi; & il a gelé si fort que l'on passe le lac Meler à pied sur la glace.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.

De Vienne, le 15 Décembre.

Le Comte & la Comtesse du Nord continuent de voir tout ce que cette Capitale offre de remarquable; ils ont visité dernièrement les Arsenaux, l'Ecole nationale, les Fabriques, la Chancellerie, &c. Ils ont aussi honoré de leurs visites plusieurs Savans distingués; on croit qu'ils partiront d'ici le 8 du mois prochain, pour aller passer le Carnaval à Venise.

On dit qu'après leur départ la jeune Princesse de Wurtemberg entrera dans un Couvent pour s'y faire instruire des fondemens de la Religion Catholique Romaine, que cette Princesse doit embrasser, en qualité de future épouse du Prince François-Joseph, fils du Grand-Duc de Toscane.

L'Empereur vient d'ordonner, par un Edit en date du 9 du mois dernier, que les Religieux qui obtiennent des dispenses pour quitter leurs Ordres & rentrer dans le monde en qualité de Prêtres séculiers, ne pourront pas réclamer des successions qui seront devenues vacantes, & dont se seront saisis leurs co-héritiers pendant qu'ils étoient Religieux; les droits dans lesquels ils rentreront, ne seront que pour les successions à venir, & n'auront point d'effet rétroactif.

Digitized by Google

De HAMBOURG, le 20 Décembre.

On dit que la Cour de Vienne a fait faire, il y a quelques années, à celle de Pétersbourg des propositions relatives à quelques arrangemens à prendre à l'égard du commerce & de la navigation entre les ports de Russie sur la mer Noire, & les États d'Autriche par la même mer, tant vers le Danube, que par le canal de Constantinople, l'Archipel & le golphe de Venise. Comme les circonstances alors ne paroissoient pas favorables pour de pareils arrangemens, ce projet fut suspendu; s'il faut en croire plusieurs de nos papiers, on vient de le remettre sur le tapis, & il y a des conférences entre les Ministres des deux Cours sur ce sujet.

L'acte d'accession de l'Empereur à la neutralité armée est maintenant public; il est de la teneur suivante.

» Joseph II, &c. Ayant été invité amicalement par S. M. l'Impératrice de toutes les Russie de concourir avec elle à la consolidation des principes de neutralité sur mer, tendant au maintien de la liberté du commerce maritime & de la navigation des puissances neutres, qu'elle a exposés dans sa déclaration du 20 Février 1780, remise de sa part aux puissances belligérantes, lesquels principes portent en substance. — Que les vaisseaux neutres puissent naviguer librement de port en port & sur les côtes des nations en guerre. Que les effets appartenans aux sujets des puissances en guerre soient libres sur les vaisseaux neutres, à l'exception des marchandises de contrebande. Qu'il ne soit considéré comme telles, que les

Digitized by Google

marchandises énoncées dans les articles 10 & 11 du traité de commerce conclu entre la Russie & la G. B. le 20 Juin 1766. Que pour déterminer ce qui caractérise un port bloqué, on n'accorde cette dénomination qu'à celui où il y a, par la disposition de la puissance qui l'attaque avec des vaisseaux suffisamment proches, un danger évident d'y entrer. Enfin, que ces principes servent de règle dans les procédures & les jugemens sur la légalité des prises. — Et, sadite M. I. de toutes les Russies nous ayant proposé à cet effet de manifester par un acte d'accession formelle, non-seulement notre pleine adhésion à ces mêmes principes, mais encore notre concours immédiat aux mesures pour en assurer l'exécution, que nous adopterions de notre côté, en contractant réciproquement avec S. M. les engagemens & stipulations suivans, savoir : — 1°. Que de part & d'autre on continuera d'observer la neutralité la plus exacte, & on tiendra la main à la plus rigoureuse exécution des défenses portées contre le commerce de contrebande de leurs sujets respectifs, avec qui que ce soit des puissances déja en guerre ou qui pourront y entrer dans la suite. 2°. Que si malgré tous les soins employés à cet effet, les vaisseaux marchands de l'une des deux puissances étoient pris ou insultés par des vaisseaux quelconques des puissances belligérantes, les plaintes de la puissance lésée seront appuyées de la manière la plus efficace par l'autre : que si l'on refusoit de rendre justice sur ces plaintes, elles se concerteront incessamment sur la manière la plus propre à se la procurer par de justes représailles. 3°. Que s'il arrivoit que l'une ou l'autre des deux puissances, ou toutes les deux ensemble, à l'occasion ou en haîne du présent accord, fut inquiétée, molestée ou attaquée, alors elles feront cause commune entr'elles pour se défendre réciproquement, & pour travailler de concert à se procurer une pleine & entière satis-

Digitized by Google

faction, tant pour l'insulte faite à leur pavillon, que pour les pertes causées à leurs sujets. 4°. Que ces stipulations seront considérées de part & d'autre comme permanentes & faisant règle, toutes les fois qu'il s'agira d'apprécier les droits de neutralité. 5°. Que les deux puissances communiqueront amicalement leur présent concert mutuel à toutes les puissances qui sont actuellement en guerre. — Nous, voulant par un effet de l'amitié sincère qui nous unit heureusement à S. M. l'Impératrice de toutes les Russies, ainsi que pour le bien-être de l'Europe en général & de nos pays & sujets en particulier, contribuer de notre côté à l'exécution de vues, de principes & de mesures aussi salutaires que conformes aux notions les plus évidentes du droit des gens, avons résolu d'y accéder, comme nous y accédons formellement en vertu du présent acte : promettant & nous engageant solemnellement, de même que S. M. l'Impératrice de toutes les Russies s'engage envers nous, d'observer, exécuter & garantir tous les points & stipulations ci-dessus.

On regarde cet acte d'acceptation, & les principes qui servent de base à la neutralité, comme un moyen d'accélérer la paix de l'Europe, & peut-être de la rendre durable; si les projets de paix perpétuelle ne sont que de beaux rêves, on ne peut nier qu'ils ne soient ceux d'un homme de bien.

» Il est bien difficile, disoit J. J. Rousseau, qu'une pareille matière laisse un homme sensible & vertueux exempt d'un peu d'enthousiasme; & je ne sais si l'illusion d'un cœur véritablement humain, à qui son zèle rend tout facile, n'est pas en cela préférable à cette âpre & repoussante raison, qui trouve toujours dans son indifférence pour le bien public, le premier obstacle à tout ce qui peut le favoriser «.

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, on se flatte que les Puissances belligérantes s'empresseront, à l'exception de l'Angleterre peut-être, mais qu'on peut y forcer, d'adopter quand le tems sera venu, les principes de la neutralité armée, & de donner les mains à un arrangement qui assurera un long repos à l'Europe.

» S. M. I., lit-on dans la plupart de nos papiers, a jugé à propos de supprimer dans ses Etats tous les Couvens des Ordres Religieux qui mènent une vie purement contemplative. Les Chartreux & les Camaldules seront, dit-on, supprimés; il sera libre aux Membres de ces Maisons d'entrer dans d'autres Ordres, ou de rentrer dans le monde, pour se vouer à l'instruction de la jeunesse, & donner des soins aux malades. On prétend que les Lettres-Patentes à ce sujet ne tarderont pas à être publiées, & qu'elles ordonnent la suppression de bien d'autres Ordres encore. — On assure qu'il n'y aura à l'avenir, dans tous les Etats héréditaires que quatre Universités; savoir, à Vienne, à Prague, à Bude & à Lemberg; & que les autres seront supprimées; en général, il y a lieu de croire qu'il sera fait incessamment des réformes utiles dans tous les Colléges, pour l'instruction de la jeunesse.

ESPAGNE.

De CADIX, *le 23 Novembre.*

AVANT-HIER il arriva ici un courier du Cabinet, & hier on a vu les vaisseaux François l'*Illustre* & le *St-Michel*, faire des dispositions & des embarcations qui annoncent qu'ils mettront bientôt à la

voile. On dit ici qu'ils prendront à bord un million de piastres, & que leur destination est pour les Indes Orientales. Si M. de Bussy & quelques autres Officiers François sont en route, comme le bruit s'en est répandu, & qu'ils doivent s'embarquer sur ces vaisseaux, il n'est pas douteux qu'ils ne se rendent en Asie.

La frégate la *Sainte-Barbe* nous a encore amené, il y a quatre jours, un cutter Anglois, chargé de vivres & de munitions pour Gibraltar. Nous apprenons d'Algésiras, que nos chaloupes canonnières ont eu le même succès contre une bélandre qui cherchoit à se glisser dans la place. Ainsi de tous les bâtimens sortis d'Angleterre depuis deux mois pour ravitailler Gibraltar, il n'y en a que deux qui soient parvenus à leur destination.

Il fait un tems affreux en mer depuis 3 ou 4 jours. Le vaisseau le *Saint-Isidore* est en vue sans pouvoir entrer dans la baye; il amène avec lui une frégate de Salé. Non-seulement le gros tems en éloignant nos Croiseurs est favorable à toutes les embarcations ennemies, qui cherchent à pénétrer dans le détroit, mais il empêche encore le départ du convoi & des vaisseaux qui sont bientôt prêts à mettre en mer.

» On travaille avec activité, écrit-on du camp de Saint-Roch, à réparer le dégât que l'ennemi fit dans nos lignes la nuit du 27 au 28 du mois dernier. Les canons & les mortiers ont été bientôt remis en état de servir; il n'en est pas de même de

Digitized by Google

la tranchée & des batteries ; il faudra un peu plus de tems pour les rétablir entièrement. —— Il est arrivé au camp un parlementaire du Gouverneur de la place, portant des lettres des Officiers faits prisonniers dans l'attaque du 27. Celui de l'artillerie, blessé à la jambe, de deux coups de feu, a été obligé de se la faire couper. Il se loue beaucoup de l'humanité & des soins des Officiers Anglois. Comme son état le réduit au bouillon, il demande de la volaille, qu'il puisse mettre dans son pot. Les poules, en petit nombre qu'on trouve dans la place, coûtent un doublon la pièce, c'est-à-dire, environ 15 liv.

Les dernières nouvelles que nous avons de Mahon sont du 2 de ce mois.

Des pluies continuelles, écrit-on de cette Isle, ont étrangement dégradé les chemins de l'Isle, & notamment ceux qui conduisent des cales aux batteries nouvellement établies ; les batteries elles-mêmes ont souffert de l'intempérie des saisons, ainsi que la communication des unes aux autres ; de sorte que malgré l'activité des travaux qu'on a été obligé de faire & d'interrompre à diverses reprises, ils n'ont pas acquis toute leur perfection. La disette des bestiaux pour les charrois a aussi augmenté les difficultés ; mais heureusement le feu des assiégés nous a causé fort peu de dommage. Il vient de nous arriver des mulets de Provence qui rendent à présent le service plus facile. Notre Général, également aimé dans les deux armées, entretient entr'elles cet esprit de concert & d'union qui présage les plus grands succès. Il y a déja six batteries achevées, & l'on compte que dans le cours de ce mois, ou dans les premiers jours du suivant, 120 pièces de canon & plus de 30 mortiers battront à la fois le fort St-Philippe. Notre Général ne veut pas que le feu commence avant que toute l'artillerie puisse jouer à la fois ; les batteries les

plus éloignées ne ſont pas à 500 toiſes de diſtance, & les plus rapprochées ſont à 150 ; toutes les communications ſont établies ; en même-tems il a été élevé des batteries vers les endroits où l'ennemi pourroit tenter un débarquement.

ANGLETERRE.

De Londres, le 29 Décembre.

Nous n'avons point de nouvelles ultérieures de l'Amérique Septentrionale, depuis celles qui nous ſont arrivées le 9 de ce mois, & qui ne nous ont rien appris de nouveau, ſinon la deſtination de nos forces navales à New-Yorck & aux Iſles ; ce qui, en nous faiſant connoître leur véritable état, ne nous raſſure pas ſur les évènemens auxquels la grande ſupériorité de nos ennemis peut donner lieu. Pour faire diverſion aux inquiétudes que nous donne le ſort de notre armée à Charles-Town, depuis que le Marquis de la Fayette eſt parti avec un corps de troupes pour renforcer le Général Gréen, on a publié avec affectation les articles ſuivans, tirés des papiers Américains.

» *De New-Yorck, le 6 Novembre.* Nous apprenons que le Chevalier John Johnſon a traverſé le lac Ontario, avec un gros corps de troupes, & que delà il s'eſt rendu à Kœal-Kill ſur la rivière d'Hudſon ; d'un autre côté, 3000 hommes aux ordres du Général Riedezel, ont traverſé le lac George & le lac du Sacrement. Le Général Schuyler a envoyé auſſi-tôt un exprès au Général Américain Clinton, pour lui annoncer qu'il croyoit qu'avant l'arrivée

Digitized by Google

de sa lettre, les troupes Angloises auroient déja pénétré jusqu'à Saratoga. Sur ces nouvelles, on a rassemblé les milices, & 2 Brigades doivent partir de West-Point, pour s'opposer à cette incursion redoutable & inattendue sur la province de New-Yorck.—— *De Norwich, le 12 Octobre.* Un particulier qui arrive de l'Ouest, nous informe qu'un détachement de notre cavalerie légère, qui est au camp, a ordre de se rendre dans l'Etat de Vermont, sur l'avis qui vient d'être reçu, que les habitans craignent avec raison d'être attaqués dans leurs établissemens, par une troupe de Toris & de Sauvages du Canada, aux ordres du célèbre Johnson. —— *De Fishkill, le 18 Octobre.* Les dernières nouvelles du Nord font craindre en effet une visite de l'ennemi dans cette partie. On dit qu'il s'est avancé jusqu'à l'extrémité méridionale du lac George, avec des forces assez considérables, mais dont on ignore le nombre. Les milices des environs prennent les mesures les plus vigoureuses. Un corps de troupes réglées, dont une partie est déja à Albany, a passé par cette ville le 15 de ce mois, pour se rendre à Fishkill-Landing, & s'y embarquer à bord des bâtimens préparés pour cet objet «.

Il résulteroit de ces articles qu'en effet on tente une expédition, & qu'on profite pour cela de l'éloignement du Général Washington, qui est en Virginie avec son armée; mais il nous semble que ce n'est pas du Canada que l'on auroit dû faire partir les troupes qu'on en a chargées. Nos Ministres & nos Généraux devroient être dégoûtés de prendre ou de faire prendre à nos armées une route si longue, si pénible, si embarrassée d'obstacles, au milieu de déserts immenses qui n'offrent aucune habitation, & où

il faut traîner après soi les provisions dont on a besoin; l'exemple du Général Burgoyne devroit être toujours sous leurs yeux; mais il paroît qu'ils suivent fidèlement leurs anciens principes, qu'ils ne savent tracer aucun plan raisonnable, & que c'est toujours du plus loin qu'ils font venir les troupes qu'ils veulent employer à quelque coup. Cela est fait pour étonner les militaires; il n'est pas douteux que les Américains ne s'attendent pas à de pareilles combinaisons; mais il ne l'est pas non plus qu'ils ne peuvent guère s'en inquiéter.

Une lettre de Terre-Neuve porte, que depuis que les vaisseaux de guerre ont quitté la station de New-Yorck, la mer fourmille de corsaires François & Américains, de sorte qu'aucun vaisseau ne peut mettre à la voile sans danger d'être pris. 3 bâtimens qui avoient appareillé pour Livourne, ont été enlevés par les Américains & envoyés à Salem.

Nos dernières nouvelles des Isles nous donnent les plus vives inquiétudes pour la Barbade, que l'on dit ici que nous avons déjà perdue; nous savons seulement que nos établissemens sont menacés, & que le Gouverneur de la Martinique est parti avec 1200 hommes; que celui de Ste-Lucie craignant que la Barbade fût le véritable objet de cette expédition, a dégarni son Isle pour renforcer celle là. Les premières lettres nous instruiront mieux; elles nous apprendront

Digitized by Google

de quel côté se sera porté le Marquis de Bouillé, & on s'attend à apprendre que nous avons fait quelque perte de ces côtés.

L'Amiral Kempenfeld est rentré à Portsmouth le 20 de ce mois avec la majeure partie de son escadre ; savoir, la *Britannia* & la *Victoire*, de 100 canons ; la *Reine* & l'*Océan*, de 98 ; l'*Union*, de 90 ; l'*Alexandre*, le *Vaillant*, le *Courageux* & l'*Edgar*, de 74 ; ce qui fait en tout 9 vaisseaux : le *Medway* étoit rentré précédemment à Plymouth. On dit qu'il a laissé 2 vaisseaux en mer pour observer les mouvemens de l'escadre Françoise, & qu'il a détaché le brûlot la *Tisiphone*, qui est une chaloupe construite à neuf, pour aller informer l'Amiral Hood de l'approche de la flotte ennemie, & avertir nos Isles de se tenir sur leurs gardes. On ne sait pas encore au juste le nombre des prises qu'il a faites ; la liste ministérielle donnée le 20 de ce mois, n'en nomme que 7 ; s'il y en avoit réellement 20, comme le Lord Sandwich l'a assuré au Parlement, il est bien singulier qu'elles ne soient pas arrivées, & qu'on n'en ait pas donné la liste complette. On craint ici, avec assez de raison, que lorsque l'Amiral en voyant la grande supériorité des François, fit le signal de retraite, la plupart de ses prises n'aient regagné leur convoi.

On est persuadé ici que toute l'escadre Françoise se rend en Amérique ; & cela est au moins douteux. M. de Grasse qui y a

Digitized by Google

36 vaisseaux, n'a pas besoin d'en recevoir 19 de plus, sur-tout lorsque l'on sait que les 13 qui sont à la Havane peuvent le joindre au premier moment. Quoi qu'il en soit, il est instant que l'Amiral Rodney en conduise un plus grand nombre que ceux qu'on lui destinoit d'abord; on lui donne, à ce qu'on assure, ceux de l'Amiral Kempenfeld; mais il faut les approvisionner, en réparer quelques-uns, & cela exige du tems; quelque activité que l'on y mette il doit s'écouler encore quelques jours. On dit que Rodney ne les attend pas, & qu'il a dû partir au premier bon vent. On ignore s'il a mis en effet à la voile. Le 25 il ne l'avoit pas fait encore.

» Nous attendons à chaque instant, écrivoit le 22 de ce mois un Officier dans la Sonde de Plymouth, où l'Amiral avoit cherché un abri plus sûr que ne lui offroit la baie de Causand, nous attendons à chaque instant le signal du départ; il sera fait au moment où le vent le permettra. Les mouvemens de Sir George sont si rapides, qu'aucun de nous n'ose aller à terre, crainte d'être laissé derrière. Nous partons sans attendre nos renforts, avec les forces que nous avions en arrivant ici (c'est-à-dire, 7 vaisseaux), auxquels on a ajouté le *Malborough*, de 74, & le *Repulse*, de 64. Nos renforts mettront successivement à la voile, & porteront la totalité de notre escadre à 18 vaisseaux de ligne. — L'espèce de tempête qui règne sur nos côtes, nous fait espérer que le convoi François, récemment sorti de Brest, aura été dispersé, & a dû considérablement souffrir «.

Il se peut qu'en effet le convoi de Brest

Digitized by Google

ait été contrarié par le mauvais tems ; mais il n'est pas vraisemblable que ce tems quel qu'il soit, arrête là division destinée pour l'Amérique ; les transports qui forment le convoi ne devoient pas tous s'y rendre, & il est à présumer que s'ils sont dispersés, ceux que l'on rassemblera peuvent tous prendre cette destination, plus pressée que les autres ; & nous devons nous attendre que Rodney en arrivant aux Isles, y sera réduit à l'inaction, comme il l'y a été déja dans la campagne précédente.

On est parvenu à remettre à flot le vaisseau la *Bellone*, qui avoit échoué à la hauteur des sables de Déan, mais il est considérablement endommagé ; le *Duke* & la *Quéen*, qui mouilloient près l'un de l'autre à Spithéad, se sont abordés derniènièrement & se sont fait beaucoup de mal. Ce sont de nouvelles réparations qui occupent excessivement nos Charpentiers, & rallentissent les autres ouvrages dont ils sont chargés, & auxquels ils ont ordre de travailler, même le Dimanche.

» Les affaires de l'Amérique, lit-on dans un de nos papiers, n'occupent pas moins la Nation que les têtes Parlementaires. Plusieurs commencent à ouvrir les yeux sur la folie d'une guerre dont les suites ne peuvent plus qu'être onéreuses, & l'issue humiliante. On prétend même que le Prince de Galles s'est expliqué dans une fête publique sur la nécessité d'évacuer les places qui nous restent encore en Amérique. Le Lord Southampton ayant observé au jeune Prince qu'un tel procédé com-

promettroit l'honneur du Roi. *Cet honneur ne court aucun danger*, répliqua-t-il, *car on le trouvera toujours où il sera placé.* On sait que le Secrétaire d'Etat pour le département de l'Amérique, le Lord Germaine, en est le dépôt. — Il paroît d'après la dernière liste du Congrès, qu'il y a actuellement prisonniers chez les Américains, 36 Officiers Supérieurs, plus de 500 ayant des commissions, & 10600 sans commission & simples soldats, sans compter l'armée du Général Burgoyne, qui a presque toute pris parti dans les armées Américaines «.

La réponse que le Ministère a fait remettre au Baron de Nolken, Envoyé de Suède, pour lui notifier l'acceptation de la médiation de la Russie pour une paix particulière avec la Hollande, n'est pas conçue avec moins de hauteur que celle qui a été remise pour le même objet au Ministre Russe; elle ne doit pas moins déplaire à la République; & on ne doute pas ici que ces pièces n'aliènent davantage les esprits, & ne hâtent l'alliance des Provinces-Unies avec la maison de Bourbon, au lieu de la retarder, comme cela paroissoit être le but de la Cour, en montrant des dispositions à faire cette paix. Quoiqu'il en soit, cette pièce est conçue ainsi:

» La conservation de la tranquillité publique a été le premier objet des soins de S. M. pendant tout le cours de son Règne. Le commencement de ce Règne a été signalé par le retour de la Paix. — Le Roi a fait de grands sacrifices pour procurer ce bonheur à l'Humanité; & il avoit lieu de se flatter, que, par cette modération au milieu de la Victoire, il assu-

Digitized by Google

toit le repos public sur des fondemens solides & durables : Mais ces espérances ont été trompées, & ces fondemens ont été ébranlés par la politique ambitieuse de la Cour de Versailles. Cette Cour, après avoir soutenu en secret la Rebellion allumée en Amérique, s'est liguée ouvertement avec les Sujets rebelles de S. M. ; & par cette violation de la foi publique, par cet acte d'hostilité directe, elle a commencé la guerre. — La conduite de la République de Hollande, pendant tout le cours de cette guerre, a excité une indignation générale. Cette Nation se présente sous un aspect bien différent de celui d'une Nation uniquement commerçante ; c'est une Puissance respectable, liée depuis long-temps avec la Grande-Bretagne, par l'alliance la plus étroite. Le principal objet de cette alliance étoit leur sûreté commune, & nommément leur protection mutuelle contre les desseins ambitieux d'un Voisin dangereux, que leurs efforts réunis ont si souvent fait avorter pour leur bonheur réciproque & pour celui de l'Europe entière. — La désertion de tous les principes de cette Alliance, que le Roi de son côté avoit constamment maintenus ; un refus obstiné de remplir les engagemens les plus sacrés ; une infraction journalière des Traités aussi les plus sacrés ; des secours fournis à ces mêmes Ennemis, contre lesquels le Roi étoit en droit d'en réclamer ; un asyle & protection accordés dans les Ports Hollandois aux Pirates Américains, en violation directe des stipulations les plus claires & les plus précises ; &, pour combler la mesure, un déni de satisfaction & de justice pour l'affront fait à la dignité du Roi par une Ligue clandestine avec ses Sujets rebelles ; tous ces griefs accumulés n'ont laissé au Roi d'autre parti à prendre, que celui qu'il a pris avec le regret le plus sensible. En exposant au Public les raisons, qui ont rendu cette rupture inévitable, S. M. a attribué la conduite de la République & sa véritable

Digitized by Google

taisse, à l'influence funeste d'une faction, qui sacrifioit l'intérêt national à des vues particulières : Mais le Roi a marqué en même-temps le desir le plus sincère de pouvoir ramenet la République à ce systême d'union étroite, d'alliance efficace & de protection mutuelle, qui a tant contribué à la prospérité & à la gloire des deux Etats. — Lorsque l'Impératrice de toutes les Russies a offert ses bons offices pour effectuer une réconciliation par une Paix séparée, le Roi, en témoignant sa juste reconnoissance de cette nouvelle preuve d'une amitié qui lui est si précieuse, a évité de compromettre la Médiation de S. M. I. dans une Négociation infructueuse ; mais actuellement, qu'il y a quelques marques d'un changement de disposition dans la République, quelques indices d'une envie de retourner à ces principes, que la partie la plus sage de la Nation Batave n'a jamais désertée, une Négociation pour une Paix séparée entre le Roi & L. H. P. pourra s'ouvrir avec quelque espérance de succès sous la Médiation de l'Impératrice de toutes les Russies, qui a été la première à offrir ses bons offices pour cet ouvrage salutaire. Si S. M. n'en a pas profité d'abord, c'est qu'il y avoit tout lieu de croire, que la République ne cherchoit alors qu'à amuser par une Négociation insidieuse : mais le Roi croiroit mal répondre aux sentimens, qui ont dicté ces premières offres & manquer aux égards si justement dûs à S. M. I. & à la confiance qu'Elle inspire, s'il associoit à cette Médiation aucune autre, même celle d'un Allié le plus respectable & pour qui le Roi a l'amitié la plus sincère.

On ne croit pas beaucoup à cette paix prochaine avec les Provinces-Unies ; mais le bruit qu'on en répand ici & dans les pays étrangers, est aujourd'hui le thermomètre de nos fonds ; lorsqu'ils tombent,

Digitized by Google

ces fonds baiſſent, & on a ſoin de le reſſuſciter pour les relever. Malgré cela, nous agiſſons toujours très-hoſtilement contre la République; la Compagnie des Indes Orientales a fait publier l'extrait d'une lettre du Comité choiſi de Bombai, en date du 28 Juillet, où il eſt dit que les ordres ont été donnés pour chaſſer les Hollandois de leurs factoreries à Broach & à Surate; qu'on a appris qu'ils avoient été exécutés avec ſuccès, & qu'on ne doutoit point qu'on y eût trouvé des effets conſidérables appartenans à la Compagnie Hollandoiſe, qui feront pour le profit de la Compagnie Angloiſe. S'il en faut croire quelques-uns de nos papiers, on n'a pas trouvé pour moins de trois millions ſterling à Surate; c'eſt peut-être une exagération, mais elle a produit un bon effet, celui de faire hauſſer de 3 pour cent les actions de la Compagnie.

» Un des chefs du parti de l'Oppoſition, lit-on dans un de nos papiers, vient de faire la balance de ce que nous avons gagné & perdu dans la guerre d'Amérique. — Pour l'empire & le commerce excluſif d'Amérique, nous avons conquis une Iſle; pour la perte de 4 Iſles, nous avons pris une Iſle & deux pauvres Plantations Hollandoiſes; pour deux flottes, nous avons un Fort que les Eſpagnols avoient abandonné; nous avons un Parlement corrompu pour la perte de deux armées; la miſère au-dedans, pour la perte de notre ſupériorité maritime, & l'infamie au-dehors pour quatre-vingt millions ſterling d'augmentation de la dette Nationale «.

La Cour a reçu des dépêches de Gibraltar le 21 de ce mois ; & jusqu'à ce jour elle n'en a encore publié aucune ; elles sont, dit-on, datées du commencement de ce mois ; le Général Elliot y rend compte de la sortie qu'il a faite la nuit du 26 au 27 Novembre, & dans laquelle, malgré une résistance fort brave & fort vigoureuse de la part des Espagnols, il réussit à détruire la grande batterie qui avoit causé de si grands dommages à la ville & coûté tant de tems, de peines & de dépenses aux Assiégeants pour l'établir. Il semble que le succès d'une sortie auroit mérité que le Gouvernement en eût fait part à la nation ; on conclut ici de son silence, que le succès n'a pas été aussi considérable, ni aussi important qu'on le suppose, & que sur-tout il ne rend pas la situation des assiégés meilleure. Les Militaires remarquent que c'est la première que le Général Elliot a faite depuis le siége & le blocus de la place ; ils pensent qu'il n'y auroit pas songé si sa garnison souffrante & toujours inquiétée, n'avoit besoin d'être occupée de quelque expédition pour la tenir en haleine, faire diversion aux peines qu'elle éprouve, & arrêter ses murmures ; ils disent que les sorties sont toujours fréquentes à la fin des siéges, & que le Général commence à jouer de son reste.

» Pendant les 18 premières années de son règne, le Roi n'avoit montré que peu d'inclination pour

Digitized by Google

le plaisir de la chasse ; mais depuis deux ou trois ans, S. M. y a pris tant de goût, après avoir assisté une fois à celle du cerf, qu'il ne se passe aujourd'hui guères de semaine qu'elle ne s'amuse à ce divertissement, qui ne plaît pas moins au Prince de Galles. Pour y fournir, on fait venir d'Allemagne de cerfs ; on mande de Hanovre qu'on en a pris une vingtaine qui sont enfermés vivans chacun dans une cage, pour être transportés à Brême, & delà en Angleterre. — Les mêmes lettres de Hanovre portent qu'on s'y occupe de transports d'une autre espèce pour la Grande-Bretagne ; ce sont des soldats Allemands qu'on lève, autant qu'on le peut, pour les envoyer en Amérique au printems prochain. Le transport des troupes du Landgrave de Hesse-Cassel, sera, à ce qu'on espère, très-nombreux ; pour le completter, des Officiers Hessois se sont établis tant à Francfort qu'à Braunfels, Nordheim, Mulhausen, & sur les confins de la Saxe «.

Pendant qu'on ne doute pas ici que la Jamaïque ne soit menacée, & que la supériorité des forces Françoises dans ces mers donne de justes inquiétudes, elles sont encore augmentées par les troubles qui règnent dans cette colonie, où il y a beaucoup de mécontens. L'intérêt qui les a excités, ne leur permettra peut-être pas de se réunir lorsqu'il sera question de défendre cet établissement important contre les ennemis redoutables qui se proposent de l'attaquer.

» Il est arrivé, écrit-on de cette Isle, une somme de 20,000 liv. sterl. pour ceux des habitans qui ont essuyé des pertes ; mais la distribution de cette somme a occasionné des mécontentemens qui ont été suivis des plus grands désordres, quoique la répartition

s'en soit faite avec toute l'équité possible; on a taxé de partialité quelques-unes des personnes qui se sont mêlées de cette distribution. Le Gouverneur, le Conseil & l'Assemblée ont été vivement censurés par des Particuliers mécontens qui ont excité la populace à des actes de violence; les auteurs de ce désordre ont été punis sévèrement, & cela, au lieu de calmer les esprits, semble les avoir encore aigris davantage. Les deux autres sommes de 20,000 liv. promises à cette Isle sont attendues de jour en jour avec la plus grande anxiété, parce que le dernier coup de vent a considérablement augmenté la détresse des Insulaires «.

FRANCE.

De VERSAILLES, le 8 Janvier.

Le premier de ce mois les Princes, Princesses, les Seigneurs & les Dames de la Cour rendirent leurs respects à LL. MM. à l'occasion de la nouvelle année. Le Corps-de-Ville de Paris ayant à sa tête le Duc de Cossé & le Grand-Conseil eurent l'honneur de leur rendre leurs respects le même jour. Le Parlement & les autres Cours Souveraines eurent le même honneur le lendemain.

S. M. tint Chapitre de l'Ordre du St-Esprit & nomma Prélat Commandeur de cet Ordre l'Archevêque de Toulouse.

Le Marquis de Barbantane, Ministre Plénipotentiaire du Roi près l'Archiduc Léopold, Grand-Duc de Toscane, qui est de retour en cette Cour par Congé, a eu l'honneur, à son arrivée ici, d'être pré-

Digitized by Google

fenté à S. M. par le Comte de Vergennes ; Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des affaires Etrangères.

Après une rémiſſion bien marquée de la fièvre & des redoublemens, il eſt ſurvenu vers le dix-ſept de la maladie de Madame Comteſſe d'Artois, pluſieurs évacuations ſpontanées de meilleure qualité, & un changement aſſez ſenſible dans les urines pour annoncer une coction des humeurs & un tems de criſe ſalutaire. La Princeſſe en conſéquence, après une très-bonne nuit, a été purgée, pour la première fois, aujourd'hui, 6 de ce mois. On a lieu d'eſpérer que ſous peu de jours on n'aura plus d'inquiétude. C'eſt ainſi que ſe terminent ces eſpèces de maladies, quand elles parcourent leur période ſans incidens étrangers, qui dérangent & qui troublent leur marche régulière.

De PARIS, *le 8 Janvier.*

LES lettres de Breſt, de l'Orient & de la Rochelle, viennent à l'appui des dépêches de M. le Comte de Guichen, & du rapport des deux navires de ſon convoi qui ſont revenus. Elles portent toutes que la perte n'a pas été auſſi conſidérable qu'on avoit lieu de le craindre, & que ne la font quelques lettres venues d'Angleterre, qui ne comptent pas moins de 15 à 20 bâtimens. La liſte officielle ne faiſoit encore mention le 28 du mois dernier que de 8 ou 9, & elle s'accorde aſſez avec les nouvelles de notre eſcadre.

» Le cutter l'*Eſpiegle*, & une corvette rentrés ici, écrit-on de Breſt, ont apporté de nouvelles dépêches du Général ; d'après le tems qui règne en mer, que l'eſcadre a dû éprouver depuis le 15 Décembre,

Décembre, elle ne peut avoir fait beaucoup de chemin; on dit qu'il a beaucoup fatigué les vaisseaux, & on parle du retour prochain, dans ce port, de l'*Invincible*, commandé par M. de Cerisey, & de l'*Actif*, par M. de Macarty, auxquels une voie d'eau ne permet pas de tenir plus long-tems la mer, & auxquels M. de Guichen a, dit on, permis de revenir. Ce n'est pas le *Triomphant*, comme l'écrivoit l'Amiral Kempenfeld, mais l'*Actif*, qui a combattu, & il n'a pas beaucoup souffert dans l'engagement avec les vaisseaux de tête de l'escadre ennemie; l'équipage a été plus maltraité, puisqu'il a eu 8 morts & une trentaine de blessés. Il est inconcevable que le Lord Sandwich ait assuré en plein Parlement que notre flotte n'étoit d'abord que de 13 ou 14 vaisseaux, & que les autres ne sont sortis qu'à l'approche de Kempenfeld. On voit clairement aujourd'hui que cet Amiral n'en vouloit qu'à l'escadre de Brest. Au reste, cet évènement ne change rien au plan qu'on avoit formé; les opérations de la campagne ne peuvent en souffrir, quand même les prises faites par les Anglois seroient aussi considérables qu'ils les annoncent. Le convoi de Bordeaux, celui qui va sortir de Marseille, porteront assez de vivres aux Antilles. Quant aux munitions de guerre, on sait qu'on en embarque toujours fort au-delà de ce que les expéditions projettées exigent. Quand on en fait une sur terre, on met ordinairement un tiers en sus du besoin; & sur mer, on fait de même & en plus grande proportion. Il seroit d'ailleurs très-facile d'envoyer de Cadix, sous l'escorte du convoi de Marseille, ou sous celle de la flotte Espagnole, tous les approvisionnemens qu'on soupçonneroit encore nécessaires «.

Les mêmes vents qui contrarient notre escadre, retiennent l'Amiral Rodney dans le port; selon les lettres de Londres du 28,

il y étoit encore le 26. Il n'eſt pas vraiſemblable qu'il ait pu appareiller avant le 30 ; on lui donne 7 vaiſſeaux de la diviſion de l'Amiral Kempenfeld, qu'il faut néceſſairement approviſionner de vivres pour un long voyage ; ils ne l'étoient que pour une courte croiſière ; ces 7 vaiſſeaux, joints aux 10 qu'il avoit déjà, lui en feront 17 ; cette eſcadre eſt ſans doute reſpectable, mais quand il ſeroit poſſible qu'elle arrivât aux Iſles avant M. de Vaudreuil, elle ne portera pas encore les forces Angloiſes à l'égalité de celles de M. de Graſſe, qui a 36 vaiſſeaux de ligne ; & les 17 de Rodney, joints aux 16 de Hood, n'en feront que 33. Il eſt poſſible qu'avant cette réunion celle de l'eſcadre de la Havane à la nôtre ſoit déjà faite.

Perſonne ne doute de l'empreſſement de l'Amiral Rodney à ſe rendre aux Iſles ; on ſait que quand il eſt revenu en Europe, il n'y avoit pas apporté avec lui toute la fortune qu'il avoit trouvé le moyen de faire pendant ſa campagne ; il ne la retrouvera peut-être pas à ſon retour ; du moins ſera-t-il privé de tout ce qu'il avoit laiſſé à St-Euſtache, & il ſe pourroit qu'il apprît encore avant de quitter l'Europe, que cet objet a paſſé entre les mains des François avec l'iſle qu'il avoit conquiſe. Le bruit qui s'étoit répandu en Angleterre de la priſe de la Barbade ne s'eſt pas confirmé. Au lieu de cette iſle, M. de Bouillé

s'est emparé de St-Eustache. Voici les détails qu'il a envoyés de cet évènement.

» M. , j'ai l'honneur de vous instruire que les troupes du Roi se sont emparées, par surprise, de l'Isle de St-Eustache aujourd'hui 26 Nov. ; que la garnison, composée du 13e & du 15e régiment, dont les chasseurs & grenadiers seulement sont détachés à Antigues & à St-Christophe, & dont les présens & effectifs montent au nombre de 677 hommes, a été faite prisonnière de guerre. Le Comte de Bouillé, Colonel d'Infanterie, aura l'honneur de vous remettre les quatre drapeaux de ces deux régimens ; & la corvette l'*Aigle* vous en porte la nouvelle. — Cet évènement, accompagné de circonstances extraordinaires, est si singulier, que je crois devoir vous en faire le détail. — Ayant appris que la garnison de cette Isle se gardoit assez mal, que le Gouverneur étoit dans la plus grande sécurité, & connoissant d'ailleurs un endroit de débarquement qui n'étoit pas gardé, je crus pouvoir, en arrivant la nuit avec 1200 hommes, enlever cette Isle importante ; en conséquence, je partis le 15 de St-Pierre de la Martinique avec trois frégates, une corvette & quatre bateaux armés qui portoient ces troupes, composées d'un bataillon d'Auxerrois de 300 hommes ; un de Royal-Comtois & un de Dillon & Walsh de même nombre, & de 300 grenadiers & chasseurs de divers corps. Je fis courir le bruit que j'allois au-devant de notre armée navale, & je m'élevai au vent de la Martinique, où, après mille contrariétés que m'opposèrent les vents & les courans, je ne pus parvenir que le 22, & le 25 j'arrivai à la vue de St-Eustache. Le débarquement se fit la même nuit. Les bâtimens légers & la corvette devoient mouiller, & les frégates rester sous voiles, à portée d'envoyer leurs troupes à terre ; mais nos Pilotes se trompèrent, & le seul bateau où étoit le Comte de Dillon, put effectuer le dé-

barquement, qu'il fit avec 50 Chasseurs de son régiment. Un ras de marée inattendu qui régnoit sur cette côte, fit perdre les chaloupes qui furent brisées sur les roches dont elle étoit couverte, & plusieurs Soldats furent noyés. J'arrivai avec le second bateau, je débarquai, & mon canot fut aussi culbuté dans la mer; mais nous parvînmes à en tirer les troupes. Nous découvrîmes enfin un lieu de débarquement moins dangereux, où, dans le courant de la nuit, nous réussîmes à mettre à terre une grande partie des troupes qui étoient sur les bateaux & la corvette l'*Aigle*. Les frégates avoient été en dérive à une heure avant le jour, il n'y avoit encore qu'environ 400 hommes à terre, & il ne restoit plus d'espoir d'avoir le reste des troupes, la plûpart des canots & chaloupes ayant été brisés sur la plage. Privé de tout moyen de retraite, il ne me restoit plus, pour me tirer de la position où j'étois, que de vaincre l'ennemi dont les forces étoient presque du double des nôtres. Les soldats étoient pleins d'ardeur & de courage; je me décidai donc à attaquer. Il étoit quatre heures & demie du matin, & nous étions éloignés de près de deux lieues du fort & des casernes, lorsque je mis les troupes en marche au pas redoublé. J'ordonnai au Comte de Dillon, avec les Irlandois, d'aller droit aux casernes, & d'envoyer un détachement pour prendre le Gouverneur dans sa maison; au Chevalier de Fresne, Major de Royal-Comtois, d'aller, avec 100 chasseurs d'Auxerrois & de son régiment, au fort, & de l'escalader s'il ne pouvoit entrer par la porte; & au Vicomte de Damas, avec le reste des troupes, de soutenir son attaque. — Le Comte de Dillon arriva aux casernes à six heures, & trouva une partie de la garnison faisant l'exercice sur l'esplanade; trompée par l'habillement des Irlandois, elle ne fut avertie que par une décharge qui lui fut faite à brûle-pourpoint, & qui en jetta plusieurs par terre. Le Gouverneur Cock-

burn, qui ſe rendoit au lieu de l'exercice, fut pris au même inſtant par le Chevalier ô-Connor, Capitaine de chaſſeurs de Walsh. Le Chevalier de Freſne marcha droit au fort où les ennemis ſe jettoient en foule, & arriva au pont-levis au moment où ils cherchoient à le lever. M. de la Motte, Capitaine des chaſſeurs d'Auxerrois qui étoit parvenu à l'entrée du pont, fit faire une décharge ſur les Anglois qui abandonnèrent les chaînes du pont-levis, & il ſe jeta dans le fort où il fut ſuivi par les chaſſeurs de Royal-Comtois. Le Chevalier de Freſne fit lever le pont après lui, & les Anglois, qui y étoient en grand nombre, mirent bas les armes. Dans ce moment l'Iſle fut priſe, & l'on réunit enſuite dans le fort les Officiers & ſoldats Anglois qui venoient s'y rendre de toute part. Nous n'avons eu que 10 ſoldats tués ou bleſſés, mais le nombre de ceux des ennemis a été conſidérable. — Je ne puis vous exprimer l'ardeur, le courage & la patience que les troupes ont montrés dans cette circonſtance, joint à la diſcipline la plus exacte. Le Comte de Dillon a donné de nouvelles preuves de ſon zèle & de ſon activité extrêmes. Le Vicomte de Damas, quoique malade d'une dyſſenterie, a conduit ſon corps avec la plus grande vivacité. Le Chevalier de Freſne, par ſa préſence d'eſprit & ſon courage, eſt celui à qui l'on eſt le plus redevable du ſuccès de cette journée; & l'action vigoureuſe de M. de la Motte eſt digne des plus grands éloges, & mérite les graces particulières du Roi. — Je ne peux, ſans trahir mon devoir, vous taire les obligations que j'ai au Chevalier de Girardin, commandant notre petite marine, qui en a dirigé les opérations, ainſi qu'à MM. le Chevalier de Village, de Roccard & Preneuf, commandans les frégates & corvette, qui nous ont parfaitement ſecondés. — J'avois avec moi M. de Geoffroy, Directeur du Génie : vous connoiſſez tous les ſervices que cet Officier a rendus au Roi dans

ses Colonies. M. de Turmel faisoit les fonctions de Major-général. — Par une lettre particulière, j'aurai l'honneur de vous demander des graces pour les différens Officiers. — Je joins ici l'état de la garnison & de l'artillerie de cette Isle, composée de 677 hommes & de 68 pièces de canon. Les Anglois y ont fait les plus belles batteries depuis qu'ils s'en sont emparés ; & il y a peu de chose à ajouter aux moyens de défense. — J'ai envoyé le Vicomte de Damas attaquer avec 300 hommes, l'Isle de Saint-Martin, où il y a une garnison très-foible ; je lui ai ordonné de prendre le fort (1), d'en jetter les canons à la mer, & d'emmener la garnison. — J'ai trouvé chez le Gouverneur, la somme d'un million, qui étoit en sequestre jusqu'à la décision de la Cour de Londres ; elle appartenoit à des Hollandois, & je la leur ai fait remettre, d'après les preuves authentiques de leur propriété. — Il s'est trouvé aussi environ seize cents mille livres, argent des Colonies, appartenant à l'Amiral Rodney, au Général Waughan & autres Officiers, provenant de la vente de leurs prises : j'en ai fait faire un bloc avec ce que l'on pourra tirer de la prise de cinq à six bâtimens ennemis qui se sont trouvés dans la rade, ce qui fera un total d'environ dix-huit cents mille livres à deux millions, argent des Isles, qui sera partagé, conformément à l'Ordonnance des prises, entre l'armée & la marine. — La marine Angloise dans ces mers, au moment de mon opération, étoit composée du vaisseau de guerre le *Russel*, de 74 canons, qui étoit en carêne à Antigues, & de huit frégates, dont quatre de 32 canons, mais qui étoient dispersés (2).

---

(1) Le Comte de Bouillé a rapporté verbalement, qu'à son départ de St-Eustache, l'Isle de St-Martin & l'Isle de Saba s'étoient rendues aux troupes du Roi.

(2) Le Lieutenant-Colonel Cockburn du 35e. régiment,

Nous jouiſſons ici d'une température auſſi douce que dans les beaux jours d'automne, ce qui cauſe beaucoup de maladies ; & ce n'eſt pas ſans ſurpriſe que nous apprenons qu'en Hollande le froid eſt très-rigoureux & qu'il a déjà gelé les canaux. Il faut que dans nos Provinces du Midi les pluies ſoient fréquentes, puiſque les courriers venant de ces côtés éprouvent des retards. Celui d'Eſpagne, depuis quelques ordinaires, n'arrive point à l'heure accoutumée. Selon nos dernières lettres de Cadix tout étoit prêt le 18 pour le départ de l'*Illuſtre* & du *St-Michel*. M. de Buſſy étoit attendu dans ce port le 18, mais il n'a pu y arriver que quelques jours plus tard ; cet Officier, ſelon les avis de Madrid en date du 21, n'avoit quitté cette capitale que le 17.

A Mahon les travaux continuent, & dans peu les forts avancés & les calles ſeront battus par l'artillerie. L'article le plus intéreſſant du dernier Journal de M. de Crillon, eſt celui où il donne le rapport d'un déſerteur qui confirme que les deux navires venus dans la calle St-Etienne,

---

qui commandoit à St-Euſtache, lorſque cette Iſle a été enlevée par les François, a déclaré que, ſur l'argent dépoſé dans cette Colonie par l'Amiral Rodney & le Général Vaughan, il ſe trouvoit une ſomme de 264,000 liv. qui lui appartenoit, & il l'a réclamée. Le Màrquis de Bouillé ayant aſſemblé les Officiers ſupérieurs des Corps, pour leur faire part de la réclamation du Lieutenant-Colonel Cockburn, ils ont tous été d'avis de rendre cet argent au Gouverneur Anglois ; ce qui a été effectué.

ont jetté dans la place des vivres & quelques soldats ou matelots ; ils sont retournés à Livourne d'où ils venoient, & ils y ont conduit environ 40 prisonniers Espagnols que le Lord Murray n'a pas jugé à propos de garder plus long-tems dans le fort (1).

Tout ce que nous savons de Brest, c'est qu'on y a reçu l'ordre de fréter, pour le compte du Roi, tous les bâtimens du dernier convoi de St-Domingue.

Nous avons donné dans un de nos Journaux précédens un Mémoire sur la prise du *Liber-Navigator*, enlevé au mépris d'un passe-port de l'Amirauté Angloise, par un corsaire de cette nation ; M. le Comte de Kerguelen, qui commandoit ce navire, revenu en France après une longue persé-

---

(1) Le plan du Fort St-Philippe publié par M. Longchamps fils, Ingénieur Géographe, rue & Collége des Chollets, escalier de la salle au premier, que nous avons déja annoncé, vient d'être perfectionné de nouveau par cet Artiste qui a multiplié les détails, de manière qu'à présent il ne laisse rien à desirer ; on y trouve jusqu'au Fort Philippet détruit par les Anglois le 27 Octobre dernier, & sur lequel le Duc de Crillon a fait élever une batterie qui défend l'entrée du port & bat en revers la redoute de la Reine. Ce plan, nous le répétons, est indispensable à tous ceux qui voudront se faire une idée juste de l'invasion de l'Isle, & suivre le siége du Fort. C'est le plus exact, & l'on peut ajouter le seul qui mérite l'attention. — Le même Artiste vient de publier la Carte de la Martinique & de celle de St-Domingue, elles offrent l'exactitude & la supériorité qu'il donne à tous ses ouvrages. Il s'occupe actuellement de celle de toutes les Isles de l'Amérique qu'il va publier successivement, dont plusieurs sont prêtes, & dont la réunion sera un Atlas précieux du théâtre de la guerre actuelle.

Digitized by Google

cution, a écrit de Saumur en Anjou le 8 Décembre, la lettre suivante au Lord Sandwich. Nous nous empressons de la transcrire ; elle offre aux co-intéressés de M. de Kerguelen & à tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la géographie & de la navigation, des détails qu'ils seront bien aises de connoître.

Mylord, permettez-moi de me plaindre à vous & des mauvais traitemens que j'ai reçus en Angleterre, & de l'injustice commise au sujet de mon bâtiment le *Liber-Navigator.* Je n'ai pu, Mylord, faire parvenir la vérité jusqu'à vous, étant dans une prison, & toutes mes lettres étant interceptées ; mais je profite de ma liberté pour vous instruire fidèlement de toutes les abominations que j'ai injustement essuyées. Je n'emploierai pas de vains discours étudiés pour vous peindre la vérité. Elle n'a pas besoin, auprès de vous, du coloris de l'éloquence, & je vais vous parler franchement avec le respect que je vous dois & à l'honneur. — Vous savez, Mylord, que vous m'avez envoyé un passeport pour un bâtiment d'environ 300 tonneaux, armé de canons de 4 livres & de 50 hommes d'équipage, pour aller perfectionner mes découvertes & tâcher d'en faire de nouvelles. Vous savez encore qu'ayant eu l'honneur de vous demander, & aux Lords de l'Amirauté, la permission d'embarquer des effets pour m'indemniser en partie des dépenses d'un voyage entrepris pour la perfection de la Géographie, & pour me procurer des vivres par des échanges, M. Stéphens, Secrétaire des Lords de l'Amirauté, m'a répondu que leur ayant communiqué ma lettre, il étoit chargé de me dire » que l'on ne pouvoit pas me permettre d'em» barquer généralement des marchandises, mais

» que si je n'embarquois que des quincailleries & » des choses propres à commercer avec les Indiens, » ils étoient persuadés que je ne serois aucunement » interrompu dans mon voyage «. — D'après cette lettre, je ne balançai plus à m'occuper de mon expédition, & je refusai de me charger d'une opération de guerre avec une frégate de 30 canons. Je me rendis à Nantes, où je fis l'achat d'un bâtiment construit ou taillé pour la marche, & dont il n'y avoit encore que les couples de montés. Il n'étoit que de 150 tonneaux, mais plusieurs raisons m'engageoient à le préférer à un bâtiment plus grand, comme de pouvoir approcher de plus près les terres, de diminuer les dépenses du voyage, d'avoir un équipage moins nombreux à former & à entretenir, de pouvoir conduire à Paris, à mon retour, un bâtiment qui venoit de faire le tour du monde, & de me rendre moins suspect pendant mon voyage aux vaisseaux de la Grande-Bretagne. Des amis ont bien voulu s'intéresser à mon expédition pour les progrès de la navigation, & pendant qu'on exécutoit mes ordres à Nantes, je me suis rendu à Paris pour m'approvisionner de tablettes de Bouillon, de vins & de vinaigres anti-scorbutiques, d'élixirs & de stomachiques, sans oublier des scaphandres ou corsets de liége pour sauver mon équipage en cas de naufrage. Je me suis aussi muni, à Nantes, de chaînes de mouillage, de fers, de cloux & d'une forge soit pour réparer mon bâtiment, soit pour en construire un autre en cas d'accident. Tout étant prêt, j'ai mis à la voile le 12 Juillet de cette année n'ayant que 6 canons de 3 livres, & 31 hommes d'équipage tout compris. Le lendemain 13, à 10 h. & demie du matin, courant à l'O. quart S. O., les vents de la partie de l'est très-foibles, j'ai eu connoissance, dans le nord du Compas, d'une voile à 2 lieues qui me chassoit. Je la reconnus sur-le-champ pour un

corsaire Anglois, parce qu'il ne pouvoit pas y avoir de corsaire François dans les parages où je me trouvois. Je continuai ma même route; mais le corsaire ayant tiré un coup de canon, je fis mettre en panne & j'arborai pavillon blanc à poupe, & pavillon Anglais au petit perroquet. Ce bâtiment nommé le *Prince Alfred*, m'ayant joint & m'ayant demandé où j'allois, je répondis que j'allois faire des découvertes, muni d'un passe-port de l'Amirauté d'Anterre; il me dit de mettre mon canot à la mer, ce que j'ordonnai de faire, & pendant qu'on le lançoit à l'eau, le corsaire m'a abordé, & a jetté 50 hommes sur mon bord, qui, le sabre à la main, ont coupé mes deux pavillons & toutes mes manœuvres. J'ai montré mon passe-port au Capitaine Anglois, qui après l'avoir lu, a dit : *ce passe-port est faux, ou ceux qui l'ont signé sont des coquins, & seront pendus;* & il m'a conduit à Kinsal. Mon premier soin, Mylord, en arrivant dans ce port, a été de vous écrire, & aux Seigneurs de l'Amirauté pour vous demander justice. Mes lettres ont été sans doute interceptées, & l'on aura surpris votre Religion par des rapports faux & abominables; puisque 24 jours après mon arrivée à Kinsal, le sieur Roche, Marchand de fromages, & Commissaire des Prisonniers; m'a conduit en prison, sous prétexte d'aller, disoit-il, parler aux gens de mon équipage, & qu'y étant rendu, il m'a dit : » Je suis fâché, M. le Comte, de vous annoncer une malheureuse nouvelle. Il est arrivé, » de la part du Roi d'Angleterre, un Courier extraordinaire au Vice-Roi d'Irlande, avec l'ordre » de vous mettre en prison, & de vous garder avec » trois sentinelles comme un homme dangereux «. Depuis ce jour, Mylord, j'ai toujours eu dans ma chambre trois sentinelles jour & nuit, & l'on m'éveilloit de deux en deux heures toutes les nuits pour voir si j'étois dans mon lit. Les Officiers &

les Volontaires de mon bâtiment ont été aussi conduits en prison, & on les a fait venir de 4 lieues les fers aux mains comme des scélérats. Il y avoit cependant parmi eux des jeunes gens de la première distinction. Nous étions 17 personnes dans la même chambre, y compris mon Domestique & mon Cuisinier. Notre chambre n'avoit ni porte, ni fenêtre. La pluie & le vent y entroient de toutes parts. Nous avons été 48 heures sans avoir une goutte d'eau. On nous a donné à tous des hamacs & de petites paillasses qui avoient servi à tous les prisonniers depuis le commencement de la guerre. Les hamacs étoient pourris, couverts de sang de malade, & les paillasses étoient remplies d'un fumier qui infectoit. Les poux, les puces & la vermine remplissoient la chambre; au bas de l'escalier étoit le lieu de commodité qui servoit à 300 prisonniers, & qui empoisonnoit. Quelle différence, Mylord, du traitement que nous faisons, même aux matelots Anglois! Dans cette affreuse situation, je ne pouvois écrire à personne, & toutes les lettres qu'on m'écrivoit, étoient ou interceptées, ou décachetées. Pour surcroît de peine, je reçus, dans ce même tems, une lettre de M. Stéphens, qui me marquoit, de votre part & de celle des Seigneurs de l'Amirauté, que » comme mon bâtiment ne ré» pondoit pas à la description du passe-port, le » Commandant du corsaire étoit justifié de m'avoir » arrêté, & que comme par les papiers trouvés » dans mon bâtiment, le projet de mon voyage » étoit différent de celui pour lequel le passe-port » m'avoit été accordé, les Armateurs du corsaire » commenceroient indubitablement un procès légal » contre mon vaisseau, & que mes Officiers & mon » équipage devoient être considérés comme prison» niers de guerre «. Je sentis bien, Mylord, par cette réponse singulière & surprenante, qu'on vous avoit trompé, ainsi que les Lords de l'Amirauté.

Digitized by Google

Comment pouvois-je me défendre, puisqu'il ne m'étoit point permis d'écrire. On me lioit donc les mains pour me dépouiller plus facilement. Je ne pouvois concevoir que le corsaire fût justifié de m'avoir arrêté, parce que mon bâtiment étoit au-dessous de 300 tonneaux. Le passe-port ordonnoit de laisser librement passer un bâtiment d'environ 300 tonneaux, nommé *Liber-Navigator*, commandé par M de Kerguelen. Mon bâtiment s'appelloit *Liber-Navigator*, & je le commandois; il n'étoit que de 150 tonneaux, mais qui peut plus peut moins. Mon projet étoit de faire des découvertes & le tour du monde. Le papier qu'on a trouvé est un *Prospectus* sans aucune signature, propre à afficher aux coins des rues pour enrôler des matelots. Il n'avoit d'autre but que de faciliter la formation de mon équipage. Il seroit absurde & puérile de me supposer des vues de commerce avec un bâtiment de 150 tonneaux, construit uniquement pour la marche, & dans lequel j'avois pour deux ans & demi de boisson pour mon équipage, & pour 15 mois de biscuit ou farine. Si j'avois eu des vues de commerce, j'aurois pris un bâtiment marchand de 300 tonneaux, & il ne m'en auroit pas plus coûté. Le même équipage me suffisoit pour le conduire. Cette réflexion est sans replique. J'ai choisi au contraire un bâtiment qui ne pouvoit porter que ses vivres. Je n'avois d'autres marchandises (& vous pouvez le vérifier) que six balles de toile blanche ou chemises, une caisse de parasols, une caisse de chapeaux & six de quincaillerie. Vous conviendrez, Mylord, que les quincailleries sont absolument nécessaires pour gagner l'amitié des Sauvages; vous conviendrez encore qu'il faut des marchandises ou de l'argent pour payer les rafraîchissemens & les réparations pendant trois ans. Mon passe-port étoit pour quatre ans. Si j'avois porté de l'argent, on l'auroit cru destiné à payer des troupes; j'étois donc obligé de porter

des effets, & je n'en avois que pour 24,000 livres. Quel profit, quel commerce peut-on imaginer que je fasse avec 24,000 livres de marchandises sèches, ayant au moins 48,000 livres à payer au retour pour les gages ou appointemens de mes Officiers ou Matelots, & des frais immenses de vivres & de relâche à payer dans le cours du voyage. La mise dehors du bâtiment coûte 140,000 livres. Ces raisons n'auroient point échappé aux Lords de l'Amirauté, si le corsaire ne les avoit trompés. Les Lords auroient dit : » M. de Kerguelen est un » Particulier qui se sacrifie pour le bien commun, » il n'est pas juste qu'il se ruine. Il ne court pas » après la fortune, puisque son bâtiment n'est que » de 150 tonneaux, & qu'il peut en avoir un de 300 » tonneaux. Lorsque la France a ordonné à tous » les vaisseaux François, malgré la guerre, de » protéger le Capitaine Coock (1), elle n'a point dit » de le visiter. Elle n'a point attendu notre demande » pour un passe-port. L'harmonie peut être rompue » entre les Rois de la terre, mais les liens de la » société littéraire & de la philosophie ne sont ja- » mais rompus «. — Je vous prie, Mylord, de vouloir bien mettre ma lettre sous les yeux des Lords de l'Amirauté, afin qu'ils sachent qu'on m'a arrêté injustement, qu'on ma traité indignement, & qu'on m'a pillé mon linge, mon nécessaire & ma bibliothèque. J'espère qu'ils auront au moins la bonté de m'en faire dédommager, ainsi que de mon bâtiment, & qu'il ne sera point dit que l'Angleterre ne m'a accordé un passe-port que pour m'engager à me mettre en mer sans défense, & que pour me dépouiller impunément. — Je suis, &c. *Signé*, le Comte DE KERGUELEN.

---

(1) La traduction de l'abrégé de ce voyage intéressant est prête ; elle paroîtra le 20 de ce mois à Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins.

Digitized by Google

Parmi les découvertes faites dans ce ſiècle, en voici une qui ne peut manquer d'intéreſſer; l'inventeur y a été conduit par le haſard; MM. le Roi & l'Abbé Boſſut, chargés par l'Académie Royale des Sciences de l'examiner, en ont rendu le compte ſuivant:

La machine hydraulique préſentée par le ſieur Vera, Employé à la poſte aux lettres, eſt une corde ſans fin qui embraſſe deux poulies fixes, égales, poſées l'une au-deſſus de l'autre dans un même à-plomb. L'inférieure eſt plongée dans le réſervoir d'où il faut élever l'eau, & la ſupérieure eſt placée à l'endroit où l'eau doit être portée. Un même axe enfile la poulie ſupérieure, & une une autre poulie d'un plus petit diamètre. La corde ſans fin s'enveloppe autour de cette ſeconde poulie & d'une grande roue qui a ſon axe particulier. En faiſant tourner la roue, ſoit au moyen d'une manivelle, ſoit de toute autre manière, la partie aſcendante de la corde ſans fin élève une certaine quantité d'eau par tranches horizontales, qui forment autour d'elle une eſpèce de couronne dont l'épaiſſeur dépend du diamètre de la corde & de la rapidité du mouvement. La grande poulie ſupérieure eſt enfermée dans une caiſſe percée à ſon fond pour laiſſer paſſage à la corde. L'eau va frapper le couvercle du fond ſupérieur de la caiſſe, d'où elle eſt renvoyée par un canal dans le baſſin deſtiné à la recevoir. —— Pour concevoir la cauſe de l'aſcendance de l'eau avec la corde, il ne faut que ſe repréſenter la corde comme formant à raiſon de ſes aſpérités, une eſpèce de chapelet ſur lequel s'appuie une premiere couche d'eau: de proche en proche ſe ſuccèdent pluſieurs filets ou anneaux fluides qui adhèrent les uns aux autres en vertu de leur viſcoſité; & qui, par leur aſſemblage,

Digitized by Google

composent de tranche en tranche sur toute la hauteur, des couronnes concentriques à la corde. Toute cette eau doit être regardée comme une masse qui est poussée du bas en haut, par le mouvement ascensionel imprimé à la corde qui lui sert de noyau. En général, cette manière d'élever l'eau aura lieu toutes les fois qu'on fera monter, avec une certaine vîtesse, un corps continu auquel l'eau ou tout autre fluide pourra adhérer. — Le modèle que le sieur Vera a établi de sa machine, rue Plâtrière, consiste en deux poulies qui reçoivent la corde sans fin, & qui ont chacune un pied de diamètre. La poulie de renvoi a quatre pouces, & la roue quatre pieds un pouce. A la roue sont appliquées deux manivelles conduites par deux hommes de force moyenne : le rayon de chaque manivelle est de quatre pouces & demi ; la hauteur à laquelle l'eau s'est élevée, est de 63 pieds à peu de chose près : les deux hommes se fatiguent médiocrement, & pourroient soutenir pendant un tems assez considérable leur travail. — Par la première expérience qu'on a faite avec la corde de sparterie de 21 lignes de circonférence, en 7 min. 55 sec. on a reçu 259 pintes d'eau à 63 pieds de hauteur. On observe que le modèle qui a servi à l'épreuve, n'a pas toute la perfection dont il est susceptible, & que le produit en peut être fort augmenté. — Par une seconde expérience qu'on a faite avec une corde de sparterie, de 41 lignes & demie de diamètre, le produit a été moindre de quelque chose : la corde étant plus grosse, on devoit, à la vîtesse égale, élever plus d'eau ; mais la masse de la corde qu'il faut mouvoir étant plus forte, la vîtesse a été diminuée. — Par une troisième expérience avec une corde de chanvre un peu usée, & ayant 15 lignes de circonférence, les 250 pintes ont demandé, par le résultat moyen, 11 min. 40 sec.

enſorte que ce produit eſt le moindre des trois. — On a fait quelques autres épreuves ; mais ſur leſquelles on n'a pu ſtatuer encore ; & en ſe bornant aux conſéquences réſultantes des obſervations ci-deſſus, les Commiſſaires de l'Académie ont cru que la machine du ſieur Vera, fondée ſur un principe neuf & ingénieux, mérite l'attention des Phyſiciens, & qu'elle pourra être employée avantageuſement dans pluſieurs occaſions ; qu'elle eſt extrêmement ſimple, peu diſpendieuſe, & n'exige, pour ainſi dire, d'autre entretien & d'autres réparations, que de changer de tems en tems la corde ; qu'on peut s'en ſervir pour élever l'eau à des hauteurs conſidérables ; qu'il exiſte pluſieurs moyens de la ſimplifier, de la varier & de la perfectionner, d'où les Commiſſaires ont conclu qu'elle méritoit les éloges & l'approbation de l'Académie.

Le Bureau de l'Hopital Général tenu à la Pitié le 24 Décembre dernier, a pris la délibération ſuivante.

M. Doutremont a expoſé que le Cardinal de Rohan, Grand-Aumônier de France, lui a fait dire que le Roi deſirant de faire participer les pauvres à la joie univerſelle que la naiſſance d'un Dauphin a répandue dans tout le Royaume, lui a fait remettre des fonds pour des aumônes, & qu'entr'autres actes de charité, le Grand-Aumônier a propoſé & fait agréer à S. M. qu'une partie de ces fonds fût appliquée à faire retirer de l'hopital des Enfans-trouvés, des enfans légitimes, pour les rendre ſans rembourſement d'aucune dépenſe ni nourriture, aux pères & mères qui, par leur indigence, auroient été forcés de les expoſer. Sur quoi la matière miſe en délibération, il a été arrêté que pour remplir les vues bienfaiſantes de S. M., & contribuer dans une occaſion ſi

intéressante à leur entier accomplissement, il sera donné avis dans les Gazettes & Journaux, aux pères & mères que la misère a pu réduire à l'extrémité d'exposer des enfans légitimes, qu'ils peuvent se présenter au Bureau de l'hopital des Enfans-trouvés, situé rue Notre-Dame, pour y faire inscrire leurs noms, professions & demeures, & d'y représenter l'acte de réception de l'enfant qu'ils voudront retirer, l'extrait de célébration de leur mariage, l'acte baptistaire de l'enfant, & un certificat du Curé de leurs paroisses, qui attestera leur bonne conduite, notamment qu'ils sont présentement en état d'élever leur enfant, & néanmoins dans l'impuissance de rembourser les dépenses de nourriture & d'entretien faites par l'hopital : laquelle justification sera faite dans le cours d'un mois, à compter du premier Janvier 1782 ; & à l'expiration de ce délai, sur le rapport qui sera fait au Bureau de l'Administration dudit Hopital, tous les enfans à l'égard desquels on aura satisfait aux conditions ci-dessus, seront rendus à leurs parens sans exiger d'eux aucun remboursement quelconque. Mais afin que ce bienfait de S. M. ne puisse induire les pères & mères à se soustraire, en exposant leurs enfans, à l'obligation de les élever, qui leur est imposée par toutes les loix divines & humaines, ce sera sans tirer à conséquence pour l'avenir.

Les Gazettes étrangères ont annoncé que le Comte de Forbin & le Vicomte du Chilleau, Capitaines de vaisseaux, commandans les vaisseaux le *Vengeur* & le *Sphinx*, sous les ordres du Commandeur de Suffren, avoient été démontés. Cette nouvelle est destituée de fondement, & ces deux Officiers continuent de monter les vaisseaux

Digitized by Google

dont le Roi leur a confié le commandement (1).

Les numéros ſortis de la roue à la Loterie Royale de France, au tirage du 2 de ce mois, ſont : 61, 21, 55, 72 & 49.

De Bruxelles, le 8 Janvier.

On vient de publier ici un règlement de l'Empereur, relativement à la navigation intérieure des Pays-Bas; ſon objet eſt de la faciliter, en détruiſant les entraves qui la gênoient, & de la ſoumettre à des loix claires & préciſes, qui empêcheront d'en abuſer.

Les garniſons Hollandoiſes des villes Barrières, ont reçu ordre de les évacuer, & ont dû ſe mettre en marche le 7 de ce mois pour aller ſe cantonner proviſionnellement aux environs de Berg-op-zoom; il n'y a que celles de la ville & du château de Namur qui n'ont point encore quitté leurs poſtes; le Baron de Hop, Miniſtre de L. H. P., eſt chargé de faire, relativement à cette dernière Place, des repréſentations à notre Gouvernement; elles ſont fondées, dit-on,

(1) Nous tirons cet article de la Gazette de France, & nous ne nous empreſſons de le publier que pour contribuer auſſi à démentir un bruit adopté trop légèrement par les papiers qui s'impriment hors du Royaume. Quelques perſonnes ont prétendu qu'il ſe trouvoit auſſi dans le Journal; & elles prouvent par-là qu'elles ne le liſent pas. Si malgré l'attention du Rédacteur il s'y gliſſe quelquefois des nouvelles haſardées, c'eſt que dans le moment il eſt difficile de les vérifier toutes; on ne manque pas de les rectifier lorſqu'on eſt mieux inſtruit; mais jamais on n'y a mis celle-là, ni aucune de cette eſpèce.

Digitized by Google

sur une convention conclue particulièrement pour cette Place, entre la Cour de Vienne & la République.

» On vient d'imprimer, écrit-on d'Amsterdam, les rapports des Colléges respectifs d'Amirauté des seize Provinces, sur leurs opérations pendant la guerre entre l'Angleterre & les Colonies, & la mésintelligence survenue entre la première de ces Puissances & la République; d'après ce rapport, les Colléges ont réellement fait ce qui étoit praticable pour la défense du pays, la protection du commerce & les coups à porter aux ennemis; ils font connoître aussi les causes qui ont empêché l'exécution de certaines résolutions. Le Collége du quartier du Nord ou de la Westfrise se plaint des frais exorbitans qu'il a fallu supporter avant de pouvoir construire dans trois de ses chantiers. Il manquoit d'instrumens & de matériaux; ses magasins étoient vuides, ce qu'il attribue à l'état de ses finances & de ses dettes accumulées, &c. Il n'est pas étonnant, après cela, que depuis 1776 jusqu'en 1780, ses forces navales n'aient consisté qu'en deux frégates, le *Dieren* & le *Westfriesland*, dont la dernière avoit été dépécée en 1780. Cependant dans le cours de l'année prochaine 1782, ce Collége aura un vaisseau de 70, cinq de 60, un de 50, un de 40, un de 36, deux de 34, outre un yacht d'avis & quatre navires de garde. — Il coûte infiniment, ajoute le Collége, pour armer d'une manière convenable une pareille flotte, & la pourvoir de munitions dont nous n'avons aucune provision. Pourvu que les fonds nécessaires nous soient assignés, nous pourrons acheter les canons & autres articles nécessaires avec ce qui en dépend; mais comment suppléer à la disette des matelots? — Le langage tenu par le Collége de l'Amirauté de la Frise, est plus consolant. Il dit qu'il a si bien surmonté les

Digitized by Google

obstacles, qu'il peut à l'avenir, de tems à autre, & toujours en augmentant, être d'une grande utilité à la République. Il n'épargne rien pour cela; il a fait approfondir le port de Harlingen, élargir les ponts, &c. Pour être en état de construire de plus gros vaisseaux, & fournir exactement & promptement leur contingent. —— D'après le rapport combiné des quatre Amirautés, il paroît en général que la foiblesse de la marine de la République vient de deux principales causes : 1°. de ce que depuis la guerre de 1740, on l'a laissé tomber en décadence, sans prendre aucune résolution pour la rétablir; 2°. de ce qu'en ces derniers tems, lorsqu'on a pensé sérieusement à son rétablissement, on a éprouvé une disette frappante d'ouvriers & de matelots, causée, suivant toutes les apparences, parce que toutes les Puissances maritimes de l'Europe les ont attirés à l'envi dans leurs Etats, en travaillant à la fois à se créer une marine respectable «.

Les mêmes lettres apprennent que L. H. P. ont arrêté la levée de 6000 Mariniers, sur le pied proposé le 18 Avril dernier par le Conseil d'Etat, avec cette seule différence que les régimens ne seront pas attachés aux Colléges d'Amirauté; ils pourront être employés sur tous les vaisseaux selon le besoin, & sans aucune distinction du département dont les vaisseaux dépendent.

Le pré-avis ou la minute de la réponse de la République à l'invitation de la Cour de Russie, touchant une paix séparée avec l'Angleterre, est conçu ainsi :

» Il sera ordonné à M. de Wassenaar de donner à connoître au Ministère Russe, en réponse à l'invitation en question, que durant le cours des

troubles actuels, L. H. P. n'ont jamais laissé échapper aucune occasion de donner à S. M. I. les preuves les plus sincères de la confiance la plus illimitée, & qu'elles sont fermement convaincues de l'intérêt particulier qu'il lui a toujours plu de prendre au bien-être de la République, qu'elles n'ont fait en conséquence aucune difficulté d'accepter les propositions de S. M. I.; qu'elles ont reçu avec plaisir la notification de l'acceptation de sa médiation par S. M. B., qu'elles déclarent de nouveau leur disposition à mettre fin aux troubles subsistans, pourvu que les conditions ne blessent ni leur honneur, ni leur dignité. L'interposition des bons offices de S. M. I. leur sera très-agréable; elles acceptent de nouveau la médiation offerte, espérant néanmoins que S. M. I. voudra bien maintenir les principes du Traité de la neutralité armée, par lequel L. H. P. ont l'honneur d'être alliées avec elle; elles sont prêtes à concourir par l'intervention du Ministre de S. M. I. avec la Cour de Londres, pour prendre les mesures qui peuvent & doivent être réglées avant l'ouverture de la conférence pour la paix; elles délibéreront le plutôt possible sur la fixation de l'endroit où les négociations pourront être entamées; elles tâcheront de répondre aux intentions manifestées par S. M. I., autant que les considérations dérivées de la nature du Gouvernement de ces Provinces, & la distance éloignée sujette à beaucoup d'inconvéniens, au préjudice même de la conférence, pourront en quelque sorte le permettre. Elles ne manqueront pas de penser à la nomination des Ministres Plénipotentiaires qui doivent assister à la conférence proposée, & aux conditions dont l'obtention servira à rétablir la paix. En attendant, elles peuvent assurer qu'en posant ces conditions, elles useront d'une facilité convenable, & ne feront aucune difficulté de s'expliquer sans déguisement avec Sa Majesté Impé-

Digitized by Google

riale, dès qu'elle aura assuré que la Cour de Londres veut se raccommoder sincèrement avec la République à des conditions qui s'accordent avec son honneur & son intérêt, & qui conséquemment seront jugées acceptables &c. «

Ce précis a été envoyé à toutes les Provinces respectives, pour qu'elles en fassent l'objet de leurs délibérations.

» Il est aisé, écrit-on d'Amsterdam, de concevoir d'après la teneur de cette pièce, que la négociation pour cette paix particulière rencontrera bien des difficultés, sur-tout, si l'on se rappelle que dans les Mémoires délivrés à cette occasion par le Ministère Britannique, il accumule les tors du côté de la République, afin, sans doute, d'avoir plus de raison de produire de grandes prétentions; il ne parle de rien moins que de ramener la République à ce systême d'*union étroite*, d'*alliance efficace* & de *protection mutuelle*, qui selon lui a tant contribué à la prospérité & à la gloire des deux Etats; alliance cependant qui ne pourroit s'accorder avec les principes de la neutralité, dont la République réclame les avantages, & qui l'exposeroit à tous les inconvéniens & les dangers qu'elle a déja éprouvés par ses liaisons étroites avec un voisin trop puissant. On se rappelle que le Lord North, en assurant que l'intérêt de la Hollande étoit inséparable de celui de l'Angleterre, ajouta qu'on sentiroit mieux son observation lorsqu'il seroit porté une atteinte au traité des Barrières. Cet incident vient justement d'arriver. Mais la Hollande seroit-elle en état de se défendre contre la France & l'Empereur, si elle se jettoit dans les bras de l'Angleterre déja si foible & si épuisée «.

Toutes les lettres des différentes Provinces de la République ne parlent que des préparatifs qui se font actuellement partout, avec une activité qui n'avoit pas encore été si bien déployée. Le Stathouder a ordonné

Digitized by Google

aux Capitaines des vaisseaux, frégates de guerre qui se trouvent en commission, de compléter leurs équipages pour le 1 Avril prochain afin qu'ils puissent mettre en mer à cette époque. Les Comités des Colléges respectifs d'Amirauté ont aussi remis à L. H. P. un mémoire, dans lequel ils proposent de construire encore 19 vaisseaux de ligne, dont 7 de 70 canons & 12 de 60. Le Conseil d'Etat doit en former une pétition, qui sera envoyée aux Provinces respectives.

On a des lettres de Copenhague, qui annoncent l'arrivée d'un vaisseau de la Compagnie Asiatique; il a rapporté que le Commodore Johnstone, après s'être emparé des navires de la Compagnie des Indes dans la baie de Saldanha, a mis à la voile pour Madagascar, afin d'y aller prendre des provisions dont il avoit grand besoin; mais que son escadre avoit essuyé un ouragan des plus terribles, dans lequel plusieurs de ses vaisseaux ont péri, & d'autres ont été fortement endommagés.

On a appris, écrit-on d'Amsterdam, par un Patron arrivé d'Angleterre, que le navire de la Compagnie des Indes orientales, servant d'hopital, & poussé par le gros vent du Texel le 9 de ce mois, est tombé au pouvoir de deux pêcheurs Anglois, qui l'ont conduit dans le port de Blackney. Ce navire manquoit de tout pour manœuvrer, & les 74 personnes qui s'y trouvoient étoient presque toutes malades.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

DANEMARCK.

De COPENHAGUE, *le* 20 *Décembre*.

L'AMIRAL Kaas, premier Député au Collége d'Amirauté & Chef des Chantiers du Royaume, a obtenu du Roi la permission de se démettre de toutes ses Charges & une pension de retraite de 3000 rixdahlers. Son dessein est d'aller passer le reste de ses jours à Sleswick. Le Vice-Amiral Schindel lui succède en qualité de premier Député, le Vice-Amiral Fontenay devient second Député, & le Chambellan, Commandeur, Comte de Moltke, est le troisième Député.

La frégate la *Bornholm*, commandée par le Lieutenant Bille, a passé le Sund, le 15 de ce mois; elle va porter à Alger les présens annuels qu'on envoie à cette Régence; de-là, elle se rendra aux Indes Occidentales.

On apprend par des lettres adressées à la Compagnie Asiatique, en date du Cap de

Digitized by Google

Bonne-Espérance le 16 Juillet dernier, que les bâtimens le *Château de Dansborg* & le *Gange* y sont arrivés heureusement. Des lettres postérieures portent que le bâtiment la *Princesse Frédérique*, arrivé au Cap le 2 Mai des Indes Orientales, a été retenu, pour qu'il ne puisse pas donner des nouvelles de la situation des affaires dans cette partie du monde; il y étoit encore le 23 Août. Le 31, le vaisseau de guerre commandé par le Capitaine Billé est arrivé au Cap.

Le corps du Capitaine Suédois de Mannschiold, qui a péri avec son vaisseau la *Princesse Albertine*, sur les côtes Hollandoises, a été trouvé dernièrement près de Husum dans le Holstein. On l'a reconnu à la Croix de Vasa. Le corps a été inhumé avec tous les honneurs dûs à cet infortuné marin, & la Croix a été renvoyée à Stockholm.

Près de 80 bâtimens, écrit-on d'Helsingor, ont fait route le 7 pour la mer du Nord. Il y avoit dans ce nombre 30 bâtimens Anglois pour l'Ecosse & l'Irlande, qui sont partis sans convoi. — 8 bâtimens Anglois sont arrivés le 8, venant de la Baltique; le même jour, on a vu mouiller aussi un gros bâtiment Russe chargé de fer & de chanvre destiné pour la Méditerranée. —— 310 bâtimens ont fait voile pour la mer du Nord; on en comptoit dans ce nombre 225 Anglois, escortés par 2 vaisseaux de guerre & 2 frégates. — Il n'y a actuellement dans le Sund que 22 bâtimens destinés pour la mer du Nord; la forte gelée les empêche de partir.

POLOGNE.

De VARSOVIE, le 20 Décembre.

Le Roi est revenu dans cette Capitale, le 8 de ce mois, du voyage qu'il avoit fait pour voir, à leur passage, le Grand Duc & la Grande-Duchesse de Russie. Le même soir, il y eut Cour au Palais ; elle fut très-brillante par le grand nombre de Sénateurs & de Magnats qui y parurent. Toute la Ville fut superbement illuminée.

L'Impératrice de Russie a envoyé au Comte de Mniszeck, Maréchal de Lithuanie, le Cordon de l'Ordre de St-André.

ALLEMAGNE.

De VIENNE, le 25 Décembre.

On vient de publier ici un nouveau Règlement pour la levée des troupes & pour tout ce qui a rapport au service militaire. Dans les divers Cantons assignés pour les levées, il sera fait annuellement des listes exactes de population ; il y sera fait mention des chevaux & des boeufs qui se trouvent dans le pays, afin qu'on en puisse prendre le nombre nécessaire aux troupes sans que cela nuise aux travaux de l'agriculture. Les hommes inscrits dans les listes des levées, ne pourront quitter le lieu où ils demeurent sans une permission expresse. Les Maîtres répondront pour leurs Domesti

Digitized by Google

ques. Ceux qui voudront passer d'un lieu sujet à la levée dans un autre qui n'y sera pas sujet, ou se faire Religieux, seront tenus d'en demander la permission. Il n'y a que le Clergé, les Nobles & d'autres personnes de considération & leurs fils qui seront exempts de la conscription militaire; les hommes absolument nécessaires à l'Agriculture, aux Professions, aux Fabriques, à l'exploitation des Mines, à la Navigation, jouiront également de cette exemption.

Jusqu'à ce jour les Curés sur les frontières des Royaume d'Esclavonie & de Croatie ne pouvoient subsister qu'autant qu'ils donnoient presque tout leur tems à l'économie rurale, ce qui les éloignoit trop de leur Ministère; pour obvier à cet inconvénient, l'Empereur a ordonné de leur fixer des appointemens. Un Curé aura annuellement 300 florins & un Chapelain 100.

On veille avec la plus grande attention à ce que les ordres Religieux n'entretiennent aucune correspondance avec leurs Généraux à Rome. Un Commissaire Episcopal sera toujours présent à chaque Chapitre qu'ils tiendront dans leurs Couvents; & ils seront obligés de leur communiquer toutes les affaires qu'ils traiteront.

La suppression des Chartreux & des Camaldules n'aura pas seulement lieu dans les Etats Autrichiens en Allemagne, mais dans la Hongrie, l'Italie & les Pays-Bas. Leurs

Digitized by Google

biens feront, dit-on, vendus à l'enchère, & les sommes qui en proviendront seront remises à l'Administration des biens des Jésuites.

On a prévenu ici le Public qu'il circule encore beaucoup de faux ducats Hollandois; ils sont moins pliables que les véritables; leur son est plus clair, & ils pèsent un quart moins que les bons.

L'Empereur toujours occupé des moyens de procurer le bonheur de ses Sujets, & d'encourager leur industrie, vient de rendre une Ordonnance, par laquelle il fait connoître à tous les Officiers retirés & pensionnés, qu'il verroit avec plaisir qu'ils s'établissent en Transylvanie pour y manger leurs pensions. Cette Province très-riche en toutes sortes de denrées, manque d'argent; mais cette disette cessera bientôt, par la consommation des sommes considérables que les Pensionnaires reçoivent du Trésor Impérial. Ceux-ci trouveront leur compte à cet arrangement, par le bon marché des vivres dans cette Province. On leur fournira gratuitement les voitures nécessaires pour le transport de leurs effets, dans l'endroit qu'ils choisiront pour s'y fixer.

De HAMBOURG, *le 30 Décembre.*

LE commerce de cette Ville augmente & devient de jour en jour plus florissant; il doit partir incessamment un gros bâtiment sous pavillon Impérial pour les Indes Orien-

Digitized by Google

tales. La sixième Chambre d'Assurance établie ici depuis peu, prospère, & les Intéressés commencent à sentir les heureux effets de leur spéculation. La construction des bâtimens se continue avec la plus grande activité, & on ne se rappelle pas qu'il ait été bâti ou frété en aucun tems autant de navires dans cette Ville que pendant la guerre actuelle sur mer.

Le 26 de ce mois M. de Starkenberg, Fiscal de Curaçao, est arrivé ici venant de cette Isle, d'où il étoit parti à bord d'un bâtiment Danois, qui l'avoit heureusement conduit en Norwège. Il se dispose à se rendre en Hollande, où il va donner à la Compagnie des Indes Occidentales connoissance de la situation actuelle de cette Isle, qui, dit-il, n'a rien à craindre des Anglois.

» Les recrues qui se trouvoient ici pour le service de l'Angleterre, écrit-on de Ritzebuttell, se sont soulevées contre le Capitaine du navire, à bord duquel elles étoient embarquées. Voici les circonstances qu'on a apprises de cet évènement. Quatre bâtimens de transport mouilloient à l'embouchure de l'Elbe, avec le vaisseau de guerre qui devoit les escorter, ils attendoient un vent favorable; dans l'intervalle, le Capitaine de la *Polly*, l'un de ces bâtimens, passa à terre pour quelques affaires, & s'étoit éloigné à deux lieues de là; lorsque le vent devenant tout-à-coup favorable, le navire convoyeur tira le coup de partance; le Capitaine de la *Polly* ne l'entendit pas, & le convoi mit sous voile avant son retour sans ce quatrième bâtiment. Revenu peu après, ce Capitaine prit aussi le large; mais le vent contraire l'empêcha de joindre les au-

Digitized by Google

vues qui étoient déja hors de vue. Il fut obligé de revenir sur ses pas, crainte de quelque mauvaise rencontre en naviguant sans escorte. Bientôt les glaces le forcèrent de se mettre à l'abri dans le port; & ceci donna occasion aux nouvelles levées qui y étoient embarquées, de se révolter & de se sauver à terre; 70 de ces soldats sont rentrés dans le devoir, & l'Agent Anglois ici les fait nourrir à ses frais; mais 180 autres ont pris la fuite «.

S'il faut en croire une de nos Feuilles publiques, ces 180 déserteurs ont été saisis avec leurs chefs, par l'activité de la cavalerie qui a été envoyée à leur poursuite, & qui les a ramenés à Ottendorff.

» L'Electeur Palatin, écrit-on de Ratisbonne, a fait présenter à la Diète par son Envoyé Comitial, l'acte de renonciation au droit de présenter un Assesseur à la Chambre Impériale de Wetzlar, en qualité de Directeur de Cercle, pour les Duchés de Munster & de Juliers en faveur des Etats protestans des cercles du Bas-Rhin & de Westphalie; sur cela, les Etats protestans ont consenti à ce que la Maison Electorale Palatine puisse présenter un Assesseur Catholique à cette Chambre pour la cinquième dignité Electorale. — Une grande partie de la ville de Wiesznowiez en Pologne, où le Comte & la Comtesse du Nord se sont arrêtés pendant quelques jours, est devenue la proie des flammes; le feu a pris dans un atelier où l'on travailloit à un feu d'artifice «.

On apprend de Stuttgard que M. Martini, célèbre Botaniste, y est mort. Il a laissé une Collection de 5000 Plantes, qui sont toutes bien conservées. Cette Collection précieuse, fruit de près de 60 ans de recherches, est à vendre.

S'il faut en croire une lettre de Francfort-

sur-le-Mein, M. Piderit, Professeur à Cassel, s'est rendu à Fulde pour y conférer avec plusieurs Ecclésiastiques Catholiques, au sujet de la réunion des diverses Communions Chrétiennes.

Des lettres de Vienne portent, que le Clergé des Etats Autrichiens a fait en vain des représentations pour le maintien des Bulles *in Cœnâ Domini* & *Unigenitus*; mais que l'Empereur par une résolution confirmative de son Ordonnance, a imposé un silence absolu sur cet objet.

ITALIE.

De LIVOURNE, *le* 10 *Décembre.*

Le Grand-Duc vient d'assujettir les bougies importées dans le Grand-Duché, venant de Trieste & de Fiume, aux droits que payent les marchandises manufacturées en Pays étranger. Cependant les bougies venant d'Allemagne, & sur-tout de Vienne, & qui en seront tirées immédiatement, ne payeront que la moitié de ces droits.

On mande de Trieste, que le 30 du mois dernier le gros bâtiment Impérial le *Prince de Kaunitz*, a mis à la voile pour Toulon, avec une cargaison complette. Son port est de 550 tonneaux.

On mande de Milan que l'Archiduc Ferdinand, Gouverneur de la Lombardie Autrichienne, a fait publier le 1 de ce mois l'Edit de l'Empereur, qui défend de recou-

Digitized by Google

sir à Rome pour obtenir des dispenses en matières matrimoniales, & ordonne de s'adresser à l'Evêque Diocésain, en payant une taxe modique, comme cela se pratique à présent dans les autres Etats de la Maison d'Autriche. On dit aussi que les biens des Monastères supprimés & de quelques Bénéfices Ecclésiastiques, seront vendus à l'encan, & appropriés aux besoins de l'Etat, à la réserve des sommes nécessaires pour faire les pensions aux individus des Couvens & aux Bénéficiers.

Selon des lettres de Rome, on apprend que ces règlemens ont occasionné la tenue de plusieurs Congrégations, mais il ne transpire rien de ce qui s'y est passé.

ANGLETERRE.

De Londres, le 6 Janvier.

Quoique nous n'ayons reçu depuis quelque tems aucunes nouvelles de l'Amérique Septentrionale, on ne laisse pas d'en trouver de tems en tems quelques-unes dans nos papiers; on y lit que l'on y a transporté & débarqué à New-Yorck les canons du vaisseau de guerre le *Terrible*, d'où on les avoit enlevés avant d'y mettre le feu; on destine, dit-on, cette artillerie à établir de nouvelles batteries tant à New-Yorck qu'à Staten-Island.

Les mêmes papiers parlent aussi d'un grand projet concerté par le Général Clin-

Digitized by Google

ton, & le Brigadier Général Arnold, présenté au Gouvernement, qui l'a approuvé, & dont ils se promettent les plus grands avantages; cette expédition, dit-on, doit étonner l'Univers, mais il est essentiel pour son succès que personne ne s'en doute, & sur-tout le Général Washington & le Marquis de la Fayette.

» Au milieu de la joie que la prise de l'armée de Cornwallis répand dans toute l'Amérique, écrit-on de Philadelphie, rien ne donne plus de satisfaction que de voir à quel point Arnold est généralement détesté & méprisé tant par les Anglois que par les Américains. Il est aujourd'hui revêtu du haut grade de Major-Général; mais ni les remercimens qu'il a reçus de la part du Roi pour ses grands services, ni l'accueil que lui fait le Général, ne peuvent pas l'empêcher d'entendre les épithètes infâmes que le peuple & l'armée lui donnent journellement. Beaucoup d'Officiers de mérite ont déclaré & juré publiquement qu'ils ne vouloient point servir sous lui. L'incendie de New-London & toutes ses déprédations le déshonorent à jamais. Tant d'actes de cruauté ne pourroient pas se pardonner à un Militaire Anglois, & ils font horreur quand ils sont le crime d'un Américain. Sa trahison lui a procuré de l'avancement chez nos ennemis, mais ce vain honneur ne pourra point étouffer les remords de sa conscience, ni le mettre à l'abri de l'insulte & du reproche. Il est si malheureux dans sa position actuelle, qu'il a dernièrement déclaré au petit nombre de personnes qui veulent bien le voir, qu'il étoit déterminé à quitter l'état militaire, & à se retirer à Londres pour y embrasser le commerce. Croyez-moi, en quelque lieu qu'il aille, il traînera toujours avec lui ses remords, & la haine publique le suivra par-tout.

Digitized by Google

Malgré tous nos efforts nous ne voyons pas comment nous réparerons les malheurs de la dernière campagne, ni sur-tout comment on pourra reconquérir l'Amérique. Un de nos Officiers prisonnier à Boston, ne voit pas les choses aussi favorablement que les Ministres.

» Les Américains, dit-il, sont actuellement occupés à lever de nouvelles troupes, & je ne doute pas qu'au printems prochain, ils n'aient sur pied une armée aussi respectable par la valeur & la discipline qu'aucune qui soit en Europe. Je regardois auparavant les Américains comme une Nation insensée & sans intelligence; une dure expérience m'a prouvé le contraire. Je ne crois pas qu'il y ait de peuple plus brave, d'ennemis plus magnanimes, ils travaillent avec ardeur à former une marine; ils construisent des navires de 20 à 50 canons; le fameux Paul-Jones en monte déja un de 60, qui vient d'être lancé. Dans peu vous leur verrez une marine respectable, & sans doute on saura les apprécier en Europe, Dieu veuille que ce ne soit pas trop tard. Paul-Jones a reçu les témoignages les plus satisfaisans & les plus glorieux de sa patrie; le Congrès lui a fait des remercimens au nom des Etats-Unis; cette récompense est la seule que recherchent les hommes animés par l'honneur «.

Nos papiers, en transcrivant cette lettre, n'ont pas manqué de l'accompagner de commentaires, sur la conduite bien différente de plusieurs de nos Amiraux, à commencer par le Chevalier Rodney, qui trop souvent ont préféré l'argent à la gloire; l'article suivant que la plupart ont copié, peut fournir matière à des commentaires encore plus graves & plus étendus.

» Le Lord Cornwallis, après sa reddition, se trouva dans l'indispensable nécessité d'emprunter 1300 liv. sterl. pour le service des armes de S. M. en Amérique; un des principaux Officiers de l'armée Françoise ne lui refusa point cette somme. Le Lord donna un billet à tirer sur le Bureau d'Ordonnance, contre-signé par les Officiers convenables. Le Général François l'envoya avec ses dépêches à M. de la Borde, Banquier à Paris, qui le fit passer à son Correspondant ou Agent à Londres, pour en percevoir le paiement. Le Bureau a refusé absolument de payer ce billet, qui a été renvoyé à Paris «.

Il y a eu de fréquens conseils à la Cour depuis quelques jours; on dit qu'ils ont eu pour objet le plan des opérations pour la campagne prochaine; les changemens qu'on a en vue à l'égard de celles qui s'exécuteront dans l'Amérique Septentrionale, mettront, dit-on, en état d'agir avec plus d'efficacité contre les Américains, & plus d'énergie dans les Indes Occidentales, où l'on veut entreprendre contre les possessions de nos ennemis; mais avant de songer à rien tenter contre elles, il faut pourvoir à la sûreté des nôtres; elles se trouvent malheureusement si éloignées les unes des autres, que nos forces se trouvent par-tout inférieures à celles des ennemis, par la nécessité où nous sommes de les diviser sur une multitude de points.

La situation actuelle de nos Isles est très-critique. L'Amirauté vient de recevoir des dépêches du Capitaine Inglis, commandant le *St-Albans*. Elles sont datées de la Barbade les 30 Novembre & 3 Décembre. Dans la

première il annonce qu'il est heureusement arrivé le 26 Novembre avec la flotte de Corke, chargée de vivres & de munitions; par la seconde, il nous apprend que le Capitaine du *Triton* a découvert dans le port de Fort-Royal à la Martinique 25 vaisseaux de guerre François. Plusieurs d'entre eux, ajoute-t-il, étoient abattus en carêne, & par l'activité que les François mettoient dans leurs travaux, on avoit tout lieu de croire qu'en peu de jours ils seroient en état de remettre en mer.

Ces dépêches ont été apportées par le pacquebot le *Granville*, qui n'a mis que 28 jours à sa traversée. A son départ des isles, l'on n'avoit aucune nouvelle de l'Amiral Hood que l'on attend incessamment dans ces parages avec 19 vaisseaux de ligne; ces dépêches lui en donnent 3 de plus qu'il n'en avoit en quittant Sandy-Hook, d'où nos Généraux annoncent qu'il avoit mis à la voile avec 16 seulement. Peut-être compte-t-on le *St-Albans* & les 2 autres qui croisent à la station des Isles, & qui se joignant à lui à son arrivée, porteront en effet son escadre à 19 vaisseaux.

Des lettres de St-Christophe en date du 9 Novembre, nous confirment que depuis quelque tems l'armée Françoise étoit à la Martinique & à la Guadeloupe; on sait qu'elle est forte de 36 vaisseaux de ligne, & toutes nos isles sont dans les plus vives alarmes. Depuis trois semaines, la loi

Digitized by Google

martiale avoit été publiée à Antigues, isle entièrement dépourvue de secours; Saint-Christophe ne paroît pas avoir de moindres inquiétudes.

» Elles sont fondées, dit un de nos papiers, Brimstone-Hill, dans cette Isle, est certainement en état de résister à un armement considérable; mais la méthode actuelle d'attaquer les Isles rend inutiles les fortifications intérieures; car on a la coutume de faire savoir aux Colons que s'ils refusent de capituler dans un certain tems, on mettra le feu à leurs biens, ce qui fait que les habitans ne font presque point de résistance, de peur de s'exposer à une ruine inévitable. Nous croyons pouvoir faire cette observation d'après ce qui est déja arrivé dans le cours de la guerre actuelle. — Saint-Christophe a été possédé autrefois conjointement par les François & par les Anglois; mais par le Traité d'Utrecht, la partie qui appartenoit aux premiers fut cédée aux Anglois, qui depuis l'ont toujours gardée. Christophe Colomb aimoit tant cette Isle, qu'il lui donna son nom. Elle est très-fertile, & en général les Planteurs y sont plus riches que ceux des autres Isles à sucre. Avant le commencement de la guerre, le terrein de Saint-Christophe se vendoit 100 à 200 liv. sterl. l'acre.

Si nos dernières dépêches n'ont pas confirmé la prise de la Barbade, elles ne nous rassurent pas sur le sort de cette Isle, ni sur celui des autres. La Jamaïque sur-tout nous inquiète.

Cette Isle est six fois plus grande que la Barbade, mais il s'en faut beaucoup qu'elle soit aussi peuplée. En effet, quoiqu'elle ait 140 milles de longueur sur 60 de largeur, on n'y compte que 15,000 Blancs & 170,000 Nègres. Cette Colonie l'emporte sur toutes nos autres Possessions aux Isles de l'Amérique non-

Digitized by Google

seulement pour son étendue, mais encore par une infinité d'avantages naturels qui lui sont particuliers ; savoir, 7 rivières navigables pour les bateaux, 600 plantations à sucre, 110 pour le coton, 100 pour le piment, 30 pour le gingembre, 500 prairies pour les bestiaux, 600 marchés, 150 plantations à café, 8 indigoteries, 130,000 chevaux, mules & bêtes à corne. Les plantations à sucre produisent annuellement 90,000 poinçons de rum.

La place du Gouverneur est évaluée à plus de 10,000 liv. sterling, quoique les appointemens ne soient que de 2500 liv. sterl.

Les Planteurs & Négocians des Isles du Vent, justement alarmés sur le sort de ces Isles, ont présenté au Roi la pétition suivante.

» Nous, les très-soumis & fidèles Sujets de V. M. les Planteurs & Négocians, &c. demandons la permission de comparoître en votre présence Royale, avec des cœurs pénétrés du plus inviolable attachement pour la personne & famille de V. M. & l'heureuse constitution de ce Royaume. — La malheureuse désunion survenue entre la G. B. & les Colonies de l'Amérique Septentrionale, n'eut pas plutôt éclaté que les Planteurs des Isles des Indes Occidentales & les Négocians représentèrent humblement à V. M. & aux deux Chambres du Parlement combien ils appréhendoient les détresses & les dangers qui devoient en être probablement la suite. — Lorsque les Colonies de l'Amérique Septentrionale formèrent une alliance avec les anciens ennemis de ce Royaume, les craintes des Supplians s'accrurent considérablement ; & ils auroient cru manquer à leur devoir envers V. M., ainsi qu'aux égards qu'ils ont pour les intérêts de ce Royaume, s'ils n'avoient pas représenté aux Ministres de V. M. le danger addi-

tionnel, auquel les Isles Britanniques des Indes Occidentales étoient exposées, à raison d'une ligue si puissante. — Il paroît donc que vos Supplians ont fait de bonne heure, & ont constamment continué leurs efforts pour presser les Ministres de V. M. de préparer des renforts efficaces pour leur protection & sur-tout pour les exciter à maintenir une supériorité de forces navales dans les Indes Occidentales, comme étant la sécurité naturelle, & la seule capable de protéger ces possessions. — La perte de diverses de ces Isles est une preuve fatale de la nécessité de ces sollicitations faites en temps convenable & continuées sans relâche. — Espérant cependant que les Isles qui nous restent devoient être considérées comme des objets méritant la plus sérieuse attention, vos Supplians n'avoient point désespéré, mais s'étoient flattés, que la fâcheuse expérience des pertes passées porteroit les Ministres de V. M. à adopter des mesures qui pussent efficacement protéger les Isles qui restent encore. — Mais, c'est avec le plus profond chagrin que vos Supplians sont obligés de déclarer, que les Isles restantes sont actuellement si malheureusement dénuées de protection, que depuis le commencement des hostilités, elles n'ont pas été exposées à des dangers plus imminens qu'elles ne le sont dans la terrible conjoncture du moment actuel. — Vos Supplians alarmés en conséquence de l'inefficacité des démarches qu'ils ont faites auprès des Ministres de V. M., implorent humblement V. M. pour qu'il lui plaise faire mettre en exécution les assurances présentes qu'ils nous donnent, & ordonner que des renforts en forces navales & militaires, proportionnés à la défense permanente des Isles des Indes Occidentales de V. M., soient expédiés sans délai; de sorte que, par les bienfaits de la Providence, ces précieuses possessions puissent être encore conservées à l'Empire Britannique.

Digitized by Google

» Le Roi a accueilli gracieusement ces remontrances, & a ordonné que l'on prenne sur sa cassette l'argent nécessaire pour armer & habiller 1000 hommes de milice de l'Isle d'Antigue, & on croit qu'il a en même-tems envoyé ordre au Général Clinton de détacher 2000 hommes de la garnison de New-Yorck pour les envoyer aux Isles du vent & à la Jamaïque. »

Nos feuilles ministérielles empressées de nous consoler & de nous rassurer, prétendent toujours qu'à l'arrivée de Rodney nous aurons des forces supérieures à celles des François ; elles donnent à cet Amiral 18 vaisseaux, qui, joints à pareil nombre qu'il y trouvera, lui formeront 36 vaisseaux de ligne ; elles assurent que M. de Grasse n'en a que 25, & s'il n'en reçoit que 7, il sera inférieur ; mais on oublie qu'il peut en avoir conduit avec lui au-delà de 25 ; qu'il en part 6 de Cadix, & qu'il y en a 13 à la Havane. Notre prétendue supériorité à venir n'est donc qu'un rêve que l'on craint de ne pas voir réaliser ; en attendant, au départ des dernières lettres, il étoit arrivé aux Isles, où Hood étoit encore attendu ; il étoit supérieur à ce contre-Amiral, & il peut avoir déja porté quelque coup avant que Rodney ne parte. Il est encore dans nos ports.

» Le Capitaine Caldwell, Commandant l'*Agamemnon*, que l'Amiral Kempenfeld avoit envoyé en croisière, écrit-on de Portsmouth, est rentré ici le

30 Décembre. Cet Officier s'est emparé de 5 bâtimens François venant de Bordeaux qui sont le *Marchais*, l'*Elisabeth*, la *Catherine*, la *Navigation* & le *Comte de Noë*. Ces Bâtimens devoient se joindre au convoi de M. de Guichen. Plusieurs d'entre eux ont été très-maltraités par les gros tems qui ont forcé le Capitaine Caldwell de quitter sa croisière. » Tous les Marins sont enchantés que l'Amiral Rodney ait été retenu à Plymouth ; & les Officiers les plus expérimentés imaginent que M. de Guichen sera rentré à Brest ; la mer n'a jamais été si orageuse ».

La rentrée de l'escadre Françoise est vraisemblable ; mais la nécessité de faire passer des renforts au Comte de Grasse, n'est pas aussi urgente que celle d'en envoyer de nos ports. Ceux qui doivent partir de Brest, ne feroient qu'ajouter à sa supériorité & le mettre en état de tenter davantage ; il reste toujours maître d'agir, & le même tems qui peut le priver de quelques vaisseaux de plus, nous empêche d'en envoyer de notre côté.

» Le Chevalier Rodney, écrit-on de Plymouth, le 2 de ce mois, a quitté son bord il y a quelques jours, pour venir à terre, & presser lui-même l'armement de plusieurs vaisseaux de son escadre, qui sera composée de 14 vaisseaux de ligne, au lieu de 18 ; mais tous ne sont pas destinés pour les Isles du vent : une grande partie de cette escadre doit aller à la Jamaïque avec le convoi, & rester à cette station. L'Amiral attend, pour mettre à la voile, de nouvelles instructions du Lord Sandwich lui-même, que l'on attend ici sous peu de jours ; les travaux vont avec une rapidité incroyable ; le *Formidable*, de 90 canons, est déja sorti des bassins, & sera

bientôt en état de recevoir l'Amiral. — La *Britannia* & le *Victory* viennent d'arriver; la *Bellone* doit entrer dans le bassin. La mer est très-houleuse, & tous les vaisseaux à Spithéad & Sainte-Hélène, sont désemparés; plusieurs changeront de station, quand le vent sera tombé. — Les Charpentiers travaillent six heures de nuit, c'est-à-dire, 3 le matin avant le jour, & 3 le soir après la journée ordinaire.

On va faire une revue générale de la Milice du Royaume, & sur le rapport des Inspecteurs, tous les Régimens seront portés au complet. Plusieurs Membres du parti de l'Opposition assurent que cette opération sera difficile à effectuer, la disette d'hommes étant générale.

L'escadre du Commodore Stewart, qui devoit retourner dans la mer du Nord, a reçu contre ordre.

La Cour a enfin publié les dépêches qu'elle a reçues du Général Elliot; elles roulent sur la sortie du 27 Novembre, dont elles donnent ainsi les détails :

» L'ennemi, après des travaux & des dépenses immenses étant enfin parvenu à achever tous ses ouvrages avancés, il m'a paru que je pourrois réussir à les détruire, & en conséquence j'ai cru devoir hâter l'exécution de cette entreprise. — Les arrangemens nécessaires étant pris, un détachement considérable formé en trois colonnes sortit de la place le 27 de ce mois à 3 heures du matin au coucher de la lune. Elles étoient composées d'un corps avancé, d'un corps de pionniers, d'artilleurs portant des matières combustibles, d'un corps pour les soutenir, & d'un corps de réserve à l'arrière-garde. Les pionniers de la colonne gauche étoient composés de

matelots de la marine Royale. — L'ennemi avoit dans ses lignes & ouvrages avancés 150 à 160 hommes de cavalerie & 600 hommes d'infanterie composés d'Espagnols & de gardes Vallonnes, d'artilleurs, de chasseurs & d'autres troupes légères, indépendamment du corps ordinaire de travailleurs armés. — Les Espagnols ne purent résister aux vigoureux efforts de nos troupes & après un feu de courte durée ils prirent la fuite de tous côtés abandonnant leurs ouvrages avec précipitation. — Nos pionniers & nos artilleurs mirent le feu de tous côtés avec une rapidité si étonnante, qu'en une demi-heure deux batteries de 10 mortiers de 13 pouces, & 3 batteries de 6 canons chacune, furent la proie des flammes & réduites en cendres avec tout leur attirail. Les mortiers & les canons furent encloués, & l'on détruisit leurs flasques, leurs affûts & leurs plateformes. Les magasins sautèrent en l'air l'un après l'autre, à mesure que le feu les gagnoit. — L'ennemi voyant que toute résistance étoit inutile, se contenta de tirer du fort Ste-Barbe & St-Philipe, & des batteries sur les lignes, & il resta dans son camp, spectateur de l'incendie. — Tout le détachement fut de retour dans la place à cinq heures, précisément avant la pointe du jour. Le Brigadier-Général Ross a commandé en chef cette attaque, & par la manière dont il l'a conduite, il a beaucoup contribué à son succès. La colonne du centre étoit menée par le sieur Dachenausen, Lieutenant-Colonel du régiment de Reden; celle de la droite par le sieur Hugo, Lieutenant-Colonel d'Ardenberg; celle de la gauche par le sieur Trig, Lieutenant-Colonel du 12e régiment, & le corps de réserve par le sieur Maxvell, Major du 73e régiment. Les matelots, formant 2 divisions, étoient commandés par le sieur Campbell, Lieutenant du *Brillant*, & par le sieur Muckle, Lieutenant du *Porcupine*. — Le sieur Curtis, Capitaine du *Brillant*, commandant l'escadre dans la baie, qui a accompagné les

matelots comme volontaire, s'est singulièrement distingué. Jamais les troupes n'ont montré plus de zèle pour le service du Roi, & jamais entreprise ne fut exécutée plus heureusement. — Nous avons tué beaucoup d'ennemis, mais vu l'obscurité & d'autres circonstances, je ne suis pas en état de vous informer de leur nombre ni de leur rang. Nous avons fait prisonniers un Sous-Lieutenant de Grenadiers ayant le grade de Capitaine, sept Gardes Vallonnes, avec un Officier & trois hommes d'artillerie. J'ai la satisfaction de vous apprendre que notre perte a été très-légère, elle consiste en 4 fusiliers tués, un Lieutenant, 2 Sergens, 17 fusiliers, 5 matelots blessés, & un fusilier manquant; il n'est mort aucun des blessés.

M. Laurens, accompagné du Gouverneur de la Tour, s'est rendu le 31 du mois dernier, chez le Lord Mansfield, qui lui a annoncé qu'on alloit le remettre en liberté, s'il donnoit une bonne caution, & s'il promettoit de comparoître dans six mois. M. Laurens lui répondit qu'il étoit accompagné de plusieurs de ses amis qui seroient ses garans; & qu'il promettoit de reparoître dans six mois. Sur cette déclaration, on lui dit qu'il étoit libre; & ses amis le reconduisirent chez lui, entouré d'une nombreuse populace. On n'a mis aucune restriction à son élargissement, & il est le maître de quitter Londres & même l'Angleterre quand il lui plaira, pourvu qu'il comparoisse au jour marqué pour répondre aux *charges* que le Gouvernement pourra avoir contre lui.

Les Lords Lieutenans de chaque Comté

Digitized by Google

ont reçu ordre d'envoyer des lettres circulaires aux membres du Parlement, pour qu'ils aient à se rendre à la prochaine séance de la Chambre, qui est toujours fixée pour le 21. Les affaires dont le Parlement s'occupera après les vacances ne sauroient être plus importantes; il s'agit des finances. La dépense de l'année 1782 sera de 53 millions sterl. & l'emprunt doit être de 16. C'est sur cette somme effrayante que sera fondée une partie de la dette nationale, qui est aujourd'hui fort à charge au Gouvernement.

L'impossibilité de subvenir aux dépenses de la guerre, depuis sur-tout que nous ne tirons plus ou presque plus d'argent de Hollande, nous nécessitera bientôt à la paix. Quoique le Lord Stormont, dans ses réponses au Ministre du Roi de Suede & à celui de l'Impératrice de toutes les Russies, concernant l'offre de Médiation de leurs Souverains entre la Grande-Bretagne & les Provinces-Unies, affecte un ton de hauteur qui n'est de mise en aucun temps, dans aucune position, même en cas de victoires: quoique, se parant ensuite de la tendre compassion du Pere de l'Enfant Prodigue, il daigne laisser entrevoir qu'il pourra bien se prêter à la résipiscence de ce Fils égaré, il n'en est pas moins vrai que la Grande-Bretagne, pour se soutenir maintenant contre les Américains & la Maison de Bourbon leur Alliée, a nécessairement besoin de l'argent des riches Hollandois; que, tant qu'ils seront en guerre avec nous, ils aimeront mieux confier leurs fonds à leurs propres Etats, dont les Emprunts, s'ils ne sont pas très-lucratifs, ont du moins une grande solidité pour le Prêteur; qu'ils les confieront même de préférence à la France, principale-

ment sous la garantie de leurs Etats, ce dont on a une preuve bien claire dans la rapidité avec laquelle le dernier Emprunt de cette Puissance en Hollande a été rempli; & que dès-lors il est pour le moins autant de notre intérêt que de celui des Provinces-Unies de faire promptement notre paix avec cette République. Mais, nous pouvons être assurés que la paix, entr'elle & nous, n'aura pas lieu, du moins en ce moment, si nous ne reconnoissons avoir été les Agresseurs dans l'affaire de son Amiral Comte de Byland; si nous ne donnons satisfaction aux Etats-Généraux, pour l'insulte, non provoquée, que nous fîmes à leur pavillon dans cette affaire; si nous ne punissons, ou ne condamnons même l'Officier Anglois qui, au mépris des droits de L. H. Puissances, eut l'injustice d'aller enlever deux vaisseaux des Rebelles sous le canon du fort Hollandois de l'Isle de Saint-Martin; si nous n'indemnisons complettement tous les malheureux Colons ou Marchands de l'Isle de Saint-Eustache, nés ou non sous la domination des Provinces-Unies, que nous avons dépouillés, sans tirer un seul coup de fusil, en Flibustiers, en Brigands; si nous ne rendons, d'après l'estimation qu'en feront L. H. Puissances, la valeur entière, bâtimens & cargaisons comprises, de 7 vaisseaux de guerre & de près de 800 Navires Marchands que nous avons enlevés à la République; enfin, si nous ne promettons solemnellement de reconnoître & de respecter l'Etat des Provinces-Unies comme Membre de l'illustre Confédération neutre & armée..... Et il ne faut pas croire que les Hollandois, dont nous avons suffisamment éprouvé le courage à Dogger's Bank, ne seront pas plus redoutables sur mer en 1782, qu'ils ne l'ont été en 1781. Tout leur manquoit: bois de construction, instrumens, artillerie, ouvriers. Ils se sont pourvus de tout, à grands frais, avec des difficultés immenses; & leur Mariue va reparoître dans son ancienne splendeur.

Digitized by Google

On parle toujours de la paix avec la Hollande; nos papiers ont même déja présenté des plans à ce sujet; s'il faut les en croire, voici les conditions qu'a d'abord proposé le Ministère Russe.

Art. 1. Une suspension d'hostilités sera déclarée incessamment. *Réponse*. Accordé. 2. On restituera des deux côtés toutes les Places prises ou à prendre le jour de la signature du Traité. *Rép*. Accordé, mais avec cette réserve, que l'Isle de Saint-Eustache restera entre les mains de l'Angleterre, jusqu'à ce qu'elle ait ou soumis les Américains, ou fait la paix avec eux; cette Isle servira d'otage que les Hollandois ne les assisteront point d'armes ni de munitions navales. 3. Au cas que la Hollande soit attaquée par la Maison de Bourbon, l'Angleterre lui fournira dix mille hommes de troupes & vingt vaisseaux de ligne pour l'assister. *Rép*. Un tel article doit être exactement réciproque. L'Angleterre accede à cette condition, pourvu que la Hollande s'oblige au même secours à l'égard de l'Angleterre, qui se trouvant actuellement attaquée, demande son assistance immédiate. 5. On demande une navigation libre, sans qu'on ait droit de faire aucune recherche, sous quelque prétexte que ce soit. *Rép*. Les Traités & le Droit des Gens sur lesquels ce point est appuyé, doivent le régler. 5. Les Barrières Hollandoises, dont l'Angleterre est garante, ne seront pas démolies. *Rép*. L'Angleterre emploiera tous ses bons offices auprès de Sa Majesté l'Empereur, pour l'engager à ne pas les raser. — Telle est, dit-on, l'ouverture de la Négociation; le Ministre Russe a déclaré, que l'Angleterre devoit accorder sans équivoque & positivement la liberté du commerce, & que la Hollande ne seroit pas forcée à entrer en guerre avec la France. Ces articles devoient être discutés avant qu'on en vint à l'affaire de M. van Berkel; &

si

si le dernier point étoit réglé d'une manière satisfaisante, on devoit faire une apologie au Roi d'Angleterre.

Il est très-vraisemblable que ces propositions n'ont jamais été faites; l'article qui regarde St-Eustache seroit très-plaisant, si, comme le bruit commence à s'en répandre, les François se sont emparés de cette Isle, que nos Ministres veulent conserver pour leur servir d'ôtage. Ce bruit est d'autant plus vraisemblable, que l'on sait que le Marquis de Bouillé étoit parti pour une expédition que nous croyons regarder la Barbade, & qui peut avoir eu St-Eustache pour objet. Nous ne tarderons pas à en être éclaircis. En attendant, ces projets de paix n'en imposent point aux Hollandois; voici comme ils s'expriment eux-mêmes à ce sujet.

» Il n'est pas douteux que les négociations pour une paix particulière entre la Grande-Bretagne & la République, se continuent; mais ce grand ouvrage n'est pas plus avancé aujourd'hui qu'il ne l'étoit au mois d'Août dernier. Si l'éloignement de la Cour médiatrice ne contribuoit pas lui-même à la lenteur de ces négociations, les dispositions de la Grande-Bretagne suffiroient seules pour la faire traîner en longueur. Nous pénétrons ses vues. En nourrissant parmi nous l'espoir d'une réconciliation, elle se propose d'engourdir de plus en plus la République, de rallentir ses préparatifs de guerre, & sur-tout d'empêcher toute liaison entr'elle & les autres ennemis de l'Angleterre. Elle a retiré trop d'avantage de ce manque de concert entre les diverses Puissances, pour ne pas tâcher de l'entretenir à tout

Digitized by Google

prix, & rien n'est plus propre à remplir ce but que la tiédeur & la défiance qu'une pareille négociation doit nécessairement causer. Pendant que celle-ci traîneroit de mois en mois, les ordres pour les hostilités dans les deux Indes ne seroient pas révoqués; les conquêtes se continueroient, & la République désarmée, en butte aux attaques d'un ennemi déclaré, comme aux mépris & aux reproches d'amis indifférens, se trouveroit la victime de ses propres ménagemens & de la conduite aussi hautaine qu'insidieuse de son prétendu allié. C'est donc pour ne pas s'exposer aux suites funestes d'une négociation illusoire, que notre Gouvernement, dans la réponse remise le 19 Décembre au Prince de Gallitzin, a exigé pour préliminaire qu'on ne se départiroit point dans cette négociation du sens du Traité de la Neutralité armée. Malheureusement l'exclusion des Cours de Suède & de Danemarck semble indiquer que les articles 7 & 8 de ce Traité ne lui serviront pas de règle, quoique la première de ces Cours, aussi constante à observer ses engagemens, que sincère en les contractant, ne paroisse point les avoir perdus de vue dans l'offre de sa médiation «.

Pendant le cours de l'année dernière, il est né dans cette ville & dans les franchises de Westminster 17026 enfans; le nombre des morts se monte à 20709.

FRANCE.

De Versailles, le 15 Janvier.

La maladie de Madame Comtesse d'Artois ne donne plus les mêmes inquiétudes; son pouls n'étant presque plus fébrile & une fonte d'humeur plus abondante s'é-

Digitized by Google

tant établie, elle fut purgée pour la seconde fois le 9 de ce mois; les nuits depuis ce tems ont été bonnes & le calme s'est rétabli. D'après cette heureuse tournure qu'a prise une maladie d'abord fort alarmante, le grand appartement qui avoit été suspendu, a eu lieu Dimanche dernier; & ce soir il y aura bal paré & bal masqué.

De PARIS, le 15 Janvier.

LES tems affreux qu'on a essuyés en mer depuis le 20 du mois dernier, ont forcé M. de Guichen de rentrer à Brest avec son escadre & une partie de son convoi. M. le Marquis de Vaudreuil, avec le *Triomphant* qu'il monte, & le *Brave*, commandé par M. d'Amblimont, a continué sa route avec tout ce qu'il a pu rassembler du convoi des Antilles. Ces deux vaisseaux sont neufs & excellens voiliers, & n'avoient pas souffert des mauvais tems, ce qui fait espérer qu'à présent que les vents ont changé, ils arriveront heureusement à leur destination. La rentrée du reste de l'escadre a rassuré sur les dangers qu'on craignoit pour elle si elle fût restée en mer, exposée aux coups de vent successifs de S. O. qui se sont fait sentir dernièrement, & qui auroient pu la jetter à la côte.

Le Ministre a envoyé à Brest M. Guillot, Intendant de la Marine de ce Port & M. Groignard; on dit qu'il se pourroit qu'il s'y rendît lui-même dans 8 ou 10 jours.

Tant de zèle & d'activité ne permettent pas de douter que l'escadre ne soit bientôt en état de reprendre la mer. 2 ou 3 vaisseaux ont souffert, dit-on, des dommages, qui exigent une réparation prompte. La foudre a brisé le mât de misaine de la *Bretagne*, & a mis le feu à son arrière; ce beau vaisseau a aussi perdu tout son cuivre. Le *Zodiaque* qui avoit également beaucoup souffert, a, dit-on, eu le malheur de toucher en rentrant. C'est le premier vaisseau qui ait été désarmé. Les autres n'auront pas besoin de tant de réparations, mais tant que le vent d'ouest aura duré, il n'aura guère été possible de les réparer en rade. M. de la Motte-Piquet assure que son vaisseau sera prêt avant 15 jours; plusieurs autres ne demandent pas plus de tems; & quand il faudroit en condamner un ou deux, le *Protecteur* qui vient de sortir du bassin, & le *Puissant*, qu'on prépare à l'Orient, pourroient les suppléer. Ainsi M. de Guichen, avant trois semaines, aura une aussi belle escadre que celle que la tempête avoit menacé de détruire. Il faudra peut-être un peu plus de tems pour rétablir & pour rassembler les transports. Il est à craindre que dans le coup de vent du 23 qui les a dispersés, il n'y en ait quelques-uns qui aient péri. 27 navires sont entrés à Brest avec la flotte; on a lieu de se flatter que les autres auront cherché & trouvé un asyle dans les Ports voisins; on sait que 6 sont arrivés à

Digitized by Google

l'Orient ; on ne peut apprendre que successivement la rentrée des autres dans différens Ports ; & ce n'est qu'alors qu'on pourra juger de la perte que la saison, les mauvais tems, une mer orageuse, n'ont pas permis de prévenir. La *Terpsicore* est rentrée à l'Orient avec 2 des bâtimens qu'elle escortoit du convoi de Bordeaux ; on attend des nouvelles de 7 à 8 autres du même convoi qui sont avec la *Néréide.*

Le 21 de ce mois, l'*Illustre* & le *St-Michel* n'étoient pas encore partis de Cadix, où M. de Bussy n'étoit pas non plus encore arrivé, à cause des mauvais chemins. Quant à l'armement Espagnol, il étoit prêt ; il n'attendoit que ses derniers ordres pour mettre à la voile. Le bruit même s'est répandu ici que l'escadre entière, forte de 36 vaisseaux de ligne, étoit sortie du port ; on sait qu'il doit s'en détacher une division avec un convoi considérable pour le golphe du Mexique. Nous n'avons pas encore des nouvelles positives de sa sortie ; elle a dû avoir lieu, à moins que la nouvelle de la rentrée de l'escadre de Brest ne l'ait suspendue.

Nos lettres de Madrid du 28 ne pouvoient pas en parler ; elles annoncent seulement la mort du Cardinal Delgado, Archevêque de Séville, Patriarche des Indes & grand Aumônier. On venoit d'y publier une Bulle du Pape, portant prorogation

Digitized by Google

de 4 années de la permission accordée en 1778 aux sujets du Roi d'Espagne de faire gras pendant le carême, à l'exception de trois jours de la semaine. Cette permission s'achette assez cher, parce que chacun est taxé selon son état & sa fortune; les aumônes qui en proviennent sont levées par les Collecteurs ordinaires des aumônes de la Bulle de la Cruzade.

Nos lettres de Mahon sont du 17 Décembre; elles contiennent les détails suivans :

» Depuis que nos Généraux & nos Ingénieurs ont décidé que le Fort Saint-Philippe pouvoit être réduit de vive force, & que la Cour de Madrid a consenti qu'on en fît le siège, tous les travaux du camp n'ont eu que ce but; c'est ce qui a fait négliger le blocus de cette place par mer; car peu importe qu'elle reçoive de tems à autre quelques rafraîchissemens, ces foibles secours ne la feront pas tenir un jour de plus. A peine les petites batteries de Benesay, de Philipet, &c. furent élevées, qu'on songea à celles qui principalement doivent réduire la place. — Les troupes auxquelles on a fait quelques gratifications, ont travaillé avec une ardeur & une activité qui ne se sont point rallenties. Cinq batteries ont été élevées sans beaucoup de pertes, à 200 & à 300 toises de la place; elles portent les noms des cinq brigades qui composent l'armée, & qui sont chargées de les défendre. De petites éminences ont favorisé les travaux. Leur communication seule est encore exposée au feu de l'ennemi; mais on parviendra à éviter cet inconvénient, en faisant des murs de pierre qui ont déja exercé la patience Espagnole, & qui nous réussissent fort bien. L'ennemi n'a eu connoissance de

Digitized by Google

ces approches qu'au moment où l'une de ces batteries fut assez élevée pour qu'il vît les travailleurs. Il fit alors un feu assez bien soutenu, souvent sans causer beaucoup de dommage. Il y aura donc bientôt 120 canons & 36 mortiers à 200 toises de la place, qui répondront à son feu. Il auroit pu même déja commencer, si le Général, qui n'a de munitions que pour quinze jours, n'avoit voulu attendre celles qui lui sont préparées, & qu'on doit débarquer à chaque instant. Alors le siége commencera, & M. le Maure, notre principal Ingénieur, nous promet que dans moins de quinze jours, il fera cesser entièrement le feu de la place. Nous avons beaucoup de confiance en sa promesse, parce que cet Officier est un homme du premier mérite, & que véritablement on voit, par ses dispositions, que jamais attaque n'aura été aussi chaude ni aussi terrible, si elle est aussi bien soutenue qu'elle sera dirigée. Par les rapports des déserteurs, nous savons qu'il n'y a que 2900 hommes dans la place, en comptant quatre cens matelots qui font le service aux batteries ; il faut ajouter à ce nombre 150 ou 200 Corses arrivés dernièrement de Livourne ».

La prise, ou plutôt la surprise de Saint-Eustache, est un évènement bien singulier par ses circonstances, & fait le plus grand honneur à la bravoure des troupes chargées de cette expédition & du Général qui l'a conduite. Nous placerons ici la relation d'un Officier qui offre quelques détails qui ne sont point dans celle du Marquis de Bouillé que nous avons déja donnée, & qui ne pourra que piquer la curiosité de nos Lecteurs.

« La petite escadre sortie le 15 de Novembre de

Digitized by Google

la Martinique, mit dix jours de traversée au lieu de trois ou quatre qu'il lui en falloit pour arriver, parce qu'elle vouloit, en faisant un grand détour, cacher son expédition aux Isles ennemies voisines; elle ne pouvoit pas être traversée par le Gouverneur d'Antigue, parce qu'on savoit que le seul vaisseau de ligne qui se trouvoit dans ce port, & qui seul auroit pu dissiper l'escadre Françoise, étoit en carene. Le 20, M. de Bouillé rencontra un cutter de M. de Grasse, qui venoit annoncer au Fort-Royal la prochaine arrivée de sa flotte. On tint conseil à bord de la principale frégate, pour décider si on ne retourneroit point sur ses pas; l'arrivée de l'armée promettant de faire d'autres expéditions bien plus importantes que celle qu'on avoit en vue. L'avis général fut de ne pas abandonner celle-ci, puisque l'on étoit si près du but, d'autant encore que ne s'agissant que d'un coup de main, on pouvoit être de retour à la Martinique 8 jours après. En conséquence, on continua de faire route sur St-Eustache. On louvoya pendant la journée du 23 près de l'Isle, mais non en vue, afin de la surprendre pendant la nuit. M. de Bouillé la prit par le revers, il fit sa descente d'abord avec 400 hommes, dans un endroit où l'ennemi ne soupçonnoit pas que l'on pût aborder; car un mois auparavant le Gouverneur ayant fait reconnoître ce lieu par ses Ingénieurs, ils avoient décidé qu'il étoit inutile de le fortifier & même de le faire garder, par l'impossibilité physique que les bateaux pussent en approcher, & que des soldats parvinssent à escalader les roches. Ils s'étoient trompés; les soldats François en s'aidant réciproquement avec des cordes & quelques échelles, gravirent la roche; cependant ce ne put être qu'avec lenteur, le jour approchoit; M. de Bouillé jugeant qu'avec ses 400 hommes, il donneroit à l'ennemi une plus chaude alarme, à cette heure-là, que trois heures plus tard

avec le reste de sa troupe, se décida à marcher vers le Fort. — Les troupes se mirent en mouvement dans le plus grand silence, tenant leurs armes bas; elles furent rencontrées par plusieurs habitans qui voyant des habits rouges, (cette colonne étoit presque toute composée d'Irlandois), les prirent pour des soldats de la garnison. Cette petite troupe parvint ainsi sans être découverte jusqu'à la place d'armes, où elle trouva une partie de la garnison qui faisoit l'exercice. Au moment d'un demi-tour à droite, les Anglois furent assaillis d'une salve qui fit tomber les armes des mains de plusieurs soldats, & on pense bien que la ligne fut extrêmement dérangée. On fondit sur eux la bayonnette au bout du fusil; ils étoient trop effrayés pour qu'ils puissent faire quelque résistance. Au même instant la seconde colonne aux ordres de M. Defresne, Major du régiment Royal-Comtois, qui devoit s'emparer du fort, arriva devant le pont-levis; quelques fuyards de l'exercice s'empressoient de le lever, on fit feu sur eux; le pont abandonné resta baissé; on s'empara du fort; les casernes furent prises de même; la moitié de la garnison n'étoit pas encore debout, desorte qu'on ne trouva nulle résistance. Le parti chargé d'arrêter le Gouverneur, trouva sur la grande route un Officier monté sur un assez beau cheval qui sembloit faire sa promenade ordinaire. M. O Connor, Capitaine de chasseurs du régiment de Valsh, saisit la bride du cheval en annonçant à l'Officier qu'il le faisoit son prisonnier. Peut-être lui parla-t-il Anglois, car l'Officier ne tint nul compte de ce propos, & crut un moment que c'étoit une plaisanterie; mais M. O Connor lui ayant certifié de nouveau qu'il étoit son prisonnier & que les François étoient maîtres de l'Isle, l'Officier piqua son cheval qui étoit trop vigoureux pour que M. O Connor pût le retenir; il le fit arrêter pourtant, en ordonnant aux soldats de faire feu; celui-ci entendant les balles siffler à ses oreilles, se

rendit de bonne grace, & remit son épée. Alors le Capitaine Irlandois pria son prisonnier de vouloir bien le conduire chez le Gouverneur, afin qu'il se rendît maître de sa personne, avant de le voir exposé à être enlevé par des soldats, qui peut-être ne le respecteroient pas autant que lui. L'Officier lui répondit qu'il n'étoit pas loin pour le trouver, & que le Gouverneur étoit le prisonnier qu'il venoit de faire. C'est ainsi que fut pris M. Cockburn & que l'Isle fut soumise. Les troupes furent guidées dans leur descente & dans leur marche par un François qui avoit demeuré dans cette Isle, & qui avoit été pillé inhumainement comme tant d'autres par les Généraux Anglois. Un habitant de la petite Isle de Saba servit de même M. le Comte de Damas qui, avec 100 hommes seulement, étoit descendu pour en prendre possession. Il enfiloit un petit sentier au bout duquel 50 Anglois en embuscade auroient écrasé sa petite troupe avant qu'elle eût pu s'apperçevoir du danger; l'honnête habitant la guida par un autre chemin; contourna l'ennemi; il fut pris sans coup férir. Comme le butin qu'on a trouvé à St-Eustache, provenoit en entier de la vente des effets & des marchandises enlevés par l'Amiral Rodney, il étoit tout en argent comptant, il a été distribué sur-le-champ aux troupes; chaque soldat a eu 100 écus; la part du Comte de Bouillé a été de 30,000 liv. & celle du Gouverneur général, son cousin, de 170,000. Cette expédition n'a coûté que 8 ou 10 hommes, & encore par l'imprudence ou l'ardeur de quelques soldats, qui voulant aborder les premiers, firent chavirer un bateau; comme il étoit nuit, on ne put les secourir. M. de Bouillé n'a mis que 30 jours dans sa traversée, étant parti le 30 Novembre. M. le Comte de Grasse étoit signalé ce jour-là du Fort-Royal; il y amenoit 3 ou 4 vaisseaux, les autres ayant pris la route de St-Domingue ».

Digitized by Google

Le résumé suivant des listes des prises faites sur mer & les réflexions qui l'accompagnent, ne peuvent que faire plaisir à nos Lecteurs; nous nous empressons de les leur mettre sous les yeux, & de remercier le citoyen à qui nous les devons.

» Ayant observé dans le cours des années précédentes, que la liste des prises des navires étoit toujours fort enflée dans les papiers étrangers, & souvent incomplette dans les nationaux, je me suis borné cette année à en faire le relevé sur votre Journal, qui donne les listes envoyées par une Compagnie d'assurance d'Angleterre. En voici le résultat pour l'année 1781.

Bâtimens pris.

Sur les Anglois.		*Par les Anglois.*	
Par les François,	305	Sur les François,	192.
Par les Espagnols,	42	Sur les Espagnols,	33.
Par les Américains,	151	Sur les Américains,	55.
Par les Hollandois,	21	Sur les Hollandois,	254.
	519		544.

Les bâtimens pris ou coulés bas par les François dans la baie de Chésapeak, ne sont pas compris dans ce relevé; des 305 prises faites par les François, il y en a 118 de rançonnées. Les Américains en ont rançonné très-peu; & les Espagnols & les Anglois aucune. Il seroit sans doute à desirer qu'on pût ramener toutes nos prises en France, comme le prescrivoit l'Arrêt du Conseil d'Etat du 11 Octobre 1780. La perte de leurs matelots & de leurs bâtimens seroit beaucoup plus sensible aux Anglois que celles de leurs guinées. On voit que la balance générale fesoit encore plus au désavantage des Anglois dans cette année 1781, que dans la précé-

Digitized by Google

dente, sans les nombreux bâtimens qu'ils ont enlevés par surprise aux Hollandois «.

Une personne qui n'a pas voulu être connue, a fait remettre à l'Académie de Châlons-sur-Marne une somme de 400 livres qui sera donnée le 25 Août prochain, à l'Auteur du meilleur mémoire sur cette question intéressante : *Quels sont les moyens d'améliorer en France la condition des Laboureurs, des Journaliers & des hommes de peine vivant dans les campagnes, & celle de leurs femmes & de leurs enfans.* Les Mémoires écrits en françois ou en latin seront envoyés avant le premier Juillet à M. Sabathier, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

» La même Académie qui avoit proposé pour Sujet d'un de ses Prix *quel seroit le meilleur plan d'éducation pour le peuple*, a couronné un Mémoire de M. de Goyon d'Azzac, de la ville de Mezin en Guienne, ancien Conseiller au Parlement de Bordeaux. Ce Mémoire est écrit avec autant de sagesse que de clarté & de précision ; le Plan qu'on y propose est simple & d'une exécution facile. L'Auteur ne s'écarte point de nos usages & de nos mœurs, il veut seulement les perfectionner, en formant parmi le peuple des hommes nerveux & industrieux, capables de cultiver tous les Arts, fidèles à leur Souverain, & solidement attachés à la Religion, sans laquelle tous les principes chancellent & les mœurs des nations s'évanouissent. — Elle avoit un Prix extraordinaire sur ce sujet : *Lorsque la société civile ayant accusé un de ses membres par l'ordre du Ministre, succombe dans cette accusation, quels seroient les moyens les plus praticables & les moins dispendieux de procurer au citoyen, reconnu inno-*

cent, le dédommagement qui lui est dû de droit naturel? Deux Mémoires ont partagé ce Prix; l'un est de M. Brissot, Avocat au Parlement de Paris. Il est écrit avec feu; l'Auteur y peint d'une manière énergique & touchante la captivité où gémit l'innocence que la Justice trompée fait languir dans les fers. Il y établit les principes moraux qui servent de base à tout pacte social, & il recherche les moyens de rendre moins fréquentes les fausses accusations. La situation déplorable des accusés avant le jugement qui les condamne ou les absout, excite dans l'ame de l'Auteur une commisération digne d'une belle ame. Il propose des réformes sages dans le Code & dans l'Institution des procédures criminelles. Traitant du dédommagement qui est dû à l'accusé reconnu innocent, il établit le juste équilibre qui doit balancer le délit & la réparation que la société est en droit d'exiger. Ces principes sont la base invariable sur laquelle il établit les dédommagemens auxquels doit prétendre quiconque a été lavé de tout soupçon par un Jugement authentique. — Le second Mémoire, qui a pour Auteur M. Philipon de la Madeleine, Trésorier de France, Avocat du Roi au Bureau des Finances du Comté de Bourgogne, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Besançon, offre un Plan méthodique & suivi, des idées saines, des vues sages & lumineuses. — L'Académie a distingué un troisième Mémoire dont elle a fait une mention honorable.

On mande de la Roque-Dolmes, petite ville du Diocèse de Mirepoix, que le nommé Jean Arnaud y nourrit un cochon de dix mois, qui, au lieu d'ongles, a quatre cornes à chacun de ses pieds. Les deux des pinces ont huit pouces de long, & les deux des talons n'en ont que quatre. Les unes

& les autres ont la dureté des cornes de chèvres ; elles sont cependant d'une extrême sensibilité. Il est assez agile pour se procurer dans les champs la nourriture nécessaire. Sa démarche est très-singulière ; tous ses pas sont cadencés par le cliquetis de toutes ses cornes, dont le bruit ressemble à celui des castagnettes. On ajoute que si quelqu'un étoit curieux de suivre les progrès de cette production contre nature, le propriétaire de cet animal en fera bon marché.

Parmi les productions intéressantes des arts qui se publient journellement dans cette capitale, les Amateurs & les Artistes distingueront deux Estampes qui viennent de paroître, dédiées à M. & à Madame Boula de Nanteuil ; l'une est la *Soubrette Confidente*, & l'autre *la Marchande à la Toilette*. Ces sujets ont été peints par M. Lavrins, Peintre Suédois, dans le genre de Beaudouin, mais dont les tableaux à gouache sont beaucoup plus précieux par le faire ; personne, jusqu'à présent, n'a traité ce genre de peinture avec autant de fini, & n'y a répandu plus d'imagination, de graces & de fraîcheur ; tous ses sujets sont peints dans le costume du jour, avec la plus grande élégance. L'Artiste qui les a gravés (1), est le même à qui nous devons

(1) M. Vidal, rue des Noyers, la première porte cochère

plusieurs Estampes dans différens genres, & dont le recueil mérite une place distinguée dans les porte-feuilles des Amateurs; il nous promet dans le courant de l'année six Sujets d'après le même Peintre; & tous dans le genre galant.

Hélène Julie Denteville, épouse du Marquis de Ferriere de Sauve-Bœuf, Capitaine de cavalerie au régiment d'Artois, est morte le 30 Novembre dans ses terres du Limousin.

Marie-Elisabeth de Cubiac, veuve de Henri de Faret, Comte de Fournès, Brigadier des Armées du Roi, est morte ici le 16 du mois dernier.

Marie-Paule-Angélique d'Albert de Chevreuse, Duchesse de Chaulnes, Dame du Palais de la Reine, épouse du Duc de Chaulnes, Pair de France, est morte en cette ville le 17 du mois dernier.

Eugène-Eléonore de Bethizy, Marquis de Mézières, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Longwy, est mort dans son Gouvernement le 17 Novembre.

Le Roi, par une Ordonnance du 12 du mois dernier, concernant l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, a ordonné le rétablissement d'une pension de 1000 livres, en faveur du plus an-

---

à droite par la rue St-Jacques. On trouve chez lui ces deux Estampes, & le *Jaloux endormi* & l'*Infidélité reconnue*, les *Baigneuses surprises*; & les 7 qui font suite avec cette derniere. Le prix de chacune est de 3 liv.

Digitized by Google

cien Chevalier de cet Ordre, choisi parmi les troupes de terre, qui ne sera pas d'ailleurs Chevalier des Ordres de S. M., ou Grand'Croix ou Commandeur dudit Ordre Royal & Militaire: pension dont ce Chevalier jouira en sus de toute autre qui lui auroit été déja accordée sur les fonds de l'Ordre. Il ne sera cependant disposé de ladite pension de 1000 livres que de l'ordre exprès de S. M. Les Officiers qui seroient dans le cas de prétendre à cette pension, enverront au Secrétaire d'Etat de la Guerre, leur extrait-baptistaire, l'état de leurs services, & l'époque de leur admission à l'Ordre de Saint-Louis.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui établit une Commission pour connoître & juger souverainement & en dernier ressort, de la qualité & du droit de ceux qui se prétendent héritiers de la succession de Jean Thierry, mort à Venise en 1676, & ordonne que dans six mois, ils produiront pardevant ladite Commission, tous les titres, papiers, documens & généalogies sur lesquels ils entendent établir leurs prétentions, enregistré aux Requêtes de l'Hôtel, le 7 Décembre 1781.

Jean Thierry, qui desiroit de faire parvenir sa succession à ses véritables héritiers, a fait, dans son testament, la généalogie la plus exacte, de sa famille. Il y dit qu'il est né de François Thiery & de Françoise Brico, de Château-Thierry; que ce François étoit fils de Robert Thierry, Gendarme du Roi de France, & originaire de Lorraine, lequel avoit deux autres fils; l'un nommé Claude, resté en Lorraine, & l'autre, Pierre, retiré à Basle en Suisse. Ces faits & existence de ces personnes, sont justifiés par MM. Dotez & consorts, qui prouvent leur descendance en ligne directe dudit Robert Thierry, par lesdits Claude & Pierre Thierry, oncles du Testateur. — Ceux

qui prétendent à cette succession, doivent faire une pareille preuve; car il ne suffit pas de faire voir que l'on descend d'un Claude ou d'un Pierre Thierry, plusieurs individus ont porté le même nom, sans être de la famille du Testateur; il faut donc constater que ce Claude & ce Pierre étoient fils de Robert Thierry, pour avoir droit à l'hérédité. — Tous ceux qui voudront être instruits plus parfaitement, pourront adresser leurs lettres franches de port, sans quoi elles ne seront pas répondues, à M. Parmentier, Avocat, Hôtel de Vasois, rue Saint-Denis, l'un des héritiers de Claude Thierry, oncle du Testateur, du chef de la dame Anne Thierry son épouse, ou à M. Pacotte, Avocat au Conseil, rue des Lavandières, près Sainte-Opportune, ou enfin, à M. Messageot, rue Quincampoix, Hôtel de Londres. — Plusieurs personnes peuvent avoir des pièces essentielles concernant cette succession; elles sont priées d'en donner l'analyse aux adresses ci-dessus.

De BRUXELLES, le 15 Janvier.

LA réponse de la Cour de Suède aux plaintes que le Ministère Anglois lui a fait faire du refus qu'a fait la frégate qui escortoit le convoi de navires neutres partis du Texel, d'en laisser fouiller aucun, n'a pas été agréable à la Cour de Londres; elle ne doit pas être non plus satisfaite de la manière dont la Russie envisage cet évènement, & de la réponse qu'elle a faite au Ministre Suédois, qui, par ordre du Roi son Maître, lui a fait part des plaintes de l'Angleterre, & de ce qui lui a été répondu.

Digitized by Google

» S. M. I., écrit-on de Pétersbourg, a fortement approuvé la conduite & la réponse de la Suède; l'une & l'autre sont exactement conformes au principe, d'après lequel elle agiroit en pareil cas; en conséquence, si la Cour de Londres refusoit de s'en contenter, & prétendoit visiter des navires marchands neutres qui se trouveroient sous convoi ou protection du Roi ou tout autre pavillon Souverain neutre de quelqu'un des Alliés, S. M. I. seroit toujours prête à concourir & à coopérer avec S. M. Suédoise & ses autres Alliés pour s'y opposer, & maintenir en pareil cas l'indépendance des pavillons réciproques. Tous les Ministres Russes résidans dans les Cours des Puissances Belligérantes, doivent, dit-on, être prévenus qu'en cas qu'il y survienne quelques justes plaintes à l'égard de la rétention, prise & enlèvement ou mauvais traitement de navires marchands y naviguant sous pavillon de cet Empire ou de celui d'un des Alliés de la convention de neutralité, par des navires de guerre ou des bâtimens armés de l'une ou l'autre des susdites Puissances Belligérantes ou de leurs Sujets, chacun desdits Ministres fera d'abord les représentations & réclamations nécessaires pour la revendication, réparation & bénéfication, & se concertera à cet effet avec les Ministres des autres Cours alliées, sans demander ou attendre des ordres ultérieurs; les Cours alliées ayant été priées de donner de pareils ordres à leurs Ministres «.

La conduite de l'Angleterre à l'égard de la Hollande, a donné lieu à ce concert de résolutions vigoureuses & actives; aucune des Puissances neutres ne se laissera traiter impunément comme l'a été la République; & il n'y a pas d'apparence que l'Angleterre ose s'exposer à leur manquer.

Le Corsaire le *Flessinguois*, Capitaine Pierre le Turcq, écrit-on de Flessingue, est rentré dans ce Port le 29 Décembre. Outre les rançons qu'il a faites, & qui montent à 1700 liv. sterl., il s'est encore emparé du Navire Anglois l'*Industrie*, qu'il a rançonné pour 1000 guinées, & d'un brigantin de 100 tonneaux. Le 18 du même mois, il a repris le navire François l'*Amitié Royale*, commandé par le Capitaine Grandmaison, qui avoit été enlevé le 13 par le vaisseau de guerre Anglois *le Prudent*. Le Capitaine Turcq, l'ayant rencontré, lui fit quelques questions sur lesquelles ses réponses lui donnèrent de la défiance; il lui lâcha toute sa bordée, & le navire amena. Dans ce moment, on entendit des cris de joie: *Nous ne sommes plus prisonniers, voilà le pavillon Hollandois.* Le vaisseau repris étoit de 22 canons; mais il n'en avoit à bord que 8 de 9 livres. Il est chargé de munitions de guerre & de marchandises évaluées à près de 600,000 liv. Il étoit destiné pour les Indes. Les Officiers Anglois, qui conduisoient cette prise, sont deux Lieutenans de Roi, James Smith & Dumcan Ross. Ce dernier est parent de l'Amiral de ce nom.

Selon les lettres d'Amsterdam, le nombre des vaisseaux arrivés au Texel pendant l'année dernière, se monte à 593, ce qui fait 1149 de moins qu'en 1780; ceux qui sont entrés au Vlie montent à 729, c'est-à dire, 170 de moins que l'année précédente.

» Nous nous flattons, écrit-on d'Amsterdam, d'avoir, au commencement du printems prochain, une escadre considérable. Voici la liste des vaisseaux qui se trouvent dans les différens Colléges d'Amirauté de cette République. — Dans celui d'Amsterdam, un de 70, six de 64, sept de 54, un de 50, cinq de

44, deux de 40, six de 36, & 7 de 24; ceux qui se trouvent sur les chantiers de ce Collége sont, trois de 70, trois de 64 & un de 40. Total, 42 vaisseaux. — Dans le Collége de West-Frise & du Nord, un de 70, cinq de 60, un de 50, un de 40, un de 36 & deux de 20. Total, 11. — Dans celui de la Meuse, trois de 60, deux de 50, trois de 36, trois de 20; & sur le chantier, un de 40. Total, 12. — Dans celui de Zélande, deux de 60, un de 50, un de 36, & deux de 20, en tout 6. — Dans celui de Frise, un de 54, un de 44, un de 36; sur le chantier, un de 44 & un de 36. En tout 6. — Il paroît d'après cet état que la République aura, au printems prochain, 77 vaisseaux depuis 70 jusqu'à 20 canons; on remarquera que le Collége d'Amirauté d'Amsterdam en a à lui seul 42, qui font plus que ce que fournissent les quatre autres Colléges réunis, qui n'en font à eux tous que 35. — Ces forces respectables, & qui peuvent être augmentées facilement, ne demandent qu'à agir, & le feront utilement aussitôt qu'on les emploiera. Le vœu général paroît maintenant pour une prompte & solide alliance avec la France. La nouvelle de la prise de St-Eustache, que cette Nation a enlevée aux Anglois, est faite pour donner encore plus de force à ce vœu; M. Lestevenon de Berkenrode l'a envoyée par un exprès arrivé à la Haye le 8 au matin. On ignore les détails; mais on assure que le premier acte d'autorité qu'a fait M. de Bouillé, après avoir pris possession de l'Isle, a été de faire restituer aux habitans un million qui leur appartenoit, & que l'Amiral Rodney & le Général Vaughan avoient mis en sequestre chez le Gouverneur. La France, dans sa conduite avec nous, met une franchise, une noblesse, une générosité, une loyauté qui méritent sans doute que nous y répondions; depuis que l'Angleterre nous fait la guerre, cette Puissance

Digitized by Google

a bien voulu la faire pour nous ; elle rend à nos ennemis, le mal qu'ils nous font, elle nous a protégés pendant que nous délibérions si nous devions armer ; elle nous a conservé le Cap de Bonne-Espérance, &c.

On a aussi des lettres de Surinam, venues par la voie de la Martinique, en date du 25 Juillet dernier.

» Cette Colonie se trouve actuellement dans un état de défense si formidable, que loin de craindre une attaque de la part des Anglois, nous la désirons. Les forts & les redoutes ont été rendus imprenables. Les rivières sont protégées par 2 vaisseaux de guerre & 8 navires marchands, tous très-fortement armés & équipés, tandis que l'embouchure de la rivière est sous la garde de deux corsaires formidables. La milice est en très-bon état, & se trouve soutenue par toutes les compagnies bourgeoises & le corps de nègres libres. Outre cela, les nègres *marons*, déclarés libres, viennent de nous envoyer un détachement de leurs gens armés. Ils sont vêtus d'un demi-uniforme, & le Gouvernement les a placés dans les leurs. Ils présentent même un secours plus considérable en cas de besoin. D'ailleurs tous les autres nègres ou esclaves offrent aussi leur service & leur vie pour la conservation de la Colonie contre les Anglois, qu'ils regardent comme la cause de ce qu'ils manquent de tabac, de pipes, de harengs & de morue sèche. Enfin on attend encore à tous momens quelques vaisseaux de guerre François. Pendant la durée de la guerre toute exécution sur les plantages a été sursise par la Cour de Police. On assure que les Anglois ont évacué les Berbices, que d'ailleurs leurs forces à Essequibo & à Demerary sont d'une extrême foiblesse. Au reste, nous soupirons après un convoi de la Patrie, vu que les vivres sont fort chers «.

Digitized by Google

On lit les détails suivans dans plusieurs lettres de différens ports de France.

L'escadre de M. de Guichen a sans doute souffert; mais il y a des vaisseaux tels que le *Majestueux*, le *Royal-Louis*, le *Fendant*, &c. qui n'ont reçu aucun dommage; tout va se réparer en rade, & 2 ou 3 seulement entreront dans le port. Quant aux transports, outre celui arrivé à Bordeaux, un autre a mouillé au Passage, un troisième à la Rochelle, un quatrième a péri en entrant dans la baie d'Audierne. Il y a apparence que la *Néréide* avec le reste de son convoi aura continué sa route, & qu'elle aura pu même rencontrer le *Triomphant* & le *Brave*. On ne pourra savoir au juste que dans quelque tems le mal causé par l'ouragan du 23; chaque jour on apprend l'arrivée de quelques-uns dans différens ports. On saura plus tard combien le *Triomphant* & la *Néréide* en auront pu rassembler pour les conduire à leur destination. La liste officielle de l'Amirauté d'Angleterre ne fait encore mention que de 7 du convoi de Brest, & de 5 de celui de Bordeaux. S'il en arrive quelques autres dans les ports Anglois, ils ne peuvent y être conduits que par les corsaires Américains, qui les auront trouvés séparés de leur escorte après la tempête du 23.

Précis des Gazettes Angloises, *du 9 Janvier*.

Le 7 au matin, l'Amirauté a expédié au Chevalier Rodney, un Courier chargé des dernières dépêches pour cet Amiral. — Le *Warrior* & le *Magnificent* qui devoient le joindre à Plymouth, ne sont pas encore sortis de Torbay; s'ils ne le joignent pas, son escadre, au lieu d'être de 14 vaisseaux, ne sera que de 12.

Le Prince Edouard, qui avoit eu quelque tems l'intention de servir dans la marine, a changé d'avis, & paroît préférer le service de terre.

Les vaisseaux destinés pour l'Inde, emportent une

Digitized by Google

double provision de sel & de farine pour s'en servir dans leur retour en Angleterre, parce qu'ils ne trouvent dans ces contrées qu'avec beaucoup de difficulté, les provisions suffisantes pour leur voyage en Europe. — Le Chevalier James Wallace n'ira point dans l'Inde, comme on l'avoit dit; on lui donnera le commandement d'une escadre destinée pour la Baltique. — On apprend, par une lettre de Bristol, qu'un vaisseau de la Compagnie des Indes Danoises, qui dans la détresse a relâché à Kings-Road, a rapporté qu'il étoit parti le 20 Septembre du Cap, après avoir été retenu près de 3 semaines par les Hollandois, sous prétexte que sa cargaison appartenoit aux Anglois, mais en effet dans la vue de l'empêcher d'informer le Commodore Johnstone de l'état & de la position des Hollandois. Quoiqu'il en soit, il n'a point rencontré le Commodore. L'escadre de M. de Suffren étoit partie du Cap. — Le tems a été si mauvais, qu'il n'a pas été possible aux vaisseaux destinés pour les deux Indes de mettre à la voile. Le vaisseau de S. M. la *Bellone* a été tellement endommagé, qu'on pense que son équipage sera distribué à bord des autres vaisseaux prêts à mettre en mer.

Extrait des dépêches reçues le 3 du Capitaine Inglis. — De la baie de Carle-Isle à la Barbade le 30 *Novembre.* Vous voudrez bien informer les Lords de l'Amirauté, que les vaisseaux de S. M. le *Saint-Albans* & l'*Eurydice*, sont arrivés ici le 26 avec le convoi de Corke pour différentes Isles. Tout le convoi est arrivé, à l'exception du *Peace* & du *Plenty*, de Belfast, de 200 tonneaux. Ces deux bâtimens ont coulé bas le 30 Octobre à la hauteur des Isles Açores, & il ne s'est sauvé qu'un seul homme. — M. Harvey, Capitaine du *Convert*, écrit de Gros-Islet dans l'Isle de Sainte-Lucie au Général Christie, qu'il a vu 12 vaisseaux de ligne entrer à la Martinique le 26.

Le seconde lettre est du 3 Décembre ; on y donne la liste de l'armée Françoise, qui ne paroît pas exacte puisqu'on ne la porte qu'à 28 vaisseaux, en comprenant les frégates.

On lit aussi une lettre de M. Cunningham, Gouverneur de la Barbade, qui prétend que plusieurs vaisseaux de l'escadre Françoise sont en réparation. Il porte celle du Chevalier Hood à 20 vaisseaux, y compris le *Saint-Albans* qui vient de s'y joindre. Mais sur ce nombre, il y en a 5 qui ont le plus grand besoin de réparations, & qui par cette raison ne pourront servir pendant quelque tems ; deux de ces derniers, l'*Ajax* & le *Russel*, l'un & l'autre de 74, sont absolument hors d'état de servir. — Les lettres des Isles assurent que M. de Monteil est toujours à Saint-Domingue avec 5 vaisseaux de ligne, & que les Espagnols en ont 7 à la Havane & 3 à Porto-Ricco. On présume que ces forces combinées étoient destinées à bloquer l'Isle de la Jamaïque, & à empêcher aucun renfort d'y entrer.

Le *Tonyn* est arrivé en 28 jours de Saint-Augustin à Liverpool ; à son départ, tout étoit tranquille dans la Caroline vers le 15 Novembre. — On dit que le Général Arnold demande à venir en Angleterre au printems prochain, & qu'il ne veut plus être employé en Amérique pendant toute cette guerre. — Selon les lettres de New-Yorck, le Général Clinton a envoyé à Charles-Town un renfort de troupes sous les ordres du Général Leslie, qui prendra le commandement de cette place.

*Extrait d'une lettre du Capitaine Edouard Thompson, commandant l'*Hyenne. — *De Démerary le 8 Décembre.* Je reçois à l'instant la nouvelle que les François, soutenus par trois frégates, sont descendus dans l'Isle de la Tortue. Je vais m'y porter avec 3 frégates pour les obliger de se retirer ou pour la reprendre s'ils s'en sont déja emparés. Vous recevrez de mes nouvelles aussi-tôt après cette expédition.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 8 Décembre.

SELON les lettres d'Egypte, Melek-Méhémet Bacha est parvenu à y rétablir la tranquillité, en rapprochant les quatorze Beys qui partagent entre eux la Regence de ce pays, que leurs divisions n'ont que trop long-tems troublée. Maintenant le Bacha s'occupe à profiter de ce moment de calme pour exécuter les ordres du Grand-Seigneur, qui le mettront peut-être en état de le perpétuer.

Les troubles d'Alep continuent toujours; les émeutes y sont fréquentes; elles sont excitées & augmentées par la disette des vivres, & par la ruine des villages voisins que pillent fréquemment des bandes de voleurs.

Aly Aga qui faisoit les fonctions de Muhasik, en Morée, a été arrêté & conduit ici chargé de fers. On l'accuse d'avoir di-

Digitized by Google

verti des fonds du trésor ; & s'il est réellement coupable, sa vie n'est pas en sûreté.

On mande de Smyrne qu'un bâtiment Suédois allant d'Alexandrie à Livourne, a eu le malheur de périr par le feu entre l'Isle de Canée & celle de Malte. On n'a rien pu sauver de sa riche cargaison ; l'équipage seulement a eu le bonheur d'échapper aux flammes.

RUSSIE.

De PÉTERSBOURG, le 14 Décembre.

Les résolutions prises par cette Cour au sujet de la réponse de celle de Suède à la Grande-Bretagne, pour empêcher la visite d'aucun bâtiment marchand qui se trouvera sous l'escorte de quelques vaisseaux de guerre des Puissances neutres, ont été expédiées aux Cours alliées, & un Courier parti dernièrement pour Londres, doit les y porter, avec les actes d'accession & d'acceptation de l'Empereur aux principes de la convention de neutralité.

On a lu dans quelques papiers étrangers qu'il y avoit eu une conférence très-vive entre le Vice-Chancelier & l'Ambassadeur de Hollande, qui avoit occasionné le rappel de ce dernier. On s'est empressé ici de désavouer ce bruit, qui n'a en effet aucun fondement.

La petite & la grande Newa sont cou-

Digitized by Google

vertes de glaces ; la dernière a été cette année navigable pendant 227 jours. Le pont de bateaux a été emporté le 23 du mois dernier par les glaçons.

DANEMARCK.

De COPENHAGUE, le 25 Décembre.

CINQ bâtimens destinés pour nos Isles en Amérique, sont partis depuis quelques jours ; il y en a encore 10 qui doivent prendre la même route ; ils complettent leurs cargaisons, & mettront incessamment à la voile.

Trois bâtimens Américains venant de Marstrand & destinés pour Boston, ont aussi mis à la voile ; on écrit de Mandal, en Norwège, qu'ils ont pris dans ces mers 2 navires marchands Anglois, & qu'après avoir renvoyé les équipages à terre, ils ont enlevé les marchandises & mis le feu aux navires.

Le Comte Adam Ferdinand de Moltke & le Commandeur Cornelius Krieger, ont été nommés contre-Amiraux.

Les Lieutenans de vaisseau Fleischer & Stibolt, accusés d'avoir négligé leur devoir à l'occasion du naufrage qu'a fait l'année dernière le vaisseau de guerre le *Prince Frédéric*, près de Lassoë, viennent d'être cassés par un conseil de guerre.

» Le corsaire le *Chaulieu*, de Dunkerque, écrit-on de Bergen en Norvège, commandé par le Capitaine Castagnier, est entré de relâche dans cette

rivière, où il est encore retenu par les calmes & les vents contraires ; ce corsaire a pris un navire marchand Anglois qui sortoit de Londres, & qui est d'une valeur considérable. Il a été conduit à Eggersund ; d'où il est attendu dans ce port «.

ALLEMAGNE.

De Vienne, le 1er. Janvier.

Le moment du départ du Comte & de la Comtesse du Nord, approche ; ces illustres Voyageurs se rendront d'abord à Venise, & de-là ils passeront à Milan, à Rome, à Naples & à Florence. L'Empereur se propose, dit-on, de les accompagner jusqu'à Cronstadt. A son retour, la famille des Princes de Wurtemberg quittera aussi cette ville, & ira à Stutgard & à Cassel, d'où elle retournera ensuite à Montbelliard, où le Comte & la Comtesse du Nord sont attendus au mois de Mai prochain.

On attend de Florence une personne de distinction qui, dit on, est chargée de faire la demande de la Princesse Elisabeth de Wurtemberg, pour l'aîné des Princes, fils du Grand-Duc de Toscane.

On croit que l'Archiduc Maximilien, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, recevra incessamment l'investiture des fiefs & droits régaliens que cet Ordre possède dans l'Empire ; il sera représenté par le Général, Comte de Kaunitz Rietberg, Commandeur pour l'Ordre en Franconie. On verra à cette occasion le costume des Chevaliers Teutoniques.

Digitized by Google

L'Ordonnance de S. M. I. pour établir la tolérance civile & religieuse dans le Royaume de Hongrie & les pays qui y ont été incorporés, a été publié le 21 du mois dernier à Presbourg par le Magistrat de la ville.

On dit que les biens du Couvent de Mauerbach, qui a été supprimé, seront donnés à l'Ecole Normale, & que le Baron Swieten aura l'inspection générale des Universités dans tous les Etats Autrichiens.

On parle de renouveller la ferme du tabac; les Fermiers actuels offrent de donner une augmentation annuelle de 200,000 florins; & on croit que cette proposition sera acceptée & l'ancien bail renouvellé à cette condition.

De HAMBOURG, le 4 Janvier.

On n'est encore parvenu à reprendre qu'une trentaine des soldats du quinzième régiment d'Infanterie Hanovrienne, levé pour le service de l'Angleterre; on les a conduits avec leur chef dans la prison de Stade. Les autres paroissent avoir gagné pays.

La partie de ce même Régiment embarquée sur le bâtiment de transport la *Polly*, est rentrée le 29 dans le même port. Elle y restera jusqu'au printems & partira alors avec le 16e régiment levé pour le même service.

On lit dans des lettres des frontières de la Pologne, qu'il est arrivé dans la Mol-

Digitized by Google

davie un courier porteur d'un firman du Grand-Seigneur, qui occasionne beaucoup de murmures parmi les habitans. Suivant ce firman, tout homme en état de porter les armes, doit se tenir prêt pour le mois de Février prochain. Cet ordre inoui dans l'empire Ottoman, donne lieu à bien des conjectures; il faudroit peut-être avant tout examiner s'il existe en effet.

» L'Empereur, écrit-on de Vienne, instruit de l'excessive cherté du sel dans la Galicie, vient de diminuer le prix de cette denrée de première nécessité. Celui du sel consommé dans le pays, est réduit à la moitié de ce qu'il étoit vendu auparavant; & à l'avenir, la vente de cette denrée pour les sujets, sera faite par une régie, & celle pour l'étranger, par une ferme. — La belle chaussée pour la facilité du commerce du port de Zengh, est finie, elle a été commencée en 1777; il a fallu, pour la faire, percer des montagnes d'une élévation prodigieuse, faire sauter des rochers énormes, élever des aqueducs & construire des ponts. On voit sur cette chaussée, de distance en distance, des pyramides avec des inscriptions, des cadrans & des fontaines. — L'Administration des Douanes dans la Silésie Autrichienne, sera réunie à celle de Moravie, établie à Brinn. Ce changement fait présumer qu'il y en aura aussi dans l'Etat civil & militaire de cette province. — L'Epizootie a commencé à se manifester à Pstraw, près de Troppau; on a déja tiré à ce sujet un cordon pour empêcher l'entrée & la sortie des bêtes à cornes «.

Ce fut le 29 Janvier 1779 que les Etats du Royaume de Suède assemblés en Diète accordèrent la liberté de Religion dans tout le Royaume; la Déclaration du Roi sur ce sujet ne fut donnée que le 24 Janvier de

Digitized by Google

l'année dernière, c'est-à dire, près de deux ans après. Cette Pièce intéressante mérite d'être connue.

Gustave, &c. Savoir faisons : que dès le premier moment de notre avènement au Trône de nos Peres, notre principal soin a toujours été, en conservant la pureté de notre religion, de répandre la lumière de l'Évangile par des mesures qui, moyennant la bénédiction divine, puissent étendre le vrai culte de l'Etre-suprême, & augmenter en même-tems la prospérité temporelle de ses fidèles sujets. Nous avons également toujours regardé un libre exercice de religion, comme le moyen le plus sûr d'atteindre un but si salutaire, & nous y avons été déterminé, d'autant plus que la dépopulation de notre Royaume, connue & déplorée depuis long-tems, avoit empêché le commerce & les arts de s'étendre & de s'y élever au dégré de perfection désirable. Il a donc paru nécessaire de s'occuper à y augmenter le nombre des habitans ainsi que la circulation des espèces. Ces avantages se sont déjà fait sentir dans tous les Etats où la liberté de conscience a été établie pour l'honneur de l'humanité ; & nous voyons nous-même parmi nos bons & fidèles sujets de toute condition, des personnes dont les ancêtres professoient une religion différente de la nôtre, & qui obligés de quitter la demeure de leurs peres pour cause de religion, furent reçus dans ce royaume & y apporterent leurs richesses & leur industrie ; ce qui a considérablement augmenté & perfectionné une des plus utiles branches de notre commerce. — Nous sommes aussi persuadé que nos glorieux Ancêtres & prédécesseurs sur le Trône de Suède, ont toujours eu cet objet devant les yeux. Mais si Gustave I, a été empêché de le suivre par des considérations qui n'existent plus aujourd'hui ; si Gustave-Adolphe ayant perdu la vie dans une guerre

Digitized by Google

entreprise au nom de la religion, n'a pas eu le tems d'exécuter ce même dessein dans son royaume, des circonstances plus favorables nous ont mis en état de consommer une si grande entreprise dans ce tems paisible & doux qui a réuni des esprits autrefois divisés; dans un siècle éclairé par les sciences, qui ont fixé dans l'ame de tous les Suédois les idées qu'ils doivent avoir de la religion; dans une époque enfin où nous pouvons avoir une confiance entière dans le zèle, les lumières & la vigilance de notre Clergé. — Rien ne pouvoit donc plus nous arrêter que les considérations relatives aux inquiétudes que pouvoient prendre nos fidèles sujets; & plus nous étions porté à nous conformer à leurs vœux dans cette entreprise, plus nous avons eu du plaisir, à la dernière Diète, à recevoir la proposition qui nous a été faite relativement à cet objet par les Etats assemblés. Nous déclarâmes dès-lors que nous acceptions avec satisfaction cette proposition des Etats, sous les conditions qui y avoient été attachées & celles que nous trouverions nous mêmes nécessaires d'y ajouter. Notre consentement a même été enregistré dans l'arrêté de la Diète. Mais, pour en régler l'exécution, nous avons encore trouvé indispensable de prescrire & d'ordonner ce qui suit. — Nous déclarons donc par le présent Edit, & par nos Lettres-Patentes, nous publions & faisons savoir à tous ceux à qui il appartiendra, que dans toute l'étendue de notre Royaume & dans toutes les Provinces qui lui sont soumises, nous avons accordé une entière & parfaite liberté de conscience, avec exercice de Religion libre & sans gêne. Nous assurons en même-tems, que les personnes d'une religion étrangère qui se sont déja établies dans notre Royaume ou qui pourront s'y établir par la suite, jouiront de la liberté de leur religion, sous les conditions stipulées ci-après, & qu'elles pourront être assurées de notre protection Royale, ainsi que de celle de nos

Successeurs, en tout ce qui regarde la propriété de leurs biens & de leurs corps, de la même manière, comme nos propres sujets, & conformément aux loix de Suède. — Les Etats du Royaume s'étoient réservé plusieurs clauses, savoir : 1°. Que ceux qui professeront une religion étrangère & voudront se retirer dans ce Royaume, y élever des maisons & s'y établir, ne pourront, sous aucun prétexte, y être revêtus d'aucune charge ou emploi. 2°. Qu'ils ne pourront dans aucun endroit du Royaume établir des Ecoles ni autres maisons d'instruction pour répandre leur doctrine. 3°. Qu'il sera défendu d'y faire venir des Missionnaires, ou d'en envoyer quelque part, soit au-dedans, soit au-dehors du Royaume. 4°. Qu'il ne sera point établi de Couvens; & qu'on n'admettra point de Moines de quelle religion ou secte qu'ils puissent être. 5°. Qu'il ne sera permis aux Juifs d'avoir des Synagogues que dans Stockholm, & tout au plus dans deux ou trois autres principales villes du Royaume, où une police plus exacte soit à portée de les veiller de plus près. 6°. Que les Processions & autres cérémonies publiques des religions étrangères seront défendues pour éviter la séduction & le scandale. 7°. Que les Ordonnances du Code Criminel, ch. 1. §. 1. concernant les Apostats de notre doctrine évangélique & pure, seront maintenues avec la plus grande exactitude. 8°. Que nulle personne d'une religion étrangère ne pourra être nommée pour Député à la Diète. — Quoique nous ayons déja donné notre consentement à toutes ces conditions & clauses, nous n'en estimons pourtant pas moins nécessaire de les confirmer par ces présentes, & de rappeller ce que dès-lors nous déclarâmes concernant la liberté de la Presse, laquelle ne doit pas s'étendre sur des livres contraires à la pureté de notre religion, soit qu'ils en attaquent les dogmes fondamentaux, soit qu'ils en enseignent d'autres & que

par-là ils soient capables de troubler la tranquillité des ames foibles. — Nous ordonnons en outre ce qui suit. 1°. Quiconque d'une religion étrangère parlera d'une manière indécente ou injurieuse de notre Confession de Foi, de nos cérémonies religieuses, ou de notre Clergé, payera une amende de 10 à 50 dalers d'argent, selon la grieveté du délit. Et en cas de récidive, l'amende sera double. 2°. Quiconque d'entr'eux tentera de persuader à des personnes de notre Communion ses principes Religieux ou tâchera de les répandre par un écrit, payera pour la première fois une amende 100 dalers d'argent. Et en cas de récidive l'amende sera double. 3°. Si un Chef de famille ou Maître de maison d'une religion étrangère, contraint quelqu'un qui lui est subordonné, & qui est de la Communion Luthérienne, d'assister ou de participer aux actes de dévotion publics ou particuliers d'une religion étrangère, il payera une amende de 200 dalers d'argent; le domestique aura la liberté de quitter le service sur-le-champ, & le Maître lui payera un dédommagement convenable. Si quelqu'un cherche à attirer d'autres personnes pour participer aux actes de dévotion d'une religion étrangère, & pour renoncer à la doctrine Luthérienne, il payera également une amende de 200 dalers d'argent. Et en cas de récidive, il perdra le privilége d'habiter dans le Royaume. — D'un autre côté, nous voulons & nous permettons à ceux d'une religion étrangère pour le tems présent & à-venir. 1°. De pouvoir jouir, comme il est dit ci-dessus, de tous les droits & priviléges de citoyens, en exceptant seulement celui d'être revêtus des charges & emplois civils & de la Couronne, & de pouvoir être nommés Députés à la Diète; avantage qui cependant ne sera point refusé à leurs enfans, au cas qu'ils embrasseront la religion Luthérienne. 2°. De pouvoir construire des Eglises, en observant cependant ce qui est prescrit par notre Ordonnance

du 31 Juillet 1776, concernant les édifices publics; savoir, que les dessins, ainsi que les devis de frais de construction, en seront revus & examinés par notre Bureau de Surintendance de la Cour, pour être ensuite à nous proposés & par nous approuvés; sans laquelle formalité préalable aucune construction ni réparation majeure ne pourront être entreprises. 3°. De pouvoir garnir leurs églises de cloches, & avoir des lieux de sépulture à eux. 4°. De pouvoir nommer & constituer pour leur culte des Pasteurs ordinaires de leur religion. 5°. Que si les peres & meres sont d'une même religion, les enfans pourront être baptisés par leurs pasteurs, selon les cérémonies usitées parmi eux, & être élevés dans leur religion. 6°. Qu'ils auront la même liberté à l'égard des Bénédictions nuptiales, lorsqu'aucune des parties contractantes ne sera de la religion Luthérienne, pourvu que, conformément aux loix de Suède, il y ait eu préalablement trois bans de publiés en chaire. 7°. Ils pourront de même, selon leurs rites, faire les cérémonies de Relevailles & leurs enterremens. — A l'égard des susdites conditions proposées par les Etats & par nous approuvées, nous avons cru, afin d'éviter toute contestation & toute incertitude, devoir y ajouter les explications suivantes. 1°. Que quoiqu'il soit défendu à ceux d'une religion étrangère, d'avoir des écoles & des maisons d'instructions publiques, il leur sera pourtant permis de faire instruire leurs enfans par leurs pasteurs ou par d'autres particuliers. 2°. Que la défense de recevoir des Missionnaires dans le Royaume, ou d'en envoyer dehors, doit être maintenue avec la plus grande rigueur, puisque de pareils établissemens ne visent qu'à étendre une religion & à lui faire des prosélytes. Cela n'empêchera pourtant pas leurs pasteurs ordinaires de visiter, lorsqu'ils en seront requis, les personnes de leur communion

Digitized by Google

qui demeureront dans tels endroits du Royaume, où il n'y aura ni église, ni communauté de leur culte, d'y administrer le baptême & la communion, & d'y célébrer des actes de mariages, de relevailles & d'inhumation. 3°. Que la défense de faire des Processions & autres cérémonies publiques, regarde uniquement les places & les rues ; mais non pas la bénédiction de leurs églises, de leurs cimetières, ou de leurs cloches & autres cérémonies semblables, qui peuvent se faire dans l'enceinte de leurs églises & de leurs cimetières. 4°. Pour ce qui regarde le droit d'assister aux Diètes, les Etats avoient oublié qu'en conséquence de la Déclaration du 27 Août 1741, ceux de la communion réformée étoient déja en jouissance de ce droit qui, par cette raison, doit leur être conservé. Mais comme par les représentations des Etats, tous les autres étrangers doivent en être exclus, & que cependant ils sont membres de l'Etat quoiqu'ils ne le soient pas de notre église, nous trouvons qu'au moins il est juste de leur accorder le droit de suffrage dans l'élection des Députés aux Dièrtes, puisque, dans l'état de liberté de la présente forme de Gouvernement, chaque individu de l'ordre qui envoye des Députés à la Dière, doit sans difficulté jouir d'un droit si essentiel. — Au reste, Nous exhortons tous nos Sujets très-expressément, de ne point refuser aux personnes d'une Religion étrangère un accès libre à notre culte public, sous peine d'une amende de 10 dalers d'argent. A l'égard de celui des Religions étrangères, si quelqu'un y cause du scandale pendant la célébration du service Divin, le Coupable payera une amende de 25 dalers d'argent ; si quelqu'un trouble la paix & la tranquillité dont chacun doit jouir, soit en allant au service, soit pendant sa durée, soit en revenant, il payera l'amende statuée pour pareil délit au chapitre 18 du Code Criminel. Celui qui parlera d'une

manière offensante ou injurieuse de leurs opinions, & de leur culte religieux, payera une amende proportionnée aux circonstances & à la nature de la faute commise, depuis 10 jusqu'à 50 dalers d'argent; laquelle amende sera double en cas de récidive. La même Loi aura lieu pour celui qui dans les conversations suscitera des disputes de Religion. — A cette occasion, Nous avons aussi fait mettre sous nos yeux les Assurances royales, Ordonnances & Règlemens concernant la Religion, qui ont été publiés depuis la Réformation, ainsi que les Arrêtés & Résolutions des Etats du Royaame à ce sujet. Et comme Nous y en avons trouvé quelques-unes entièrement contraires au libre exercice de Religion; Nous déclarons par ces Présentes comme nulles & sans effet, toutes celles qui ne pourront se concilier avec notre présente Décision fondée sur les représentations des Etats. — Nous reconnoissons volontiers toute la difficulté de prévoir tous les évènemens auxquels le présent Règlement pourra donner occasion, & l'impossibilité qu'il y a de statuer sur chacun d'eux en particulier. Mais ayant déjà ci-dessus clairement expliqué notre intention; sçavoir, que Nous voulons accorder à toutes les personnes d'une Religion étrangère toute la liberté qu'il est possible de leur accorder, sans préjudice à notre véritable Religion, sans altérer les Loix du Royaume, sans nuire à nos propres Sujets; & que, fondé sur cette base, Nous avons statué sur quelques articles, Nous présumons, qu'en suivant les mêmes principes il ne sera pas difficile de régler le reste — Les Mariages qui pourront se conclure entre personnes de différentes Religions ont été le premier objet de notre attention. Le Clergé instruit déjà de son devoir à ce sujet, par le chapitre 15 § 5 du Code Ecclésiastique, s'y conformera aussi par la suite, quoique l'expérience ait souvent prouvé le peu de fruit qu'il retire de ses démarches dans ces occasions. Ce qui nous paroît

plus essentiel, c'est la question de savoir dans quelle Religion les Enfans provenant de mariages mixtes doivent être élevés ? — Pour ce qui regarde les Réformés, la Lettre Royale, du 21 Août 1765, a déjà statué que, si l'Homme est Luthérien & la Femme Réformée, les Enfans doivent être élevés dans la Religion Luthérienne, sans que pour cela il soit nécessaire de faire des conventions préalables. Mais que si l'Homme est Réformé & la Femme Luthérienne, il sera dressé devant le Consistoire & avant la Bénédiction Nuptiale une convention dans laquelle il sera stipulé, par les Contractans, dans quelle Religion les Enfans seront élevés ; & si pareille convention n'a point été faite, il sera libre au Pere d'élever ses Enfans dans la Religion qu'il professe. Nous n'avons pas voulu maintenant restraindre cette liberté ; mais seulement y faire le changement suivant, savoir, que les conventions à faire ne seront plus portées devant les Consistoires ; mais à Stockholm, devant le Tribunal du Grand Gouverneur, & dans les Provinces, devant celui des Gouverneurs Provinciaux. — Et comme Nous avons trouvé que, sans une violence ouverte, Nous ne pourrions pas prescrire un autre Règlement pour les mariages mixtes avec des Grecs, des Catholiques, ou d'autres, qui ne peuvent réclamer aucune promesse semblable, Nous voulons que dans tous les cas il en sera agi de même comme il a été statué à l'égard des Réformés. — Des conventions matrimoniales préliminaires & régulières faites devant le Tribunal du Gouverneur Général, ou devant ceux des Gouverneurs Provinciaux étant le moyen le plus efficace pour prévenir toutes les contestations à ce sujet, il est par conséquent du devoir du Clergé d'employer, avant la publication des Bans, tous les moyens de douceur possibles pour insister sur de pareilles conventions, & pour engager les Parties contractantes à les former. — Les Enfans illégiti-

Digitized by Google

mes étant entretenus aux dépens de l'Etat, seront élévés dans la Religion Luthérienne, sans avoir égard à celle de leurs Mères. — Quant à celui qui doit donner la Bénédiction nuptiale aux mariages mixtes, c'est l'article qui Nous a paru le moins essentiel. Mais pour prévenir aussi toute contestation à cet égard, Nous avons trouvé qu'on doit se conformer à l'usage observé jusqu'ici ; sçavoir, que pour cet acte, on suivra les cérémonies qui sont usitées dans les deux Religions des Parties contractantes, mais à des heures différentes. — Les Personnes d'une Religion étrangère qui demeureront à la campagne ou dans des endroits de la Province où il n'y aura pas un nombre suffisant pour former une assemblée capable d'entretenir un Pasteur, seront obligées nécessairement de se présenter devant le Gouverneur Provincial, dans le district duquel elles voudront s'établir pour y faire une déclaration de leurs noms & qualités, ainsi que du nom de leurs Domestiques, du lieu de leur naissance, & de leur âge, avec un certificat de leurs vies & mœurs. — Le Clergé Luthérien ne doit en rien, & sous peine d'en être rendu responsable, s'introduire auprès des personnes d'une Religion différente, sous prétexte d'offre de son Ministère. Il doit les laisser jouir d'une liberté sans trouble, & ne les point empêcher de faire venir d'un autre endroit des Prêtres de leur Religion, lorsqu'elles pourront en avoir besoin dans l'intérieur de leurs familles. — Mais si, d'un autre côté, les Pasteurs Luthériens en sont requis pour leur donner la Bénédiction nuptiale, ils doivent la leur accorder sur les certificats par eux exhibés de la publication de leurs Bans. — Il en sera de même pour ce qui regarde leur inhumation, qui alors doit se faire selon le Rituel de Suède, sans autres changemens que ceux que pourront exiger les circonstances ou les accidens particuliers. — Le Baptême leur sera administré de même, si les parens le demandent ; lesquels cependant pourront

Digitized by Google

baptiser eux-mêmes leurs Enfans, en attendant d'y faire suppléer les cérémonies qu'ils jugeront nécessaires par leurs propres Pasteurs. — Pour conserver la perfection des Cadastres, Nous ordonnons aux Magistrats des Villes & aux Baillifs de la Campagne de tenir un Regístre exact des mariages, des naissances, & des décès des personnes d'une Religion étrangère demeurant dans leurs districts, soit qu'elles aient employé le service des Prêtres de leur Religion, ou celui des Pasteurs Luthériens lorsqu'elles ne seront point en assez grand nombre pour former Eglise & avoir leurs Registres particuliers. Ces Registres seront envoyés, à la fin de chaque année aux Gouverneurs Provinciaux, qui ensuite les feront parvenir aux Consistoires respectifs, pour y avoir égard lors de la confection des Tableaux. — S'il arrivoit que ceux d'une Religion étrangère, en cas de maladie, invitassent, de leur propre mouvement, les Pasteurs Luthériens à leur faire visite, ceux-ci ne doivent point s'y refuser. Mais, en ce cas, ils ne doivent leur parler que de la grâce que Dieu nous a faite par la Rédemption & de notre justification qui en est la suite, selon les principes de l'Evangile; & ils se garderont bien de troubler les esprits & les consciences par des controverses & des disputes de Religion. — Tous les Chrétiens, de quelle Religion ils puissent être, doivent à l'avenir, comme par le passé, avoir une place décente, même dans les Cimetières des Luthériens, pour y enterrer leurs morts. Ils pourront même, en payant aux Paroisses la rétribution ordinaire, faire sonner les cloches lors de leur inhumation, soit que cette cérémonie se fasse par les Pasteurs Luthériens ou par les Prêtres de leur Communion. — Les Tribunaux, pour juger les procès de Religion, seront, sans rien changer à ce qui s'est pratiqué par le passé, les Parlemens de notre Royaume. Dans les évènemens où les Etrangers ne pourront se dispenser de comparoître devant les Consistoires, ils auront la

droit de demander au Bureau du Fiscal, un Assistant qui sera présent à l'examen & au jugement de leur cause. —— Nous n'avons pu lever la défense faite à nos Sujets Luthériens d'assister aux Offices divins des autres Religions, quand même ce ne seroit que sous prétexte de curiosité. Ceux qui contrevien-dront à cette défense, payeront une amende de 10 dalers d'argent. —— Ceux d'une Religion étrangère ne doivent pas admettre non plus à leur Service divin d'autres que ceux qui sont de leur Communion. — De tout ce qui a été dit ci-dessus, rien ne regarde les Juifs. Nous avons donné des ordres d'expédier pour eux un Règlement particulier de commerce, qui fixera & expliquera en même-tems la liberté de Religion qui leur a été accordée. — Nous ordonnons, par ces Présentes, au Grand Gouverneur de Stockolm & aux Magistrats dans les Provinces, de veiller & de tenir la main à l'exécution de notre présent Edit; de prévenir à tems tous les abus, & d'avertir s'il en arrive qui parviennent à leur connoissance. Enjoignons à eux, ainsi qu'à tous Juges & Officiers ayant pouvoir exécutif, d'aider tous ceux d'une Religion étrangère à jouir de tous les avantages auxquels ils ont droit de prétendre, & de juger sans délai, conformément aux Loix & aux Constitutions du Royaume, toutes les contestations & procès qui pourront survenir, soit entre eux-mêmes, soit entre eux & nos Sujets Luthériens. — Par la confiance entière que Nous avons en tous les Evêques & Consistoires, Nous espérons qu'ils veilleront sur la conduite du Clergé de leurs Diocèses avec la fidélité qu'ils doivent à Nous & à l'Etat, & avec le zèle que leur conscience leur impose, pour qu'ils ne négligent rien dans le soin des ames qui leur sont confiées; mais qu'en même-tems ils ne se mêlent pas de choses qui ne doivent pas être l'objet de leurs soins. — Enfin, Nous adressons à l'Être suprême les vœux les plus sincères pour qu'il daigne répandre sa bénédiction sur ces arran-

gemens, afin qu'ils remplissent nos vues, & qu'ils puissent contribuer à la prospérité générale. Nous faisons les mêmes vœux pour qu'un zèle de Religion amer & faux s'éteigne de plus en plus par-tout; qu'il soit remplacé par un zèle droit & éclairé, par les vertus qui sont la suite nécessaire d'une véritable crainte de Dieu & de la charité envers nos semblables. C'est à quoi tous & un chacun doivent se conformer, &c.

ITALIE.

De LIVOURNE, *le 29 Décembre.*

En conséquence des ordres du Grand-Duc, le Secrétaire d'Etat a envoyé à tous les Juges du Grand-Duché de Toscane la lettre circulaire suivante.

» S. A. R. adhérant aux statuts & dispositions de ses prédécesseurs, qui défendoient d'admettre dans le Grand-Duché, l'exercice d'aucune Jurisdiction étrangère, sans le *regium exequatur*, veut & ordonne que tous les Evêques d'Etat étranger qui ont une partie de leur Diocèse dans le Grand-Duché, aient à exhiber la bulle de leur élection, sans quoi il leur est défendu d'exercer dans les Etats de S. A. R. le moindre acte de Jurisdiction. En conséquence, S. A. R. ordonne qu'on n'admette point la Jurisdiction des Vicaires capitulaires, sans qu'ils aient exhibé pour obtenir le *regium exequatur*, toutes les patentes que les Evêques, & particulièrement ceux d'un Etat étranger, remettent à leurs Vicaires forains. Etant chargé par lettre du Secrétaire d'Etat, du 27 Novembre dernier, de faire les communications convenables, je vous donne part, Messieurs, de ces ordres précis de S. A. R., pour que vous ayez soin en toute occasion de les faire observer ponctuellement «.

Selon des lettres de Naples, il y a paru

Digitized by Google

un Edit du Roi, pour mettre en économat les Evêchés & tous les autres Bénéfices vacans.

On a reçu dernièrement un avis de Mahon, que confirme un nouveau bâtiment qui vient d'arriver de cette Isle. L'Armée combinée de France & d'Espagne s'est emparée du fort Marlborough, ce qui la met en état de canonner plus vivement le fort St-Philippe. Les assiégeans paroissent attacher beaucoup d'importance à cette prise; & il semble en effet qu'elle resserre davantage les assiégés.

ESPAGNE.

De CADIX, le 26 Décembre.

LES vaisseaux l'*Illustre* & le *St-Michel*, sont encore dans la baie des Officiers François qu'ils attendent; un seul est arrivé le 25; les autres, parmi lesquels on assure que se trouve M. de Bussy, sous le nom de Comte de Terville, sont attendus à chaque instant.

Il est venu ces jours derniers deux ou trois Couriers porteurs de différentes dépêches, & de l'ordre à l'escadre & au convoi d'appareiller; mais le tems a été si mauvais depuis le 19, qu'il a été impossible de mettre sous voiles.

La nuit du 19 au 20 de ce mois deux navires chacun du port de 500 tonneaux, favorisés par un vent d'Ouest, entrèrent

Digitized by Google

dans Gibraltar. Il eſt impoſſible quand ce vent règne que nos vaiſſeaux puiſſent garder le détroit ; il les en éloigne, & les navires ennemis poſtés ſur la côte d'Afrique, & retirés dans quelques havres, l'attendent pour en profiter. On ne doute pas que ceux-ci ne fuſſent chargés de vivres & de munitions de guerre. La place avoit beſoin de cet approviſionnement ; & le ſoin que les Anglois ont eu d'envoyer pluſieurs bâtimens ainſi chargés, nous fait penſer qu'ils ne chercheront pas cette année à ravitailler la place comme par le paſſé, leur eſcadre eſt trop preſſée d'aller défendre des poſſeſſions plus éloignées, & qui ne ſont pas moins menacées.

ANGLETERRE.

De LONDRES, *le 12 Janvier.*

La nouvelle de la priſe de l'iſle de St-Euſtache, répandue ſourdement il y a quelques jours, à laquelle perſonne ne vouloit ajouter foi, & dont les circonſtances en effet paroiſſoient trop extraordinaires pour être vraiſemblable, eſt maintenant confirmée. Les François feignant de menacer la Barbade, ont détourné notre attention & ſurpris avec une poignée de monde la garniſon plus forte du double que nous avions miſe dans cette conquête, qui avoit mérité la préſence de celui de nos Amiraux en qui nous avons mainte-

nant plus de confiance, avec 15 vaisseaux de ligne, & celle du Général Vaughan avec 3000 hommes. L'isle étoit cependant alors sans garnison & sans défense. Toutes les lettres qui nous sont venues des isles regardent cet évènement comme honteux & scandaleux.

» Vous saurez sans doute, écrit-on de Saint-Christophe, en date du 3 Novembre, avant que ma lettre vous parvienne en Europe, que les François viennent de prendre Saint-Eustache, & Dieu en soit loué; ils ont recouvré en espèces environ 250,000 liv. sterl. produit du butin que ces.... (ici une expression un peu vive, peu polie, mais que les faits justifient) de Rodney & Vaughan avoient volé aux pauvres habitans, & qu'ils avoient cru mettre en sûreté sur la montagne. Je me réjouis de ce que cet or est passé en de plus dignes mains. Hier nous avons vu arriver ici, prisonniers sur leur parole, les Officiers qui ont été pris à Saint-Eustache. Le Marquis de Bouillé avoit amené 8 à 900 hommes, mais on n'a pu en débarquer que 370, sur une partie de la côte que l'on regardoit comme impraticable. Avec cette poignée d'hommes marchant dans le plus profond silence, il a surpris au lit la garnison entière, forte de 700 hommes. Le Marquis s'est conduit avec toute la noblesse & toute la magnanimité possibles. Son premier soin a été de rendre aux habitans qui en avoient été dépouillés, l'argent trouvé en sacs comptés, étiquetés & renfermés dans dix coffres de fer. Le Gouverneur Cockburn ayant réclamé 3000 johannes, qu'il a dit être sa propriété, le Marquis de Bouillé les lui a fait compter sur le champ. Il a rétabli le Gouvernement Hollandois, & a arboré leur pavillon sur leur fort; ce sont eux qui ont l'administration civile,

Digitized by Google

Le Colonel Fitz Maurice, de la Brigade Irlandoise, a le Gouvernement militaire. Tout le monde jette les hauts cris contre Cockburne, choisi par l'un des deux Huissiers Priseurs de Saint-Eustache, pour gouverner leur conquête. Il paroît que ce Colonel étoit Sergent, lorsqu'il plut au Duc de Cumberland de lui donner un brevet d'Officier, & que depuis il a fait son chemin sous les auspices du Général Vaughan, qui l'aimoit au point de l'admettre à toutes ses parties, & de ne pouvoir s'en passer. Le Comte de Dillon, qui accompagnoit M. de Bouillé, a parié 600 guinées qu'avant six semaines il sera ici sur le sommet de Brimstone Hill, & sa gageure a été enregistrée à Saint-Eustache «.

Les mêmes lettres qui nous ont apporté cette nouvelle nous ont instruit de l'arrivée de l'Amiral Hood à la Barbade le 15 Décembre, & l'envoi qu'il a fait de quelques-uns de ses vaisseaux à Démérary & à Essequibo, pour défendre ces deux établissemens où le Marquis de Bouillé avoit déja envoyé des troupes pour les surprendre aussi; on doute fort ici que les secours y soient arrivés à tems. Quand on a vu 700 hommes se rendre sans résistance à 400, on ne compte pas beaucoup sur celle que peuvent faire deux compagnies d'infanterie.

La nouvelle de l'attaque de l'isle de Tortola par les François, a été d'abord donnée par une lettre du Capitaine de l'*Hyena*, qui étoit supposée, puisqu'il vient d'arriver à Falmouth, au lieu d'aller au secours de l'Isle, comme sa prétendue lettre l'an-

nonçoit ; on n'en croit pas moins ici cette Isle menacée ; & plusieurs papiers annoncent que l'Amiral Hood y a fait aussi passer des secours. Cette Isle, qui est la meilleure de ce grouppe d'une soixantaine de petites Isles qu'on appelle Vierges, vit former son premier établissement par les Hollandois, qui en furent chassés en 1666 par les Anglois, qui y vécurent pendant près d'un siècle comme des sauvages uniquement occupés de la culture du coton. Ce ne fut qu'après la paix de 1738, que leur activité se tourna vers le sucre, dont ils ont envoyé depuis assez régulièrement environ 4 ou 5 millions pesant tous les ans à la Métropole.

» Avant cette époque il n'y avoit eu ni Gouvernement régulier, ni culte public à Tortola, l'un & l'autre ont été établis très-récemment ; & ce qui étoit peut-être plus difficile, on a fait consentir ses habitans à payer au fisc 4 & demi pour cent à la sortie de leurs productions ; une Administration prévoyante auroit sollicité un bill pour assurer les propriétés. Toutes ou la plupart ont été transmises d'une manière assez irrégulière ; & si elles étoient juridiquement attaquées, il y a peu de Colons qui ne pussent être légalement ruinés. Voilà donc à Tortola le Gouvernement très-ardent à tirer de l'argent des Colons, & très-peux soucieux d'assurer leur bonheur, quoiqu'il ne lui en eût coûté qu'un peu de bienveillance sans aucun sacrifice. Peut-on dire à des hommes, d'une manière plus imprudente, vous ne nous êtes rien ; payez, payez encore, & lorsque vous ne serez plus en état de payer, soyez malheureux, périssez, mourez, peu nous importe ; l'intérêt que nous prenons à votre sort est en raison des sommes que vous nous fournissez. «

Cet établiſſement qui eſt peu de choſe, n'eſt pas le ſeul qui ſoit menacé; maintenant que le Comte de Graſſe eſt arrivé à la Martinique, que ſes forces ſont infiniment ſupérieures à celles de l'Amiral Hood, on craint que les François ne tentent quelque entrepriſe importante. On ne doute pas ici qu'Antigoa ou la Barbade ne ſoit le premier objet vers lequel ils ſe dirigeront; & ſans doute dans ce moment l'une ou l'autre de ces expéditions eſt-elle commencée; elle peut avoir été exécutée au moment même où l'Amiral Rodney aura pu mettre à la voile. C'eſt le 6 de ce mois qu'il fit le ſignal à tous les Officiers de ſe rendre à leur bord, & d'y prendre toutes leurs chaloupes. Il ne reçut ſes dernières inſtructions que le lendemain; le 8 au matin, il tira le coup de partance, & le ſoir à trois heures toute ſon eſcadre étoit ſous voile, faiſant route pour Torbay. Les vaiſſeaux qui la compoſent ſont le *Formidable*, le *Namur* de 90, le *Gibraltar* de 80; l'*Arrogant*, le *Conquérant*, le *Fame*, le *Marlborough*, l'*Hercule* de 74; l'*Afrique*, l'*Yarmouth*, l'*Anſon*, le *Nonſuch*, le *Protée*, le *Répulſe* de 64; l'*Aſſiſtance* de 50. On n'a pas encore de nouvelles de ſon départ; mais comme le vent s'eſt ſoutenu au N. E. & que le 10 il étoit tout-à-fait Nord, on ſuppoſe qu'il eſt parti au plus tard ce jour-là. Mais juſqu'à l'époque de ſon arrivée à ſa deſtination, il trouvera

peut-être

Digitized by Google

peut-être que les choses auront bien changé de face.

Dans l'Assemblée des Planteurs & Négocians intéressés au sort des Indes Occidentales, où il fut arrêté à la fin du mois dernier une pétition au Roi, qui a été présentée, comme nous l'avons dit, il fut observé qu'un des Lords de l'Amirauté, l'Ecuyer Bamber Gascoigne, avoit dit dans la Chambre des Communes, que plusieurs des premiers Négocians lui avoient nié toutes les inquiétudes dont on avoit supposé qu'ils étoient agités relativement à nos Isles Occidentales; en conséquence, il fut résolu que le Président prendroit l'avis de tous ceux qui étoient présens, pour savoir s'il s'en trouveroit en effet quelques-uns qui eussent marqué à l'Ecuyer Bamber Gascoigne la sécurité dont ce Lord de l'Amirauté avoit parlé; mais comme un silence général donna le démenti le plus formel à l'assertion du Lord de l'Amirauté, il fut unanimement arrêté que, dans la situation alarmante des Isles qui nous restent aux Indes Occidentales, on présenteroit au Roi l'humble adresse que nous avons rapportée dans un Numéro précédent, & que la présente résolution seroit insérée dans les papiers publics, signée par le Président de l'Assemblée.

Nos nouvelles de l'Amérique Septentrionale se réduisent à peu de chose. On apprend seulement que la fameuse expédition qu'un corps de troupes royales du

Digitized by Google

Canada avoit entreprise sur les derrières de l'Etat de New-Yorck, a échoué. Selon les dernières dépêches que la Cour a reçues, ce corps ne pouvant garder les nombreux prisonniers qu'il avoit faits, les envoya au Lord Stirling en présent; ce général Américain en le remerciant lui envoya les articles de la capitulation du Lord Cornwallis; & sur cette information les troupes Britanniques reprirent le chemin par lequel elles étoient venues. Un gros parti Américain le suivit, tomba sur ses derrières, le surprit, & tua ou prit tout le détachement royaliste à 3 milles de Saratoga. Le fameux Butler est compté au nombre des morts.

Le Lord Cornwallis, dit un de nos papiers, annonce dans ses lettres particulières au Gouvernement qu'il n'a point dessein de revenir en Angleterre avant d'avoir effectué l'entier échange des malheureux vétérans qui partagent sa captivité à York-Town. Ce qui contribue, dit-il, à le consoler de cette absence volontaire de son pays, c'est qu'il est intimement persuadé que sa présence procure aux prisonniers une infinité de douceurs dont ceux-ci seroient privés s'il étoit éloigné d'eux. Il fait le plus grand éloge de l'honnêteté de M. de Rochambeau, qui a invité alternativement tous les Officiers de l'Etat-Major de l'armée Angloise à dîner avec lui à sa table, & qui leur a témoigné des égards & des attentions qui l'ont fait généralement admirer. Les Officiers du Lord Cornwallis ont tiré au sort pour revenir en Angleterre, & comme le Général O'hara a eu une mauvaise chance, Cornwallis ne put s'empêcher d'en témoigner quelque satisfaction, parce qu'il jouira de sa société en Amérique. Tout ceci fait présumer que les bruits qui ont couru sur le retour prochain du Lord Cornwallis sont bien prématurés, du moins quant à présent.

Digitized by Google

On n'a point de nouvelles de Charles-Town depuis le 12 Novembre, & elles portoient alors que le Général Gréen étoit dans la province avec une Armée considérable. Si l'on en croit une lettre récemment arrivée de cette ville, toute idée de résistance de la part de nos amis ou de soumission de nos ennemis dans cette province, est entièrement détruite depuis la malheureuse capitulation d'Yorck-Town.

On a parlé de l'exécution du Colonel Américain Isaac Hayne, pris par nos troupes, exécuté par ordre du Lord Rawdon, & de la proclamation par laquelle le Général Gréen annonce des représailles. Le Colonel étoit accusé d'avoir été pris les armes à la main après avoir prêté serment de fidélité & été remis en liberté. Avant son exécution, il avoit adressé aux Délégués de la Caroline Méridionale à Philadelphie, les pièces relatives à son procès. Nous en placerons une ici; c'est la lettre qu'il écrivit au Lord Rawdon & au Colonel Balfour le 29 Juillet dernier, après sa condamnation.

Jeudi matin je reçus un Billet du Major Fraser, qui m'informoit » *qu'un Conseil d'Officiers de l'Etat-Major s'assembleroit le lendemain pour mon Jugement* « ; & le soir du même jour j'en reçus un un autre, par lequel il me donnoit avis, » *qu'au lieu de cela il y auroit une Cour-d'Enquête, à l'effet de constater sous quel point de vue je devois être considéré.* On me disoit aussi, » *que toute Personne que je voudrois nommer, m'accompagneroit comme mon Avocat* ». N'ayant jamais eu d'autre idée d'une Cour-d'Enquête, ni entendu qu'on en ait jamais formé que pour servir a précéder un Conseil-

de-Guerre ou quelque autre Tribunal, afin d'examiner les faits avec plus de détail, excepté le cas d'un Espion ; & M. Jarvis, Lieutenant-Maréchal du Prévôt, n'ayant pas réussi à trouver la personne que j'avois nommée pour mon Avocat, je ne me mis pas en peine d'assigner des témoins ; j'aurois pu en produire plusieurs ; & je me présentai devant le Conseil sans être assisté de qui que ce fût. Lorsque je fus devant cette assemblée, je fus convaincu que je ne m'étois pas trompé dans ma conjecture ; & je trouvai que les Membres n'étoient pas jurés, ni les Témoins examinés sous serment : & chaque Membre, ainsi que toute autre personne présente, doit avoir vu aisément, par les demandes que je fis & par toute ma conduite, que je n'avois pas la moindre pensée que je fusse jugé ni examiné pour une affaire où il s'agissoit de ma vie & de ma mort. Je ne crois pas non plus que les Membres eux-mêmes, ni aucune personne qui y assistoit, eût une idée de cette espèce. — Dans le cas d'Espions une Cour-d'Enquête est tout ce qui peut être nécessaire, parce que le seul fait, *si l'on est Espion ou non*, est tout ce qui fait l'objet de la recherche, & que son entrée dans les lignes du camp ennemi ou de la garnison, l'assujettit à l'exécution militaire. Comme cette accusation n'est ni n'a jamais été portée contre moi, je conçois que l'information que j'ai reçue, que *la Cour rechercheroit sous quel point de vue je devrois être considéré*, ne sauroit être prise pour avertissement suffisant, qu'on eût dessein de me juger, mais qu'elle pouvoit uniquement signifier, qu'on rechercheroit, *si je devois être considéré comme Sujet Britannique* ou *comme Américain* ; que, dans le premier cas, je serois soumis à un Jugement légal & impartial ; que, dans le second, je serois admis à être relâché sur ma parole. — Jugez donc, Mylord & M., de l'étonnement où j'ai dû être, lorsque j'ai trouvé que l'on m'avoit engagé par surprise dans une procédure tendante à rece-

Digitized by Google

voir jugement, sans savoir qu'elle fût telle, & privé de la faculté de faire une défense légale; défense qu'il m'eût été aisé de fonder tant sur les Loix que sur les faits; lorsque je me suis vu destitué de l'assistance d'un Avocat & de Témoins; & lorsqu'on m'a informé que, d'après la procédure de cette Cour, j'avois été condamné à mourir, & cela en très-peu de jours. Immédiatement après avoir reçu cet avis, j'ai mandé ce Jurisconsulte, que j'avois originairement choisi pour mon Conseil. Je mets ci-inclus sa Consultation sur la légalité de la procédure tenue contre moi; & je prie qu'il me soit permis de m'y référer. Je puis vous assurer, & je le fais avec sincérité, que j'avois & que j'ai beaucoup de raisons à alléguer pour ma défense, si l'on me fait la faveur de m'accorder un Jugement régulier: sinon (ce que je ne saurois supposer d'après votre équité), je dois vous prier, comme je le fais instamment, de différer le tems de mon exécution, afin que je puisse faire au moins les derniers adieux à mes Enfans, & me préparer pour ce terrible changement. J'espère que vous me ferez promptement réponse; & je suis, &c.

Ces procédés ne sont pas propres à ramener les Américains, & nous exposent à de justes & cruelles représailles; aussi est-on plus las que jamais de la guerre; on ne parle d'aucune proposition d'accommodement avec la maison de Bourbon; il n'y a rien de moins certain que le succès de la négociation avec la Hollande; on ne croit pas non plus qu'il y ait quelque ouverture avec l'Amérique; on insinue, mais foiblement, qu'il pourra s'en faire quelqu'une par M. Laurens depuis qu'il est sorti de la Tour; mais on n'y compte guère,

Digitized by Google

& la Cour ne paroît occupée que de mesures vigoureuses. Elles ne plaisent pas à la nation en général, & elles ont attiré cet avis au Lord Germaine.

» S'il est vrai que le Ministère Britannique est encore insensible aux calamités extrêmes, suspendues sur la tête de la Nation, & qui la menacent d'une ruine certaine, il ressemble à ces malheureux qui, minés par une maladie bilieuse & de langueur, ayant le visage décharné, tremblant sur leurs jambes, prêts à être moissonnés par la mort, s'écrient: *Notre honneur! notre Empire!* Quels sont, Mylord, les fruits cueillis par la Cour de la guerre que nous faisons depuis treize ans? A-t-elle fait autre chose que répandre le sang innocent, prodiguer des trésors immenses, ruiner les fabriques & le commerce, changer la situation riante & heureuse des Sujets en l'état lugubre de Veuves & Orphelins? Quelles sont les suites de l'envoi des 80,000 hommes, successivement transportés en Amérique, des 100 millions sterl. si honteusement dissipés? Notre Armée entière n'a-t-elle pas, à deux différentes reprises, été faite prisonnière de guerre, à la honte ineffaçable de la Nation? Et, quoiqu'on dise de l'expédition contre Hyder-Aly, n'est-il pas bien avéré, qu'il faut un tems infini pour remédier aux maux que le Carnatic a déja soufferts? Le Bengale se trouve réduit à la plus affreuse extrémité! Le Gouvernement n'a-t-il pas reçu des avis bien confirmés, qu'à moins d'un secours formidable qu'il est absolument impossible d'y envoyer, toutes les possessions de notre Compagnie des Indes Orientales sont absolument perdues? Pouvez-vous vous flatter, Mylord, que la résolution insensée de continuer la guerre contre les Colonies de l'Amérique, la France & l'Espagne, qui exige l'emploi de 150,000 hommes sur terre & sur mer, puisse influer sur les ennemis de la Grande-Bretagne? Non, Mylord; ils connoissent trop le néant de cette supposition chimé-

Digitized by Google

rique, & actuellement que la fortune favorise toutes leurs entreprises, qu'ils ont déja fait tarir plusieurs sources de la prospérité anglaise, ils redoublent leurs forces, se sont peut-être emparés des Barbades; ils enleveront de même la Jamaïque : Peut-être même la Campagne prochaine la flotte Britannique dans les Indes Occidentales recevra-t-elle la loi des François ! Quel honneur a résulté pour nous de la Déclaration de guerre inouie contre la Hollande; contre une République, unie à l'Angleterre par le culte, le commerce, l'affection naturelle, qui goûta toujours un plaisir sensible lorsqu'elle pouvait nous être utile; contre une Nation, dont les richesses auroient pu soutenir les besoins Britanniques ? Quel monument honteux a dressé le brigandage exercé à l'improviste contre les Navires Marchands désarmés des Hollandois ? Combien la tyrannie Britannique a été humiliée, lorsque la brave flotte Hollandoise se vengea, sur le Doggersbank, de notre ambition ! Et quel deshonneur n'a pas rejailli sur notre conquête de Saint-Eustache ! Je le sais, Mylord; la Cour ressemble à un édifice construit de marbre; je veux dire qu'elle est composée d'hommes très-insensibles, mais extraordinairement polis. Mais, comme il est encore tems aujourd'hui; puisque la rupture avec les Provinces-Unies paroît devoir être terminée par la médiation de l'Impératrice de Russie, en rendant la tranquilité à l'Amérique, faites que la paix soit universelle; peut-être qu'alors les suites effroyables d'un entêtement violent & effrené pourront être en quelque manière redressées, & l'affection du Peuple renaître pour la Patrie «.

Les sarcasmes se multiplient contre les Ministres & les Généraux; le Chevalier Clinton n'y est pas menagé; voici un paragraphe que tous nos papiers du jour se sont empressés de copier.

Digitized by Google

» Sir Henri Clinton, depuis la reddition de l'armée du Comte de Cornwallis, est extrêmement réservé dans sa conduite. Fréquemment il sort de table avant que ses convives aient dîné, monte à cheval pendant un tems considérable & sans honte; il a deux maisons dans la ville, une à Kingsbridge, & une quatrième à Fluhshing, & d'autres à New-town, au village de Jamaïca, au détroit de Long-Island, à Staten Island & à Hellgate; les Yankees Américains disent qu'ils se flattent de l'enlever dans quelqu'une, comme ils enlevèrent le Général Prescott pendant une belle nuit; & qu'ils l'emmenèrent sans qu'il fût muni de la partie la plus utile de ses vêtemens. La chanson du quartier-général *est tout pour l'amour*, ou *l'Amérique bien perdue*. Allusion à la pièce de Dryden *All for love or the world well lost*.

Deux navires Danois arrivés de Tranquebar ont apporté des dépêches pour la Cour & la Compagnie des Indes, touchant l'état des affaires à la côte de Coromandel, au Bengale, à Bombay, &c.; mais il n'en transpire rien; ce qui fait présumer qu'il ne s'est rien passé d'intéressant dans ces contrées depuis la dernière action avec Hyder-Aly, & que ces dépêches regardent l'administration des affaires civiles.

Le Parlement d'Irlande avant de se séparer, a arrêté qu'en reprenant ses séances le 29 de ce mois, il s'occuperoit de la réforme des loix qui subsistent contre les Catholiques. Ils méritent en effet, par leur fidélité & leur zèle, de jouir des avantages & immunités dont jouissent les Protestans.

Digitized by Google

La proclamatiou du Roi pour un jeûne général est conçue ainsi.

G. R. Prenant dans la plus sérieuse considération les hostilités justes & si nécessaires dans lesquelles nous sommes engagés, & l'étrange rebellion portée dans quelques-unes de nos Provinces & Colonies de l'Amérique Septentrionale, & mettant notre confiance dans le Très-haut pour qu'il daigne répandre une bénédiction particulière sur nos armes tant sur mer que par terre, nous avons ordonné & nous ordonnons, de l'avis de notre Conseil, qu'un Jeûne & une humiliation publique aient lieu dans toute la partie de notre Royaume de la Grande-Bretagne, appellée l'Angleterre, ainsi que dans notre pays de Galles & la Ville de Berwick sur la Tweed, le vendredi 8 Février prochain, afin que nous & notre peuple nous puissions nous humilier devant le Seigneur pour obtenir le pardon de nos péchés, & de la manière la plus religieuse & la plus solemnelle faire monter nos prières & nos supplications vers sa Majesté divine à l'effet de détourner les jugemens terribles que nos fautes & nos provocations multipliées ont justement mérités, comme aussi pour implorer sa bénédiction sur nos armes, & qu'elle daigne nous rendre à nous & à nos Royaumes une paix, une sûreté & une prospérité dans lesquelles nous soyons toujours conservés. Voulons & Ordonnons expressément que ledit Jeûne public soit respectueusement & religieusement observé par tous nos chers sujets de l'Angleterre, du pays de Galles & de la Ville de Berwick sur le Tweed, qui desirent les graces du Très-haut, & qui redoutent sa haine & son indignation, sous peine de subir les châtimens qu'il nous plaira d'infliger justement sur tous ceux qui négligeront de remplir un devoir si essentiel & si religieux. Et pour rendre cet acte de piété plus efficace, nous avons ordonné aux Archevêques & Evêques d'Angleterre de composer une formule de

prière convenable à cette ſolemnité, laquelle prière ſera récitée dans les Egliſes, Chapelles & lieux où ſe célèbre le Service divin, leſdits Archevêques & Evêques devant avoir le ſoin de la diſtribuer dans leurs Diocèſes reſpectifs.

Il a été donné une pareille proclamation pour faire obſerver un Jeûne général en Ecoſſe le jeudi 7 Février.

FRANCE.

De VERSAILLES, le 22 Janvier.

LE 13 de ce mois la Comteſſe Louiſe de Cauſans & la Baronne de Nedonche eurent l'honneur d'être préſentées à LL. MM. & à la Famille Royale, la première par la Marquiſe de Cauſans, & la ſeconde par la Princeſſe de Bergues.

Ce jour il y eut grand appartement à l'occaſion de la naiſſance de Monſeigneur le Dauphin. LL. MM. ſoupèrent enſuite à leur grand couvert dans le ſallon d'Hercule. La Cour, qui fut très-nombreuſe, fut auſſi de la plus grande magnificence.

Le même jour LL. MM. & la Famille Royale ſignèrent le contrat de mariage du Comte de Lage de Volude, avec Mademoiſelle de Freſchamberg d'Amblimont.

Le Prince Doria Pamphili, Nonce ordinaire du Pape, eut une audience particulière de S. M., à laquelle il fit part de ſa nomination pour préſenter les langes bénits que le Pape doit envoyer à Monſeigneur le Dauphin. Il fut conduit à cette audience avec les formalités ordinaires.

Digitized by Google

L'Evêque de Saintes prêta le 15, pendant la Messe, serment de fidélité entre les mains du Roi.

La Cour est partie le 20 de ce mois pour le Château de la Muette, d'où elle reviendra ici le 24.

De PARIS, le 22 Janvier.

RIEN n'égale l'ardeur & l'activité qu'on met à Brest dans les réparations des vaisseaux; & selon plusieurs lettres, on se flatte que dans le commencement du mois prochain cette escadre pourra retourner à la mer, à quelques vaisseaux près, qui seront remplacés, s'il en est besoin, par le *Protecteur*, de 74 canons, qui venoit de sortir des bassins lorsque M. de Guichen est rentré; par le *Puissant*, qui s'arme à l'Orient, & qui doit être prêt; on pourra y joindre encore le *Guerrier*, de 74, qui étoit prêt à sortir des bassins; l'*Actionnaire*, de 64, qui étoit dans le port, & le *Fier*, de 50, qui est en rade; de sorte qu'avant peu de tems M. de Guichen aura une escadre plus nombreuse qu'elle ne l'étoit à sa première sortie.

» Ce n'est que depuis le 10, lit-on dans quelques lettres de ce port, que le vent paroît s'être fixé au nord. Celui de S. O. ne s'étoit rallenti vers les premiers jours de ce mois, que pour reparoître avec plus de violence. Le 8, un nouvel ouragan fit périr à Morlaix une corvette du Roi & un vaisseau richement chargé, estimé 500,000 liv., prise d'un de nos corsaires. Cet ouragan n'a pas été moins sensible sur toute la côte de Bretagne que dans ce dernier port

Digitized by Google

Dans celui-ci, quelques vaisseaux ont souffert en rade, le *Hardi* entr'autres, mais le dommage n'a pas été considérable. — Nous ignorons encore le sort de plusieurs bâtimens du convoi; il en est rentré, comme on l'a dit, 27 ici avec la flotte, 8 ont mouillé à l'Orient, dont deux avec la *Terpsicore*, 2 à Bordeaux, 1 au passage, 1 à la Rochelle; 1 autre a péri en entrant dans la baye d'Andierne; ce qui fait 40 connus dont un a péri; on apprend qu'il en est entré un 41e au Ferrol; celui-ci étoit du convoi de Bordeaux; il avoit quitté avant le 23, parce que son mât avoit consenti; il a été fort heureux d'être dans ce port avant que l'ouragan ne se déchaînât, il n'auroit jamais pu lui résister. — On travaille avec la même activité au radoub des transports. Les cargaisons de ceux qui demandent trop de tems pour être remis en état de servir, sont versées sur d'autres. On frète en diligence 10 gros navires à St-Malo, ainsi que tous ceux du convoi de St-Domingue, à mesure que leurs cargaisons sont à terre. «

On apprend journellement l'arrivée des navires qui manquoient encore du convoi de St-Domingue, qui consistoit en 135 bâtimens. Le *Rubin* qui en faisoit partie, est entré à Bordeaux le 22 du mois dernier; le *Content* & le *Héros* sont entrés à l'Isle de Rhé; on croyoit le dernier perdu, & la veille les Assurances étoient de 50 pour 100.

» Il s'en faut bien, lit-on dans une lettre de l'Orient, que les Anglois ayent pour nos prisonniers l'honnêteté & les égards que nous étions en droit d'attendre d'eux. La manière dont ils ont traité les Officiers & les équipages pris par l'Amiral Kempenfeld, en fournit une nouvelle preuve. Un de ces Officiers respectables, persuadé que ses plaintes ne parviendroient pas en France, s'il les exhaloit avec trop

Digitized by Google

d'indignation, se contenta d'écrire : *On nous regarde & on nous traite comme des gens complettement vaincus*. Ces expressions forment un contraste parfait avec la lettre officielle du Lord Cornwallis, dans laquelle ce Général fait l'éloge de l'humanité & de la générosité Françoise. Des lettres particulières qu'on savoit bien devoir échapper à la vigilance des émissaires de l'administration Angloise, ont expliqué ce que l'Officier n'a pas osé dire. La manière dont cet Officier a été traité, ne pouvoit être ni plus indécente ni plus injurieuse. Il seroit tems, sans doute, de témoigner à de pareils ennemis toute l'indignation que de pareils procédés doivent inspirer, & de les forcer, par de justes représailles, à respecter l'infortune & le mérite «.

On apprend de Marseille que les vaisseaux entrés dans ce port depuis le 27 Décembre, jusqu'au 3 de ce mois, sont au nombre de 72, parmi lesquels, outre la frégate du Roi l'*Alceste* & la corvette la *Blonde*, commandées, l'une par le Marquis de Coriolis, & l'autre par le Chevalier de Ligondes, on en compte 10 venant de la Martinique, chargés de sucre, café, &c., 4 venant de Cadix, 2 de Lisbonne, & un de Stockholm ; ce dernier est chargé de fer & de planches.

» Le camp, écrit-on de Mahon en date du 26 Décembre, a reçu une grande partie des munitions qu'il attendoit, principalement en poudre & en boulets, ensorte que nos artilleurs ont aujourd'hui plus de 80,000 coups à tirer. Les batteries seront bien-tôt découvertes ; elles sont d'une solidité & d'une force qui font honneur au chef de ces immenses travaux. Les ennemis, qui prévoient leur effet, ne cessent de tirer sur elles. Ils font un feu très-vif

depuis quelques jours, & le 23 il tua ou blessa 16 soldats Espagnols. Les François, dans la partie qu'ils occupent, n'ont pas encore été autant exposés; aussi n'ont-ils fait aucune perte. L'activité du Général, la réputation des artilleurs & l'ardeur des troupes, nous assurent un prompt succès «.

Toutes les lettres qu'on reçoit de cette isle sont sur le même ton. Plusieurs Officiers distingués écrivent que les dispositions & les travaux des Espagnols méritent les plus grands éloges & ne laissent rien à désirer. Ainsi il ne seroit pas étonnant que le fort St-Philippe, jugé imprenable à cause de la difficulté de l'approcher, par tous les principaux Officiers de l'Europe, ne succombât avant 3 mois. Les batteries ont dû jouer au commencement de l'année (1).

» Nos lettres de Cadix, écrit-on de Bayonne, sont du 28 Décembre; le tems, à cette époque, étoit encore mauvais, & rien n'avoit pu sortir. Un troisième Courier, arrivé la veille, étoit venu presser le départ de l'escadre. M. de Bussy n'étoit point arrivé à cette date. On n'aura su à Madrid la rentrée de la flotte de Brest que le 12 ou le 13, & à Cadix que le 16 ou le 17; de sorte qu'il se peut que l'escadre Espagnole se soit trouvée fort loin avant qu'elle ait pu être informée qu'elle ne trouveroit pas à St-Domingue le convoi & les vaisseaux qui doivent s'y rendre. La gazette de Madrid ne nous apprend rien, sinon

---

(1) On trouve chez les sieurs Esnauts & Rapilly, rue St-Jacques, à la Ville de Coutances, une très-belle Carte du Théâtre de la Guerre de la Méditerranée, où l'Isle de Minorque & le fort St-Philippe sont très-détaillés. Le prix en est de 1 liv. 4 s. Les mêmes en ont mis en vente une nouvelle de la partie de la Virginie, où le Général Cornwallis a été fait prisonnier. Le prix en est le même.

que le 25 Décembre, il sortit de Barcelone une polacre du Roi, escortant 19 bâtimens chargés de vivres & de munitions de guerre pour Minorque.

Un Courier arrivé de Cadix a apporté la nouvelle de la sortie de l'escadre Espagnole forte de 40 vaisseaux de ligne, 12 frégates; tout étoit dehors le 3. L'*Illustre* & le *St Michel* sont sortis avec elle; M. de Bussy y étoit embarqué. Cinq vaisseaux de ligne avec des transports s'en sont séparés pour se rendre à Porto-Rico.

Le corsaire le *Flesselles* a conduit à St-Malo le vaisseau Anglois le *George*, chargé de 5000 quintaux de morue, & venant de Terre-Neuve; il s'étoit emparé de ce navire deux semaines auparavant, à une lieue dans l'Ouest des Sorlingues. Il est entré dans le même port un autre navire Anglois de 45 tonneaux chargé de saumon & de morue pris par le corsaire le *Bougainville*.

» Le corsaire la *Mouche*, écrit-on de Dunkerque en date du 10 de ce mois, a eu le malheur de se perdre près de Boulogne. De 60 hommes qui formoient son équipage, 4 seulement se sont sauvés. Il avoit à bord 4 rançons, mais on ignore pour qu'elle somme. Le *Renard*, autre corsaire de ce port, Capitaine Chitty, s'est emparé le 6 de ce mois, à la hauteur de l'Isle de Wight, du navire le *Charles* de 80 tonneaux, chargé à Taupson pour Londres de diverses marchandises. — Le 9, les prisonniers Anglois détenus ici se sont révoltés; ils avoient déja forcé la garde, & s'étoient emparés des clefs; mais leur révolte a été bien-tôt appaisée par le bon ordre qu'on y a apporté; 3 des révoltés ont été blessés & un tué «.

Digitized by Google

Hier le Roi & la Reine ont honoré cette Capitale de leur présence, & ont dîné à l'Hôtel-de-Ville ; Louis XV avoit fait jouir ainsi ses sujets de sa présence cinq fois pendant son règne ; le 23 Juin 1719, lorsqu'au sortir de l'enfance il vint allumer lui-même le feu de la veille de la St-Jean ; le 10 Mars 1722, avec l'Infante d'Espagne qui lui étoit destinée pour épouse ; le 4 Septembre 1729, dans une circonstance semblable à celle que nous célébrons aujourd'hui, à la naissance du Dauphin père du Roi ; en 1744, après la maladie qui avoit alarmé la France sur ses jours ; & le 7 Septembre 1745, après une victoire signalée & les conquêtes les plus rapides.

» La Fête d'hier a été très-brillante. La Reine, après avoir été à Notre-Dame & à Sainte-Geneviéve, en passant dans les rues les plus larges & les plus commodes, pour faciliter aux citoyens rassemblés en foule, les moyens de la voir, s'est rendue à l'Hôtel-de-Ville, où le Roi est arrivé directement du Château de la Muette, & où LL. MM. & les Princes & Princesses de la Famille Royale ont dîné ; la Cour qui les accompagnoit étoit très-brillante & très-nombreuse ; le dîner a été suivi d'un superbe feu d'artifice & d'une illumination générale. LL. MM. en retournant à la Muette, ont passé dans plusieurs rues superbement éclairées, & ont donné une nouvelle occasion à leurs sujets de satisfaire l'empressement qu'ils ont toujours de les voir. Par les précautions sages qu'on a prises pour prévenir les embarras & les accidens que la grande affluence de monde n'auroit pas manqué de produire dans un quartier aussi ref-

Digitized by Google

ferré, il n'en est arrivé aucun ; le plus grand ordre & la police la plus sévère se sont étendus jusques dans les quartiers de Paris les plus éloignés. La prévoyance des Magistrats avoit fait défendre à tous charrois, aux voitures de pierres, de moëlons, &c. aux bestiaux, &c. d'entrer ce jour-là dans Paris & même dans les fauxbourgs. Les carrosses ne pouvoient arriver sur les quais que par les rues qui leur étoient désignées, & ceux qui venoient du côté opposé, ne pouvoient passer, à leur tour, que par des routes marquées. Telle rue a été fermée à 10 heures & à 11 heures du matin ; d'autres ont été interdites à toutes les voitures, étant uniquement réservées pour les gens à pied. Ce beau jour a été consacré entièrement à la joie. Aujourd'hui on s'occupe à débarrasser les sales de l'Hôtel-de-Ville, des tables qui ont servi hier, à changer les meubles & à placer des buffets & des orchestres dans ces salles, & à tout préparer pour le Bal magnifique qui doit être donné demain au soir, & que LL. MM. honoreront de leur présence «.

On vient de publier un mémoire dans une affaire qui est sur le point d'être jugée, & qui présente une question très-intéressante.

» Les Genevois originaires François sont-ils habiles à succéder, soit pour eux, soit pour leurs
» enfans domiciliés en France, en se soumettant à
» y faire emploi des fonds de la succession ? « Dans la première partie, l'Auteur de ce Mémoire démontre que ceux qu'il défend ne peuvent être traités comme des relaps ou des fugitifs qui ont immolé à la Religion protestante leur patrie, leur espérance, & ont été volontairement s'établir sous une domination étrangère. Il prouve que le besoin impérieux de trouver de l'ouvrage pour vivre, les a forcés de quitter leur village, & d'aller résider à Genève, qui n'en est distant que de quatre lieues ;

Digitized by Google

il soutient qu'il seroit trop rigoureux de leur faire un crime d'avoir cédé à la force de la nécessité, & de les priver d'une succession qui peut les mettre à même de revenir dans leur ancienne patrie, où l'esprit de retour les avoit déja déterminé à envoyer leurs enfans. M. de la Croix fait voir dans la seconde partie qu'il existe à Genève une loi qui permet aux François d'y venir recueillir les successions qui s'ouvrent en leur faveur, par préférence aux Génevois; il invoque pour ses cliens la justice de la réciprocité, & fait sentir les inconvéniens qui résulteroient pour les François du Jugement qui excluroit les Génevois des successions auxquelles la proximité du sang les appelle. M. de la Croix, embrassant un systême plus étendu, regrette avec raison » que de petits intérêts, des considérations méprisables, aient fait perdre de vue l'idée que l'espèce humaine n'est qu'une même & immense famille divisée en plusieurs branches, dont chaque Souverain est autant de chefs révérés «. Il s'élève avec force contre la prétention aveugle des peuples des cités, qui ont voulu avoir des priviléges, des distinctions, & ont cherché à attirer vers le petit nombre ce qui appartenoit à tous. Les Princes, les Ministres vraiment dignes de gouverner, ont senti combien d'abus & d'injustices naissoient de cette espèce d'égoïsme des Etats & des Peuples. Ils ont fait de généreux efforts pour les rapprocher, pour les unir par des pactes, par des traités d'alliances ou par de simples conventions tacites auxquelles le tems a donné force de loi. Ces sentimens de grandeur & de générosité semblent se fortifier de plus en plus à mesure que nous avançons sous le règne de la Justice. Depuis plusieurs années, le Conseil du Roi & les Cours Souveraines s'occupent de réparer, d'adoucir insensiblement ce que d'anciens Edits pouvoient avoir de trop sévère, & semblent chercher à ramener dans le sein de la

Digitized by Google

France une partie de ſes enfans que le malheur & l'effroi ont diſperſés au loin. C'eſt ſous ces heureux auſpices que nous ſommes venus réclamer dans le premier Tribunal de la Nation, protection & juſtice pour des malheureux repouſſés d'un héritage que l'ordre des ſucceſſions leur défère «.

De Bruxelles, *le 22 Janvier.*

On a été d'abord étonné en Hollande à l'arrivée du Comte de Bylandt, & de la petite eſcadre partie avec lui de Cadix, de ce qu'il n'a point amené les vaiſſeaux des Indes Orientales qui étoient dans ce port d'Eſpagne, où ils mouillent encore. Le compte que ce contre-Amiral a rendu de ſa croiſière, montre que la prudence lui faiſoit une loi de laiſſer dans cet aſyle ſûr des cargaiſons précieuſes qui auroient été expoſées à être enlevées.

Les Provinces de Gueldres & de Groningue ont conſenti à l'emprunt de 600,000 florins à faire par l'Amirauté de la Meuſe, à raiſon de 3 pour 100 d'intérêts. La première n'a pas agréé finalement le plan pour la conſtruction de 19 vaiſſeaux de ligne; mais cela ne paroît que retardé, parce qu'elle n'a pas encore reçu la pétition détaillée du Conſeil d'Etat ſur cet objet. Un des Membres du Comté de Rutphen a prononcé un diſcours remarquable à cette occaſion.

» Je ſuis convaincu, a-t-il dit, de la néceſſité urgente de renforcer notre marine; mais il faut ſavoir auparavant ſi les ſommes conſidérables déja fournies

Digitized by Google

pour la rétablir, s'employent réellement à ce ſervice. La Nation dont on a dépenſé l'argent ſi arbitrairement, commence à s'impatienter de ne voir aucune preuve du bon uſage qu'on en doit faire. La Gueldre a fourni en grande partie ſes quote-parts, dans les pétitions multipliées pour cet effet; & depuis 1772, elles montent déja à 50 millions de florins, ſomme exceſſive, en grande partie prodiguée ſans utilité. Les navires ne ſervent a rien ſi on les laiſſe pourrir dans les ports. Si on les a envoyés quelquefois en mer, on les a vus expoſés aux forces ſupérieures de l'ennemi, pris par lui ou perdus. Quoique à préſent il y ait près de 60 vaiſſeaux de guerre prêts, le commerce & la navigation ſont, ſous divers prétextes, privés de protections. Sur la plupart de nos chantiers, on ne voit qu'une apparence de diligence pour achever les vaiſſeaux en conſtruction; elle n'a point de réalité; on a mis une lenteur inconcevable à réparer tous ceux qui ont eu part à l'action du 5 Août; il eſt tems enfin de montrer plus d'activité pour prendre des meſures efficaces dans l'intérieur, & concerter des moyens d'aſſiſtance avec l'étranger pour ſauver la République «.

La levée de 6000 ſoldats de marine agréée par la pluralité dans les Etats de toutes les Provinces, & dont la réſolution a été priſe par les Etats-Généraux, a éprouvé quelques difficultés, ſur-tout dans la Friſe. Les objections portent ſur la propoſition de rendre ce corps indépendant des Amirautés, ſur ſa diſtribution qui n'eſt pas approuvée, & qui ſur 36 matelots canonniers met 64 mouſquetaires & grenadiers, tandis que ſur les vaiſſeaux de guerre on a plus beſoin de matelots que de ſoldats.

Selon des lettres de la Haye, M. John

Adams, Miniſtre Plénipotentiaire des Etats-Unis, s'eſt rendu le 9 chez le Préſident des Etats-Généraux pour la Province de Hollande, & lui a rappellé qu'il avoit des pleins pouvoirs & des inſtructions pour conclure un Traité de commerce, d'alliance & d'amitié avec la République; que dans le mois de Mai dernier il avoit préſenté un Mémoire à ce ſujet, ſur lequel il demandoit une réponſe cathégorique pour la faire paſſer à ſon Souverain. Il s'eſt rendu enſuite chez tous les Députés dont on dit qu'il a reçu quelques réponſes très favorables.

Il eſt toujours fort queſtion d'un traité d'alliance entre la France & la République; le *Politique Hollandois* s'exprime ainſi dans un de ſes numéros.

» Tous nos papiers s'étendent ſur deux ſujets importans; la médiation de la Ruſſie pour une pacification particulière avec l'Angleterre; une alliance particulière avec la France. Comment concilier deux idées auſſi diſparates? Comment ſuppoſer qu'un médiateur placé à une diſtance de 7 à 8 cens lieues puiſſe accorder une multitude de petits intérêts inſéparables d'une négociation auſſi épineuſe? On aſſure cependant que la propoſition de cette affaire importante eût été acceptée à la pluralité & preſque ſans condition, ſans la proteſtation vigoureuſe des villes de Dort & de Harlem. Il faut avouer que tout ce qui peut traverſer ou retarder une alliance avec les ennemis de l'Angleterre, doit révolter tout homme qui s'intéreſſe ſincèrement à la patrie. Prenez-y garde, Hollandois, n'attendez-pas, pour recourir à cette démarche néceſſaire, lorſqu'il ſera trop tard. Ne traitez pas cette affaire comme vous avez traité l'invitation de la Ruſſie; vous ne vîtes la tempête que lorſqu'il n'étoit plus tems de l'écarter. Au lieu de vous répandre en reproches mutuels,

Digitized by Google

quand il faut prendre de vigoureuſes délibérations ; au lieu de vous traverſer réciproquement, quand il faut agir, renoncez un moment à vos animoſités ; & ſans vous accuſer les uns les autres des malheurs publics, faites-vous des peintures fidèles du danger réel qui menace la patrie ; perſuadez-vous une bonne fois que plus vous différez de vous joindre aux trois ennemis de l'Angleterre, plus vos affaires ſe précipitent vers la deſtruction, ſuite inévitable de la foibleſſe, de la corruption & des diſcordes. Je parle des trois ennemis, car c'eſt le vrai moyen de n'être l'eſclave d'aucun & de mieux diriger les choſes vers le grand & ſalutaire objet d'une pacification générale. On prétend que les perſonnages les plus éminens de l'état traverſent cette importante démarche. J'ai peine à croire qu'ils méconnoiſſent leurs intérêts à ce point. Si quelqu'un vous diſoit que c'eſt la France qui traverſe ſous main cette alliance, vous ne le croiriez pas. Je n'oſerois affirmer un fait auſſi délicat ; mais ſi l'on juge des Puiſſances par leurs intérêts, je ne vois pas ce que la France peut gagner par une alliance avec nous. Au contraire, cette démarche lui ouvre auſſi-tôt l'eſpoir des plus brillantes conquêtes. Ce n'eſt pas elle qui devroit nous ſolliciter ; c'eſt nous qui aurions dû, depuis long-tems, entrer dans ſon ſyſtême. Rappellons-nous toujours que, dans toutes nos guerres avec les Anglois, nous n'avons jamais triomphé, que lorſque nous avons eu les François pour nous. Si donc la France, dans un tems où elle n'avoit preſque pas de marine, pouvoit nous rendre un ſi grand ſervice, à plus forte raiſon, pourroit-elle nous tirer d'embarras, actuellement qu'elle fait agir de ſi nombreuſes forces de mer & qu'elle a de ſon côté deux états très-puiſſans. En un mot, nous ſerons malheureux tant que cette guerre durera ; & l'on voit, par l'opiniâtreté actuelle des Anglois, qu'on ne pourra jamais la terminer qu'en leur portant des coups vigoureux & bien concertés. Je vous le répète encore, Hollandois : vous êtes,

Digitized by Google

perdus si vous négligez ces avis. Fasse le ciel que je ne sois pas obligé de vous rappeller ce sinistre présage, & qu'il n'arrive jamais le jour où les ardens défenseurs de la liberté de ce pays, croiroient devoir abandonner une terre soumise au joug, pour aller respirer l'air de la liberté dans ces Républiques nouvelles qui viennent de se fonder sur le grand & solide principe de l'égalité «.

PRÉCIS DES GAZETTES ANG. *du* 13 *Janvier*.

On assure qu'il y aura une enquête en forme sur la conduite du Commandant de Saint-Eustache, le Ministère ayant tout lieu de croire que la place n'a pu se rendre sans quelque trahison.

Il a été réglé, à une assemblée de l'Amirauté, que tous les Capitaines qui servent sous un Amiral commandant une flotte ou une escadre de vingt vaisseaux de ligne Anglois ou de nos Alliés, prendront rang avec les Contre-Amiraux, & auront la même part qu'eux dans l'argent des prises. Il a aussi été statué que tous les Chirurgiens de la Marine recevront aussi la même part dans l'argent des prises que les Lieutenans & les Capitaines des soldats de marine.

Les Ministres ont voulu donner une preuve éclatante du desir qu'ils ont que le Chevalier Rodney se rende le plutôt possible aux Isles de l'Amérique où sa présence est si nécessaire à la conservation du reste de nos Isles, de l'escadre fugitive & délabrée que nous y avons en station, enfin de tout ce que la G. B. possède encore dans ces mers; & en conséquence ils ont donné à l'escadre de cet Amiral le *Duke*, c'est-à-dire le plus mauvais voilier de la Marine (& c'est beaucoup dire, car nous en avons infiniment de cette espèce), un bâtiment connu par tous les gens de mer pour un sabot, & qui n'est propre qu'à servir de vaisseau de garde ou à porter le pavillon d'un Officier commandant aux Dunes ou dans quelqu'autre station.

On craint toujours ici pour Antigoa & pour la Barbade; la perte de la première de ces Isles seroit

Digitized by Google

le coup le plus funeste pour nous : elle est l'arsenal de la marine dans les Indes Occidentales : c'est-là seulement que l'on peut réparer nos vaisseaux désemparés, les pourvoir de provisions & de munitions ; on la regarde comme la clef de toutes nos Isles ; on croit que le sort de la Jamaïque est attaché au sien.

Lors de la prise du *Comte d'Artois*, commandé par le Chevalier de Clonard, après un combat très-opiniâtre à la portée du pistolet, le Chevalier passa à bord du *Bienfaisant* pour remettre son épée au Capitaine Macbride; mais celui-ci la lui rendit aussitôt, & pour adoucir le chagrin que cet évènement pouvoit avoir causé à un jeune homme de 22 ans, il lui dit : » Monsieur, la fortune de la guerre vous » a rendu mon prisonnier ; mais votre conduite » pendant l'action est telle que si jamais je me » trouve dans le même cas, mon seul desir est d'être » conduit à Brest avec tout l'honneur qui va vous » suivre à Portsmouth «.

Le Capitaine M'Bride, dans la relation qu'il donne de la prise qu'il a faite de deux corsaires Hollandois, les traite fort cavalièrement, & les désigne par cette expression de mépris : *ces gens* ; mais c'est probablement parce qu'ils ne sont que corsaires. En effet, il a traité les Officiers comme des hommes, & comme des hommes de Cour ; il leur a même permis de garder leurs épées, comme une récompense de la valeur qu'ils avoient montrée pendant l'action. Mais il est dans le caractère du Capitaine M'Bride de marquer les plus grands égards aux braves gens.

Lorsqu'on a publié la proclamation du Jeûne général, les vrais patriotes ont formé le souhait que ceux qui ont été les auteurs de notre détresse actuelle fussent condamnés à jeûner jusqu'à ce qu'ils eussent suffisamment expié leur crime, & qu'ils fussent réduits à l'état de vrais squelettes, ce qui causeroit une joie générale dans tout le Royaume. — On parle toujours de la prochaine retraite des Lords Germaine & Sandwich.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JUN 4 - 1937

Digitized by Google

Digitized by Google